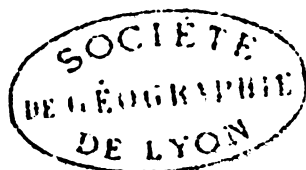


**VOYAGE
AUTOUR DU MONDE**

FAIT



PAR ORDRE DU ROI.



DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

Entrepris par Ordre du Roi,

SOUS LE MINISTÈRE ET CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DE S. EXC. M. LE VICOMTE DU BOUCHAGE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE LA MARINE,

*Exécuté sur les corvettes de S. M. l'Oranie et la Physicienne,
pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820;*

Publié sous les Auspices

DE S. E. M. LE COMTE CORBIÈRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE L'INTÉRIEUR,

Pour la partie Historique et les Sciences naturelles,

ET DE S. E. M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Pour la partie Nautique;

PAR M. LOUIS DE FREYCINET,

Capitaine de vaisseau, Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, Correspondant de
l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, &c.; Commandant de l'expédition.

Zoologie,

PAR MM. QUOY ET GAIMARD, MÉDECINS DE L'EXPÉDITION.



PARIS,

CHEZ PILLET AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE CHRISTINE, N° 5.

1824.

Le Voyage autour du Monde par les Corvettes *l'Uranie* et *la Physicienne*,
se compose des divisions suivantes :

- 1.° HISTOIRE DU VOYAGE, 2 vol. *in-4.°* et Atlas de 110 Planches *in-folio* ;
 - 2.° RECHERCHES SUR LES LANGUES DES SAUVAGES, 1 vol. *in-4.°* ;
 - 3.° ZOOLOGIE, 1 vol. *in-4.°* et Atlas de 96 Planches *in-folio* ;
 - 4.° BOTANIQUE, 1 vol. *in-4.°* et Atlas d'au moins 110 Planches *in-folio* ;
 - 5.° OBSERVATIONS DU PENDULE et DE MAGNÉTISME, 1 vol. *in-4.°* en deux parties ;
 - 6.° MÉTÉOROLOGIE, 1 vol. *in-4.°* ;
 - 7.° HYDROGRAPHIE, 1 vol. *in-4.°* et Atlas de 22 Planches grand *in-folio*.
-

PRÉFACE.



L'OUVRAGE que nous offrons au public forme la section de *Zoologie* du Voyage des corvettes *l'Uranie* et *la Physicienne*. Ce ne pouvoit être un traité systématique : aussi nous sommes-nous bornés à ne présenter que l'ensemble des objets nouveaux de zoologie que nous avons recueillis pendant une circumnavigation de plus de trois années. L'histoire naturelle ne se rattachoit que d'une manière secondaire aux travaux du Voyage ; c'est pourquoi les recherches propres à enrichir le domaine de cette science furent confiées aux médecins de la marine, chargés en même temps du service de santé de l'expédition. Nous avons fait tous nos efforts pour répondre à ce qu'on attendoit de nous ; et si, malgré le terrible naufrage qui nous a privés d'une partie précieuse de nos collections ^a, les débris que nous avons sauvés peuvent fixer un instant l'attention des savans, nous serons assez récompensés des peines que nous nous sommes données, et des privations que nous avons souffertes pendant une navigation longue et périlleuse.

^a Notamment les oiseaux de la Nouvelle-Hollande et les insectes des Iles des Papous et du Port-Jackson.



PRÉFACE.

L'ordre général que nous avons suivi est celui qui existe dans *le Règne animal* de M. Cuvier; ouvrage classique et familier à tous ceux qui s'occupent de zoologie. On trouvera parmi les poissons quelques nouveaux genres établis par ce savant, et qu'il se propose de faire connoître bientôt dans un grand ouvrage sur cette classe d'animaux.

Chacune de nos grandes classes est précédée de quelques considérations générales, relatives à ce que nous avons pu observer sur les mœurs et les différences que présentent les individus qui s'y rapportent.

Parmi les mammifères et les oiseaux dont nous parlons, quelques-uns existoient déjà dans les collections, et étoient décrits sans être figurés : des dessins d'une assez grande dimension, faits et gravés par les premiers artistes de la capitale, et quelques particularités, résultat de nos propres remarques, dont nous les avons accompagnés, nous ont semblé devoir offrir, sur ces espèces, des notions plus précises et plus complètes.

Nous avons cru pouvoir adopter en zoologie un usage suivi, depuis assez long-temps, par les philologues français; celui de ne pas latiniser les noms propres d'hommes, de ne pas les défigurer en leur prêtant une tournure étrange, méconnoissable et quelquefois ridicule. Pour prouver cet inconvénient, les exemples s'offrieroient en foule; nous nous bornerons à un seul. Quelques étrangers voulant latiniser

PRÉFACE.

le nom d'un savant helléniste français (M. Courier), l'ont appelé, les uns *Cursor*, *Cursorius*, les autres *Courierus*, *Courierius*, &c. Pourroit-on bien se persuader que ces noms, dont quelques-uns n'ont pas une physionomie fort latine, ne désignent qu'une même personne ?

Nous devons à la complaisance de M. le professeur de Blainville quelques anatomies de mollusques marins; à M. le baron de Férussac, la nomenclature des coquilles terrestres que nous avons rapportées; et à M. Lamouroux, la description de nos polypiers flexibles. Nous saisissons ici avec plaisir l'occasion de témoigner à ces Messieurs toute notre gratitude. Nous remercions également MM. Gall, Valenciennes, Latreille, Temminck, Godart, Régley, et MM. les professeurs Geoffroy Saint-Hilaire et Cordier, des conseils qu'ils ont bien voulu nous donner; nous sommes sur-tout vivement pénétrés des honorables témoignages de bienveillance que M. le baron Cuvier nous a prodigués.

Paris, Juin 1824.

QUOY.
P. GAIMARD..

VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

PENDANT LES ANNÉES

1817, 1818, 1819 ET 1820.

ZOOLOGIE.



CHAPITRE PREMIER.

—
DE L'HOMME.
—

*Observations sur la Constitution physique
des Papous.^a*

Nous commencerons nos observations zoologiques par nous occuper de l'homme, premier anneau de la chaîne animale. L'enveloppe osseuse qui renferme les organes de son intelligence s'offre d'abord à notre étude.

On auroit tort de croire qu'il est toujours facile au voyageur de

^a Lues à l'Académie royale des sciences de l'Institut, le 5 mai 1823.

Voyage de l'Uranie. — Zoologie.



se procurer des ossemens humains chez les peuples sauvages qu'il visite. Malgré la rudesse de leurs mœurs, tous s'accordent à rendre les derniers devoirs à ceux qui parmi eux ont cessé de vivre, soit qu'ils les confient à la terre, qu'ils les déposent dans des cavernes, ou les suspendent dans les morais. Cette coutume seule prouve que leur pensée, franchissant les limites de l'existence temporaire, a reçu la révélation imparfaite d'une destinée future; elle suppose des combinaisons d'idées qui éloignent infiniment l'homme de ce prétendu état de nature, dans lequel on a voulu faire croire qu'on l'avoit rencontré. Si cet état a vraiment pu exister entre des hommes réunis, ce que nous ne croyons pas, parce que le propre de l'espèce humaine est de tendre vers un perfectionnement quelconque, on ne peut disconvenir que depuis des siècles il n'existe plus, et que les voyageurs n'ont pu en fournir des exemples. Nous avons vu, sur la côte Ouest de la Nouvelle-Hollande, à la terre d'Endracht, une des peuplades les plus misérables du monde, au développement et au perfectionnement de laquelle un sol des plus affreux semble s'opposer; mais qu'il y avoit encore loin de l'état des hommes de cette peuplade à celui des brutes, qui, nous le répétons, ne sauroit, rigoureusement parlant, exister pour des êtres que l'usage de la parole rend susceptibles de se communiquer leurs pensées!

Quelques peuples même, tels que les Papous, supposent aux morts les mêmes desirs, les mêmes passions qui ont agité leur vie. Ici, des alimens et du bétel sont déposés sur le tombeau, comme si les besoins physiques pouvoient survivre à la dissolution de la matière; là, des instrumens de guerre ou de pêche rappellent les occupations chéries de celui qui n'est plus. Cette espèce de communication que le sauvage cherche à établir avec les objets de ses regrets, et ce culte funèbre qui consacre leurs dépouilles mortelles, indiquent qu'il n'est point étranger aux idées d'une autre vie.

La vengeance seroit-elle aussi un dogme religieux chez ces

peuples, qui paroissent en perpétuer l'observance barbare, en décorant quelquefois l'asile du repos avec les crânes des ennemis vaincus! Ce furent de semblables trophées funéraires que nous crûmes pouvoir recueillir sans profanation.

Sur le seuil du tombeau d'un chef, dans la petite île Rawak, nous trouvâmes six têtes symétriquement rangées sur une même ligne: elles étoient privées de la mâchoire inférieure; le temps en avoit détruit les chairs et blanchi les os. A leur gauche on voyoit un grand buccin, percé d'une ouverture circulaire, dont ces peuples se servent pour se faire entendre au loin.

Nous n'essaierons pas de déterminer, d'après les caractères de la physionomie, l'origine d'un peuple que nous n'avons fait qu'entrevoir. Nous ne rechercherons point ici s'il est indigène de ces contrées, ou si des migrations l'y ont conduit; nous ne citerons que le petit nombre de faits que nous avons recueillis; et notre but sera rempli, s'ils peuvent aider les recherches des savans occupés depuis long-temps de ces grandes questions.

Le groupe d'îles connu sous la dénomination d'*îles des Papous*, n'a été encore qu'imparfaitement exploré par les navigateurs. Quelques géographes donnent aussi le nom de *terre des Papous* à la Nouvelle-Guinée, dont les habitans, au rapport de tous les voyageurs, diffèrent tellement de ceux des îles environnantes, qu'ils furent pris pour de véritables Nègres. Il existe, en effet, dans cette partie du globe, une race à peu de chose près semblable à celle de l'Afrique australe: elle est comme égarée au milieu de la race malaise qui peuple les archipels de la Sonde, de Bornéo et des Moluques. Tout nous porte à croire que la souche de cette race, dont nous n'avons vu que des individus isolés, se trouve dans la grande île de la Nouvelle-Guinée. Mais il faut prendre garde de la confondre avec celle qui habite Vaigiou et les autres îles voisines; car, bien que ces insulaires soient presque semblables aux Nègres par la couleur de leur peau, ils

offrent des différences que nous ferons connoître, et qui les distinguent de ceux-ci. En général, ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *Papoua*, que toutes les nations, à l'exception de la nôtre, ont adopté; en français on les nomme *Papous*; et il paroît que ceux qui habitent les montagnes de Vaigiou prennent spécialement le nom d'*Alifourous*, que quelques voyageurs écrivent aussi *Alforeses* et *Haraforas*.

Cependant, il faut le dire, la proximité de toutes ces îles, qui commencent au continent de l'Inde et s'étendent presque jusqu'à la Nouvelle-Hollande, a dû favoriser tellement le mélange des individus qui les peuplent, qu'à présent il existe une foule de nuances qui rendent difficile la détermination exacte de quelques-unes de ces races. Les Papous sont précisément dans ce cas: ils n'ont pas les traits et la chevelure des Malais, ils ne sont pas nègres non plus; ils nous ont paru tenir le milieu entre ces peuples et les Nègres, sous le rapport du caractère de la physionomie et de la nature des cheveux, tandis que le crâne proprement dit a une forme qui le rapproche beaucoup de celui des Malais. Si l'on vouloit, parmi tant de notions obscures, avoir recours aux détails du langage pour faire remonter à une même origine les habitans de l'archipel d'Asie, on trouveroit bien quelques mots communs à plusieurs îles; mais les causes que nous venons d'indiquer ne peuvent qu'affoiblir l'importance de semblables remarques. D'ailleurs on ne connoît pas encore la langue des habitans de la Nouvelle-Guinée, ou à peine en a-t-on retenu quelques mots, qui ne s'accordent nullement avec ceux des Papous, comme nous l'avons vérifié en comparant nos vocabulaires au fragment cité dans l'ouvrage du président de Brosses.

Voilà des difficultés pour ainsi dire insurmontables, qui n'existent pas pour les archipels beaucoup moins rapprochés, mais dont les habitans ont une physionomie et un langage moins variables, que des croisemens fortuits n'ont point dénaturés, et qu'on peut

leur attribuer en propre. Il est aisé de décrire les naturels des îles Sandwich, de Taïti, des Carolines, des îles des Amis, &c.; mais il est bien plus difficile d'assigner les caractères distinctifs des Timoriens, des Ombaïens, et sur-tout des Papous, qui nous occupent spécialement.

Pendant une relâche de vingt jours sur les îles Rawak et Vaigiou, nous pûmes nous mettre en rapport avec plusieurs centaines de naturels qui venoient trafiquer avec nous. Ces communications directes nous ont amenés à remarquer que les Papous ont en général une taille moyenne, assez bien prise chez quelques-uns; cependant la plupart ont une constitution un peu foible et les extrémités inférieures grêles. Leur peau est brun foncé; leurs cheveux sont noirs, tant soit peu lanugineux, très-touffus; ils frisent naturellement, ce qui donne à la tête un volume énorme, sur-tout lorsque, négligeant de les relever et de les fixer en arrière, ils les laissent tomber sur le devant. Ils n'ont que peu de barbe, même les vieillards; elle est de couleur noire, ainsi que les sourcils, la moustache et les yeux. Quoiqu'ils aient le nez un peu épaté, les lèvres épaisses et les pommettes larges, leur physionomie n'est point désagréable et leur rire n'est pas grossier.

Quelques-uns ont le nez moins écrasé que d'autres. Nous en avons vu qui, avec des traits peu différens, portoient des cheveux plats, lisses et tombant plus bas que les épaules.

Peut-être devons-nous considérer comme le produit du commerce d'un Chinois ou d'un Européen avec les Papous, deux individus dont la peau étoit presque blanche. Cette couleur, jointe à de longs cheveux lisses flottant sur les épaules, à plus de délicatesse dans les traits de la figure, à un nez plus effilé, les faisoit manifestement contraster avec ceux qui les entouraient. La supposition que nous avançons pourroit être fondée sur ce que les Européens visitent quelquefois ces parages, et que les Chinois les fréquentent aussi pour y acheter des oiseaux de paradis.

Cependant nous ferons observer que, dès 1528, Alvaró de Saavedra vit dans ces contrées, à environ 7° de l'équateur, quelques îles dont les habitans étoient blancs, ce qui le surprit beaucoup. Sans accorder une trop facile confiance à un tel fait, dont on n'a plus parlé depuis, nous nous bornons à le citer. Si toutefois il nous étoit permis d'ajouter une réflexion, nous dirions que souvent les voyageurs portugais et espagnols ont appelé *hommes blancs* des Indiens d'une teinte peu foncée et distincte de la couleur des Nègres. D'après cela, on pourroit croire, avec assez de probabilité, que ces hommes prétendus blancs appartenoient à quelques-unes des îles Carolines.

Une autre variété d'hommes qui s'est offerte à nous, est celle qu'on peut appeler *nègre*, car elle en a la couleur, la forme du crâne, les cheveux courts, très-laineux, recoquillés, le nez écrasé, très-épaté, les lèvres grosses, et sur-tout l'obliquité de l'angle facial; tandis que les Papous ont, sous ce rapport, la tête conformée à peu de chose près comme les Européens.

Ces Nègres, ainsi que la variété blanche, faisoient librement partie de la tribu qui nous visitoit chaque jour. Les anciens voyageurs parlent de ces migrations partielles des habitans de la Nouvelle-Guinée. Le Père Cantova, par exemple, raconte que de son temps les Carolins avoient dans leurs îles des Nègres qui leur servoient d'esclaves. Il ne dit pas comment ils y étoient venus; et à cette époque, il pouvoit encore moins dire d'où ils provenoient. Dampier en a également vu à Pulo-Sabuti*, qui, parmi les Malais, subissoient le même sort. La Nouvelle-Guinée, encore si peu connue, où les navigateurs n'ont fait qu'aborder et de laquelle Cook fut repoussé, présente donc le singulier phénomène d'avoir des habitans semblables, du moins à-peu-près, aux Nègres d'Afrique.

* C'est sans doute l'île *Savu*, qu'on prononce et qu'on écrit quelquefois *Sabu*. *Pulo* signifie île en langue malaise.

N'ayant point eu à notre disposition des têtes de ces individus, nous ne pouvons indiquer les différences anatomiques qui doivent exister entre elles et celles des Papous, dont nous allons faire connoître la conformation.

Ayant soumis ces crânes à l'examen du docteur Gall, nous avons la satisfaction d'offrir avec plus de confiance celles de nos observations qui pourront venir à l'appui de la doctrine de ce célèbre physiologiste.

A leur première inspection, M. Gall remarqua dans tous une inégalité qu'il nomme déformation rachitique, et d'après laquelle il supposa que les hommes à qui ils appartenoient habitoient des lieux bas et humides. Ce fut avec quelque surprise, nous devons le dire, que nous reconnûmes la précision d'un aperçu aussi délicat. En effet, la plupart des habitans de cet archipel, faisant leur principale nourriture de poissons et de coquillages, n'abandonnent presque jamais les bords de la mer, qui, dans cette partie, sont tellement marécageux, qu'on peut naviguer en quelque sorte dans les forêts. Forcés par une impérieuse nécessité de demeurer dans des endroits aussi malsains, ils tachent de se soustraire à leur funeste influence en élevant leurs maisons sur des pieux. Ils ont probablement appris par expérience que des lieux constamment submergés sont moins dangereux que ceux qui ne le sont que par intervalle; d'où l'usage qu'ils suivent de bâtir au-dessus des eaux de la mer.

Les têtes de Papous présentent un aplatissement des parties antérieure et postérieure, en même temps qu'un élargissement de la face.

Le sommet de la tête est élevé; les bosses pariétales sont proéminentes; les temporaux très-convexes; et le coronal, au-dessous de la ligne demi-circulaire des tempes, offre une saillie remarquable.

Les os du nez, presque verticaux, aplatis d'avant en arrière, ont peu de saillie: ils sont rétrécis à leur partie moyenne et élar-

gis en haut et en bas. La forme du nez, comme nous l'avons vu, correspond à cette disposition, qu'augmente encore la largeur des apophyses montantes des os maxillaires supérieurs, dirigées en avant. Ces os eux-mêmes sont beaucoup plus larges que dans la race européenne, ce qui, dépendant sur-tout du développement de l'apophyse malaire, donne à la face de ces insulaires sa largeur remarquable.

L'ouverture antérieure des fosses nasales est très-évasée à sa partie inférieure; cet évasement est plus considérable même que chez les Nègres.

Les os malaires sont dirigés plus en avant, et les apophyses zygomatiques plus larges et plus saillantes.

On remarque, dans la *planche n.º 2* de l'atlas, la largeur et la profondeur plus grandes des sinus maxillaires et frontaux mis à découvert par la fracture des os. Le dessinateur, M. Chazal, a copié avec fidélité cet accident, de même qu'un coup d'instrument tranchant qui a altéré le pariétal gauche.

L'arcade alvéolaire est d'une épaisseur très-remarquable à la partie qui correspond aux dents molaires; l'une des têtes (*planche n.º 1*) a cette arcade un peu dirigée en avant et en haut, dans la portion correspondante aux incisives et aux canines: la voûte palatine, plus développée dans le diamètre transversal, a moins d'étendue d'avant en arrière.

La grandeur du trou palatin antérieur indiqueroit-elle un développement plus considérable du ganglion naso-palatin et un organe du goût plus parfait!

L'une de ces têtes, que nous n'avons point fait dessiner, très-irrégulière, offre dans les deux moitiés de la boîte crânienne une différence considérable. Ici l'aplatissement, au lieu d'être dans le sens du diamètre antéro-postérieur, est oblique de droite à gauche et d'arrière en avant. Le pariétal gauche est également fort aplati, ce qui diminue beaucoup la capacité du crâne de ce côté, d'où

il devoit résulter une grande inégalité dans les hémisphères cérébraux. Cette tête ressemble en cela à celle de Bichat, avec cette différence que la dépression postérieure se trouve du côté opposé.

Une autre tête présente deux saillies osseuses dans le conduit auditif.

Enfin une dernière, plus petite, semble avoir été celle d'une femme : la partie antérieure est moins large et moins relevée, l'occipital plus bombé à sa partie supérieure, et la portion écaillée du temporal plus aplatie. C'étoit très-probablement une jeune femme, puisque les saillies osseuses sont peu prononcées, et qu'aucune suture n'est ossifiée.

Après avoir fait connoître la constitution physique des Papous, nous allons esquisser rapidement les facultés morales et intellectuelles de ces peuples. Ils sont remarquables par leur circonspection, portée souvent jusqu'à la défiance ; ce qui est, d'après l'observation, une sorte d'instinct dans les hommes à demi sauvages, comme chez la plupart des animaux. Il faut ajouter que, dans les Papous, la défiance doit être souvent mise en jeu par les guerres que leur font les pirates de quelques îles environnantes, qui fondent sur eux à l'improviste, et les emmènent en esclavage.

Sans entrer ici dans de plus grands détails sur leurs coutumes, détails qui appartiennent plus spécialement à la partie *Historique* du voyage, nous dirons seulement que, lorsque, dans un simple canot, l'un de nous visita le village de Boni, tous les habitans s'enfuirent dans les bois, avant même qu'il eût été possible de les apercevoir. C'est sans doute cet état d'alarme, presque habituel chez ces insulaires, qui leur a fait placer leurs maisons vis-à-vis de récifs dangereux, dont seuls ils connoissent les passages, afin d'avoir le temps de se soustraire à leurs oppresseurs.

Les Papous paroissent avoir des dispositions au vol. Cette inclination vicieuse est, pour ainsi dire, innée chez tous ces peuples, qui s'y livrent avec plus ou moins de ruse et de dextérité.

v. page 710.

Mais le caractère le plus marqué que présentent les Papous, c'est l'instinct carnassier, assez prononcé pour qu'il en résulte le penchant au meurtre; affreux penchant auquel ces insulaires s'abandonnent avec fureur, et dont les ossemens qui nous occupent sont probablement des témoignages. Le chef ou kimalaha de Guébé nous a assuré qu'il existoit des tribus anthropophages dans l'intérieur des îles des Papous. Cette assertion rappela à l'un de nous qu'en abordant à l'île Ombai, il avoit vu suspendue, dans la cabane d'un naturel, au village de Bitoka, une rangée d'os maxillaires. Dans cette île, où, étant en très-petit nombre, nous courûmes les plus grands dangers, quelques Anglais avoient été tués et dévorés six mois auparavant par les féroces Ombaïens.

La tendance à la superstition, comme chez d'autres peuples plus civilisés, n'est réellement qu'une exaltation des idées religieuses, et, à ce sujet, nous devons ici dire un mot du soin que ces peuples apportent à la construction de leurs tombeaux. Ce sont de petites cabanes où plusieurs personnes pourroient tenir dans une attitude inclinée. Le corps y repose dans une caisse qui, le plus souvent, renferme de petites idoles grossièrement sculptées, des bracelets, un peigne et des cheveux; quelquefois on n'y trouve rien; et peut-être alors ce sont de simples sarcophages élevés à la mémoire de ceux qui, ayant péri dans les combats, restèrent entre les mains des vainqueurs. D'autres fois, une statue placée sous un petit hangar indique le lieu de l'inhumation, ou bien les dépouilles reposent sur des pieux et sont recouvertes d'une pirogue renversée: monument symbolique qui, ainsi que le dit un éloquent écrivain, *semble indiquer le naufrage de la vie.*

Les observations que nous avons faites sur les Papous sont favorables à la doctrine du docteur Gall; leur justesse nous ayant paru confirmée, jusqu'à un certain point, par l'étude des mœurs des individus qui en font le sujet, nous semblent contredire les paradoxes de ces philosophes chagrins qui, s'indignant des vices de

l'homme en société, ont inventé l'homme de la nature tel qu'il n'existe pas, et en ont fait un être idéal séduisant, pour lui prêter des attributs de puissance et des moyens de bonheur que la civilisation et les lumières pourroient seules donner.

Nous devons ajouter que les Papous seroient susceptibles d'éducation, que leurs facultés intellectuelles ne demanderoient qu'à être exercées et développées pour leur faire tenir un rang distingué parmi les nombreuses variétés de l'espèce humaine.

CHAPITRE II.

Considérations générales sur quelques Mammifères et Oiseaux.

C'EST en suivant l'ordre successif des lieux explorés par notre expédition, que nous allons faire connoître nos observations zoologiques, et que nous donnerons une idée du genre et de la quantité des collections que nous avons rassemblées dans chacun de ces lieux. Nous y joindrons les remarques que la brièveté du temps dont nous pouvions disposer, nous a permis de faire sur les mœurs des animaux; les différences qu'ils présentent, soit entre eux, soit comparés avec ceux d'autres contrées, et les modifications diverses que les latitudes et les localités font subir à leur instinct.

SECTION I.^{re}

Brésil et Rio de la Plata.

LA première relâche importante de *l'Uranie* fut à la capitale du Brésil, où un séjour de cinq mois à deux reprises, et des incursions faites par l'un de nous à quarante lieues dans l'intérieur, nous ont mis à même de présenter les considérations suivantes.

Ce nom de Brésil rappelle tout ce que la nature a de plus beau et de plus fécond. Aux limites de la zone torride et là où commence la zone tempérée de l'hémisphère austral, un sol granitique, alternativement abaissé en plaines ou s'élevant en montagnes, parcouru, fertilisé par des ruisseaux, des torrens ou des fleuves, est couvert

de la plus riche végétation. « Rien n'égale la magnificence des » forêts du Nouveau-Monde, s'écrie éloquemment M. Mirbel: on » ne peut se lasser d'admirer cette quantité infinie de végétaux » rapprochés, serrés, confondus, si différens entre eux, et quel- » quefois si extraordinaires dans leur structure et leurs produits; » ces dicotylédons énormes dont l'origine remonte à des époques » voisines des dernières révolutions de la terre, et qui ne portent » encore aucune marque de décrépitude; ces palmiers élancés » contrastant par l'extrême simplicité de leur port avec tout ce » qui les environne; ces lianes sarmenteuses, ces rotangs à feuilles » chargées d'épines, dont les tiges longues et flexibles s'enlacent » les unes aux autres, et, par des circuits et des nœuds multipliés, » réunissent comme dans un seul groupe tous les végétaux de ces » vastes contrées. En vain, pour s'y frayer un passage, s'arme-t-on » du fer et du feu; la hache s'é mousse ou se brise sur le bois » endurci; la flamme privée d'air s'éteint dans l'épaisseur du feuil- » lage. Le sol est trop resserré pour les germes nombreux qui s'y » développent; chaque arbre dispute aux arbres voisins qui le » pressent le terrain nécessaire à sa subsistance; les forts étouffent » les foibles; les générations nouvelles font disparaître jusqu'aux » moindres traces de la destruction et de la mort; la végétation » ne se ralentit jamais, et la terre, loin de s'épuiser, devient de » jour en jour plus féconde. Des légions d'animaux de toute sorte, » insectes, oiseaux, quadrupèdes, reptiles, êtres aussi variés et » non moins extraordinaires que les végétaux indigènes, se retirent » sous les voûtes profondes de ces vieilles forêts, comme dans des » citadelles à l'épreuve des entreprises de l'homme * . »

* Ceux qui ne sont pas appelés à jouir en réalité d'un aussi beau spectacle, pourront s'en faire une juste idée d'après l'admirable gravure faite sur un dessin de M. de Clarac, et représentant une forêt vierge du Brésil. Jamais pinceau ne rendit avec autant de vérité ce merveilleux effet de lumière éclairant un torrent sous des massifs de végétaux énormes, dont chacun a son port, sa physionomie propre. Il seroit à désirer que le serpent qui anime ce tableau n'y fût pas, ou bien qu'il eût une position différente; celle qu'on lui a donnée n'est pas naturelle.

Mais ce luxe de reproduction, si étonnant pour ceux qui viennent des contrées où la nature a ses instans de repos, n'offre presque plus maintenant, dans le règne animal, de nouveautés à montrer à l'Europe. Dès qu'on a commencé à s'occuper d'histoire naturelle, tous les voyageurs ont dirigé leurs recherches vers des lieux qui promettoient de si abondantes et de si faciles récoltes. Et encore, à l'époque actuelle, une foule de naturalistes de toutes les parties de l'Europe, des souverains même, rivalisent de zèle pour mieux faire connoître cette belle contrée du Nouveau-Monde.

On ne peut faire un pas dans le voisinage de l'immense baie de Rio de Janeiro et sur les nombreuses îles qu'elle contient, sans rencontrer de magnifiques oiseaux, l'ornement de nos collections. Les insectes, plus nombreux encore, volent, sautent, bruissent de toutes parts. Les papillons sur-tout y sont d'une rare beauté, et leur nombre surpasse tout ce qu'on peut dire. Mais le phénomène des élaters et des lampyres phosphorescens, dont la lumière fugitive brille et disparaît tour à tour, est ce qui frappe le plus l'étranger, lorsque, dans une nuit obscure, au milieu des bois, il se trouve entouré par des milliers de ces insectes.

Le Brésil recèle beaucoup d'espèces de mammifères qui toutes sont à-peu-près connues, de même que les mœurs de plusieurs d'entre elles. Cependant deux individus que nous conservâmes assez long-temps nous offrirent quelques particularités qui ajouteront à leur histoire. L'un est le laid coati, auquel de petits yeux et un nez excessivement allongé donnent un aspect si singulier.

Cet animal nous fut donné très-jeune. D'abord craintif et offusqué par la lumière, il recherchoit toujours les lieux sombres et s'y blottissoit : libre sur le pont, il devint peu-à-peu familier, s'accoutuma au grand bruit et parvint à supporter l'éclat du jour. Il s'attacha tellement à l'infirmier du bord qui le nourrissoit, qu'il le suivoit par-tout, répondoit à sa voix par un petit cri, et accouroit d'une extrémité du navire à l'autre pour lui grimper sur les épaules.

Le nom de *César* donné à ce coati étoit déjà connu de tout l'équipage, et les matelots, qui s'attachent facilement aux animaux paisibles, se plaisoient à lui donner des alimens. L'habitude de ce plantigrade étoit de se coucher à la tête du hamac, ou lit suspendu, de l'un d'eux. Aussitôt que la nuit étoit venue, on le voyoit grimper et parcourir la batterie jusqu'à ce qu'il fût arrivé à son gîte; et lorsque le marin, après avoir passé son temps de service sur le pont, descendoit pour se coucher, il réveillait quelquefois le coati, qui, par des cris perçans, manifestoit son mécontentement; quelques coups s'ensuivoient, les cris redoubloient; mais le petit animal ne se retiroit point, et le matelot ne cherchoit plus à le renvoyer. Aux heures des repas, il n'étoit pas moins curieux de le voir parcourir les gamelles en alongeant son museau mobile à travers les jambes des convives. Cette bonté, nous dirons même cette affection des matelots pour de foibles animaux, est vraiment singulière, et nous a toujours surpris dans des hommes d'un caractère grave et souvent peu endurant.

Nous avons un chien avec lequel il aimoit beaucoup à jouer, malgré l'inégalité de ses forces. Le chien se prêtoit volontiers à cet amusement, et l'on remarquoit qu'il n'en étoit pas toujours de même du coati, qui souvent le faisoit crier en lui mordant les oreilles. Il n'étoit pas difficile sur le choix de ses mets; tout lui paroissoit bon : il mangeoit indifféremment de la viande crue ou cuite, du lard salé, du pain, du biscuit mâché, trempé dans le vin ou l'eau-de-vie, des bananes, des crustacés, du miel, &c. Il aimoit de préférence le sucre et les méduses; dès qu'on lui en montrait, on le voyoit se précipiter dessus avec une étonnante avidité. Il ne faisoit aucune difficulté de boire du vin et de manger les souris qu'il prenoit lestement. Dans la colère, son cri ressembloit à celui de la musaraigne; il étoit seulement beaucoup plus fort.

Pendant deux mois il fut notre compagnon de voyage. Les

regrets qui accompagnèrent sa mort, survenue par empoisonnement, prouvent bien que, dans les longues navigations, on s'attache aux moindres objets qui peuvent en diminuer la monotonie.

L'autre animal dont nous avons à parler, est le paresseux ou aï, le plus stupide et le plus informe des mammifères; vrai paradoxe d'organisation, dans des lieux où la vie surabonde chez tous les êtres, où l'agilité se joint à l'éclat et la mobilité à l'élégance des formes. Cependant il ne suffisoit pas que la nature l'eût traité en marâtre, il falloit encore que des historiens abusassent du charme de leur style et de la confiance qu'inspiroient leurs observations, pour exagérer l'espèce d'abjection dans laquelle il semble vivre, et lui refuser même, par une exception qui seroit unique, ce que la nature a accordé à tous les individus de sa classe, deux orifices distincts pour la génération et la défécation: mais il n'en est rien, et ce qu'on a dit de ses mœurs et de son organisation doit être beaucoup modifié.

Nous ferons observer, pour ce qui est des premières, qu'ayant conservé pendant dix jours un de ces animaux, vivant, nous avons remarqué que ses mouvemens n'étoient point aussi lents que l'ont prétendu Pison et ceux qui l'ont copié. Tout notre équipage a vu l'aï *dos brûlé* partir du pont et arriver, en vingt minutes, par les cordages, au haut d'un mât de cent vingt pieds. Un jour même, il se jeta à l'eau volontairement à ce qu'il paroît, et l'on eut occasion de remarquer qu'il nageoit très-bien, portant la tête haute et avec une accélération de mouvemens beaucoup plus considérable que dans l'action de grimper.

Cet animal, comme l'indique sa conformation générale, n'est nullement organisé pour marcher. La position de ses membres écartés du tronc, la direction de ses ongles, nécessitent de longs mouvemens de circumduction pour qu'il puisse traîner sa lourde masse. D'un autre côté, la longueur des membres de devant, presque double de celle des membres de derrière, l'action de leurs

fléchisseurs qui l'emporte de beaucoup sur celle des extenseurs, lui rendent le grimper facile, et lui permettent sur-tout de se fixer avec une force prodigieuse. Ainsi, il n'est pas obligé, comme on l'a dit, de se jeter par terre, lorsque, après avoir mangé les feuilles d'un arbre, il veut en gagner un autre. Comme il se plaît dans les endroits sombres, ceux qui connoissent les forêts d'Amérique savent qu'il doit lui être très-facile de passer d'un arbre à l'autre sans aller à terre, où il auroit beaucoup de peine à cheminer.

Il paroît qu'il se nourrit principalement des feuilles d'ambaïba ou cécropie peltée, avec lesquelles nous fournîmes à sa subsistance pendant trois jours. Mais n'ayant pu en faire une provision considérable, nous essayâmes les divers légumes que nous avions; il les refusa tous, à l'exception des tiges de céleri, qu'il mangeoit lorsqu'on les lui mettoit dans la gueule. Enfin, il mourut, probablement pour avoir été trop long-temps exposé au soleil *.

* Sonnini a avancé une singulière assertion sur l'organisation des aïs, qu'il dit avoir étudiée sur le vivant, à la Guiane. Il ne leur accorde qu'une seule ouverture pour trois fonctions diverses, un véritable cloaque, à l'instar des oiseaux. (*Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, tom. I, pag. 153; 1803.)

Voici ce que nous avons trouvé dans les deux sexes : trente côtes, au lieu de vingt-huit; des clavicules bien distinctes; et dans l'aï femelle, huit vertèbres cervicales, au lieu de neuf.

À la partie supérieure de l'anus du mâle, presque à toucher, on voit un petit tubercule qui a la forme d'un gland; c'est le pénis, qu'on peut faire sortir d'un demi-pouce, en le tirant; un muscle constricteur très-fort l'entoure, ainsi que l'anus. Le reste des organes de la génération est contenu dans l'abdomen.

La femelle a deux ouvertures très-distinctes, séparées l'une de l'autre par un intervalle d'environ six lignes. L'inférieure ou l'anus est très-large pour les proportions de l'individu; la supérieure, un peu moindre, arrondie, ne présentant point de lèvres visibles, est surmontée d'un rudiment de clitoris. Le vagin, qui vient après, profond d'environ deux pouces, est terminé par l'utérus, qui, dans l'animal dont nous donnons la description, contenoit un fœtus de plusieurs mois. La vessie vient s'ouvrir en haut du vagin.

Dans une injection que nous fîmes à la mer, et que le mouvement du navire rendit imparfaite, nous ne vîmes point dans le système sanguin les particularités dont parle M. Carlisle, *que les artères des membres commencent par se diviser en ramuscules, qui se réunissent ensuite en un tronc d'où partent les branches ordinaires.* (CUVIER, *Règne animal*, tom. I, pag. 216.)

L'aorte descendante se divisoit, comme à l'ordinaire, pour donner naissance aux crurales, &c., tandis que de sa portion supérieure partoient naturellement les sous-clavières, d'où naissent les brachiales. Seulement nous remarquâmes une foule de petits vaisseaux déliés,

Mais revenant à ces vastes contrées, presque impénétrables, nous les verrons peuplées d'oiseaux ornés des plus belles couleurs. Chaque famille a ses localités propres, où elle semble se plaire davantage. Ainsi les environs de la baie, où les montagnes sont peu élevées, les bois moins touffus, le terrain cultivé, et où l'on voit des fermes éparses, sont habités par les jolis guit-guits bleus, les pit-pits verts; les tangaras, dont le plumage, d'un beau rouge, contraste avec la sombre verdure du feuillage; ceux non moins brillans qu'on nomme *évêques* et *archevêques*; les très-petites tourterelles; et dans les jardins, autour des bananiers et des passiflores, bourdonnent de charmans oiseaux-mouches, parmi lesquels se distingue le hupe-col, qu'à sa petitesse on prendroit pour un insecte.

pénétrés par l'injection, qui accompagnoient le tronc des artères crurale et brachiale. Ces pièces furent envoyées, dans le temps, au Muséum de Paris.

Nous nous abstenons de toutes réflexions sur l'erreur commise par un homme aussi judicieux que Sonnini. Cependant, nous ferons remarquer l'inconvenance de l'épithète injurieuse dont il s'est servi envers le chirurgien Bajon, qu'il traite d'ignorant, pour avoir dit, à une époque où l'anatomie comparée ne commençoit que de naître, que, dans le tapir femelle, les ovaires ne communiquoient pas avec les trompes de l'utérus. (*Dictionnaire cité*, tom. XXI, pag. 404.)

L'individu qui a été le sujet de nos recherches, a aussi servi à M. Cuvier pour compléter son travail sur l'organisation ostéologique de ces animaux. Ce savant, dans la première édition de ses *Ossemens fossiles*, n'avoit pu indiquer que l'aï eût des clavicules, parce que ces os, incomplètement développés, étoient facilement enlevés avec les chairs, en voulant préparer le squelette. Dans la seconde édition de ce bel ouvrage (*tom. V, 1.^{re} partie, pag. 71 et suiv.*), on trouve la description et la connexion de ces os, qui s'articulent non-seulement avec l'acromion, comme dans les autres animaux claviculés, mais simultanément avec l'acromion et l'apophyse coracoïde; ils ne sont point assez longs pour atteindre jusqu'au sternum, auquel ils ne tiennent que par un ligament.

On sait que la singularité la plus frappante que présente l'aï, est d'avoir neuf vertèbres cervicales, sans que son cou en paroisse plus long. Mais, à cet égard, cette anomalie n'est point fixe, pas plus que celle qu'offrent les côtes dans leur nombre, puisque notre aï n'a que huit vertèbres cervicales.

Enfin, dit M. Cuvier en parlant de ces êtres, « on leur trouve si peu de rapports avec » les animaux ordinaires; les lois générales des organisations aujourd'hui existantes s'ap- » pliquent si peu à la leur; les différentes parties de leur corps semblent tellement en » contradiction avec les règles de coexistence que nous trouvons établies dans tout le règne » animal, que l'on pourroit réellement croire qu'ils sont les restes d'un autre ordre de » choses, les débris vivans de cette nature précédente dont nous sommes obligés de cher- » cher les autres ruines dans l'intérieur de la terre, et qu'ils ont échappé par quelque mi- » racle aux catastrophes qui détruisirent les espèces leurs contemporaines. »

Les clairières recèlent le coucou guira-cantara, très-rare aux environs de Rio de Janeiro; le coucou piaye, auquel les nègres attachent des idées superstitieuses: cet oiseau, peu craintif, se laisse facilement approcher. Il en est de même des nichées d'anis, qui, vivant en famille, s'exposent, à la file sur une même branche, aux coups du chasseur. La pie-grièche à manteau, plus défiante, se tient toujours dans les buissons bas et épais, d'où elle fait entendre son cri fort et répété; tandis que le jacarini, d'un noir bronzé, perché à la cime des mimosas, s'exerce à faire des bonds verticaux qu'il exécute brusquement, en retombant toujours à la même place.

Là où les bois sont le plus touffus, le manakin goîtreux s'agite avec rapidité et fait entendre un bruit semblable à de fortes pétarades. Le toucan, devastateur des bananiers, fréquente les plaines cultivées; les vangas et les tyrans, les bords des prairies.

Lorsque, dans nos courses, nous arrivions près de petites mares couvertes de plantes aquatiques, nous étions sûrs d'y trouver des jacanas, et, dans les haies des alentours, des tinamous, qui sont les perdrix du Brésil. Le long des ruisseaux, nous surprenions les martins-pêcheurs, qui aiment aussi à se percher au-dessus des torrens; et par-tout nous rencontrions le percnoptère urubu, animal craintif et vorace, exhalant l'odeur infecte des cadavres dont il fait sa proie. On le voit dans la rade voler en troupes nombreuses, planer des heures entières à perte de vue, ou bien tournoyer avec défiance autour des immondices que la mer rejette sur le rivage.

Un autre oiseau de proie, habitant de la plaine, est l'épervier anomal [*falco degener*], dont le cri est aigre et très-prolongé. Ce singulier oiseau ne paroît pas participer aux mœurs féroces de la famille à laquelle il appartient. Compagnon parasite des troupeaux, toujours sur le dos des bœufs, il les débarrasse des ~~incommod~~^{teignes} incommodés qui leur sucent le sang: excessivement craintif, il fuit l'homme de très-loin; et ce n'est qu'avec beaucoup de peine et d'adresse que notre

compagnon de voyage, le maître-canonnier de *l'Uranie*, M. Rolland, nous en procura deux, dans l'estomac desquels nous trouvâmes en abondance les animaux dont nous venons de parler.

Tous ces oiseaux recherchent les lieux cultivés par l'homme et que modifie son industrie, parce qu'ils y trouvent sans peine de quoi se nourrir et élever leurs petits. Aussi y sont-ils très-nombreux.

Quand, abandonnant la plaine et les petites montagnes des environs de Rio de Janeiro, on s'élève sur la chaîne des Orgues, la scène change. Aux effets majestueux que produisent les cimes élevées, les ravins, les précipices et les torrens qui bondissent dans leurs profondeurs, se joint ce luxe admirable d'une végétation perpétuelle, d'autant plus vigoureuse et plus fraîche, qu'elle est sans cesse humectée par les nuages qu'elle-même attire et produit.

Là, les espèces d'oiseaux devenues moins nombreuses, ne sont pas les mêmes que celles que nous venons de laisser. On ne trouve plus que le cotinga jaune, le cassique *jupuba* remarquable par son croupion rouge, le gros-bec plombé, le picucule à gorge blanche, et celui dont le bec est singulièrement recourbé comme une faucille. Le joli manakin aux longues pennes y fait entendre ses espèces de roucoulemens amoureux. Aux bords des torrens, où la végétation se trouve moins pressée, apparôit quelquefois le colibri tacheté, être aérien, qui, par la vivacité de ses mouvemens, semble se reproduire dans mille lieux à-la-fois. Sur la pente opposée, à l'endroit où l'on vient de fonder une colonie de Suisses, habite l'oiseau-mouche dont le nom de *rubis-émeraude* exprime l'éclat de ses couleurs. C'est aussi le séjour des tangaras variés de diverses nuances : ces charmans oiseaux vivent en petites troupes et paroissent aimer l'ombrage des grands bois et les lieux humides; c'est-là du moins que, souvent au milieu des nuages, nous avons rencontré, sur-tout, les espèces nommées tricolor et septicolor. Les tamatias se plaisent aussi dans la solitude : le brun, peu fuyard, jouit de la faculté toute particulière

d'imprimer à sa queue des mouvemens latéraux aussi forts que ceux que la plupart des autres oiseaux exécutent du haut en bas.

Si dans ces lieux se trouve une ferme isolée qui ait étendu ses cultures aux alentours, on est certain d'y voir arriver des cassiques huppés, des pies-grièches, des légions d'aras, d'amazones et d'autres perroquets, fléaux des plantations.

Enfin, lorsqu'on est parvenu au point le plus élevé des montagnes, vers le second *registo* ou corps-de-garde des douanes, établi dans le seul lieu où l'on puisse passer pour pénétrer dans le district de Canta-Gallo, on est frappé de la solitude profonde qui règne autour de soi.

C'est-là que s'opère le partage des eaux, qui ne sont encore que de simples filets glissant sur la surface des rochers, mais qui, promptement grossis par leur réunion, ne tardent pas à tomber en cataractes, à mugir en torrens, et, bientôt libres de tout obstacle, coulent paisiblement en larges rivières. Vers le Nord descendent les sources do Ribeiro, de Sant-Antonio, de Rio do Conego formant la rivière das Bengalas, qui augmente les eaux de Rio Grande; et au Sud, celles de Rio Macacu, dont l'embouchure est dans la grande baie de Rio de Janeiro.

A ces hauteurs, les oiseaux deviennent plus rares, et il faut parcourir de grands espaces pour rencontrer la pie à gorge ensanglantée d'Azzara, l'élégant couroucou, ou bien quelques pénélopes. On entend de temps à autre, dans la profondeur des bois, le pic solitaire frapper de son bec l'écorce des arbres; tandis que l'autour huppé et le roi des vautours planent au-dessus des aiguilles de granit, qui, semblables à d'immenses tuyaux d'orgues, en ont fait donner le nom à ces monts sourcilleux. C'est aussi la demeure des singes; et là, par les sommités seules des forêts, ces animaux peuvent traverser des espaces considérables sans toucher la terre. Ceux qu'on y trouve le plus ordinairement, et dont le Brésilien se nourrit, sont l'atèle arachnoïde, une autre espèce noire, le

gentil tamarin, le sajou, et, dans les régions plus inférieures et plus chaudes, le doré marikina. Nous y avons aussi entendu, sur le soir, les effroyables hurlemens de l'alouate : renvoyés et augmentés par les échos, ils épouvanteroient le voyageur le plus intrépide qui ne connoîtroit pas l'animal qui les produit *. Voilà pour les mammifères et les oiseaux, ceux de mer exceptés, sur lesquels nous reviendrons ailleurs, les remarques principales que nous ayons été à portée de faire au Brésil. Mais nous ne laisserons point l'Amérique, sans parler des rives de la Plata.

Si, du vingt-troisième parallèle Sud on s'avance vers le trente-sixième, la scène change au point qu'il semble que ce n'est plus le même continent; et après la traversée qui sépare le nouveau monde de l'Afrique, les regards ne sont pas frappés par une plus grande métamorphose.

Aux alpes du Brésil on voit succéder, de chaque côté du grand fleuve, un sol aplati; aux vastes forêts et à leurs gigantesques végétaux, d'immenses plaines verdoyantes, couvertes de graminées; aux fréquens coups de tonnerre des montagnes des Orgues, ces vents furieux venant du pôle, nommés *pamperos*, qui rendent la navigation si dangereuse.

Dans quelques endroits de cette terre d'alluvion percent des monticules de granit et de schiste, seuls indices qui rappellent

* C'est dans ces mêmes lieux que nous nous procurâmes le *myrmecophaga tamandua* dont le squelette a servi aux observations de M. Cuvier pour son ouvrage sur les ossemens fossiles.

Ce fourmilier, que les Brésiliens nomment *tamandua mirim*, a été pris dans la colonie suisse, à quarante lieues de Rio de Janeiro. Sa peau est excessivement dure. Voici quelques détails d'organisation recueillis à la hâte : le foie, volumineux, avoit cinq lobes; sa vésicule étoit très-grosse; la rate fort longue, granuleuse, rougeâtre et frangée; le pancréas avoit plus de six pouces de longueur; l'œsophage s'inséroit au milieu de l'estomac, lequel étoit à demi-plein de fourmis de la petite espèce; le pylore fort gros et renflé; les intestins grêles, depuis cette ouverture jusqu'au colon, étoient longs de sept pieds, et le colon, à lui seul, mesuroit huit pouces; il présentoit des stries sur sa longueur. Deux capsules surmontoient les reins; les testicules, placés dans l'intérieur du ventre, étoient ronds et assez gros.

Un paquet de glandes, plus gros que la moitié du poing, occupoit la partie antérieure du sternum, en s'étendant de chaque côté du cou. Ce sont ces glandes qui sécrètent le suc visqueux qui enduit la langue longue, rétractile et charnue de cet animal.

au voyageur qu'il n'a point encore quitté le sol de l'Amérique.

D'immenses troupeaux de bœufs, de mulets, de chevaux, errent dans ces solitudes herbeuses. Ces derniers sur-tout ne connoissent de limites vers le Sud que le détroit de Magellan, où ils aident aux migrations du Patagon. Des bandes de tigres, de chiens sauvages, accompagnent ces troupeaux, et trouvent toujours à leur suite une proie facile; comme, en Afrique, les lions et les tigres poursuivent les gazelles voyageuses: mais si le cheval et le bœuf paisibles craignent le jaguar, celui-ci redoute l'homme, qui, pour avoir son élégante fourrure, le poursuit sans relâche, l'atteint d'un plomb mortel, ou bien l'enlace quelquefois avec adresse.

Ces grands animaux parcourent presque seuls les plaines de Montévidéo et de Buénos-ayres; et les petites espèces semblent s'être retirées pour leur faire place. Ainsi, l'ancien continent a fourni à cette partie du nouveau ces grands types qu'il avoit perdus et dont on retrouve les ossemens fossiles enfouis dans des débris d'alluvion auprès de la ville de Montévidéo.

Si ce n'étoit pas nous écarter de notre sujet, nous chercherions à décrire les mœurs des peuples de ces contrées, issus du mélange des Européens avec la race indigène, et menant une vie à demi sauvage à la suite des troupeaux; nous ferions voir qu'ils sont à ces déserts verdoyans ce qu'est l'Arabe aux sables brûlans d'Afrique, indomptés comme lui, cruels et hospitaliers tout-à-la-fois: toujours à cheval, ils franchissent dans un jour des espaces considérables, avec cette différence que le noble animal, compagnon de fortune du Bédouin, n'est rien pour le barbare *Gahouche*, qui dans un instant le force, l'excède et l'abandonne pour en prendre un autre. Ce ne sera point en Amérique que se renouvellera la scène touchante de l'Arabe pleurant sur le corps du cheval expirant qui vient de lui sauver la vie^a.

Les espèces d'oiseaux les plus remarquables de ces contrées sont

^a Voyez Châteaubriant, *Itinéraire*.

nomades comme les mammifères. Ce sont des autruches, dont les troupes vagabondes semblent établir davantage les rapports qui existent entre les déserts du nouveau monde et ceux de l'ancien ; des carouges et des troupiales couvrant de leurs volées innombrables les prairies dont ils fouillent la terre pour y trouver des insectes. Nous avons remarqué tant de variété dans leur parure, que plusieurs différences individuelles pourroient bien ne tenir qu'à des disproportions d'âge.

Une espèce plus petite, le carouge à épaulette, nous a paru avoir les habitudes et le ramage de notre étourneau. Comme lui il se plaît dans les roseaux et sur les bords des marais fangeux que couvrent les eaux limoneuses de Rio de la Plata. On rencontre aussi l'étourneau militaire, dont la poitrine est rouge, et le carouge Gasquet, vivant en petites troupes isolées.

Le gobe-mouche leucomèle, le traquet à lunette, dont l'œil est entouré d'une membrane jaune lichénoïde, habitent des halliers de faux artichauts épineux : car aucun massif d'arbres ne vient borner l'horizon de ces solitudes sans fin, pour en rompre la monotonie ; seulement d'énormes cactus étalés en candélabres forment des haies épineuses impénétrables, d'une couleur glauque, sur laquelle contraste le beau jaune de leurs fleurs. Dans les lieux arides et rocaillieux, entre les blocs de granit, se montre le cactus *opuntia*, dont les fruits violets, hérissés de milliers de piquans imperceptibles, sont les seuls que cette terre ingrate puisse offrir à l'homme.

Sur les rives de la rade, le tyran à ventre jaune, le même que celui du Brésil, dispute à des légions de mauves et de goëlands les nombreux cadavres de bœufs et de chevaux jetés à la voirie. L'ibis des bois, avec ses longues pattes et son grand cou, domine par-dessus toutes ces troupes voraces ; sa défiance, que sert parfaitement son organisation, est extrême, et il s'envole long-temps avant qu'on ait pu l'approcher.

Une grosse espèce de *tinamou* à long cou et dont le corps est

arrondi, y est très-commune ; sur le rivage, nous n'avons fait qu'entrevoir des oies blanches, qui ont le bout des ailes noir.

4. page 711.

SECTION II.

Cap de Bonne-Espérance.

Nous n'avons point eu la faculté d'observer les mammifères de ce pays, et nos courses se sont bornées à l'espace compris entre les montagnes qui forment la péninsule du Cap de Bonne-Espérance proprement dit.

Au premier aspect, le voyageur est frappé de la sécheresse qui règne sur l'extrémité australe de l'Afrique, où ne s'offrent que des montagnes de grès arides et escarpées. On voit évidemment que l'art du laborieux Hollandais a tout fait pour forcer la nature à produire. La végétation y est triste dans son ensemble, quoique de belles liliacées, de brillans gnaphaliums et de superbes bruyères contribuent à jeter un certain éclat sur les détails; mais les protéas aux feuilles soyeuses et argentées, qui, par leur abondance, forment en partie la physionomie végétale, répandent sur le paysage la monotonie de leur teinte.

Les deux genres d'oiseaux les plus communs sur cette langue de terre, et que nous avons pris plaisir à observer, sont les souïmangas et les promérops. Nous ferons connoître plus loin les rapports naturels d'organisation qui lient ces oiseaux avec certaines familles de la Nouvelle-Hollande, de même que la ressemblance des localités qu'ils habitent.

Le mois d'avril est l'époque à laquelle les souïmangas fréquentent les environs de la montagne de la Table; ils y sont attirés par la grande quantité de protéas mellifères, dont les cônes leur fournissent en abondance une liqueur sucrée; et lorsque ces arbrisseaux ne sont pas fleuris, ce sont les virgilies qui nourrissent ces charmans oiseaux.

Les fleurs de ce dernier arbre ressemblent à celles du *robinia pseudo-acacia* ; elles en ont la blancheur et le parfum , mais paroissent ne contenir qu'une très-petite quantité de nectar. Aussi voit-on les souïmangas voltiger de branche en branche , et plonger leur langue rétractile et plumeuse dans chaque fleur.

On les a comparés, avec juste raison, aux grimpeaux; ils sont vifs et légers comme eux, et ne restent sur un arbre que le temps convenable pour le parcourir dans tous les sens ; ce qu'ils font à l'aide de leurs ongles crochus. Soit qu'ils volent ou qu'ils cherchent leur nourriture, ils poussent un petit cri perçant qui les fait distinguer de loin. Le soir, ils ont un chant prolongé et dont les modulations sont plus agréables.

Ces oiseaux sont faciles à conserver vivans. Nous en avons eu un pendant quelques jours, qui, du matin au soir, ne faisoit que tremper sa langue dans l'eau sucrée : d'où vient que les habitans du cap les nomment *becs de sucre*. L'espèce la plus commune aux environs du Cap, celle dont on pourroit se procurer une centaine dans un jour, est le souïmanga à collier. Celui à capuchon violet, remarquable par ses longues pennes, est beaucoup moins répandu et plus difficile à approcher. Nous avons observé que la dentelure du bec n'est point un caractère constant dans tous les individus.

Le second genre que nous ayons à mentionner est celui des promérops, qui, comme les souïmangas, ont une langue plumeuse, canaliculée, et recherchent les plantes mellifères. On les rencontre par petites troupes de cinq ou six; et, à l'époque dont nous parlons, il étoit facile de reconnoître les jeunes, qui n'avoient pas encore leur longue queue. Si le plumage de cet oiseau n'est pas brillant, du moins sa forme a une certaine élégance, sur-tout quand il est posé. Il n'en est pas de même lorsqu'il vole; par les secousses qu'il se donne, par les bonds et les ondulations qu'il est obligé de faire, on voit que sa queue l'embarasse beaucoup, et qu'il n'a pas été fait pour cet exercice.

Ses ongles sont crochus, et il est doué d'une force excessive dans les serres; de sorte que si l'on ne prend pas garde à ceux qu'on a blessés, ils les enfoncent dans les chairs et font promptement venir le sang.

SECTION III.

Iles Timor, Rawak et Vaigiou.

L'ÎLE Timor, située vers la partie la plus méridionale de l'archipel d'Asie, à distances presque égales des îles de la Sonde et des Moluques, est pauvre en mammifères, mais assez bien peuplée d'oiseaux.

Le sol de Coupang, madréporique et schisteux, n'offre pas cette brillante végétation que le voyageur devrait s'attendre à rencontrer par le treizième parallèle, et qui se fait remarquer même dans la partie Nord de l'île.

A quelques lieues des bords de la mer, les arbres, en général, n'ont pas cet énorme développement que nous retrouverons bientôt; leur teinte est blafarde; elle est même toute blanche là où dominent les mélaleucas.

Les tourterelles et les perroquets sont des espèces les plus communes. C'est de là que viennent la jolie colombe kurukuru, la colombe Maugé et le colombar unicolor. On y voit le petit kakatoës blanc, beaucoup plus gentil et plus susceptible d'éducation que la grosse espèce de la même couleur, du port Jackson; la belle peruche érythroptère; celle à face bleue, qui habite aussi l'extrémité Sud-Est de la Nouvelle-Hollande, et qu'on ne peut conserver longtemps, parce qu'elle succombe facilement aux convulsions.

Nous vîmes là, pour la première fois, le philédon corbi-calao, qui se montrera aussi au port Jackson. Cet oiseau, dont la langue est échancrée et les serres excessivement fortes, se nourrit de baies.

Coupang est la patrie des langrayens, dont le vol est semblable à celui des hirondelles, et qui ont la faculté de planer des journées entières dans les régions élevées; des choucaris verts; des petits drongos, friands de la liqueur qui découle du latanier; de diverses espèces de moucherolles; et comme il y a beaucoup d'arbrisseaux et de sous-bois, dans lesquels se plaisent les petits oiseaux, on y trouve le padda ou calfat, quelques souïmangas, diverses espèces de bengalis, et, sur les casuarinas de la petite île de Kéra, le guépier à longs brins.

En laissant Timor et s'élevant vers le Nord, après avoir traversé les Moluques et navigué parmi plusieurs îles dépendant de ce nombreux archipel, connu sous le nom d'*îles des Papous*, on arrive à celle de Vaigiou, directement placée sous l'équateur. A proprement parler, notre navire n'étoit point mouillé sur cette grande île, mais tout auprès, à un demi-quart de lieue, dans la jolie petite baie de l'île Rawak, d'où nous faisons de fréquentes excursions sur Vaigiou.

De tous les lieux que nous avons parcourus, aucun ne nous a offert une végétation plus vigoureuse et plus belle que les îles qui nous occupent; par-tout, depuis la sommité des montagnes jusqu'au bord de la mer, dans laquelle des arbres entiers inclinent leurs rameaux, elle nous rappeloit la majesté et la richesse de ces forêts profondes que nous avons admirées au Brésil. Sur beaucoup de points, la plage est ainsi envahie par le règne végétal. Bien plus, nos canots vogoient souvent au travers de forêts marines, dont les grands végétaux croissent au sein des eaux salées.

Ailleurs, malgré les plus grands efforts, on ne peut pénétrer dans ces sombres retraites. Arrêté à chaque pas par des lianes tortueuses, embarrassé dans les débris des arbres que le temps a détruits, accablé par la chaleur, on ne tarde pas à préférer des routes plus faciles et plus sûres: mais on ne peut oublier l'impression profonde que font éprouver le calme et la majesté de cette belle nature.

Les oiseaux qui habitent ce séjour, semblent, par leurs proportions, participer de sa grandeur : on n'y voit presque point de ces espèces naines au brillant plumage; comme perdues dans ces vastes forêts, qui d'ailleurs manquent de graminées et de petits insectes, elles ne sauroient y vivre, et recherchent de préférence les endroits plus découverts et mieux accommodés à leur existence. En revanche, c'est le refuge des calaos, des grosses colombes muscadivores, des pigeons couronnés plus grands encore, des perroquets verts, de l'ara noir microglosse, des cassicans, de la nombreuse famille des loris, des gros martins-chasseurs, et de quelques oiseaux de proie.

Les défians calaos occupent presque toujours la cime des arbres élevés, des muscadiers sur-tout; dont ils recherchent les fruits qu'ils avalent tout entiers et qui donnent à leur chair un excellent goût. Quoique leurs ailes soient peu développées, on les entend voler de loin, ainsi que l'a remarqué Dampier; ce qui tient à ce que leurs longues pennes, écartées à l'extrémité, font vibrer l'air avec force. Cet oiseau est un exemple de ce que peuvent les localités sur les mœurs des animaux. Ici, environné de fruits, il en fait sa nourriture, tandis que, s'il étoit né dans les déserts de l'Afrique, il se repaîtroit de la chair des cadavres, comme font les calaos d'Abysinie.

Les tourterelles muscadivores et à tubercule font entendre de sourds roucoulemens, effrayans pour celui qui n'en devineroit pas d'abord la cause; en même temps que des troupes légères de loris rouges et tricolors passent avec rapidité en poussant des cris perçans. Il nous étoit facile de nous procurer de ces derniers, qui revenoient sans cesse à un arbre dont ils mangeoient les fleurs. Nous avons remarqué une singulière particularité dans ces animaux; c'est que leurs couleurs sont infiniment plus éclatantes après la mort que lorsqu'ils sont vivans.

L'existence de ces brillans oiseaux, que les naturels façonnent à la domesticité, semble exclusivement liée à leur terre natale;

car ils mouroient, malgré tous nos soins, dès que nous avions perdu les côtes de vue.

Il existe une petite espèce de kakatoës noir, semblable au blanc pour la forme et le cri, et tellement défiant, que nous ne pûmes nous le procurer.

Sur la petite île de Rawak seulement, on rencontre beaucoup de cassicans Sonnerat; oiseau vif, agile, rusé, susceptible de vivre familièrement avec l'homme; possédant une variété de chant qu'il seroit difficile de rendre; tantôt criant très-fort, sur-tout le matin, d'autres fois sifflant d'un ton grave et par coups, ou bien avec rapidité; et imitant avec une rare facilité le chant des autres oiseaux.

Les cassicans fréquentent habituellement les sommités des cocotiers, pour y trouver des insectes; mais nous n'avons point remarqué qu'ils poursuivissent les petits oiseaux, comme on le pense généralement.

Une belle espèce de martin-chasseur, que nous avons dédiée à notre collègue, M. Gaudichaud, chargé de la partie *Botanique du voyage*, se trouve aussi sur cette île; nous ne l'avons rencontré que là. On doit à M. Levaillant la division naturelle de ces oiseaux en chasseurs et pêcheurs. Cette distinction, fondée sur des caractères peu saillans, tirés de la forme du bec, est bien mieux établie d'après leurs mœurs. Nous l'avons déjà faite pour nous avant de connoître l'opinion de notre compatriote. En effet, les martins-chasseurs, qui sont tous, en général, très-gros, habitent le milieu des bois, dans les lieux humides, où ils fouillent pour trouver des insectes et des vers; aussi ont-ils presque toujours le bec terreux; c'est du moins ce que nous avons vu sur ceux que nous avons tués à Rawak, aux Mariannes et à la Nouvelle-Hollande, où on les trouve fort avant dans les terres loin des ruisseaux. Si quelquefois ils fréquentent les bords de la mer, c'est pour s'emparer des petits pagures qu'ils enlèvent avec la coquille.

Dans les marécages de l'île de Bony, nous vîmes un gallinacé qui nous a présenté des caractères suffisans pour en former un genre

nouveau, et que la longueur de ses pieds nous a fait nommer *mégapode*. Il n'est qu'à demi sauvage, vole à peine et en effleurant la terre. Le pigeon couronné vit en domesticité à Vaigiou; les insulaires lui donnent le nom de *mambrouc*. Nous avons trouvé, dans des cabanes abandonnées, des ceintures et des é mouchoirs faits de plumes de casoars, qui semblent indiquer que ces oiseaux habitent aussi cette île.

Les oiseaux de paradis ne sont point rares; mais il est difficile de se les procurer. Nous en vîmes deux dans l'aiguade d'Entrecasteaux, sans pouvoir les atteindre. Ils volent par ondulations, à la manière des promérops à longue queue du Cap de Bonne-Espérance. Alors leurs belles plumes sont réunies en un seul faisceau.

Nous terminons ce que nous avons à dire sur ce pays par les phalangers, seul mammifère que nous ayons pu nous procurer.

Ces animaux, que les naturels nous apportoient pour être mangés, semblent remplacer ici les paresseux de l'Amérique. Stupides comme eux, ils passent une partie de leur vie dans l'obscurité; et lorsque trop de lumière les fatigue, ils s'y soustraient en se blottissant la tête entre les jambes. Ils ne sortent de cette position que pour manger, ce qu'ils font avec beaucoup d'avidité. Dans les bois, ils se nourrissent de fruits aromatiques, comme nous l'avons vérifié; et à défaut, les nôtres dévoroient de la chair crue. Leur peau est tellement fine et tendre, qu'en se battant ils s'en arrachoient des lambeaux. La même chose arrivoit, lorsque, se fixant à l'aide de leurs griffes aiguës, on vouloit les enlever de force par leur fourrure. Ordinairement, deux de ces animaux, habitués dans une même cage, vivoient en bonne intelligence: en ajoutoit-on un troisième, ils se battoient à outrance en grognant et poussant des cris perçans.

Que de beaux oiseaux, que de mammifères encore inconnus habitent ces admirables contrées, et où l'on pourroit se les procurer en y séjournant beaucoup plus long-temps qu'il n'est permis de le

faire à des navigateurs, dont la mission se borne à explorer une partie des côtes ! L'île de Vaigiou a plus de quatre-vingts lieues de circonférence, et l'on nous donna à entendre que, dans l'intérieur, se trouvoit une nombreuse population rassemblée dans une sorte de grande ville.

SECTION IV.

Iles Mariannes.

LAISSANT cette terre équatoriale, et continuant notre navigation vers le nord, nous arrivâmes aux Mariannes, où la quantité de malades que nous avions alors nous força de séjourner longtemps; de sorte que nous eûmes le loisir de connoître les productions zoologiques de l'île Guam, la plus grande de toutes, et qui en est en même temps la capitale.

Cette île n'a que quarante lieues de tour. Son sol est élevé, montueux, en partie volcanique et en partie formé de calcaire madréporique. Les montagnes, qui ont toutes subi l'action du feu, sont arides et peu boisées. Les forêts recouvrent le calcaire et forment une demi-ceinture à l'île, en avoisinant les bords de la mer. La végétation naturelle, peu brillante, se ressent de l'influence du sol sur lequel elle se développe; tandis que les cocotiers et les arbres à pain, produits de la végétation artificielle, et placés dans un terrain convenable, joignent la magnificence à l'utilité.

Cet archipel n'a qu'un mammifère qui ne lui ait pas été apporté; c'est la roussette Kéraudren, dont les nombreuses troupes n'occasionnent point de dégâts, parce que les insulaires ne cultivent presque pas d'arbres à fruits.

Nous avouons que nous fûmes étrangement surpris, lorsque, étant, avec M. Bérard, sur la petite île aux Cocos, nous vîmes ces animaux, bravant l'éclat du soleil, voler en plein jour. Jusqu'à

cet instant nous avons cru que, fuyant la lumière, ils ne sortoient que pendant les ténèbres ^a. Ils planent à la manière des oiseaux de proie, et s'accrochent, dans le repos, aux arbres ou bien sur les rochers. Les Mariannais en mangent la chair, malgré l'odeur désagréable qu'elle exhale.

Une petite espèce de cerf axis, qui a été apportée des Philippines, a tellement multiplié, que l'on ne connoît pas de lieu qui en contienne proportionnellement davantage; car il existe à Guam plus de mille de ces animaux. On nourrit de leur chair les équipages des navires qui touchent à cette île, et le nôtre n'eut presque pas d'autres vivres pendant le temps que nous y demeurâmes. Cela n'empêchoit point que les habitans n'en fissent, de leur côté, une assez grande consommation.

Ce cerf a le bois peu développé; son pelage est noirâtre et rude. Le faon est fauve, et n'a point de taches comme celui d'Europe, à quelque âge qu'on le prenne. Les femelles doivent mettre bas vers la fin de mars, puisque, dans les premiers jours d'avril, on nous apportoit fréquemment de jeunes cerfs.

L'habitude qu'ont ces animaux de se jeter dans la mer lorsqu'ils sont poursuivis, nous donna occasion de remarquer avec quelle vitesse et quelle force extraordinaires ils nagent, ayant tout le cou, jusqu'au poitrail, hors de l'eau. Leur frayeur est si grande, qu'ils s'élancent quelquefois dans les brisans qui déferlent sur eux avec fureur. Dans les bois, ces pauvres bêtes sont sans cesse dévorées par des légions d'insectes, qui, déposant leurs larves sur leur peau, la couvrent d'ulcères dégoûtans ^b.

^a M. Salt a vu aussi, à Mahavilly, dans le Mysore, des chauve-souris de quatre pieds d'envergure, voler en plein jour. (*Voyage de Valentia*, tom. II, pag. 139.)

^b M. Cuvier décrit le crâne et le bois de cette espèce de cerf, dans ses *Ossemens fossiles*. Voici ce qu'il en dit :

« Les bois des figures 39 et 40 viennent des Mariannes, dont ils ont été rapportés par MM. Quoy et Gaimard. Ils sont très-gros, très-rudes et de couleur cendrée, et l'on y remarque, dans l'aisselle du maître andouiller, une petite excroissance qui manque aux espèces voisines. Celui de la fig. 39 tient à un crâne qui ne paroît jamais avoir eu de

Voyage de l'Uranie. — Zoologie.

Le nombre des rats s'est considérablement accru ; de même qu'à l'île de France, ils sont le fléau de certaines cultures, qu'ils ravagent avant que les fruits aient acquis leur maturité.

Les oiseaux paisibles sont d'autant plus nombreux dans cette petite île, que, ne redoutant point de guerre, ils multiplient en toute sécurité. Nous placerons les colombes au premier rang de ces hôtes innocens ; et nous indiquerons comme la plus belle, l'espèce kurukuru^a, qui se fait remarquer par son beau plumage verdâtre mélangé de jaune et par sa calotte purpurine : elle est excessivement commune ; et dans nos promenades, nous la distinguons, sans la voir, à ses roucoulemens si plaintifs, qu'ils ressembloient à de vrais gémissemens. Les Mariannais la nomment *totot* et les Papous *manobo*. Elle fait sa principale nourriture du fruit rouge d'une

» canines, dont le frontal est relevé longitudinalement entre les cornes, et a, en avant des
 » orbites, vers la base du nez, deux convexités longitudinales fort remarquables. Celui de
 » la figure 40 appartient à un individu empaillé, qui manque aussi de canines, et dont le
 » crâne a les mêmes formes : il est à-peu-près de la taille d'un axis ordinaire ; malheureuse-
 » ment il a perdu la plus grande partie de son poil. On voit cependant qu'il l'avoit roide,
 » ondulé et d'une couleur gris brunâtre ; ses fesses et les poils du dessous de sa queue sont
 » blancs ; la queue est assez courte : il y a aussi quelques poils blancs au-dedans des oreilles.

» C'est incontestablement une espèce particulière, bien qu'assez voisine de la précédente
 » (*cervus equinus*). M. Desmarest a donné cet individu, dans sa Mammalogie, pag. 436,
 » sous le nom de *cervus marianus*, que nous lui conservons.

» Un faon rapporté des mêmes îles par ces voyageurs, et considéré comme de la même espèce,
 » est généralement d'un roux de cannelle foncé, sans taches. Le dessous du corps et le dedans des
 » cuisses de devant est d'un roux plus pâle ; la gorge est blanchâtre ; il y a une tache blanche au
 » bout de la mâchoire inférieure, et une sous la base de chaque oreille. Le dedans et le bord anté-
 » rieur des cuisses de derrière sont blancs, ainsi que les fesses et le dessous de la queue qui est
 » courte ; les quatre jambes fauves. » (*Ossem. foss. seconde édition, tom. IV, pag. 45.*)

^a Dans l'ouvrage qui fait suite aux Oiseaux de Buffon, par M. Temminck (43.^e livraison, planche 254), ce naturaliste fait figurer une colombe qu'il regarde comme la femelle de l'espèce kurukuru. Elle a le dessus de la tête cendré, avec une bande jaune au-dessus de l'œil. Si c'est une femelle, nous ne pensons pas qu'elle doive appartenir à cette espèce. Ces oiseaux sont très-communs dans l'île de Guam ; nous en avons tué un grand nombre ; nous avons même possédé assez long-temps un couple, mâle et femelle, pris sur le nid, dont les individus ne différoient pas le moins du monde l'un de l'autre, tant pour la couleur que pour la grosseur ; et tous ces oiseaux avoient l'élégante calotte purpurine qui les distingue. Voilà bien certainement ce qui existe dans cette île ; peut-être ailleurs la femelle présente-t-elle quelques différences.

orangine épineuse [*limonia trifoliata*], qu'elle transporte par-tout et contribue par ce moyen à multiplier d'une manière fort incommode.

La colombe Dussumier y est aussi très-nombreuse ; vient ensuite l'érythroptère à gorge blanche, et enfin une nouvelle espèce, de couleur rousse, si rare que nous ne pûmes en avoir que deux individus.

Le martin-chasseur à tête rousse infeste les forêts. Les habitans le chassent d'auprès de leurs maisons, parce qu'ils le croient capable de dévorer les petits poulets, opinion que nous ne partageons pas. On trouve le chlorocéphale à Rota, île distante de dix lieues.

Le merle des colombiers, *sali* des Mariannais, conserve ici les mêmes habitudes familières qu'on lui reconnoît à Manille. Aussi agile qu'inquiet, il ne peut demeurer sur un arbre sans en parcourir toutes les branches, autant pour être en action que pour y chercher sa nourriture. Son chant tient de son caractère et a beaucoup de variété ; il siffle, il se plaint, il gazouille, ou bien chante un petit air de courte durée.

Des souïmangas rouge et noir sans reflets métalliques habitent entre les larges feuilles des palmiers et pompent leur sève sucrée. Le moucherolle à queue étalée en éventail se tient dans les buissons, et le râle tiklin, qui ne vole pas, dans les fourrés les plus épais. Il y a aussi des corbeaux noirs. Les bords de la mer sont couverts de hérons noirs et de hérons blancs, de corlieux, de tourne-pierres, de pluviers dorés, de chevaliers. Dans les marais on chasse les canards, la poule d'eau et le petit héron aux ailes noires : ce dernier est nommé *kakag* par les insulaires. La chouette commune appartient aussi à cette île, où elle est connue sous le nom de *monmou* ; mais nous n'y avons rencontré ni aucun autre oiseau de proie ni perroquets.

Tinian a fourni une nouvelle espèce à notre genre mégapode, beaucoup plus petite et d'une couleur différente de celle de Vaigiou. La tradition rapporte que très-répendue autrefois dans l'archipel,

les anciens peuples Mariannais l'élevoient comme on fait à présent des volailles.

Enfin, nous pouvons assurer que, sous le rapport de l'ornithologie^a, comme de toutes les autres parties de l'histoire naturelle, il n'existe pas, dans le grand Océan, d'île qui soit maintenant mieux connue que celle de Guam, naguère ignorée; nous aurons occasion de le prouver ailleurs, en traitant de chaque classe d'animaux séparément.

SECTION V.

Iles Sandwich.

Nous n'avons que fort peu de chose à dire des oiseaux propres aux trois cônes volcaniques de cet archipel que nous avons visités, et rien, absolument rien sur les mammifères, qui paroissent se borner aux cochons et aux chiens. On mange aussi ces derniers, dont les variétés sont très-nombreuses, comme en Europe.

N'ayant eu que peu de temps à rester sur chacune de ces îles, nous ne pûmes parcourir leurs hautes montagnes intérieures; et nos courses se bornèrent à celles des côtes, déjà assez élevées pour que très-souvent elles soient couvertes de nuages.

En oiseaux, nous ne citerons que deux moucherolles noir et blanc; de petits figuiers d'un vert jaunâtre, le nouveau genre psittasin de M. Temminck, nommé *raouhi* par les Sandwichiens, qui a des rapports avec les perroquets pour les formes, mais qui en diffère beaucoup par un vol lent, soutenu et uniforme, tandis que celui des perroquets est brusque, et s'opère comme si le corps étoit placé de travers.

^a Ainsi, c'est à tort et par une fausse indication, que dernièrement on a dit, dans un bel ouvrage, que le calao à casque sillonné habitoit les Mariannes: ces oiseaux ne se trouvent point dans cet archipel.

Les plantations d'arum, toujours inondées, recèlent des foulques et des poules d'eau ordinaires. On trouve au bord de la mer des corlieux gris et des chevaliers, et sur les rimas ou arbres à pain, la chouette commune, que les indigènes connoissent sous le nom de *pouéhou*.

Mais, chose surprenante, malgré toutes nos recherches et nos courses dans les montagnes environnant les bords de la mer, des trois îles d'Owhyhi, Mowi et Wahou, nous n'avons pu nous procurer ni même voir l'héorotaire [*certhia vestiaria*], très-petit oiseau dont les plumes d'un rouge éclatant forment les élégans manteaux des chefs. Quand on pense que, pour fabriquer un de ces ornemens, qui a quelquefois cinq pieds de hauteur, il faut des centaines, peut-être des milliers de ces oiseaux, l'étonnement redouble de ne pas en rencontrer à chaque pas. Il faut croire qu'on a fini par en diminuer tellement le nombre, que maintenant ils se trouvent relégués dans les profondes vallées ou sur les très-hautes montagnes que nous apercevions dans l'éloignement ^a.

On peut faire quelques rapprochemens naturels entre les Sandwich et les îles de France et de Bourbon. Leur sol a par-tout subi l'action du feu. Les hautes montagnes de Mowna Roa et Mowna Kaah ressemblent aux Salazes de Bourbon. Leur pente commence au bord de la mer et s'élève successivement jusqu'à deux mille cinq cents toises, dit-on, pour les premières; les secondes, moins imposantes, mais peut-être plus abruptes, n'en comptent que quinze cents. Très-souvent on se méprendroit sur la nature des produits volcaniques des unes et des autres, tant la similitude est parfaite; et sur la plage qu'habite une partie de la population d'Owhyhi, on diroit que la lave vient d'y couler.

^a Il paroîtroit, d'après ce que rapporte Dixon, que l'oiseau qui fournit les plumes jaunes, seroit un promérops ou un guépier, dont les naturels s'empareroient facilement, et auquel ils arracheroient le peu de plumes colorées dont il est orné, et qu'ils renverroient ensuite. Nous avons bien aperçu dans les vallées profondes quelques-uns de ces oiseaux, mais qui ne nous ont pas paru faciles à approcher. Nous pensons donc que le fait avancé par le voyageur anglais demande confirmation.

Wahou, au contraire, ressemble à l'île de France; ce sont ses montagnes peu élevées, affaissées, dont les arêtes adoucies et décomposées par le temps, fournissent abondamment aux vallons une excellente terre végétale qu'on s'empresse de cultiver. Par-tout la végétation y est vigoureuse et pressée. Il n'en est pas de même à Owhyhi, la plus considérable de ces îles, où d'immenses coulées de laves plus récentes ont tout envahi, et où l'on est obligé de pratiquer des cultures à travers leurs interstices.

Enfin, de même qu'aux îles de France et de Bourbon (avant qu'on y transportât des cerfs* et plusieurs espèces d'oiseaux), on ne peut faire aux Sandwich qu'une très-mince récolte en zoologie.

SECTION VI.

Nouvelle-Hollande.

TERRE D'ENDRACHT ET NOUVELLE-GALLES DU SUD.

CETTE immense contrée, encore si peu connue, s'est offerte à nous sur deux points différens. Le premier, la baie des Chiens-Marins, située à l'Ouest, est d'une sécheresse et d'une aridité effrayantes. Par-tout des dunes de sable recouvrant un grès rougeâtre ne présentent à la vue que des mimosas et autres arbrisseaux contournés et rabougris. Qu'on ajoute à cela le manque absolu d'eau douce, et l'on concevra facilement qu'une perpétuelle stérilité doit être le partage de cette terre de désolation.

Cependant elle a, nous ne dirons pas ses habitans, parce que la tribu que nous y avons vue ne sauroit constamment y demeurer et y vivre; mais enfin elle est fréquentée par l'espèce humaine,

* Il se pourroit bien que les cerfs des îles de France et de Bourbon fussent de la même espèce que ceux des Mariannes, et que les Hollandais, à qui appartient d'abord la première de ces îles, en eussent pris les premiers individus à Manille ou au continent de l'Inde.

malgré la privation qu'elle y éprouve d'un des élémens les plus indispensables à son existence. Les animaux de cette baie qui vivent dans ses petites îles, ou sur le continent non loin du rivage, ont bien été forcés de s'accommoder à cette nécessité. Ainsi, les kanguroos, les péramèles, les phalangers, beaucoup d'oiseaux qui s'éloignent peu, boivent l'eau de la mer. Les naturels qui séjournent sur la presque île Péron, où ils trouvent, en poissons, une nourriture assez abondante, sont probablement forcés d'en faire autant; et chez eux l'habitude a rendu nuls les effets délétères de cette boisson, si toutefois elle est dangereuse par elle-même.

On trouve sur les îles de Dorre et Bernier, le kanguroo à bandes, que MM. Péron et Lesueur ont fait connoître. Il existe aussi dans celle plus grande de Dirck-Hatichs. C'est seulement sur cette dernière que nous avons trouvé une quantité d'assez grands trous pratiqués sous des touffes de mimosas, dont les branches s'étaioient sur la terre, et que nous supposons être ceux d'une très-grande espèce de péramèle. Ces animaux, que nous ne fîmes qu'entrevoir parce qu'ils rentroient au gîte avec une extrême rapidité, nous parurent de la taille d'un moyen kanguroo. La nuit ils vont sur le bord du rivage fouiller dans les débris que la mer y entasse. Ils courent fort vite, toujours à quatre pattes et sans faire de bonds. Nous ne pûmes nous en procurer. Une chose qui est à remarquer, c'est que sur le continent nous ne vîmes point de semblables terriers.

Les environs recèlent beaucoup de kanguroos-rats, à en juger par une infinité de têtes entières que nous trouvâmes avec des débris d'oiseaux, de serpens, de lézards, de crustacés, de poissons même, au bas de l'aire d'un aigle ou autour à ventre blanc et à dos gris. Le nid de cet oiseau, haut de cinq à six pieds, formé de branches d'arbres symétriquement rangées en rond, et présentant l'apparence d'une petite tour, étoit construit sur un rocher isolé, dont la mer venoit battre le pied. Il étoit plein jusqu'à sa partie supérieure, et contenoit un œuf de la grosseur et de la forme de celui d'une

poule, de couleur fauve avec des plaques brunes. La femelle le couvoit; et par la disposition de son aire, dont on peut voir la figure dans l'atlas historique de notre voyage, elle voyoit tout ce qui se passoit autour d'elle et s'envoloit à notre approche. Cook fait mention d'un semblable nid qu'il vit dans une partie opposée de la Nouvelle-Hollande. Ces oiseaux, par leur nature, sont tenus de vivre solitaires : ils consomment tant de chair, que plusieurs familles réunies sur un même point, auroient bientôt dépeuplé d'animaux toute une contrée.

Au bas des dunes élevées de la presqu'île Péron où M. de Freycinet avait établi son observatoire, l'un de nous tua le petit péramèle Bougainville, que nous représentons *planche 5*. Nous en vîmes plusieurs qui tous étoient de même taille, ce qui feroit supposer qu'ils n'acquièrent pas beaucoup plus de développement. Dans ce lieu tous les petits sentiers conduisant d'une touffe d'arbres à une autre, ont été faits par ces mammifères, qui trouvent sous ces réduits un asile assuré contre les attaques des aigles, des autours et des chiens sauvages qui fréquentent cette plage.

Les oiseaux de terre les plus remarquables sont divers traquets, parmi lesquels se trouve *le traquet élégant*; quelques philédons; des tourterelles à reflets métalliques; un moucherolle noir et blanc; *9. page 712* de grosses corneilles toutes noires; une nouvelle espèce de mériion, que nous avons nommée *mériion leucoptère*, et le mériion natté, remarquable par sa vivacité. Mais un oiseau très-singulier est celui dont le chant ressemble au son d'une clochette qu'on frapperoit brusquement. Il ne le faisoit entendre qu'au lever du soleil, et nous nous plaisions à l'écouter sans pouvoir en distinguer l'auteur. Ce n'est que dans une autre partie, au port Jackson, qu'on nous le fit connoître, en nous en cédant un, qui fut perdu avant d'avoir été décrit. Il est d'un vert jaunâtre, pas plus gros que le philédon grivelé, avec lequel il a beaucoup de ressemblance.

Le port Jackson, au Sud-Est de la Nouvelle-Hollande, est le

second point de ce continent que visita la corvette *l'Uranie*, après avoir parcouru cet espace immense du grand Océan, qui la sépare des îles Sandwich.

Nous ferons précéder d'une légère esquisse topographique, ce que nous avons à dire sur les mammifères et les oiseaux de cette contrée.

Toute la partie du comté de Cumberland qui s'étend depuis la mer jusqu'aux Montagnes-bleues, peut être considérée comme une plaine ondulée, au milieu de laquelle se trouvent quelquefois des collines assez hautes. Les bancs de grès dont le sol est formé, se montrent à nu sur plusieurs points, et nuisent au développement et à la propagation des végétaux, qui là, comme sur la côte, sont maigres et rabougris. Des landes sablonneuses et stériles s'étendent depuis la ville de Sydney jusqu'à Botany-bay, dans l'espace de plusieurs lieues.

Ce n'est qu'en s'avancant vers le centre, le long des rivières, dont les débordemens fertilisent la terre, qu'on trouve de ces majestueuses forêts d'eucalyptus, dans l'intérieur desquelles ces arbres gigantesques, séparés par de larges intervalles libres de lianes et d'arbrisseaux, permettent de circuler à l'aise. Sous leurs ombrages, se développent de magnifiques prairies naturelles, auxquelles la renoncule, l'antropogon, l'avena et l'aristida donnent le même aspect qu'à celles de France. Dans les mois de décembre et de janvier, revêtues de toute leur parure, elles nous auroient occasionné l'illusion la plus complète, si les grands végétaux et les nombreux oiseaux qui nous environnoient, ne nous eussent sans cesse rappelé que nous foulions un sol étranger.

Après avoir fait environ neuf lieues vers le Nord-Ouest, on rencontre la rivière Nepean, qui coule au pied des Montagnes-bleues. Là existe une démarcation naturelle, que nous ne franchirons qu'après avoir fait connoître quelques particularités zoologiques de ce qu'on peut appeler la plaine.

Parmi les grands quadrupèdes, on trouve encore, en assez grande

quantité, des chiens sauvages; mais la guerre impitoyable qu'on leur fait en aura bientôt anéanti l'espèce. Il en est de même des paisibles kanguroos, à la destruction desquels on s'attache bien davantage, parce qu'on se nourrit de leur chair et que leurs fourrures servent à faire des vêtements ou des chapeaux. Déjà l'on n'en aperçoit presque plus aux environs de Sydney; ils sont rares sur les Montagnes-bleues, et ce n'est que dans les contrées les plus reculées qu'on en voit encore des troupeaux.

Les Européens détruisent, avec autant d'activité, les grandes espèces de phalangers, dont les longs poils soyeux leur sont de quelque utilité. Les petites espèces seules échappent. On extermine les malfaisans dasyures, animaux nocturnes qui commettent les mêmes dégâts que chez nous les fouines, avec lesquelles ils ont des rapports de mœurs.

Ces mammifères, en désertant les bords de la mer, trouvent dans les naturels d'autres ennemis qui se nourrissent de leur chair; car la nature, avare de ses dons envers ce peuple misérable, lui a refusé presque tous ces végétaux utiles, ces fruits délicieux, qu'elle répand ailleurs avec tant de profusion. Obligé de se nourrir sur-tout d'animaux, il est sans cesse errant dans ces vastes déserts; et il ne peut se fixer nulle part sur une terre qui exige une industrie agricole supérieure à la sienne, pour lui offrir des produits utiles à sa subsistance.

Ainsi, l'on peut calculer le temps où ces animaux, si nombreux lors de l'arrivée des Anglais aux Terres australes, n'existeront plus que comme des objets de curiosité, et finiront enfin par disparaître tout-à-fait, pour faire place aux troupeaux, bien plus utiles sans doute, de bœufs, de chevaux, de brebis, &c. devenus indispensables à l'homme civilisé, et qui l'accompagnent dans ses grandes migrations. C'est donc la destinée de ces terres conquises, de voir, nous ne dirons pas seulement des espèces de mammifères étrangères y succéder aux espèces indigènes, mais la population elle-même

s'éteindre et être remplacée par une population nouvelle et toujours envahissante.

Le contraire de ce que nous venons de dire s'observe pour certaines espèces d'oiseaux, dont le nombre augmente dans les lieux cultivés et fréquentés par l'homme. Ainsi, la tribu si variée des perroquets est plus commune aux environs de Sydney, de Parramatta, de Windsor, que par-tout ailleurs. Dans les Montagnes-bleues mêmes, c'est auprès des fermes isolées que nous avons trouvé le plus de jolies perruches omnicoles. Il en est de même du kakatoës blanc ou à crête, du familier cassican, de quelques philédons, du corbi-calao sur-tout, aussi commun dans la plaine qu'il est rare dans les montagnes; des élégans traquets, dont les buissons fourmillent, &c. Déjà nous avons fait cette remarque à l'égard du Brésil. Elle est évidente pour tous les pays où la culture est en vigueur, et c'est à ses plantes céréales que l'île de France doit cette grande quantité de petites perruches à tête grise.

Parmi ces nombreuses variétés d'oiseaux que nous ne pouvons toutes énumérer et encore moins faire connoître par leurs habitudes, nous citerons l'énorme martin-chasseur choucas, vivant au milieu des forêts. Sa voix a un éclat extraordinaire; et lorsque plusieurs se réunissent, ils se plaisent à faire un bruit terrible, ressemblant à des éclats de rire immodérés. Dans ce bruyant concert, chaque acteur semble avoir sa partie.

Nous reviendrons encore aux cassicans, qu'on peut considérer comme les corbeaux de cette contrée: ils sont plus gros que ceux des îles des Papous, et leur chant paroît avoir moins d'élégance; mais en revanche leur plumage est plus varié, quoiqu'il n'y entre que deux seules couleurs, le blanc et le noir. Cependant nous en possédions une espèce nouvelle tout-à-fait grise, et beaucoup plus grosse qu'une corneille: elle habite le fort Jackson (*Merita grisea*)

Nous ferons mention du philédon corbi-calao et de la perruche à tête bleue, connue ici sous le nom de *perruche des Montagnes-*

bleues, parce qu'elle habite de préférence cette contrée. Ces deux espèces d'oiseaux sont absolument les mêmes que celles que nous avons trouvées à Timor, à une distance de 24° en latitude ou de huit cent soixante-quinze lieues. Nous vîmes la dernière sur les bords de la Nepean, se nourrissant de fleurs non épanouies d'eucalyptus; et le corbi-calao au cou nu, dans les grands bois des environs de Parramatta, où il conserve son goût pour les baies et son chant aussi bruyant que sous la zone torride. Il est bon de prévenir que lorsqu'on ne fait que le blesser, il enfonce avec force ses griffes dans les chairs et fait des blessures très-douloureuses. Les cris qu'il pousse dans ces instans attirent ses semblables, espèce d'instinct commun à beaucoup d'autres oiseaux.

Enfin, laissant cette partie basse du comté de Cumberland, et franchissant ces fameuses Montagnes-bleues, si long-temps inaccessibles, nous irons au-delà jusqu'à la plaine de Bathurst, en continuant à donner une légère idée de la constitution du sol, afin d'indiquer les affinités naturelles que doivent avoir avec lui les animaux qu'on y rencontre.

Toute la première zone de montagnes peu élevées qui borne l'horizon dans le Nord-Ouest, est composée de grès rougeâtre, en couches horizontales, présentant, sur quelques parties, des escarpemens à pic. C'est le propre de cette roche d'offrir cette disposition, qu'on retrouve dans plusieurs montagnes d'Afrique, notamment sur celle de la Table, au Cap de Bonne-Espérance; disposition qui rendit si long-temps impraticables les Montagnes-bleues, jusqu'à ce qu'ayant reconnu les arêtes qui réunissent leurs points les plus élevés, on put se frayer un passage jusqu'aux pitons de granit, dont la configuration tout-à-fait différente ne présente plus les mêmes difficultés. Il n'existe point de transition entre ces deux formations. On descend les montagnes quartzeuses par une rampe très-roide; où l'on n'a pu éviter de tracer la route, et l'on entre de suite sur le sol granitique.

La première partie est aride, desséchée, sillonnée par des vallées profondes qui ressemblent à de vrais bassins à parois perpendiculaires et sans eau. Cette sécheresse fut aussi un des obstacles qui s'offrirent à ceux qui tentèrent de pénétrer plus avant.

A-t-on dépassé le grès, l'aspect change tout-à-coup; on ne rencontre plus qu'un système de montagnes arrondies en pitons, ou bien présentant des ados qui retiennent une abondante terre végétale, sur laquelle d'épaisses graminées forment des prairies continues. Des rivières, des ruisseaux, coulant paisiblement ou tombant en cascades, suivent les sinuosités des vallons, débordent dans les lieux bas et inondent les prairies. C'est où leurs ondes sont tranquilles que le paradoxal ornithorynque et les cygnes noirs font leur habitation. Les casoars, nommés *maran* par les indigènes, recherchent les plaines humides, et l'une d'elles a pris le nom d'*Ému*, qu'on donne à ce volumineux oiseau, qui est à la Nouvelle-Hollande ce que sont les autruches à la sablonneuse Afrique, ou bien aux *pampas* verdoyantes de l'Amérique australe.

Sur les hauteurs on trouve le crabe noir à ailes blanches, animal stupide, armé de serres aiguës; des coucous; le kakatoës banksien, si différent du blanc par son vol lent, mesuré, et par son cri aigre; plusieurs espèces de perruches, parmi lesquelles nous signalerons celle à bandeau rouge, qui conserve long-temps après sa mort l'odeur aromatique des fruits d'eucalyptus dont elle se nourrit; enfin une foule d'autres oiseaux inconnus, dont les dépouilles, pénibles à préparer dans un voyage fait avec rapidité, n'ont pu être rapportées en France par l'effet de notre naufrage.

Mais le premier oiseau de la contrée, sans contredit, est le beau ménure, qui déploie en lyre élégante les plumes de sa queue. Il se plaît sur les monts rocailleux, et le poste de Spring-Wood est l'endroit où il y en a le plus.

Après avoir franchi les points les plus escarpés des montagnes, on les voit diminuer insensiblement de hauteur jusqu'à la vaste

v. page 702.

plaine ondulée de Bathurst, que traverse la rivière Macquarie. Jusque-là on voyage dans une forêt continue d'eucalyptus; et lorsqu'on en est sorti, la vue s'étend au loin sur une immense prairie couverte de hautes et épaisses graminées. C'est là que se réfugient des cailles dont le plumage est différent de celui des nôtres.

Des hirondelles noires et blanches vivent en troupes autour de la ville naissante; et leurs nids en terre, suspendus aux maisons, ont pour ouverture un tube cylindrique prolongé de quelques pouces^a.

Parmi les mammifères, nous n'avons distingué qu'un kangaroo cendré, dont le poil est laineux, semblable à celui d'une fourrure que nous avons déposée aux galeries du Muséum. Le gouverneur avoit dans son beau jardin de Sydney plusieurs de ces animaux, qui atteignent une grande taille.

Dans les régions montagneuses, ils préfèrent les hauteurs aux vallées humides. Il en est de même des phalangers. Lors de notre séjour, on avoit tout nouvellement découvert à Bathurst une grosse espèce de péramèle, dont nous dûmes un individu à l'obligeance de M. le capitaine Lawson.

Toute cette partie du comté de Cumberland qui repose sur des couches de grès, même une portion des Montagnes-bleues, nous ont paru avoir plusieurs rapports d'organisation générale avec la péninsule que forme le Cap de Bonne-Espérance. Comme en Afrique, le sol alternativement y est ou montueux, ou pré-

^a Parmi quelques oiseaux que nous acquîmes au port Jackson, se trouva une sorte de grimpeur, dont la mandibule supérieure seulement offroit la singulière anomalie d'être recourbée en haut. Cette courbure ne commençoit qu'à la partie moyenne, et alloit vers la pointe. La mandibule inférieure étoit droite. Étoit-ce accidentel! L'empaillleur qui nous le vendit, assura que non. Cet oiseau n'a été ni décrit ni figuré, non plus qu'un superbe Céréopsis, vivant dans le jardin du gouverneur. Son plumage étoit gris de lin, marqué de larges lunules ou yeux bruns: il étoit seul et paroît l'habiter comme les autres dans le jardin.

Un autre bel oiseau fort rare est le loriot prince-régent, dont nous apportons un individu. (Voyez planche 22.)

sente des plaines sablonneuses, arides, recouvertes d'arbres plus ou moins rabougris, d'un aspect monotone et triste. Les arbrisseaux et les plantes herbacées ont leurs feuilles dures, épineuses : mais la plupart ont un caractère particulier, c'est que leurs fleurs sont remplies d'une liqueur sucrée abondante, seule nourriture que la nature ait pour ainsi dire accordée à quelques espèces d'oiseaux, et pour laquelle ils ont reçu, par une admirable prévoyance, une langue rétractile en pinceau, remplissant l'office d'un siphon vivant. C'est ainsi que nous avons vu au Cap de Bonne-Espérance les souïmangas et les promérops, toujours suspendus aux *virgalias* et aux *protéas*, employer presque tout leur temps à pomper un aliment aussitôt digéré que pris.

Au port Jackson, une famille tout entière participe de la même organisation. Si les philédons ont aussi la langue plumeuse, et sont obligés de picorer comme les abeilles, la nature ici plus soigneuse a mis à leur portée, avec une sorte de profusion, un bien plus grand nombre de végétaux mellifères. En effet, on ne peut faire un pas sans rencontrer d'énormes *banksias* dont les cônes élégans fournissent un suc abondant; des forêts entières de gigantesques *eucalyptus*; des *xanthoréas*, plante ou arbre singulier, tout-à-fait propre à la Nouvelle-Hollande, comme ses kanguroos et ses ornithorynques; des *mélaleucas*, des *stypélias*, et une foule d'autres arbres donnant plus ou moins de liqueur mielleuse aux oiseaux qui parcourent leurs branches.

Le plus grand des vrais philédons est celui à pendeloques. Vient après une espèce grisâtre, dont nous avons nourri pendant quelques jours des individus, en leur présentant de l'eau sucrée dans laquelle ils plongeioient tout d'abord leur langue effilée.

Nous avons dit vrais philédons, parce que le corbi-calao, le philédon à front blanc et le philédon olive qui est très-rare, sont des oiseaux qui, quoique placés dans ce genre, diffèrent infiniment des premiers, non-seulement par la forme de leur langue simple-

ment échanquée à la pointe sans être rétractile, ce qui fait qu'ils ne se nourrissent point de sucs, mais encore par leurs mœurs beaucoup plus vagabondes, si l'on peut se servir de cette expression, que celles des philédons proprement dits; car ces derniers, comme tous les oiseaux qui sont ainsi organisés, demeurent par nécessité fixés à certaines espèces de végétaux, dont ils ne peuvent s'éloigner sans courir le risque de périr.

Il seroit curieux de rechercher si, ayant constamment la tête plongée dans les corolles des fleurs, le sens de la vue chez eux est moins parfait. Tout ce que nous savons, c'est qu'en général ils se laissent approcher de fort près.

SECTION VII.

Iles Malouines.

LES Malouines, sur lesquelles nous fîmes naufrage et qui manquèrent devenir notre tombeau, sont le dernier point qui doit nous occuper sous le rapport des oiseaux terrestres proprement dits. Nous n'avons rien à dire des mammifères; car, à l'exception du chien antarctique, seul quadrupède appartenant d'une manière spéciale à ces îles, et dont nous n'avons fait qu'entrevoir un individu, qui, vu l'état de détresse dans lequel nous étions, fut aussitôt mangé que tué, tous les autres, comme bœufs, chevaux, lapins, cochons, y ont été apportés par les Français ou les Espagnols qui, à diverses reprises, tentèrent d'habiter une terre qui ne paroît propre qu'aux herbivores ou aux phoques amphibies.

Si l'on considère le peu de profondeur de la mer entre les Malouines, placées à-peu-près vis-à-vis le détroit de Magellan, et l'Amérique, on sera naturellement porté à croire que jadis elles firent partie de ce continent. La surface de ces îles offre des montagnes de grès et des terrains bas et unis: le sol, dans les premières de ces localités, est nu, aride, de couleur grisâtre, dépourvu

de végétation; dans les secondes, il est tourbeux, couvert de graminées, et découpé en criques salées, ou parsemé d'étangs d'eau douce. Des brumes épaisses et continuelles répandent une teinte sombre et mélancolique sur ces plages désertes, où l'on ne trouve pas un arbre : leur ressemblance est parfaite sous ce rapport avec les vastes *pampas* de Rio de la Plata. Seulement on voit de loin à loin, sur le bord de la mer, de foibles arbrisseaux clairsemés et rabougris, du genre *empetrum*, qui portent des baies dont se nourrissent plusieurs petites espèces de chardonnerets et de passe-reaux, une grosse grive et l'étourneau à poitrine rouge. Ces deux derniers paroissent au commencement de l'hiver, lors de la maturité de ces fruits.

Le dactylis aggloméré, roseau flexible de plus de six pieds de haut, couvre les petites îles de la baie Française, et sert de refuge à un merle noir que nous avons aussi trouvé au cap Horn, et à des légions de manchots, comme nous le dirons ailleurs.

Plusieurs variétés de caracaras [*falco Novæ-Zelandiæ*], diverses espèces de busards, dont nous donnons des figures, et le percnoptère aura, habitent ces solitudes.

Les plus audacieux de ces oiseaux de proie sont les caracaras. Nous en avons vu passer à nous toucher de l'aile, sur-tout lorsque nous portions quelque pièce de gibier. Après avoir abattu une oie, l'abandonnoit-on un instant pour en poursuivre d'autres; au retour, on la trouvoit dévorée par ces animaux; et pour nous soustraire à leur rapacité, il fallut prendre le parti d'enterrer les produits de notre chasse. Dans le camp même, ils venoient enlever les restes de nos repas. Cependant ils paroissoient vivre en paix avec les petites espèces timides, et jamais nous n'avons vu qu'ils les poursuivissent.

Enfin, après que nous eûmes détruit ou fait fuir les oies, nous nous rabattîmes sur ces larrons eux-mêmes, dont nous trouvâmes la chair excellente. Si jusque-là nous ne nous en étions pas nourris,

c'étoit moins par répugnance, que parce qu'un seul ne valoit pas un coup de fusil, dans une circonstance où nous devions être très-économés de nos munitions.

Les vautours, au contraire, aussi craintifs que voraces, planoient des journées entières au haut des montagnes, et l'on ne pouvoit les atteindre que par surprise. Quelques-uns de ces oiseaux avoient la portion nue de leur tête d'un rouge cramoisi. Peut-être que cette différence appartient aux mâles.

De grosses bécassines, volant horizontalement et peu loin, à la manière des cailles, abandonnoient le soir les prairies, pour venir chercher des insectes sous les pierres du rivage. De petits troglodytes, peu différens des nôtres, se tiennent dans les bruyères; et quelquefois nous entendions sur les récifs qui se prolongent dans la baie, les aboiemens du bihoreau pouacre.

A l'exception de quelques petits oiseaux, tous les autres sont dans l'usage d'émigrer pendant l'hiver, lorsque la terre est recouverte d'une épaisse couche de neige, au travers de laquelle les chevaux et les bœufs sont obligés de fouiller pour trouver leur nourriture.

CHAPITRE III.

Description des Mammifères.

GENRE ROUSSETTE. — *PTEROPUS*. Briss.

ROUSSETTE KÉRAUDREN. — *PTEROPUS KERAUDREN*. N.

FANIHI, en langue mariannaise.

POÉ, dans celle des Carolinains.

PLANCHE 3.

Pteropus, corpore et alis subnigris; collo, scapulis, parteque posteriore capitis, flavis; auriculis brevibus; caudâ nullâ.

Nous établissons cette espèce d'après quatre individus adultes, que nous avons pris aux îles Mariannes. Ils ne diffèrent entre eux que par leur envergure, qui varie de deux pieds à deux pieds cinq pouces.

Cette roussette a l'occiput, le cou, les épaules et le haut de la poitrine d'un jaune blanchâtre un peu sale : le reste du pelage est mêlé de gris brun et de brun noirâtre, avec une teinte plus claire sur le haut et le devant de la tête ; le brun noirâtre est plus foncé sur le dos qu'au ventre, où l'on voit quelques poils blancs qui donnent à cette partie une couleur gris brun. Les poils du cou, de

la poitrine et du ventre, assez longs, sont frisés, comme laineux; ceux du dos, plus courts, ont un aspect luisant et sont couchés.

La membrane interfémorale est très-étroite; celle qui forme les ailes ne naît pas précisément des flancs, mais presque de la partie moyenne du dos; toutes deux sont noires. Les oreilles sont très-petites. La longueur de la tête, dans nos divers individus, est de deux pouces à deux pouces sept lignes. Six et huit pouces mesurent l'espace qui s'étend du bout du museau à l'anus.

Les dents présentent les particularités suivantes: les incisives supérieures sont égales, tranchantes et symétriquement rangées; les latérales sont à peine plus courtes; les inférieures, séparées à leur milieu par un intervalle, ont une couronne plutôt aplatie que tranchante; les moyennes, plus petites que les latérales, s'élèvent un peu moins haut; les canines supérieures sont séparées des incisives par un espace intermédiaire, qui n'existe pas entre les incisives et les canines inférieures, et qui est destiné à recevoir ces dernières dents quand la gueule est fermée. Les premières molaires de la mâchoire supérieure sont tout-à-fait rudimentaires, ce qui les a fait nommer *fausses molaires*. Elles n'avoient pas été aperçues par Daubenton, comme le fait remarquer M. le professeur Geoffroy. Dans nos roussettes, les premières molaires d'en bas ressemblent assez pour la forme et le volume aux deux dernières de la même mâchoire; seulement elles en diffèrent par une légère inclinaison de dehors en dedans que présente leur couronne. Les secondes molaires des deux mâchoires se rapprochent autant des canines que des dernières molaires: elles ont deux tubercules saillans, pointus; l'externe dépasse de beaucoup l'interne. Les mâchelières, qui viennent après, conservent encore un peu de ce caractère, qui ne disparaît entièrement qu'aux trois dernières d'en bas et aux deux dernières d'en haut.

Les rapports de cette espèce avec celle d'Edwards sont assez grands; mais elle en diffère par sa taille, qui est plus petite; par le

jaune de son cou, qui passe au roux vif dans la roussette du naturaliste anglais, laquelle a les membranes brunes, tandis qu'elles sont presque noires chez la nôtre. Enfin, dans le port et l'air de tête, on reconnoît, en les comparant, des différences manifestes qu'on ne peut bien rendre par la description.

Quant aux mœurs de ces roussettes, il seroit difficile d'ajouter quelque chose de nouveau aux observations que M. Lanux a communiquées à Sonnini sur celles de Bourbon. Aux Mariannes, on les nomme *fanihi*, et on les mange, malgré la forte et désagréable odeur qu'elles exhalent. Les insulaires des Carolines les connoissent sous le nom de *poé*. Sous ces latitudes, elles volent en plein jour, et, dans le repos, se suspendent plutôt aux arbres, qu'elles ne se nichent dans les trous ou entre les rochers; ainsi, les poils courts, lisses et couchés de leur dos, ne sont pas, du moins dans cette circonstance, une preuve de cette habitude.

La femelle ne paroît faire qu'un petit, qui se cramponne sous son ventre, même dans le vol, et qui ne l'abandonne que lorsqu'il a assez de force pour chercher sa nourriture. A Guam, nous en avons vu un pendu ainsi aux mamelles de sa mère, comme le font les singes, y rester même après qu'elle eut expiré, jusqu'à ce qu'il y mourût de faim. Nous ajouterons que ce touchant attachement ne peut être étudié sans faire éprouver un sentiment pénible.

Cette roussette est dédiée à M. Kéraudren, inspecteur général du service de santé de la marine, l'ami particulier de Péron, et qui, depuis l'expédition du capitaine Baudin, n'a cessé de concourir au succès des voyages de découvertes, soit sous le rapport de la santé des marins, soit en se rendant utile aux naturalistes par ses conseils et par son appui.

GENRE DASYURE. — *DASYURUS*. Geoff.

DASYURE MAUGÉ. — *DASYURUS MAUGEL*. Geoff.

Annales du Muséum, tom. III, pag. 359.

PLANCHE 4.

Dasyurus, corpore supra oleagino, subtus cinereo, albo punctato ;
caudâ concolore.

CET animal, découvert par le naturaliste Maugé, lui a été dédié par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire, dont nous allons emprunter les expressions.

« Il est plus petit que le dasyure à longue queue ; son museau
» m'a paru plus alongé et plus délié, les oreilles un peu plus
» grandes, les pieds plus profondément divisés et son poil plus long
» et plus doux au toucher ; son pelage, olivâtre en-dessus et cendré
» en-dessous, est d'un effet au moins aussi agréable. Il est mou-
» cheté de blanc comme dans le *macrourus*, avec cette différence
» que les taches sont répandues plus élégamment sur tout le corps
» et sont toutes à-peu-près de même grandeur. La queue est d'une
» même teinte, de la couleur du dos, tirant cependant davantage sur
» le roux. Les poils ne sont verdâtres qu'à leur pointe ; ils sont, dans
» le reste de leur longueur, cendrés ; ceux au contraire qui forment
» les mouchetures blanches sont tout-à-fait de cette couleur. »

L'individu sur lequel le dessin a été fait a deux pieds trois pouces de longueur totale ; sa tête a trois pouces et une ligne ; son corps, de l'occiput à l'origine de la queue, onze pouces ; la queue elle-même en a douze : ses oreilles, qui ont neuf lignes de largeur et onze de hauteur, présentent, dans l'état naturel, une couleur rosée,

nuancée par les ramifications de petits vaisseaux sanguins très-déliés.

Quelques détails sur les mœurs des dasyures ne seront pas sans intérêt pour les naturalistes. Nous en avons conservé un vivant à bord de la corvette *l'Uranie*, pendant l'espace de cinq mois. Cet élégant petit animal étoit très-franc et ne cherchoit point à mordre, quelques tracasseries qu'on lui fît. Fuyant la lumière un peu trop vive et recherchant l'obscurité, il se plaisoit beaucoup dans la niche étroite qu'on lui avoit préparée. Lorsqu'en doublant le cap Horn, on voulut la lui rendre plus chaude, pour le préserver du froid, il arracha et rejeta au-dehors les fourrures qui la tapissoient.

Il n'étoit pas méchant; mais on ne remarquoit point qu'il fût susceptible d'attachement pour celui qui le nourrissoit et le caressoit, comme nous avons vu un coati le faire. Chaque fois qu'on le prenoit, il paroissoit effrayé et se cramponnoit par-tout à l'aide de ses ongles assez aigus. L'instant de ses repas étoit une scène toujours curieuse pour nous : ne vivant que de viande crue ou cuite, il en saisissoit les lambeaux avec voracité; et lorsqu'il en tenoit un dans sa gueule, il le faisoit quelquefois sauter en l'air et le rattrapoit avec adresse, apparemment pour lui donner une direction plus convenable. Il s'aïdoit aussi avec les pattes de devant; et quand il avoit achevé de manger, il s'asseyoit sur son train de derrière, et frottoit long-temps et avec prestesse ses deux pattes l'une contre l'autre, absolument comme nous nous froterions les mains, les passant sans cesse sur l'extrémité de son museau, toujours très-lisse, très-humecté et couleur de laque, quelquefois sur les oreilles et la tête; comme pour en enlever les parcelles d'alimens qui auroient pu s'y attacher. Ces soins d'une excessive propreté ne manquoient jamais d'avoir lieu après qu'il s'étoit repu.

Ces animaux sont encore assez communs au port Jackson et dans les environs; mais comme on leur fait la guerre, parce qu'ils sont malfaisans, ils deviendront bientôt aussi rares que le sont les fouines dans quelques-unes de nos contrées.

GENRE PÉRAMÈLE. — *PERAMELES*. Geoff.PÉRAMÈLE BOUGAINVILLE. — *PERAMELES BOUGAINVILLE*. N.

PLANCHE 5.

Perameles, corpore supra rufo, subtus cinereo; capite elongato, acuto; auribus ovatis, longis.

IL est probable que le péramèle que nous avons fait figurer, remarquable par sa petite taille et le peu de développement de ses dents canines tant supérieures qu'inférieures, est un jeune individu. Son corps est allongé, plus large en arrière qu'en avant; son nez effilé s'avance au-delà des mâchoires; ses moustaches sont longues et bien fournies, ses yeux assez grands; ses oreilles, de forme oblongue, ont un pouce de long, ce qui le distingue du *nasuta*, avec lequel il a des rapports et qui les a très-courtes.

Son poil, médiocrement dru, plus abondant sur le garrot, mêlé d'un peu de feutre, est cendré à l'origine, et roux ou brun à la pointe. Le pelage, dans toutes les parties supérieures, a une teinte rousse, un peu moins foncée cependant que dans le dessin. Un cendré légèrement mélangé de roux se remarque au dedans des membres et au-dessous du corps. La queue est d'un roux brun en-dessus et roux cendré en-dessous. Les ongles sont jaunâtres. Quelques poils isolés très-longs se font remarquer sur les membres antérieurs près des articulations.

Sa longueur, mesurée depuis l'extrémité des lèvres jusqu'à la naissance de la queue, est de six pouces : la tête a un pouce neuf lignes; la queue, deux pouces et demi; les membres antérieurs, un pouce quatre lignes, et ceux de derrière, deux pouces et demi.

Les dents canines sont petites, peu fortes, et ne dépassent pas

le niveau des premières molaires; tandis que, dans l'espèce à museau pointu, elles ont une longueur au moins double. De plus, l'espace interdentaire qui sépare la dernière incisive de la canine supérieure, est plus grand dans l'individu que nous décrivons que dans le *nasuta*; d'où il résulte une longueur encore plus considérable du museau. La troisième incisive inférieure est bilobée. Les molaires tranchantes sont un peu écartées les unes des autres; la dernière de ces dents est très-petite et comme rudimentaire sur l'une et l'autre mâchoire. Les dents du fond de la bouche ne paroissent offrir aucune trace d'usure; elles sont à base large et à couronne hérissée de plusieurs petites pointes dont le nombre varie de cinq à huit. Cette disposition, jointe à des pieds fousseurs et au prolongement du nez, doit faire admettre comme très-probable la supposition de M. Geoffroy, qui pense que cet animal est principalement insectivore. N'ayant eu en notre possession qu'un seul individu dont l'estomac étoit vide, il ne nous a pas été possible de vérifier cette conjecture.

Ce péramèle, que nous avons dédié à la mémoire du célèbre navigateur Bougainville, provient de la baie des Chiens-Marins; il a été tué par l'un de nous sous des touffes de mimosas, au bas des dunes de la presqu'île Péron. Il marchoit en sautillant à la manière des lièvres. N'étant que blessé, il poussa des cris aigus, comme le font les rats en pareille circonstance.

Si les trous que nous avons vus sur l'île Dirck-Hatichs, appartiennent, comme nous sommes disposés à le croire, à une grande espèce de péramèle, l'opinion de M. le professeur Geoffroy, que ces animaux doivent fouir, seroit dès-lors pleinement confirmée.

Une grande espèce, récemment découverte, fut donnée à l'un de nous, à Bathurst, au-delà des Montagnes-bleues. Elle pouvoit avoir environ deux pieds, de la tête à l'extrémité de la queue: son pelage étoit roux brun en-dessus et comme fauve en-dessous. Nous la perdîmes au naufrage de l'*Uranie*.

v. page 700.

GENRE PHALANGER. — *PHALANGISTA*. Geoff.PHALANGER QUOY. — *PHALANGISTA* QUOY. N.

PHALANGER DE LA TERRE DES PAPOUS. Desm. *Mammal.* pag. 541.

RAMBAVE, en langue de Vaigiou.

DO, en idiome de Guébé.

PLANCHE 6.

Phalangista, corpore supra griseo, infra subalbido; parte superiore capitis fulvâ; gulâ pectoreque albidis; extremitatibus supra fuscis; auriculis minimis; pilosis; caudâ prehensili, squamosâ.

LES phalangers du grand archipel d'Asie diffèrent beaucoup, par le port et les mœurs, de ceux de la Nouvelle-Hollande. Ils paroissent redouter davantage la lumière; leur démarche est lourde, craintive, leur regard stupide, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

Cette espèce a le museau court et obtus, les oreilles petites et arrondies; tout son pelage est gris brunâtre, plus particulièrement sur le milieu du dos, où l'on voit une ligne longitudinale noirâtre plus prononcée en arrière; des taches de la même couleur occupent le dos et les flancs. Toute la partie supérieure du museau et le dessus de la tête sont d'un fauve vif; la gorge et la poitrine sont blanches; le dessous du ventre et la partie interne des membres ont une teinte grisâtre; les poignets sont traversés par une bandelette roux foncé, et les doigts recouverts de poils noirâtres.

La queue, préhensile, rousse dans sa partie supérieure, n'est poilue que jusque vers son milieu; nue, écailleuse en-dedans, et de couleur rouge dans le reste de son étendue.

Les poils de tout le corps sont lanugineux et brillans; quelques-uns, en petit nombre, sont plus longs que les autres. Les mous-

taches sont blanches et l'œil est rougeâtre. Sur les pouces postérieurs, qui sont larges et dépourvus d'ongle, on voit quelques poils noirs.

DIMENSIONS.

Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue.....	1	2	0
	pieds	pouces	lignes.
— de la queue.....	1.	0.	0.
— du bout du nez à l'occiput.....	0.	2.	6.
— des membres antérieurs.....	0.	4.	0.
— des membres postérieurs.....	0.	5.	6.

Le phalanger Quoy habite l'île Vaigiou, et se trouve probablement dans tout l'archipel des Papous. Il ne paroît pas difficile à prendre, car les naturels nous en apportoient assez souvent des individus enfermés dans des cages de bambous.

PHALANGER TACHETÉ. — PHALANGISTA MACULATA. Geoff.

- DIDELPHIS ORIENTALIS. Linn. Shaw. Schreb. Séba.
- PHALANGER MÂLE. Buffon. *Hist. nat.* tom. 13, pl. 11.
- RAMBAVE, en langue de Vaigiou.
- DO, en idiome de Guébé.
- COUSCOUS, à Amboine.

PLANCHE 7.

Phalangista, corpore subalbido, suprâ maculis griseis vel rufulis notato; rostro robusto; auriculis minimis, pilosis; caudâ prehensili, squamosâ, subrubrâ.

LA position dans laquelle nous représentons ce phalanger tacheté est très-naturelle, et a été parfaitement saisie sur le vivant par M. Taunay. Cet individu, dans l'état adulte, est de la taille d'un assez gros chat. Tels sont ceux du moins que M. Temminck a reçus d'Amboine. Le nôtre, provenant de l'île Vaigiou, étoit un

jeune mâle qui n'avoit point encore acquis ce développement.

Son pelage, fort doux au toucher, est fauve clair sur la tête et les épaules, gris roussâtre à l'occiput et au-dessus du cou ; il offre, sur tout le dos et les flancs, des taches irrégulières dont la couleur varie du gris brun au gris roussâtre plus ou moins foncé, sur un fond blanc sale. On voit, à la partie externe des membres et à la queue, des tâches d'un fauve plus ou moins clair. La gorge, la poitrine, l'abdomen, le dessous de la queue et le dedans des membres, sont d'une couleur blanchâtre tirant sur le roux dans quelques points. La queue est écaillée en-dessus, comme mamelonnée en-dessous, et rougeâtre dans toute la partie qui n'est pas velue.

Les oreilles, très-petites, sont garnies de poils en-dedans et en-dehors. L'œil, le bout du nez et la peau des pattes sont rougeâtres. La couleur des poils qui recouvrent les doigts est d'un brun nuancé de roussâtre.

DIMENSIONS.

Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue..	14	pouces.
—— de la tête, du bout du nez à l'occiput.....	3.	
—— de la queue.....	12.	
—— des membres antérieurs.....	4.	
—— des membres postérieurs.....	4	$\frac{1}{2}$.

M. Temminck ayant bien voulu nous prêter les dessins d'un crâne de phalanger adulte d'Amboine, île peu éloignée de celle d'où les nôtres proviennent, nous les avons tous représentés sur la *planche n.º 8*, afin d'en mieux faire voir la différence. Nous ne sommes pas sûrs cependant que les espèces soient identiques.

La tête de l'individu d'Amboine (*fig. 1, 2, 3, 4 et 5*) a trois pouces sept lignes de longueur, et deux pouces deux lignes de largeur en-dehors des zygomis. Elle est munie de trente-six dents en tout : vingt à la mâchoire supérieure, savoir, de chaque côté,

quatre arrière-molaires, présentant chacune quatre pointes sur deux rangs; en avant, une grosse, conique, comprimée, un peu usée; et entre celle-ci et la canine supérieure, une autre plus petite, conique, pointue, correspondant aux deux très-petites d'en bas; puis vient la canine, qui est robuste; après elle, trois incisives, dont l'antérieure, plus longue, laisse un petit espace entre elle et celle du côté opposé.

Le maxillaire inférieur n'a que seize dents, huit de chaque côté: les cinq molaires ressemblent aux cinq dernières d'en haut; entre elles et les incisives, sont deux petites dents rudimentaires. Les deux incisives, larges, fortes, séparées, sont dirigées en avant.

Le développement des surfaces et des saillies osseuses correspond à l'âge et à la grandeur de l'individu.

Le crâne de notre phalanger (*fig. 6*), bien moins développé, a seulement deux pouces sept lignes de longueur. Le coronal est beaucoup moins bombé. Le maxillaire inférieur décrit une courbe allongée, et ne présente pas vers le bord incisif l'angle qu'il doit former par la suite: il est muni de quatorze dents; on en compte dix-huit en haut, dont trois grosses arrière-molaires de chaque côté, puis une petite antérieure rudimentaire, et une grosse, longue, conique; les canines et les incisives sont comme dans l'adulte.

Le maxillaire inférieur a, de chaque côté, trois grosses molaires très-pointues, très-tranchantes; entre elles et l'incisive, on en voit trois petites comme rudimentaires.

GENRE POTOROO. Desm. — *HYPSPRYMNUS*. Illig.

POTOROO WHITE, mâle. — *HYPSPRYMNUS* WHITE. N.

KANGUROO-RAT. Phillip, *Voy.* pag. 247, tab. 47.

POTOROO. White, *Voy.* pag. 286, pl. 60.

MACROPUS MINOR. Shaw, *Gen. Zool.* vol. 1, part. 2, pl. 116.

POTOROO-RAT. Desm. *Mammal.* pag. 271.

KANGUROO DE GAIMARD. Desm. *Mammal.* pag. 542.

PLANCHE 10.

Hypsiprymnus, corpore suprâ griseo rufescente, infrâ subalbido; capite triangulari; rostro acuto; auriculis latis; tarsibus longissimis; caudâ longâ, gracili, flexibili, et apice penicillatâ.

IL est difficile, en voyant la figure que nous donnons de ce potoroo, de ne pas le croire pour le moins aussi grand que le kanguroo laineux, si l'on néglige au premier instant d'examiner le nombre qui indique le rapport des proportions. Sa forme et sa position peuvent contribuer encore à la méprise, qui seroit en effet bien grande, car le kanguroo laineux est environ trois fois plus grand que le potoroo.

La couleur générale de cette espèce est d'un gris roux; la gorge, la poitrine, le ventre et l'intérieur des membres, sont d'un blanc sale; le dessus de la tête, le dos, une partie des flancs et des cuisses, d'un gris brun: ces diverses nuances sont aussi celles de la queue, dont le bout est brun. Les poils sont de deux sortes: les plus profonds, courts, doux, moelleux et un peu floconneux, présentent une teinte gris de souris lorsqu'on les écarte; les extérieurs sont plus longs, roides et plus rares. Les tarse sont recouverts de poils

longs, rudes et fauves, dirigés d'arrière en avant, et s'étendant jusqu'à l'extrémité des ongles. Ceux des pattes antérieures, plus doux, ne recouvrent pas entièrement les ongles.

La tête est triangulaire, large et un peu aplatie par derrière, pointue en avant; le museau et les narines, placés à l'extrémité du museau, sont séparés dans leur milieu par un sillon longitudinal; les moustaches ont une longueur médiocre; la bouche est petite, et la mâchoire supérieure s'avance un peu plus que l'inférieure. Quelques poils noirs surmontent l'œil; les oreilles sont courtes, très-larges et velues à leur partie postérieure.

La grosseur du cou donne à cette espèce quelque ressemblance avec les rats. Les pattes antérieures sont petites, pourvues d'ongles blanchâtres, longs, grêles et arqués; l'ongle du milieu est plus saillant. Les membres postérieurs sont proportionnellement plus longs et plus déliés que dans les kanguroos.

La queue, presque aussi longue que le corps, est grêle, flexible, et porte à terre; son extrémité est terminée par un bouquet de poils.

DIMENSIONS.

	1	0	5
	pieds	pouces	lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	1.	0.	0.
— de la queue	1.	0.	0.
— de la tête, du bout du museau à l'occiput	0.	3.	0.
— des membres antérieurs	0.	3.	6.
— des membres postérieurs	0.	8.	10.

Ces petits animaux sont d'un naturel très-doux, et moins timides que les kanguroos. Dans un voyage que nous fîmes dans l'intérieur des Montagnes-bleues de la Nouvelle-Hollande, nous eûmes occasion d'en voir un venir enlever familièrement, au milieu de la case en terre qui nous servoit d'abri, des restes d'aliments, et s'enfuir par un trou à la manière des rats. Nous croyons que c'est une variété de l'espèce que nous venons de décrire.

Notre individu a vécu quelques jours à bord de *l'Uranie* : il devint victime de la férocité d'un chien que nous avions pris aux îles des Papous, et qui l'étrangla au moment où il s'avançoit vers lui en cherchant à le caresser^a.

Nous avons rapporté de l'île Dirck-Hatichs plusieurs têtes de potoroos, qui ont à-peu-près les mêmes dimensions que celle de *l'hypsiprymnus White*, mais qui en diffèrent par l'étendue plus considérable de la cavité tympanique, par la largeur des arcades zygomatiques, ce qui les rapproche de celle du kangaroo élégant, et par la brièveté de la voûte palatine. Elles appartiennent à une espèce nouvelle, que nous proposons d'appeler *potoroo Lesueur* [*hypsiprymnus Lesueur*].

Il existe au Muséum de Paris le squelette d'un potoroo dont la tête, longue de deux pouces onze lignes, est plus mince, plus pointue et plus alongée en cône que les précédentes. Les incisives supérieures mitoyennes et les canines ont plus de longueur; la caisse du tympan est moins développée; les arcades zygomatiques sont plus étroites et moins convexes. L'extrémité des os du nez dépasse le niveau des dents incisives supérieures. Nous proposons pour cette espèce le nom de *potoroo Péron* [*hypsiprymnus Peron*], du savant et infortuné naturaliste qui l'a transporté le premier en Europe.

^a Nous avons d'abord pensé, avec MM. Desmarest et Frédéric Cuvier, que c'étoit une nouvelle espèce de kangaroo, et nous l'avions nommé *kangaroo à queue grêle* [*kangurus lepturus*]; mais depuis lors, ayant retrouvé la tête de cet animal, qui avoit été égarée, nous avons reconnu très-facilement tous les caractères du genre *hypsiprymnus*.

GENRE KANGUROO. — *KANGURUS*. Geoff.KANGUROO LAINEUX. — *KANGURUS LANIGER*. N.

KANGUROO ROUX. Desm.

PLANCHE 9.

Kangurus lanosus ; pilis supra ferrugineo-rubris ; pectore ventreque subalbidis ; auriculis ovalibus, longis, pilosis.

CE kanguroo, dont nous n'avons eu qu'une peau en assez mauvais état, nous fut donné, au Port-Jackson, par M. Fraser, botaniste, directeur du jardin du gouverneur à Sydney, qui l'avoit tué aux environs du port Macquarie. Il se distingue par sa grande taille ; mais son caractère essentiel est un pelage doux au toucher, court, serré, lanugineux et comme feutré. Chaque poil, considéré isolément, est frisé et présente la même couleur dans toute son étendue ; c'est une véritable laine ; tandis que, dans les autres kanguroos, la laine est en-dessous et le poil en-dessus.

La couleur du pelage est d'un roux ferrugineux, semblable à celui de la vigogne, sur la tête, le cou, le dos, les flancs, les épaules, la face externe des cuisses et le dessus de la queue. Cette couleur s'éclaircit par degrés en avançant sous le ventre, au milieu duquel elle finit par être blanchâtre, de même que sous le cou, en-dehors de l'avant-bras et de la jambe, et à la partie interne des membres antérieurs et postérieurs.

Les oreilles, couvertes en-dehors de poils grisâtres et en-dedans de poils blancs, paroissent plus longues que dans les autres grandes espèces. On peut aussi faire la même remarque pour la queue et les jambes postérieures ; mais nous ne pouvons donner ces der-

niers caractères que comme douteux. Le dessin que nous présentons n'a de rigoureusement exact que la couleur; les formes y ont été ajoutées par M. A. Prévost, avec l'habileté qu'on lui connoît; elles appartiennent à des études faites sur des animaux vivans du même genre.

Voici les dimensions que la peau a pu fournir :

Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue . . .	4	0
— de la queue	3.	5.
— de la tête, du bout du nez à l'occiput	0.	8.
— des oreilles	0.	4.
— des membres antérieurs	1.	10.
— des membres postérieurs	3.	0.

4. page 711.

La dénomination de *laineux* convient parfaitement à ce kangaroo, et nous ne doutons pas qu'on n'en trouve d'autres avec des couleurs différentes, mais dont la fourrure sera de même nature. Déjà l'un de nous, dans un voyage au-delà des Montagnes-bleues, en avoit rapporté une espèce grisâtre, dont le poil approchoit beaucoup de notre kangaroo laineux, qu'on désigne communément au Port-Jackson sous le nom de *kangaroo rouge*. Ce dernier est très-rare dans cette colonie, et il faut aller fort loin au-delà des Montagnes-bleues pour se le procurer. M. John Oxley, dans ses longues et pénibles incursions dans l'intérieur de la Nouvelle-Galles du Sud, n'en a rencontré que sur les bords de la rivière Lachlan, où il a vu aussi une autre espèce remarquable par la petitesse et la forme de sa tête, et dont jusqu'alors il n'avoit été fait aucune mention.

Nous avons assisté à une chasse aux kangaroos dans les environs de Botany-bay. On force ces animaux avec de grands levriers que l'on fait venir d'Angleterre. Nous en avons fait une autre dans les Montagnes-bleues, aux environs de la rivière Cox; et nous avons remarqué que lorsque les kangaroos étoient vivement poursuivis par les chiens, ils couroient toujours sur leurs quatre pieds,

et n'exécutoient de grands sauts que quand ils rencontroient des obstacles à franchir. Ce n'est que dans un état de tranquillité qu'ils cheminent à l'aide seulement de leurs extrémités postérieures, en se servant de leur queue tendue roide comme d'un balancier, pour prévenir la chute en avant qui pourroit avoir lieu sans cela. Cette allure étonne ceux qui l'observent pour la première fois. Ainsi, sur un terrain uni, il ne seroit pas facile à un kangaroo de se soustraire aux chiens en faisant des bonds, par la raison que sa queue, quoique forte et longue, ne pourroit pas assez rapidement rétablir l'équilibre nécessaire pour en recommencer d'autres. Ce n'est que dans des circonstances locales qu'il tire un grand avantage de ce moyen. Il ramène donc à chaque pas qu'il fait sa tête près de terre; il semble alors se blottir.

Cette chasse n'est pas sans danger pour les chiens. Les kangaroos leur opposent deux armes puissantes, la queue et le gros ongle de leurs pieds de derrière; ils les étourdissent avec la première, et leur font avec la seconde des blessures profondes et quelquefois mortelles.

Nous avons été à portée d'observer, sur un jeune kangaroo de la petite espèce conservé assez long-temps à bord de *l'Uranie*, que ces animaux, quoique essentiellement herbivores, comme le prouve l'organisation de leur système digestif, ont une singulière aptitude à manger de tout ce qu'ils rencontrent, du pain, de la viande, même du bœuf salé et du vieux cuir, du sucre, de la confiture, &c.; tout leur est bon: ils boivent aussi du vin et de l'eau-de-vie.

Nous devons ajouter que la chair des kangaroos est fort bonne à manger, et qu'elle a un goût analogue à celle du cerf.

CHAPITRE IV.

Appendice relatif aux Phoques et aux Cétacés.

SECTION I.^{re}

Des Phoques.

N'AYANT vu des phoques qu'aux îles Malouines, et dans un instant où notre position ne nous permettoit pas de les étudier, ce que nous avons à en dire est si imparfait que nous avons pris le parti d'en faire un appendice que nous plaçons à la fin des mammifères.

C'est M. Orne, capitaine américain, occupé de la pêche de ces animaux, qui nous a fourni les renseignemens que nous donnons. Malheureusement nous ne pouvons y joindre des détails positifs de caractères qui, pris sur un grand nombre d'individus, serviroient à en déterminer les espèces avec précision. Deux dessins avoient été faits; tous deux ont été perdus. Il ne reste que la description, faite à la hâte, d'une otarie qu'on étoit très-pressé de dépecer pour la distribuer en rations à l'équipage. De sorte que nous avons moins à parler de l'organisation des phoques, que de quelques-unes de leurs habitudes et de ce qui tient à la pêche qu'on en fait.

Aux Malouines, les Américains appellent *lion marin* la plus grosse espèce de ces amphibies. Il paroît évident que c'est la même que le *phoque à trompe* de Péron. Du moins il y a la plus grande ressemblance entre trois que nous avons vus et le dessin qu'a donné ce voyageur.

Un seul, il est vrai, présentoit le prolongement charnu de la lèvre supérieure, qu'on a nommé *trompe*; mais le capitaine Orne nous a dit que cette tuméfaction est passagère et tient aux époques où l'on observe ces animaux, probablement celles où ils sont en chaleur. Les mâles surpassent au moins du double les femelles en grandeur; quelques-uns ont jusqu'à dix-huit pieds de long. Nous estimâmes à plus de deux mille livres la pesanteur de celui que la providence sembla nous envoyer le lendemain de notre naufrage: étendu sur les bords d'un petit étang d'eau douce, non loin du rivage de la mer, il paroissoit s'y être traîné pour y mourir paisiblement. Pendant plusieurs jours il servit à la nourriture de cent vingt personnes.

On rencontre ces amphibies par troupes de cent cinquante à deux cents; et dans ce nombre, il y a infiniment plus de femelles que de mâles. Ils viennent s'accoupler à terre vers le mois d'octobre, et retournent à la mer en mars. Cependant le reste de l'année on en trouve encore quelques-uns qui fréquentent la terre; mais ils y séjournent peu. Les femelles ont coutume de précéder les mâles. Dans l'accouplement, elles se renversent sur le dos. Elles font chacune un seul petit qui ne tette que deux ou trois mois. On dit que, dans la saison des amours, les vieux et gros mâles chassent les jeunes, qui reviennent ensuite lorsque les premiers se sont retirés.

Le pelage de cette espèce, ordinairement d'un gris sale, est susceptible de changer de couleur selon l'âge et les saisons. C'est seulement pour sa graisse qu'on lui fait la guerre; car sa peau, manquant de ténacité, est peu consistante et se dessèche promptement. Ayant assisté à l'ouverture d'un mâle, nous trouvâmes dans son estomac, une poignée de sable, quelques vertèbres de poissons, et une énorme quantité de petits vers lombrics amassés en boule ou répandus dans les duplicatures de ce viscère.

La seconde espèce est connue des pêcheurs sous le nom de *phoque à crins*. Elle est en général plus petite, quoique les mâles

atteignent quelquefois la grosseur des précédens, dont on ne les distingue que par leur crinière, qui est rousse. Ils sont rares, tandis que les femelles sont encore plus nombreuses que dans l'espèce ci-dessus. Ces phoques diffèrent peu, nous disoit le capitaine Orne, de ceux qu'on trouve dans le Nord de l'Amérique et dans le golfe de Finlande. Ils viennent s'accoupler à terre vers le mois de novembre, et c'est alors la meilleure saison pour les chasser. Le mâle défend sa femelle avec fureur. Loin de fuir, il est souvent l'agresseur, et il y a quelquefois du danger à l'attaquer. On a vu un homme avoir une portion de la jambe enlevée par la morsure d'un de ces animaux.

La couleur générale est un gris sale, comme celle du phoque à trompe; mais les poils sont plus serrés. Dans les arts, on se sert de la peau pour faire des souliers, des selles, &c. Lorsqu'elle est fraîchement enlevée, les matelots s'en font sur-le-champ une sorte de chaussure économique dont le poil est en-dedans.

Leur graisse a fort peu d'épaisseur, et sous ce rapport ils offrent peu d'avantages aux pêcheurs. On trouve toujours de grosses pierres dans leur estomac. Les jeunes tettent toute une année.

La dernière espèce de phoques qui habite ces terres australes, est celle à *fourrure*, la plus petite et la plus précieuse. Elle diffère beaucoup des autres. Le mâle est encore ici le plus gros. Le museau est plus allongé que dans ceux dont nous venons de parler, les dents beaucoup plus pointues; ils ont des oreilles extérieures en cornet, d'où leur est venu le nom d'*otarie*. Leur pelage est d'un brun foncé, quelquefois fauve, mélangé de longs poils dont l'extrémité est blanchâtre. Du reste, leur couleur varie avec l'âge; car elle est noire chez les jeunes, un peu grise et mélangée de blanc dans les vieux. Avant l'âge de six mois, les jeunes ne sont pas revêtus de ce poil sousjacent, court, serré, fin et laineux, qui constitue la fourrure et fait tout le prix de ces animaux. Aussi, quand la pêche est heureuse, on ne tue pas les jeunes qui n'ont point encore toutes les qualités requises.

Le phoque à fourrure est très-vorace et vit presque exclusivement de poisson. Des pêcheurs prétendent que les gros dévorent les petits. Ils s'accouplent en été, et les jeunes têtent très-long-temps. On ne les voit jamais, dans l'enfoncement des baies, venir se reposer sur le rivage; c'est sur les rochers d'un accès difficile et battus par la mer qu'il faut aller les surprendre*.

Tout le monde connoît l'instinct et l'intelligence de ces intéressans animaux. Ils ressemblent en cela aux chiens, avec lesquels, du reste, ils ont les plus grands rapports dans l'air de la tête. Tout prouve qu'ils en auroient l'adresse hors de l'eau, si leur organisation extérieure, bien loin de répondre au développement de leurs facultés intellectuelles, ne les ramenoit sans cesse vers cet élément. Lorsqu'ils sont sur la terre, ils ressemblent à une lourde masse de chair informe et tronquée, gisant sans mouvement, ou bien à un quadrupède imparfait, selon la remarque d'Aristote. Leur tête s'élevant à peine, demeure étendue sur le sol dans la même di-

* Voici la description d'une otarie mâle, que nous nommâmes *otarie Guérin* [*otaria Guerin*], du nom de l'un des officiers de notre expédition, qui la tua. Cet animal, en expirant, rendit par la gueule une grande quantité de matière blanche et écumeuse.

Sa longueur étoit d'environ cinq pieds, son poil ras et de couleur brune, son museau aplati, avec cinq rangs de moustaches. Elle avoit de petites oreilles roulées en cornet et longues de cinq lignes.

La mâchoire supérieure étoit garnie de quatorze dents molaires, simplement coniques, et de six incisives, dont les quatre moyennes à double tranchant, et les externes simples et plus petites.

Le maxillaire inférieur avoit douze molaires et quatre incisives fourchues.

Les deux nageoires antérieures ou pattes étoient découpées sur les bords et sans ongles. Les deux postérieures présentoient cinq digitations profondes, avec autant d'ongles saillans : les trois du milieu très-marqués, le supérieur et l'inférieur n'étant que des rudimens d'ongles. La queue étoit très-courte.

DIMENSIONS.

Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue..	4	10	0
— des membres antérieurs.....	1.	3.	0.
— des membres postérieurs.....	1.	0.	0.
— de la tête.....	0.	9.	0.
— des oreilles.....	0.	0.	5.
Circonférence de la tête.....	1.	7.	0.
— du corps, dans sa plus grande dimension....	2.	8.	0.

rection que le corps. Lorsqu'on les attaque, ils soulèvent péniblement leur partie antérieure, se dressent sur leurs deux moignons, et pour toute défense ouvrent une énorme gueule en poussant des cris rauques. Au premier aspect, cette attitude est vraiment effrayante; mais on ne tarde pas à s'apercevoir combien peu est redoutable un animal qui se meut à grand'peine et qu'il est facile d'attaquer de tous côtés.

Nous étions toujours étonnés de la quantité de sang que la moindre blessure leur faisait répandre. Il jaillissait rouge et vermeil, de toutes les parties de leur corps, comme d'une outre qu'on auroit percée. A l'inspection des chairs, on voit qu'elles sont abondamment imprégnées de sang et qu'une immense quantité de vaisseaux serpentent dans tous les tissus. La graisse extérieure n'en est point dépourvue comme celle des cochons; et lorsqu'on la divise, on en voit un grand nombre qui lui donnent une teinte grisâtre. Ce développement extraordinaire du système vasculaire dans les phoques, qui paroît ne contenir qu'un sang, pour ainsi dire, tout artériel, doit leur procurer, malgré le milieu dans lequel ils vivent habituellement, une plus haute température que celle de tous les autres mammifères.

Quand ils veulent cheminer sur la terre, ils se soutiennent sur leurs pattes de devant, et, avec de pénibles efforts qui ressemblent parfaitement aux ondulations des chenilles, ils avancent en traînant la partie postérieure de leur corps *. Dans ce fatigant exercice, nous les avons vus se reposer très-souvent, et tourner la tête de tous côtés en flairant, comme pour chercher les lieux humides et ombragés, que certaines espèces préfèrent aux rochers battus par les flots.

* Les substances intervertébrales des phoques sont fort larges, particulièrement aux lombes et au cou; elles ont, comme celles des poissons, une cavité centrale remplie d'une pulpe rougeâtre; et, comme le fait observer M. Duvernoy, dans ses Recherches anatomiques sur les organes du mouvement de ces animaux, la colonne épinière obtient par-là une mobilité extraordinaire.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur les phoques, en donnant une légère idée de la manière dont les Anglo-américains en font la pêche; et, pour cela, nous ne pouvons mieux faire que de copier le journal de M. Dubaut, officier de l'expédition, qui a vécu plusieurs semaines parmi eux.

« Les navires destinés pour cet armement sont du port de deux » cents à trois cents tonneaux environ, et solidement construits.
» Tout y est installé avec la plus grande économie : par cette raison,
» les fonds du navire sont doublés en bois. L'armement se com-
» pose, outre le grément très-simple et solide, de barriques pour
» mettre l'huile, de six yoles armées comme pour la pêche de la
» baleine, et d'un petit bâtiment de quarante tonneaux, mis en
» botte à bord et monté aux îles Malouines, lors de l'arrivée.
» L'équipage du navire *the General-Knox*, capitaine Orne, étoit de
» vingt-quatre hommes. On estimoit à vingt-cinq mille piastres la
» mise dehors de son expédition.

» Ce capitaine, après être allé aux îles de Kerguelen, où il ne
» trouva rien, étoit venu aux Malouines, et avoit choisi l'île West-
» point pour son entrepôt. Dans ce lieu paisible et sûr, son navire
» solidement amarré, il avoit fait ôter ses voiles, amener ses vergues,
» et enfin mettre à l'abri tout ce qui n'est point utile dans un port.
» Quoiqu'il eût des fourneaux à bord, attendu qu'il devoit aussi
» pêcher la baleine, il en établit de nouveaux à terre.

» Pendant ce temps-là, le petit bâtiment, très-fin et très-léger,
» avec onze hommes d'équipage et deux yoles, alloit le long des
» côtes à la recherche des phoques. Dès qu'il en apercevoit à terre,
» il expédioit ses embarcations, et se mettoit à l'abri dans la baie
» la plus voisine pour les y attendre. Dans le beau temps, il laissoit
» des hommes sur les rochers que fréquentent les phoques à four-
» rure.

» Quand le navire pourvoyeur étoit chargé, c'est-à-dire, qu'il avoit
» embarqué la graisse, coupée par gros morceaux, de deux cents

» phoques et plus, ce qui donne de quatre-vingts à cent barils
 » d'huile », il revenoit à West-point. La graisse, mise dans les
 » yoles et transportée à la grève, étoit placée de suite dans des
 » barriques installées sur un quai de pierre, entre la mer et les
 » fourneaux. Retirée des barriques, cette graisse étoit étendue sur
 » une longue table. Là, après en avoir ôté toutes les parties char-
 » nues, on la divisoit en petits morceaux, qui étoient reçus dans
 » un baquet placé sous la table, et d'où ils sortoient pour être jetés
 » dans la chaudière. Une demi-heure suffit ordinairement pour en
 » extraire l'huile. On enlève le-tissu cellulaire, qui, desséché, vient
 » flotter à la surface, et il sert à entretenir le feu ; car on n'emploie
 » point d'autre combustible.

Le capitaine Orne avoit encore deux autres petits navires qui faisoient le service alternativement.

L'économie est tout dans ces sortes d'armemens, et les matelots sont *à la part* ; ce qui ne peut être autrement lorsqu'on veut assurer le succès d'une entreprise fondée sur des travaux aussi pénibles. Deux et quelquefois trois années suffisent à peine pour compléter la cargaison, moitié en huile, le reste en fourrures.

Pendant les hivers, qui sont très-long, la pêche est suspendue. Ce n'est que lorsque les premiers rayons du soleil du printemps viennent frapper les rochers et fondre les neiges, que les phoques commencent à reparoître : les pêcheurs, qui jusqu'alors ont consommé leurs vivres dans l'inaction, reprennent leurs travaux accoutumés. Mais à cette époque, ils sont dédommagés de l'espèce d'abstinence qu'ils ont été obligés de faire, par la quantité de gibier de toute espèce qui revient sur ces îles. Des milliers d'œufs d'albatros, d'oies, de canes, &c. leur fournissent une nourriture aussi saine qu'abondante. Le reste de l'année, le gibier est assez commun pour qu'on ne touche presque pas aux vivres de campagne. Les provisions

* Le baril est composé de trente-un galons et demi [cent dix-neuf litres environ], et le galon d'huile vaut une demi-piastre.

d'hiver peuvent aussi être recueillies sur cette terre. Avec de gros chiens dressés à la chasse des bœufs, on s'en procure facilement pour faire des salaisons. Une petite île adjacente est tellement remplie de cochons sauvages, qu'on nous dit qu'un navire américain y étoit allé seulement pour faire une cargaison de trois mille peaux de ces animaux. On ne sauroit trop sévèrement blâmer une semblable destruction, qui, ne rapportant d'ailleurs que fort peu de bénéfices, prive les navigateurs d'une ressource qu'ils s'attendent à y rencontrer ; ressource précieuse sur-tout pour les baleiniers, qui, revenant du grand Océan austral par le cap Horn, séjournent quelque temps sur ces îles pour s'y rafraîchir sans frais et faire reposer leurs équipages.

L'huile des phoques est consommée aux États-Unis. Les fourrures s'exportent en Chine, où on les échange pour du thé, &c.

Ce que nous venons de dire prouve, ce nous semble, que ce genre d'industrie ne peut être exercé, pour en retirer quelque profit, que par des hommes sobres, laborieux et patients. Les Américains font ce que peu de marins sont habitués à faire ; car sans vouloir atténuer le mérite des officiers de notre marine marchande, en trouveroit-on beaucoup qui, possédant autant d'instruction que le capitaine Orne, voulussent comme lui mener la vie la plus dure et la plus pénible ! Il remplissoit tout-à-la-fois les fonctions de commandant et de premier matelot.

La chasse des phoques ne se fait plus qu'avec de très-grandes difficultés, tant on a détruit de ces animaux, dont le reste épouvanté a fui vers des terres inconnues, jusque sous les glaces polaires. Les baleines deviennent rares et sauvages dans l'Océan atlantique. Les Anglais ; les Américains, exercés à ces pêches, ont beaucoup de peine, dit-on, à compléter leurs chargemens : espérons cependant que les Français, qui furent jadis les premiers à tenter avec succès ces entreprises périlleuses, qui y instruisoient les nations de l'Europe, reprendront bientôt cette supériorité que

de longues années d'inaction leur ont fait perdre. C'est dans le grand Océan et dans les mers de l'archipel d'Asie que l'on va sur-tout chercher les cétacés qui fournissent tout-à-la-fois l'huile et le blanc de baleine. On double le cap Horn, et ce sont ordinairement des voyages de trois années. Pendant notre séjour aux Malouines, nous vîmes un navire anglais qui avoit été assez heureux pour obtenir une cargaison complète dans l'espace de dix-huit mois. Il avoit pêché aux environs des îles Gallapagos sous l'équateur de la Mer pacifique.

SECTION II.

Des Cétacés.

CE que laissent encore à désirer nos observations sur les phoques, peut aussi s'appliquer aux cétacés : mais comme on n'a eu jusqu'à présent que très-peu de données sur ceux qui habitent l'hémisphère austral, nous pensons que les esquisses que nous offrons, quoique incomplètes, donneront de ces animaux une idée plus exacte que des descriptions qu'il est difficile de bien faire à une certaine distance et sur des objets mobiles.

Le dessin de la *planche n.º 12* représente un cachalot. Il a été fait d'après un grand nombre d'individus semblables, et nous a été communiqué par M. Benjamin Hammat, commandant le navire *l'Océan*, de Londres, que nous trouvâmes, sur les côtes de Timor, occupé de la pêche de ce cétacé. Les diverses bosselures qu'on n'a point remarquées jusqu'ici sur les cachalots connus, en font évidemment une espèce nouvelle. Nous ne doutons point que le dessin, exécuté avec hardiesse et à grands traits, ne rende bien l'ensemble de l'animal, et ne caractérise ses formes principales ; mais nous pensons aussi qu'il peut y avoir des fautes dans quelques détails ou dans certaines proportions. Nous en prévenons, afin que les

naturalistes qui auront occasion de voir cette même espèce ou d'en donner une figure, ne prennent notre dessin que pour ce qu'il vaut. Nous ne ferons point la description de ce cétacé; nous le nommerons seulement *cachalot bosselé* [*physeter polycyphus*], et nous dirons avec le capitaine Hammat, que, par la disposition de ses yeux placés dans un enfoncement, il ne peut voir, ni en avant de sa tête, ni derrière lui; ce n'est que de côté et obliquement qu'il peut bien distinguer les objets. Nous avons laissé subsister le jet d'eau qui sort de son évent, en tant qu'eau, malgré que tout récemment un marin fort distingué ait assuré que ce qu'on prend pour de l'eau dans l'expiration de quelques cétacés, n'est que de l'air chargé de mucus, qui, au sortir de l'animal, se trouvant condensé par la température extérieure, se manifeste sous une forme aqueuse, absolument comme il arrive l'hiver lorsqu'on respire à l'air libre. Voilà ce que dit M. Scoresby, pour la baleine franche, dans un ouvrage qu'il vient de publier sur la pêche de cet animal au pôle Nord^a. La manière dont le livre de cet habile pêcheur est écrit rend son autorité imposante et dispose à croire ce qu'il avance: cependant nous ne pouvons être de son avis, et nous allons indiquer les motifs qui nous portent à nous ranger du côté de l'opinion généralement admise.

Entre les tropiques, sous l'équateur et dans les localités les plus chaudes, où nous avons vu des cachalots ou tout autre grand cétacé, ils lançoient par leurs évens le jet d'eau qui de loir les fait reconnoître. Or, par une température de plus de 30° centigrades, comme étoit celle que nous supportions devant les îles de l'Amirauté lorsque nous aperçûmes deux cachalots, l'air sorti

^a A moist vapour, mixed with mucous, is discharged from them, when the animal breathes; but no water accompanies it, unless an expiration of the breath be made under the surface. (Tom. I, pag. 456.)

Ce qu'on peut traduire par: Une vapeur humide, mêlée de mucus, sort de l'animal lorsqu'il respire; mais aucune eau ne l'accompagne, à moins qu'une expiration ne soit faite au-dessous de la surface.

de leurs poumons, qui étoit tout au plus au même degré, ne pouvoit pas être condensé par une température extérieure différant si peu de la leur; et cependant le jet aqueux se manifestoit tout aussi bien que dans les deux zones tempérées, où nous avons cent fois observé le même phénomène. A tort objecteroit-on qu'il étoit dû alors à une forte expiration faite sous l'eau, car souvent nous étions assez près pour voir que l'animal avoit au-dessus du fluide la protubérance où est placé son évent. D'ailleurs, une émission d'air respiré, faite au-dessous de la surface de la mer, peut bien, quelque forte qu'elle soit, y occasionner un bouillonnement, mais non produire un jet qui fasse retomber l'eau en une pluie fine.

Les cachalots ne rejettent point d'eau à chaque expiration; ce qui paroît tenir à quelques causes que nous ne sommes pas à portée d'apprécier, mais dont la plus probable est que l'animal, dans ces instans-là, exécute l'acte de la déglutition.

Nous lisons dans notre journal, écrit à l'instant même, que, nous étant approchés à vingt pas du baleinoptère museau pointu qui vint échouer devant nous aux îles Malouines, nous lui vîmes lancer de l'eau en petite quantité, mais avec assez de force pour la faire jaillir en pluie dès sa sortie des évents. C'étoit alors la simple expression d'un fait observé, sans vouloir, sans penser même qu'il pût servir à une explication quelconque. Lorsque à la mer, dans le mauvais temps, les flots brisent, et qu'à la distance d'une demi-lieue, d'une lieue et même plus, on aperçoit les jets d'eau des baleines, certes on ne peut pas admettre qu'une simple vapeur condensée puisse d'aussi loin frapper la vue. A cet égard, nous avons remarqué que les baleines soufflent davantage, quand la mer est agitée: c'est qu'alors, selon nos conjectures, certaines espèces de mollusques dont elles font leur nourriture, se présentant plus abondamment à la surface, elles rejettent l'eau qu'elles avalent en même temps que ces animaux. Nous ~~avons~~^{disons} ailleurs que jamais on n'est entouré d'un plus grand nombre d'oiseaux péla-

giens que par un gros temps, et qu'ils se portent de préférence vers les tourbillonnemens produits par le sillage, qui mettent à découvert les mollusques dont ils font leur pâture.

Tous les cétacés ne rejettent pas habituellement de l'eau par leurs évens. On n'aperçoit que très-rarement les dauphins produire cet effet ; nous allions dire jamais, parce que nous ne l'avons point vu dans des centaines qui se sont offerts à nos regards : mais Spallanzani l'a remarqué, et de très-près, en allant de Lipari à Stromboli ; or, quand un observateur tel que l'illustre professeur de Pavie avance un fait, il est interdit de n'y pas croire. Ces animaux nous fourniront la preuve la plus convaincante et la plus irréfragable à opposer à l'opinion de M. Scoresby : car, sans aucun doute, si le jet visible étoit composé simplement d'air et de mucus condensés, les marsouins qui, dans nos contrées, viennent souvent respirer à la surface de la mer, émettroient cette vapeur sous une forme analogue, et proportionnellement à leur grandeur. Mais il n'en est rien. Les personnes qui habitent les bords de la mer ou des grands fleuves à leur embouchure, et qui voient très-fréquemment des troupes de ces animaux, peuvent bien, lorsqu'elles en sont assez près, entendre le bruit qu'ils font en respirant (*ronfler comme un marsouin* est passé en proverbe parmi les matelots) ; mais jamais elles n'ont remarqué qu'il s'échappât de vapeur apparente de leur évent. Bien plus, en hiver, temps où cette émission doit être naturellement sensible à la vue, nous n'avons pu rien distinguer de semblable.

Et pourquoi, par exemple, si c'étoit à la respiration seule que cet effet dût être attribué, ne l'eussions-nous pas observé chez les dauphins dans les mêmes parages où nous voyions de grands cétacés le produire. On ne peut pas nous objecter l'éloignement où ces dauphins étoient de nous, car c'est sous la proue du navire que nous nous plaisions à les étudier. Le bruit qu'ils font quand ils viennent respirer à la surface, a du rapport avec celui d'une

fusée qui part. Jamais, dans ces circonstances, nous n'avons vu la moindre apparence de vapeur au-dessus de leur tête, ni le jet d'eau observé une fois par Spallanzani dans la Méditerranée, et par M. de Humboldt, à l'égard des marsouins, dans les eaux douces de l'Orénoque, à plus de trois cents lieues de son embouchure.

Il faut donc admettre que ces agiles animaux ne sont point organisés pour renvoyer l'eau par les voies de la respiration aussi souvent que le font d'autres cétacés. Ces jets, il faut le dire aussi, sont bien éloignés de l'idée qu'en donnent certaines gravures : ce sont uniquement de petites nuées d'air et d'eau retombant en pluie fine, absolument comme quand on s'est rempli à moitié la bouche de quelque fluide, qu'on y fait arriver de l'air, et qu'on chasse le tout avec violence.

Du reste, dans cette digression, de même que dans tous les points d'histoire naturelle sur lesquels nous nous permettrons de discuter, notre seul but sera de contribuer à faire connoître ce qui existe réellement.

Revenant à l'histoire de notre cétacé, nous trouvons dans les notes transmises à M. de Freycinet par le capitaine anglais, que les cachalots vivent de sèches qui se tiennent par quatre-vingts à quatre-vingt-dix brasses^a. C'est à cette profondeur que les pêcheurs baleiniers eux-mêmes prennent les mollusques pour s'en nourrir. On ne harponne point, disent-ils, le cachalot sur la masse énorme que forme son museau, parce que, quoiqu'il n'y ait pas d'os, la peau y est si dure que le fer n'y pénétreroit pas.

^a Ceci nous explique pourquoi, dans ces parages, nous avons rencontré un si grand nombre de coquilles de nautilus vides et roulées, sans avoir pu jamais nous procurer l'animal : c'est qu'il est probable qu'il vit à cette grande profondeur, comme les sèches et autres céphalopodes, avec lesquels il doit avoir beaucoup de rapports. Cette analogie de mœurs nous fut connue trop tard ; mais notre collègue, M. Lesson, qui va visiter ces contrées, à bord de la corvette *la Coquille*, et que nous avons prévenu, ne manquera pas une si belle occasion pour rechercher ce mollusque.

La tête d'un cachalot des Moluques, long de soixante-quatre pieds français, donne vingt-quatre barils de blanc de baleine (nommé aussi; mais improprement, *sperma ceti*); et après qu'on a enlevé le lard par zones perpendiculaires, soixante-dix, quatre-vingts et quelquefois cent barils d'huile pure^a. Les femelles acquièrent une moins grande dimension que les mâles, et ne donnent pas au-delà de dix-huit ou vingt barils de blanc de baleine. Sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, elles peuvent fournir de vingt-cinq à trente barils; mais les mâles, plus grands aussi en proportion, rendent beaucoup plus des deux substances que ceux du grand archipel d'Asie.

On assure qu'il n'y a maintenant à Londres qu'un prix pour le blanc de baleine et l'huile; on les vend 120 livres sterling les 2,000 pounds; ce qui n'avoit pas lieu, dit-on, il y a cinq ou six ans; la première denrée valoit 12 à 15 livres sterling de plus par tonneau que la dernière. Jadis aussi on vendoit les deux productions séparément; les fabricans les mélangeoient ensuite : à présent on vend le tout ensemble.

L'ambre gris, qui paroît fort rare chez ces animaux, se vend 18 shillings l'once; il arrive souvent qu'on fait deux ou trois voyages et autant de cargaisons sans en trouver. Le second capitaine du navire *l'Océan* eut une fois le bonheur de recueillir cinquante livres de cette substance dans un seul cachalot, près des îles Goula Bessi.

On conserve les os des mâchoires pour en faire des cannes et des épissoirs; on les vend aussi aux naturels des îles d'Asie, qui les transforment en crits ou autres armes.

Pendant notre séjour aux Malouines, un baleinoptère de l'espèce museau pointu vint s'échouer sur les rochers de la baie Française. Un chasseur, qui se trouvoit dans cet instant près de là, lui tira plusieurs coups de fusil à balles qui probablement le blessèrent grièvement. Le

^a Le baril contient trente-un gallons et demi; le gallon est de quatre pintes françaises environ : ce qui donne exactement un total de 3075 pintes de blanc de baleine [2859 litres], et 12812 pintes d'huile [11913 litres], lorsqu'un de ces cétacés produit cent barils.

soir il étoit encore vivant. La marée basse lui avoit laissé une portion du dos et les évents à découvert. De temps en temps il rejetoit de l'eau par ces ouvertures en respirant avec bruit. Un canot fut expédié pour tâcher d'amener ce cétacé plus près de notre camp, afin d'en tirer le meilleur parti possible. Ce fut en vain qu'on s'efforça de remuer cette lourde masse, qui, d'ailleurs, encore animée, portoit presque sur tous les points. On se contenta d'envoyer sur son dos un homme, qui, armé d'une hache, y fit un trou dans lequel il fixa un grappin d'embarcation, auquel tenoit une chaîne, puis une corde attachée à terre pour que la marée montante n'entraînât pas l'animal. Mais lorsqu'il se sentit soulever par le flux, à l'aide d'une légère secousse il cassa la corde, et par un mouvement plus fort il se retira de dessus les rochers et gagna le large. Ce fut vainement qu'il chercha à s'enfuir; blessé à mort, nous le trouvâmes le lendemain sans vie vers le même endroit.

A l'instant où il échoua, quoique ce fût un mâle, plusieurs petits baleinoptères qui étoient dans la rade rodèrent long-temps autour de lui. La nageoire dorsale de ces jeunes, du double plus grands qu'un dauphin ordinaire, nous parut beaucoup plus considérable et pas autant reculée vers la queue que celle de l'individu adulte que nous avions sous les yeux. Nous acquîmes la preuve que ces animaux ne sont point à craindre, par ce qui arriva à un matelot qui, étant allé à la nage examiner de très-près la baleine échouée, en fut tout-à-coup entouré. Saisi d'une frayeur extrême qu'il manifestoit par de grands cris, il se hâta de gagner la terre de toutes ses forces. Plusieurs personnes qui étoient sur le rivage craignoient pour sa vie. Nous nous efforçâmes de le rassurer en lui criant qu'il n'y avoit rien à redouter, persuadés en effet que cette espèce de cétacé n'a jamais volontairement fait de mal à l'homme.

Ce baleinoptère museau pointu étoit placé sur le dos et incliné du côté droit. Le lendemain de sa mort, les mâchoires étoient encore fermées; le jour d'après, elles étoient entr'ouvertes par l'effort de la vésicule aérienne propre à cet animal, qui faisoit une saillie consi-

dérable ; lorsque la putréfaction commença, les gaz qui s'accumulèrent distendirent davantage cette vésicule et agrandirent de plus en plus l'ouverture de la gueule ; ce qui donna la facilité de couper les fanons à coups de hache.

Les vautours et tous les oiseaux de mer eurent bientôt enlevé son épiderme excessivement mince et déchiqueté sa peau. L'huile qui découloit de toutes ces blessures, répandue sur le rivage à deux cents pas à la ronde, rendoit les rochers très-glissans. Le capitaine Orne, qui survint dans ces entrefaites, en retira encore quelques barriques.

En général, ces cétacés ne sont pas très-estimés, à cause du peu d'épaisseur de leur lard et de l'extrême vivacité de leurs mouvemens, qui fait qu'on ne peut pas facilement s'en rendre maître. Voici les seuls détails anatomiques que notre fâcheuse position nous ait permis de recueillir sur le nôtre.

Sa longueur, prise de l'extrémité de la mâchoire inférieure au bout de la queue, étoit de cinquante-trois pieds quatre pouces. Les mâchoires avoient, de l'extrémité à la commissure, neuf pieds six pouces ; la supérieure, un peu plus avancée que celle d'en bas, portoit seule des fanons sur chaque côté de ses bords. Dans leur arrangement, ils forment comme un V tronqué par la pointe : l'animal étant renversé, ils représentoient assez bien le *ber* ou berceau sur lequel est posé un vaisseau qu'on va lancer. La largeur et la longueur de ces fanons, vus en-dehors de la gueule, alloient en décroissant à mesure qu'ils se rapprochoient du gosier ; leurs franges étoient en-dedans : les plus longs avoient deux pieds six pouces et neuf pouces de largeur à la base.

Le dessous du corps, près de la queue, étoit caréné ; le balenas, sorti dans toute sa longueur, très-pointu à son extrémité où étoit placé le méat urinaire, avoit cinq pieds neuf pouces de long, et un pied de diamètre à sa base. En le coupant, il en sortit du sang et beaucoup d'air.

Les plis longitudinaux du ventre commençoient au bout de la mâchoire et s'étendoient jusqu'à trois ou quatre pieds du nombril; le plus grand nombre se prolongeoient par une ligne continue, pendant que d'autres se bifurquoient; les bandelettes qu'ils formoient, peu saillantes, larges d'un pouce et demi à deux pouces, étoient noirâtres au milieu, avec un petit cordon plus clair sur les bords; les interstices offroient une teinte rougeâtre.

La longueur des nageoires pectorales étoit de six pieds trois pouces; la largeur de celle de la queue, de treize pieds. La dorsale, située à l'opposite du balenas, n'a pu être mesurée; nous nous sommes aperçus qu'elle se dirigeoit en arrière en formant un peu le croissant.

L'œil, très-peu apparent à l'extérieur, placé à la commissure des mâchoires, étoit à-peu-près de la grosseur d'un boulet de six livres, et pesoit six hectogrammes, ou environ une livre et un cinquième.

Le globe avoit une forme aplatie de la partie antérieure à la postérieure; de sorte que son grand diamètre étoit à-peu-près dans le sens de la longueur du corps de l'animal: ce diamètre avoit quatre pouces six lignes; le vertical, quatre pouces seulement, et l'axe, deux pouces neuf lignes. La sclérotique formoit extérieurement deux saillies aux extrémités de l'axe longitudinal, à l'endroit d'insertion des muscles droits latéraux.

A la partie postérieure, la sclérotique laissoit apercevoir un enfoncement considérable, ovalaire, dirigé dans le sens du grand diamètre, et où se trouvoit, mais non au milieu, un trou de la grosseur d'une forte plume à écrire, pour le passage du nerf optique: de chaque côté, deux ouvertures obliques, du calibre d'une plume de cygne, donnoient accès à deux grosses artères; et tout autour de l'entrée du nerf optique, vingt-six autres ouvertures plus ou moins grandes étoient destinées au même usage.

Sur le devant, la cornée transparente présentoit une forme

ovalaire, dont le grand diamètre, dirigé aussi dans le sens longitudinal, avoit un pouce six lignes, et le vertical dix lignes; de sorte que ces diamètres étoient, avec ceux du globe de l'œil, le premier comme trois est à un, et le second comme un est à cinq. La cornée étoit peu convexe. A son insertion sur la sclérotique, elle offroit un petit cordon blanchâtre, d'environ une ligne de large. Sur sa face interne, une membrane, ou plutôt un enduit noirâtre, assez semblable par la couleur à la choroïde de l'homme, mais plus consistante, formoit un cercle de près d'un pouce de largeur. En raclant cette substance avec la lame d'un scalpel, on l'enlevoit facilement. Par conséquent, le plus grand diamètre de la cornée, susceptible de laisser passer les rayons lumineux, se réduisoit à six lignes.

L'iris étoit noire sur ses deux faces; la pupille transversale comme dans les ruminans; la choroïde argentée, et la rétine rougeâtre. Le cristallin avoit une forme arrondie; il pesoit quatre-vingt-deux grains. Son grand diamètre étoit de neuf lignes, et son axe de sept.

La plus grande épaisseur de la sclérotique étoit d'un pouce; elle n'étoit que de onze lignes en haut et en bas; elle diminueoit tellement à la partie antérieure, qu'à sa réunion avec la cornée, elle étoit tout au plus d'une ligne. Ainsi le volume de l'œil, assez considérable extérieurement, ne produisoit qu'une cavité dont le plus grand diamètre, le longitudinal, n'avoit que deux pouces dix lignes; le vertical, deux pouces cinq lignes et demie; et l'axe, un pouce neuf lignes et demie. De sorte que son rapport au plus grand diamètre se trouvoit à-peu-près être comme sept est à onze.

Ces baleines étoient assez communes vers le cap Horn, à l'époque du voyage de Forster; car ce naturaliste en vit plus de trente dans un jour autour de son navire, qui, en lançant de l'eau, répandoient une odeur infecte.

Lors du coup de vent que nous éprouvâmes dans le détroit de Lemaire, nous passâmes très-près d'une baleine qui étoit morte

et que nous reconnûmes, aux nombreux plis de son ventre, pour être de la même espèce.

Nous allons passer à d'autres cétacés beaucoup plus petits, les dauphins : ceux de la *planche n.º 11*, dont nous parlerons d'abord, ont été vus de près et esquissés avec assez d'exactitude pour que ceux qui auront la faculté de se les procurer, puissent reconnoître l'identité des espèces. Bien que, dans notre longue navigation, nous ayons été à portée de voir autour de nous beaucoup de ces animaux, qui sembloient en se jouant vouloir rivaliser de vitesse avec notre machine flottante; cependant, malgré tous nos efforts pour en prendre, nous n'avons pu y parvenir; il est vrai que le plus souvent ils s'offroient à nos coups lorsque la mer étoit agitée ou que la marche du vaisseau étoit trop prompte.

Dans le mois d'octobre 1819, en allant des îles Sandwich à la Nouvelle-Galles du Sud, nous vîmes, par 5° 28' de latitude N., beaucoup de dauphins (*planche 11, figure 1*), exécutant en troupes, autour du vaisseau, leurs rapides évolutions : tout le monde à bord fut surpris, comme nous, de leur voir sur le front une corne ou nageoire recourbée en arrière, de même que celle du dos. Le volume de l'animal étoit à-peu-près double de celui du marsouin ordinaire, et le dessus de son corps, jusqu'à la dorsale, étoit tacheté de noir et de blanc.

Nous nous attachâmes à observer ces dauphins pendant tout le temps qu'ils nous accompagnèrent : mais quoiqu'ils passassent souvent à toucher la proue de notre corvette, ayant le haut du corps hors de l'eau, leur tête y étoit tellement enfoncée, que ni M. Arago, ni nous, ne pûmes distinguer si leur museau étoit court ou alongé : leur allure même ne put rien nous indiquer à cet égard; car ils ne s'élançoient point au-dessus des eaux comme les autres espèces. D'après leur conformation toute particulière, nous les avons nommés *dauphins rhinocéros* [*delphinus rhinoceros*].

Une autre fois, traversant ce vaste espace qui existe entre la

Nouvelle-Hollande et le cap Horn, nous observâmes en janvier 1820, par 49° de latitude, d'autres dauphins ayant de chaque côté du corps, dans presque toute sa longueur, deux larges lignes blanches, coupées à angle droit par une noire; ce qui, vu par le dos, formoit une croix noire sur un fond blanc. Ils n'avoient qu'une nageoire dorsale assez aiguë. Nous ne fûmes pas non plus assez heureux pour nous les procurer. Il en fut de même de l'espèce suivante, que nous rencontrâmes quelques jours après, et qui se faisoit remarquer par une bandelette blanche de chaque côté de la tête. Peut-être étoit-ce une variété de l'espèce qui précède; peut-être encore ce caractère ne tenoit-il qu'à la jeunesse de l'individu: toutefois, pour les distinguer, nous nommâmes la première *crucigère* [*delphinus cruciger*] (planche 11, figures 3 et 4), la seconde *albigène* [*delphinus albigena*] (même planche, figure 2).

Sans mentionner ici plusieurs individus à couleurs obscures que nous vîmes dans divers parages, nous distinguerons le dauphin à museau blanc et long [*delphinus Peroni* de Lacépède], que nous trouvâmes par 2° de latitude, près de la Nouvelle-Guinée; et un autre moitié blanc, moitié noir, à museau peu alongé, des îles Malouines, que M. Bérard tua, et qui coula à l'instant même si profondément, que nous ne pûmes l'avoir.

Tout le monde connoît l'allure de ces animaux, lorsqu'ils chassent à l'embouchure de nos fleuves. Ils vont de compagnie en nageant plusieurs de front, ou par couple à la queue les uns des autres. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les longues ondulations qu'ils décrivent, semblables à celles d'une mer qui cesse d'être agitée; de sorte que, lorsque la partie supérieure de leur corps paroît à la surface, comme on n'aperçoit qu'une portion de la courbe qu'il décrit, il semble vraiment que l'animal, en s'enfonçant dans l'eau, tourne sur lui-même comme une roue. Il n'en est plus ainsi, lorsque, jouant autour d'un vaisseau qui cingle à pleines voiles, ils veulent le dépasser; alors ils filent droit et font

CHAPITRE V.

Description des Oiseaux.

OISEAUX DE PROIE.

RELATIVEMENT aux oiseaux de proie de la division des faucons, dont nous avons à traiter, nous ferons remarquer, avec les naturalistes, combien il est difficile de classer par espèces, des individus dont les caractères distinctifs ne sont parfois qu'apparens, et dus ou au sexe, ou à certaines nuances du plumage, ou à l'âge, ou même aux saisons de l'année auxquelles on les observe. Aussi a-t-on dit, non sans raison, que c'est uniquement d'après leur histoire suivie et l'observation des changemens qu'ils éprouvent pendant le cours de leur existence, qu'on peut en donner de bonnes descriptions. Mais ce moyen, tout au plus praticable pour nos oiseaux d'Europe, ne sauroit s'appliquer à ceux qui se montrent d'une manière fugitive aux regards du voyageur qui parcourt à la hâte des régions lointaines. Nous nous bornerons donc, dans l'état actuel de nos ressources, à approcher le plus près possible de la vérité, et à tâcher de ne commettre aucune erreur grave.

qui, ayant échappé à leurs dents aiguës, survivoient à de larges blessures avec perte de substance. Ils paroissent très-friands de sèches ; mais ils n'en mangent que les tentacules et la tête : c'est du moins ce que nous ont assuré des marins et des pêcheurs de la Gironde. L'un de nous, ayant séjourné assez long-temps à l'embouchure de ce fleuve, eut souvent occasion de voir que, dans le mois de mai, le flux apportoit une grande quantité de ces mollusques, auxquels il manquoit la tête, et qu'on envoyoit prendre sans la moindre difficulté. Leur état de fraîcheur indiquoit que tous avoient été mutilés à-peu-près à la même époque. Ils fournissoient un mets assez appétissant, quoiqu'un peu dur et indigeste. L'effet des courans réunissoit par bancs ces céphalopodes tronqués ; et assez souvent des traces d'écume déceloient leur présence : quelques toises plus loin, on n'en trouvoit plus. Ils paroissoient manifestement venir de la mer. Ce fait semble prouver que les sèches sont susceptibles d'aller en troupes, et qu'ainsi rassemblées, elles deviennent victimes de la voracité des marsouins ; car, quel poisson iroit ainsi leur enlever la tête ! Il arrive même que, parmi les mortes, il s'en trouve de vivantes qu'il est rare de pouvoir prendre, parce qu'elles plongent à l'approche du panier emmanché qui sert à amasser les premières.

Les seuls fragmens de cétacés herbivores que nous ayons apportés, sont deux mâchoires de dugongs, trouvées dans l'île Dirck-Hatichs, à la baie des Chiens-Marins, sur la Nouvelle-Hollande, et qui présentent un trou mentonnier plus grand que dans l'espèce connue.

Nous n'avons pas pu nous procurer de ces animaux ; seulement quelques-uns de nos Messieurs en ont vu qui paissoient l'herbe à une très-petite profondeur.

SOUS-GENRE VANGA. — *VANGA*. Buff.

VANGA RAYÉ, mâle. — *VANGA STRIATA*. N.

VANGA GRIS. Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.* 2.^e édit. t. 35, p. 200.

PLANCHE 18.

Vanga, capite suprâ nigro ; dorso, alis, caudâque fasciis nigris et albis transversè variegatis ; pectore et abdomine, ex griseo cœrulescentibus.

CE vanga a le dos, le croupion, les ailes et la queue rayés transversalement de noir et de blanc. Les raies noires ont beaucoup plus de largeur que les blanches. Les plumes qui forment sur la tête une huppe élégante, sont noires. Le dessus du cou, les joues, la gorge, la poitrine et l'abdomen, sont d'un gris bleuâtre, avec une teinte plus claire sous la gorge.

Les ailes, courtes et arrondies, recouvrent à peine l'origine de la queue, qui est longue de cinq pouces et demi et uniforme. Le bec, grand, robuste, comprimé, a un pouce trois lignes de longueur; il est brun, avec une couleur de corne sur les bords, depuis le milieu jusqu'à la pointe. Les pieds sont bruns.

La longueur totale de l'oiseau est de treize pouces; son envergure seulement de onze pouces. Il habite le Brésil, d'où nous avons rapporté un autre vanga, jeune mâle, qui commence à perdre son plumage roux.

VANGA RAYÉ, *femelle*. — VANGA STRIATÉ.

VANGA ROUX. Vieill. *Loco citato*.

PLANCHE 19.

Le vanga femelle se distingue du mâle en ce que les raies transversales de la partie supérieure du corps, des ailes et de la queue, au lieu d'être blanches et noires comme dans le précédent, sont alternativement noires et d'un roux plus ou moins foncé. Tout le dessus du corps est d'un gris tirant sur le roux et blanchissant sous la gorge. La huppe est rousse à la base et noire à l'extrémité. Les plumes qui recouvrent le haut des tarses sont rousses. La queue est très-longue. Le bec est noir à la base, et couleur de corne vers la pointe.

Ces oiseaux, très-vifs, sont presque toujours en action. Leur longue queue, droite dans le repos, s'élève lorsqu'ils courent à terre; leur bec, robuste et fortement courbé à la pointe, indique qu'ils doivent ne pas dédaigner la chair. Cependant ils vivent le plus habituellement de vers, comme les tyrans, et c'est pour cela qu'ils habitent les bois qui avoisinent les prairies.



~~SENE~~ GENRE CASSICAN. — *BARITA*. Cuv.

CASSICAN FLÛTEUR. — *BARITA TIBICEN*. N.

CORACIAS TIBICEN. Lath.

GRACULA TIBICEN. Sh.

CRATICUS TIBICEN. Vieill.

PLANCHE 20.

Barita, fronte, pectore, abdomine et caudâ nigris; occipite, dorso, scapulisque albo-cinereis; uropygio et remigibus in medio albis.

Nous avons déjà fait observer combien ces oiseaux varient dans leur plumage. L'espèce que nous représentons en est un exemple remarquable; car, quoique les limites de ses couleurs paroissent être celles du cassican flûteur, elles ne sont pas les mêmes pour la teinte. Dans les Montagnes-bleues de la Nouvelle-Hollande, nous avons beaucoup vu de ces oiseaux vivant en petites troupes; nous en avons tué plusieurs, et nous avons remarqué que tous diffèrent plus ou moins entre eux. La détermination précise des espèces, la distinction des mâles d'avec les femelles, les changemens dans le plumage selon l'âge, demanderoient donc une étude particulière que peut seul faciliter un long séjour dans les lieux qu'ils habitent.

Ainsi, nous ne pouvons décider si cet individu est mâle ou femelle. Il appartenoit à M. de Freycinet, qui l'a donné au Muséum, où il vit encore. Il est très-doux et se laisse facilement caresser. Son aptitude à imiter le chant des autres oiseaux nous a plus d'une fois servi de distraction à bord de *l'Uranie*. Il contrefaisoit le jeune coq à s'y méprendre; il glousoit et caquetoit comme la poule. On lui avoit enseigné, au Port-Jackson, à siffler plusieurs

airs, qu'avec nous il avoit un peu désappris; mais il suffisoit de le mettre sur la voie pour qu'il fût choris.

Ceux qui vivent dans les bois aux alentours des habitations, sont devenus défiants comme nos pies. Ailleurs, on les approche beaucoup plus facilement.

La dénomination de *flûteur* qu'on a donnée à cet oiseau est peu convenable comme spécifique, puisqu'elle est, pour ainsi dire, applicable à tous les individus que l'on connoît. Cependant nous nous sommes bien gardés de la changer, pour ne pas grossir la liste de la synonymie. Celui qui a été décrit par Latham « avoit la nuque, » les couvertures des ailes, la base de plusieurs pennes primaires, » le croupion, les couvertures inférieures de la queue et les pennes, » à l'exception de leur extrémité, d'un beau blanc, le reste du » plumage noir, le bec de cette couleur à la base, et ensuite bleu; » ce qui, d'après l'observation de M. Vieillot, lui donne de grands rapports avec le cassican noir et blanc. Il seroit possible encore que l'un fût le mâle et l'autre la femelle.

Le cassican dont nous donnons la figure, a treize pouces de longueur. Le devant de la tête, la poitrine et le ventre sont d'un noir foncé à reflets verdâtres; la queue et les pennes alaires sont également noires. On remarque quelques plumes blanches vers le milieu de l'aile.

Le derrière de la tête est couvert d'une calotte nettement marquée, d'un assez beau blanc, dont les plumes sont noirâtres à leur base.

La partie postérieure du cou, le manteau, les couvertures des ailes et le dos sont d'un blanc grisâtre; tandis que le croupion, et les plumes qui recouvrent la queue en-dessus et en-dessous, ont une couleur blanc pur. L'œil est rougeâtre. Le bec, long de vingt-une lignes, est blanc, bleuâtre à la base et noir à la pointe; les narines sont presque linéaires; les pattes sont noires; les ongles très-forts, crochus; les tarses ont deux pouces de longueur; la queue

est carrée, les ailes vont presque jusqu'à son extrémité; leur envergure est de deux pieds quatre pouces.

Les habitans des îles des Papous nomment les cassicans *mankahok* et *mangahouki*; les insulaires de Guébé, dans les Moluques, les désignent sous le nom d'*oukouakou*.

Sous-genre CHOUGARI. — *GRAUCALUS*. Cuv.CHOUCARI VERT. — *GRAUCALUS VIRIDIS*. N.*SPHECOTERA VIRIDIS*. Vieill. *An. d'ornith.*

PLANCHE 21.

Graucalus, capite et collo supra nigris; pectore ventreque flavo-viridibus; dorso et scapulis viridi-nigricantibus; oculorum ambitu nudo et rubro; rostro nigro.

Nous avons trouvé cet oiseau à Timor, d'où l'expédition du capitaine Baudin l'avoit déjà rapporté. Il habite les arbres les plus touffus des environs de Coupang, et les naturels de l'île lui donnent, nous croyons, le nom de *kakraya*.

Sa longueur est de neuf pouces quatre lignes, sur laquelle la queue prend trois pouces et demi. Le bec a dix lignes; il est noir: la mandibule supérieure est aiguë et fortement recourbée à la pointe.

La tête et le dessus du cou sont noirs; la membrane charnue qui entoure l'œil est ovale et rouge; le contour des paupières est d'une couleur rosée. La gorge, la poitrine, le milieu du ventre, sont d'un vert mélangé de jaune; le jaune est tacheté de blanc à la partie postérieure du ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. Le manteau, le dos et les scapulaires sont verdâtres, avec de légères lignes noirâtres au milieu de chaque plume.

Les grandes plumes sont d'un brun tirant sur le noir; cette couleur est aussi celle des moyennes, dans leur milieu, qui ont de plus un petit liséré verdâtre. La queue est longue, carrée, noirâtre en-dessus, avec des reflets verdâtres; elle est gris de lin en-dessous, de même que l'aile dans cette partie.

Les pattes sont brunes; les ongles presque noirs, crochus; le doigt postérieur est muni d'une assez large membrane sur sa longueur.

SOUS-GENRE GRIVE. — *TURDUS*. Linn.¹⁷⁵⁸

GRIVE DES MALOUINES. — *TURDUS FALCKLANDII*. N.

Turdus, pectore ventreque rufescentibus; gulâ punctis nigris notatâ.

Nous laissons à cet oiseau le nom qui lui a été donné au Muséum, bien cependant qu'il ne fasse que se montrer aux îles Malouines pendant un certain temps de l'année, attiré par les baies succulentes d'*empetrum*. Sa vraie patrie paroît être l'extrémité de l'Amérique méridionale.

Cette grive est de la grosseur de notre drenne; elle a beaucoup de rapports avec le griverou du Brésil, qu'a décrit et figuré M. Levaillant (*Oiseaux d'Afrique*, tome III, planche 98). Comme ce dernier oiseau, elle a la poitrine et le ventre d'un roux assez vif, et des lignes noirâtres sous la gorge; mais ces taches linéaires sont plus nettement tranchées dans la grive des Malouines. Le dessous de la queue est d'un brun clair.

Ces oiseaux vont en troupes de trois ou quatre, et sont peu fuyards.

GENRE LORIOT. — *ORIOIUS*. Linn.LORIOT. PRINCE-RÉGENT. — *ORIOIUS* REGENS. N.

PLANCHE 22.

Oriolus, capite, collo supra, alarum dimidiâ parte, luteis; pectore, ventre caudâque nigris; rostro flavo.

CE bel oiseau appartient à la Nouvelle-Hollande. Il est fort rare au Port-Jackson, où on le nomme *prince-régent*, dénomination que nous lui avons conservée; il habite les bords de la rivière Patterson, et fréquente les broussailles épaisses. Nous en possédions un individu que l'on nous dit avoir été tué à environ trente milles de la ville de Newcastle, et que M. de Freycinet avoit acheté une guinée; nous l'avons perdu au naufrage, ainsi que notre collection d'oiseaux de la Nouvelle-Hollande, parmi lesquels nous comptions, au premier aperçu, huit ou dix espèces nouvelles: de sorte que la figure que nous en donnons a été prise sur un dessin assez bon de M. Lewin, gravé à Sydney même, sans indication de genre ni d'espèce. Nous avons ouï dire que cet auteur, dans les figures qu'il a publiées des oiseaux du Port-Jackson, appelle celui-ci *melli-phaga chrysocephala*; mais nous nous sommes assurés que c'est un vrai loriot, ainsi qu'on peut le voir à la forme du bec.

Sa taille est d'un peu plus de huit pouces.

Les plumes du dessus de la tête, courtes, très-serrées, formant velours, sont d'un très-beau jaune, de même que celles du cou et des épaules; ce qui fait paroître ces parties comme couvertes d'un camail. Les moyennes pennes alaires sont également jaunes: un petit cercle de la même couleur entoure l'œil, qui est rougeâtre, avec

des paupières noires : le bec est d'un jaune plus clair. Tout le reste du corps est d'un noir pur : cette couleur prend à la mandibule inférieure, et forme comme une espèce de cercle irrégulier autour de l'œil.

Les pattes sont noires et les ongles forts et crochus. L'individu que nous avons acquis, et un autre qui étoit chez le gouverneur, sont les seuls que nous ayons vus pendant notre séjour dans la colonie.

GENRE MÉRION. — *MALURUS*. Vieillot.

MÉRION NATTÉ. — *MALURUS* TEXTILIS. N.

PLANCHE 23, fig. 1.

Malurus, corpore toto rufulo, longitrorsum bruneo punctato; rostro nigro, robusto; caudâ longâ.

CE genre a été formé par M. Vieillot aux dépens des fauvettes, avec lesquelles les individus qui le composent ont divers rapports.

Nous avons tué cet oiseau à la baie des Chiens-Marins, dans la Nouvelle-Hollande. Déjà les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin l'avoient fait connoître; mais il n'étoit point figuré. Il est remarquable par l'habitude qu'il a de se tenir presque toujours sous les buissons, et de passer de l'un à l'autre en courant avec vitesse. On le prendroit pour une souris, méprise qu'augmentent encore sa couleur rousse et le petit sifflement aigu qu'il fait alors entendre.

Sa longueur totale est de six pouces et demi; celle de la queue, de trois pouces deux lignes.

Sa couleur générale est roussâtre : cette teinte est plus claire et devient même grise au devant du cou et à la poitrine, dégradation qui y est produite par de petites taches de roux et de blanchâtre dont chaque plume est uniformément nuancée. La même disposition existe sur la tête, qui est un peu plus brunâtre, et sur le dos, où chaque plume a une ligne d'un blanc sale au milieu.

La queue est rousse dans toute son étendue; l'oiseau la tient toujours très-relevée : le bec est noir, court et robuste; les pattes sont noirâtres.

Dans un des mérions de cette espèce, qu'on voit aux galeries du Muséum, la mandibule supérieure est très-aiguë et recourbée à sa pointe. Chez un autre individu, la couleur du plumage est un peu plus foncée.

MÉRION LEUCOPTÈRE. — MALURUS LEUCOPTERUS. N.

PLANCHE 23, fig. 2.

Malurus, capite, collo, pectore dorsoque cœruleo-nigricantibus; alis albis; caudâ subcœruleâ.

CET oiseau vient du même lieu que le précédent. Nous ne l'avons rencontré que sur l'île Dirk-Hatichs, vivant parmi des traquets, dont il nous a paru avoir les mœurs.

Il est représenté de grandeur naturelle, d'après un dessin qu'en fit alors M. Arago. Il a toute la tête, le cou, le ventre et le dessus du dos d'un bleu tellement foncé, qu'il en paroît noir; les ailes sont blanches dans leur moitié antérieure et brunâtres à leur extrémité: peut-être que cette dernière teinte dépend de l'âge, et n'est pas celle qui doit toujours subsister. La queue est également bleu foncé, mais moins que le corps. Le bec est noir et les pattes sont brunes.

Longueur totale, trois pouces quatre lignes environ.

GENRE BRUANT. — *EMBERIZA*. Linn.BRUANT A GORGE NOIRE. — *EMBERIZA MELANODERA*. N.

Emberiza, corpore luteo-virescente; capite et collo suprâ fuscis; gulâ nigrâ.

CETTE nouvelle espèce habite les îles Malouines. Dès le mois de février, elle commence à se réunir en petites troupes qui parcourent les dunes sablonneuses où croît un *empetrum* dont les baies servent à leur nourriture.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou ardoisé, de même que les joues; le dessus du dos et le ventre sont d'un jaune mélangé de verdâtre, et cette dernière partie est marquée latéralement de quelques taches brunes. Une plaque très-noire occupe la gorge, de chaque côté de laquelle se voit une ligne blanche.

Les grandes plumes alaires sont d'un assez beau jaune sur leur bord extérieur, et tachées de noir à leur extrémité. La queue, légèrement fourchue, a ses plumes extérieures jaunes et les moyennes d'un noir verdâtre.

La femelle est de la même grosseur que le mâle. Ses couleurs sont moins bien tranchées. Dans deux individus femelles que nous avons rapportés, et qui sont au Muséum, on remarque sur le dos un mélange de roux dans l'un et de verdâtre dans l'autre : une teinte grivelée remplace sous la gorge le plastron noir du mâle.

La longueur totale de ces oiseaux est de cinq pouces et demi.

SOUS-GENRE CAROUGE. — *XANTHORNUS*. Cuv.

CAROUGE GASQUET. — *XANTHORNUS GASQUET*. N.

PLANCHE 24.

Xanthornus, corpore et alis fuscis; ventre, alarum flexurâ uropygioque flavis.

M. Cuvier a formé, dans son grand genre cassique, le sous-genre carouge, qui correspond aux troupiales de M. Vieillot; et les carouges de cet auteur sont les troupiales de M. Cuvier.

Nous dédions l'oiseau qui nous occupe à la mémoire d'un brave général, le baron Gasquet, oncle de l'un de nous. Il a beaucoup de rapports avec le troupiale bicolor décrit par M. Vieillot; mais ce n'est pas le même oiseau, et il en diffère principalement par une large bande jaune qu'il porte sur le croupion.

Sa tête est d'un brun tirant sur le noirâtre, tandis que le cou, la poitrine, le dos, les ailes et la queue sont d'un brun plus clair; les pennés alaires sont grises en dessous: un jaune élégant colore le dessous du pli de l'aile, le ventre, et, comme nous venons de le dire, tranche sur le croupion, par une large bande, avec la couleur brune.

Les pieds sont rougeâtres; le bec est noir, robuste, formant un angle aigu entre les plumes du front. Il a treize lignes de longueur: la queue a trois pouces six lignes; l'envergure est de dix pouces et demi, et, lorsque les ailes sont pliées, elles s'étendent jusqu'à deux pouces de l'extrémité de la queue. Enfin, la longueur totale de l'oiseau est de huit pouces neuf lignes.

Ce carouge habite les rives de Rio de la Plata; il fréquente les

prairies, de même que les troupiales; mais il ne paroît pas vivre en grandes troupes comme eux; nous ne l'avons jamais rencontré que par petits groupes.

Nous avons rapporté des individus de la même espèce, dont le plumage incomplet ne présentait de jaune que sur le ventre; chez d'autres, cette couleur commençoit à se manifester au pli de l'aile. Nous avons vu, dans les manuscrits de Commerson, de mauvais dessins de ces oiseaux parvenus à cet état, qui sembleroient avoir été faits par Sonnerat.

GENRE MARTIN-CHASSEUR. — *DACELO*. Leach.MARTIN-CHASSEUR GAUDICHAUD. — *DACELO* GAUDICHAUD. N.

MANKINETROUS et MANGROGRONE, dans la langue des Papous.

SALBA, en idiome de Guébé.

PLANCHE 15.

Dacelo, capite, scapulis parteque superiore dorsi nigris; gulâ albâ; collo ex albido rufescente; uropygio ex cyaneo colore; pectore abdomineque rufis.

CE genre, très-naturel, pris dans celui des martins-pêcheurs, indiqué d'abord par M. Levaillant, et formé par M. Leach, a pour caractère un bec échancré et courbé à la pointe. Mais c'est sur-tout par les mœurs que ces oiseaux diffèrent des précédens : en effet, ils vivent de vers et d'insectes, se tiennent dans les bois ou dans les lieux secs et arides, et ne pêchent point, comme l'indique leur plumage, qui, au lieu d'être lisse, a beaucoup de douceur et de souplesse. Du reste, ils ont les mêmes caractères que les martins-pêcheurs.

L'espèce à laquelle nous donnons le nom de notre collègue et de notre ami, chargé de la partie *Botanique* du voyage, habite les bois des îles des Papous : les naturels l'appellent *mangrogrone* et *mankinetrous* ; les habitans de Guébé la nomment *salba*, dénominations également employées par ces insulaires pour les martins-pêcheurs. Elle n'est point farouche et se laisse facilement approcher. Les individus que nous avons tués avoient encore le bec couvert de la terre qu'ils venoient de fouiller pour y chercher leur nourriture.

Ce martin-chasseur, remarquable par l'élégance de son plumage, a la tête, les scapulaires et le haut du dos d'un noir foncé ; un

plastron blanc couvre la gorge, s'étend sur les côtés du cou, en diminuant de largeur, pour former postérieurement un collier nuancé de roussâtre, dont les plumes sont noires à leur base. Un trait blanc se voit derrière l'œil et à la racine du bec. Le bas du dos et le croupion reflètent un superbe bleu d'aigue-marine, de même que les couvertures supérieures des ailes; mais cette couleur, dans cette dernière partie, est plus foncée; ce qui tient à ce que chaque plume, noire dans une partie de sa longueur, n'est bleue que vers le bout. Les grandes pennes alaires et caudales sont d'un beau bleu foncé en-dessus, noires à la pointe et noirâtres en-dessous.

La poitrine et le ventre jusqu'à la couverture inférieure de la queue, ont une couleur rousse agréable quoique foncée; le pli de l'aile en-dessous et les côtés du corps sont fauves: on y remarque une tache noire qui ne devient visible que lorsque l'aile est élevée.

La partie supérieure des tarsi est emplumée. Les pieds sont courts et de couleur brune; l'ongle du doigt du milieu est dilaté sur son bord interne. Le bec, gros, tétragone, pyramidal, long de deux pouces quatre lignes, est verdâtre sur ses faces et couleur de corne sur ses arêtes. Les mandibules sont aiguës à leur pointe; la supérieure dépasse l'inférieure. L'œil est rougeâtre.

La longueur totale de l'oiseau est de onze pouces et demi. Deux autres individus, provenant des mêmes lieux, présentent quelques légères différences: la queue de l'un n'a point de noir à l'extrémité, et celle de l'autre est rousse en-dessus; nuance qui, chez le dernier, est probablement due à l'âge; car quelques taches bleues semblent indiquer qu'avec le temps cette partie du plumage doit prendre entièrement la même couleur.

SOUS-GENRE COUCOU. — *Cuculus*. Linn.COUCOU GUIRA CANTARA. — *CUCULUS GUIRA*. Lath.

GUIRA ACANGATARA. Marg. *Hist. nat. Bras.* pag. 95. — Ray, *Syn. av.* pag. 45, n.° 5. — Will. *Orn.* pag. 140. tome 22.

CUCULUS CRISTATUS BRASILIENSIS. Briss. 4, pag. 144, n.° 119.

GUIRA CANTARA. Buff. *Ois.* tome 6, pag. 407.

CUCULUS GUIRA. Gmel. pag. 414, n.° 32.

PIRIRIGUA. Azara, tome IV, page 24.

ANI GUIRA CANTARA. *CROTOPHAGA PIRIRIGUA*. Vieill. *N. Dict. d'hist. nat.*

PLANCHE 26.

Cuculus cristatus, ex flavicante albus, caudâ alisque fuscis; capite in medio fusco, ad latera flavicante; collo in medio flavicante, ad latera fusco. Gmel.

QUOIQUE cet oiseau soit très-connu, il n'en existe cependant pas encore de bonnes figures; car celles que Marcgrave et Willughby ont fait graver sur bois sont tout-à-fait dénuées de ressemblance: c'est ce qui nous a décidé à en donner une nouvelle.

La longueur totale de notre individu est de quatorze pouces, sur lesquels la queue en prend environ huit.

Les parties latérales de la tête et la poitrine ont une teinte blonde qui devient un peu plus claire sous le ventre. Les plumes de l'occiput, lâches, très-effilées et rousses, avec une ligne brune dans le milieu, forment une huppe dirigée en arrière; celles du devant et des côtés du cou et de la poitrine sont effilées aussi, et ont leur tige presque noire, ce qui présente ces parties comme inégalement rayées en long.

Les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, bordées de blanchâtre; les plumes du manteau présentent aussi cette teinte, avec la différence que la ligne blanche est au centre de chacune d'elles: les barbules sont très-écartées à leur insertion.

Les grandes pennes alaires sont d'un roux clair, et les moyennes de la queue, en-dessus, blondes depuis leur origine jusqu'à leur moitié et noires dans le reste de leur étendue; les latérales sont traversées par une large bande noire et tachées de blanc sale à leur extrémité. La queue offre en-dessous, vers le milieu, une bande noire.

Le bec est robuste, arqué, lisse et jaunâtre; cette couleur est aussi celle des pieds. Les tarses sont bruns.

Dans trois guiras qui sont aux galeries du Muséum, les couleurs varient un peu, de même que la taille; ainsi, l'un est plus blanc, et un autre plus roux: la couleur du nôtre tient le milieu entre les deux.

Cet oiseau a quelques rapports de forme et de mœurs avec le coucou piaye. Comme lui, on le voit voltiger en ondulant entre les bois peu élevés où le soleil pénètre. Il est infiniment plus rare au Brésil que ce dernier, qu'on trouve presque par-tout, après qu'on a laissé les alentours de la rade. Il vit seul, et jamais nous ne l'avons vu aller en troupe comme les anis, parmi lesquels un ornithologiste l'a placé. Ses plumes, très-lâches, le font paroître plus gros qu'il n'est réellement, et il en perd beaucoup lorsqu'on le tire.

SOUS-GENRE PERRUCHE. — *PSITTACUS*. Linn.

PERRUCHE ÉRYTHROPTÈRE. — *PSITTACUS ERYTHROPTERUS*. Lath.

PSITTACUS MELANOTUS. Shaw. pl. 653.

PERRUCHE JONQUILLE. Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.*

PLANCHE 27.

Psittacus viridis; capite, collo, flavo-viridibus; dorsi inferiore parte cyaneâ; tectricibus alarum rubris.

CETTE jolie perruche, remarquable par l'éclat et la variété de ses couleurs, provient de l'île de Timor : on la trouve aussi, dit-on, à la Nouvelle-Hollande; c'est ce que nous n'affirmons pas, et encore moins qu'elle appartienne à d'autres localités d'où on la fait venir.

Une personne de notre équipage, pendant notre séjour à Coupang, en acheta une qui paroissoit vivre en domesticité depuis assez long-temps : malgré cela, elle étoit très-méchante et lançoit des coups de bec à ceux qui l'approchoient. Nous la gardâmes plusieurs mois sans que son naturel s'adoucît, malgré les moyens qu'on prenoit à cet effet. La position qu'on lui a donnée est à-peu-près celle que le desir de nuire lui faisoit très-souvent prendre. Elle mourut à bord, en arrivant aux Mariannes.

La perruche à ailes rouges a quatorze pouces et demi de longueur totale; sa queue a un peu plus de six pouces. Son bec, court, fortement courbé, est rouge à la base et blanchâtre vers la pointe.

La tête et le cou sont d'un beau vert nué de jaune, tandis que la poitrine, le ventre et les couvertures supérieures et inférieures de la queue et des ailes sont d'un jaune nué de vert clair. Les plumes du manteau se font remarquer par une couleur verte un

peu foncée. La partie inférieure du dos jusque près du croupion laisse voir un magnifique bleu d'outre-mer. Les grandes plumes alaires sont d'un beau vert dans leur recouvrement, et noires avec un liséré jaune à leur partie interne; ce qu'on ne peut voir qu'en les écartant un peu. Une longue bande rouge occupe l'aile depuis son pli jusque vers le milieu, d'où est venu le nom d'*érythroptère* que Latham a donné à cet oiseau. Le dessous de l'aile est presque noir, excepté vers la jointure, où l'on remarque une plaque d'un jaune verdâtre, et dans ce même endroit, à l'extérieur, quelques taches d'outre-mer.

La queue est longue, à plumes réunies, d'un vert velouté en-dessus, avec des reflets jaunâtres sur les bords. Chaque plume a sa tige noire et son extrémité jaune jonquille; d'où M. Vieillot a tiré le nom qu'il a donné à cette perruche. En-dessous, elles sont noires, avec du jaune sale sur les bords; celles du milieu, plus longues, donnent à la queue une forme arrondie lorsqu'elle est étalée.

Les pieds sont courts et noirâtres.

En comparant notre figure avec celle de Shaw, on aura de la peine à croire que ce soit le même oiseau qu'on ait voulu figurer.

SOUS-GENRE COLOMBE. — *COLUMBA*. Linn.COLOMBE PINON. — *COLUMBA PINON*. N.

AMPAHÈNE, dans la langue des Papous.

BIOUTINE, en idiome de Guébé.

PLANCHE 28.

Columba, capite, collo, pectore et dorsi magnâ parte cinereo-fuscis; alis caudâque ardosiatis; caudâ fasciâ albâ transversè notatâ; pedibus rubris.

CETTE grande et belle colombe provient de Rawak, une des îles des Papous; nous l'avons dédiée à M.^{me} Louis de Freycinet, née Pinon.

La tête, le cou, la poitrine, et une grande partie du dos de cet oiseau, sont d'un gris-brun avec de légers reflets rougeâtres. Le dessus et le dessous des ailes, ainsi que les grandes plumes et la queue, sont d'un bel ardoisé: une large raie blanche traverse cette dernière plus près de son extrémité que de son origine.

Le ventre est d'un roux ferrugineux, de même que les couvertures inférieures de la queue. Les plumes de cette couleur qui garnissent les tarses, sont mélangées avec d'autres d'un blanc sale et qui sont rousses à la pointe.

Le bec est noir dans sa plus grande étendue, blanc de corne à la pointe; il est solide, un peu aplati, avec une arête au milieu de la mandibule supérieure, de chaque côté de laquelle sont deux sillons; les narines sont petites. L'œil est rougeâtre, environné de quelques plumes blanchâtres courtes, qu'on retrouve aussi à la base du bec.

Les pieds sont rouges, robustes, garnis d'assez larges membranes, et munis d'ongles aigus un peu recourbés. La queue est carrée.

Longueur totale, dix-sept pouces trois lignes; sur laquelle la queue prend environ cinq pouces et demi. Les ailes, dans le repos, ont dix pouces et demi; le bec, quatorze lignes.

COLOMBE MUSCADIVORE, mâle. — COLUMBA ÆNEA. Lath.

PALUMBUS MOLUCCENSIS. Briss. vol. 1, p. 148; pl. 13, fig. 2.

PIGEON CUIVRÉ MANGEUR DE MUSCADES. Sonnerat, *Voy.* fig. 102.

PIGEON RAMIER DES MOLUQUES. Buff. *Ois.* t. 2, p. 58, fig. 164.

COLUMBA ÆNEA. Lath. *Ind. orn.* v. 2, p. 602.

NUTMEG PIGEON. *Ibid.* part. 2, pag. 636, sp. 30.

COLUMBA ÆNEA. Gmel. p. 780, n.° 22.

COLUMBA PACIFICA. Gmel. p. 777, n.° 44.

COLOMBE MUSCADIVORE. Temminck, *Hist. des col.* pag. 7, fig.

MANROUA, en langue des Papous.

PLANCHE 29.

Columba, supernè viridi-aurea in cupri puri colorem mutans, infernè cinereo-alba ad vinaceum inclinans; tectricibus caudæ inferioris, castaneo-purpureis, rectricibus subtus cinereis; pedibus plumosis. Briss.

M. Temminck est le seul qui ait donné une bonne figure coloriée de cette colombe, dans son magnifique ouvrage sur les pigeons. Celles qu'on trouve dans les planches enluminées de Buffon et dans l'ouvrage de Brisson sont défectueuses. On considère comme une variété de cette espèce, le pigeon ramier mangeur de muscades, dont parle Sonnerat, et qu'il a représenté en noir. Mais nous pensons, avec M. Temminck, que les méthodistes doivent rayer la *columba pacifica* de la liste des espèces et la rapporter à la *columba ænea*.

Ainsi, nous n'eussions pas cherché à reproduire un oiseau qu'on s'est attaché à si bien faire connoître, si, parmi ceux que nous avons rapportés, il ne s'étoit trouvé un mâle dans tout son développement, et dont la partie supérieure du bec est surmontée, à sa naissance, d'une grosse excroissance charnue, qu'on suppose, avec raison, devenir plus saillante au temps des amours. Sous l'équateur, cette époque seroit alors dans les mois de janvier et de février.

Ces colombes habitent les mêmes lieux que la précédente. Elles se perchent à la cime des arbres les plus élevés, et font entendre des roucoulemens ou, pour mieux dire, de sourds mugissemens, capables d'effrayer.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer la description d'un naturaliste aussi distingué que M. Temminck.

« Ces oiseaux diffèrent sensiblement pour la taille, dit cet auteur, » à raison de l'abondance ou de la disette en grains ou en fruits » qui leur servent de nourriture.

» Cette espèce a le bec foiblement arqué vers la pointe : il est » plus fort, d'une substance plus cornée que ne l'est d'ordinaire » le bec des pigeons. Les tarses sont robustes, très-courts et en » partie emplumés ; les doigts ont des rebords charnus qui forment » une plante de pied épatée comme dans les pigeons colombar. » Les pieds de cette colombe ressemblent à ceux des calaos.

» Le mâle adulte a toute la tête, le cou, ainsi que les parties » inférieures du plumage, d'un beau gris bleuâtre ; le manteau, le » dos, les grandes et les petites couvertures des ailes sont d'un » beau vert foncé, à reflets métalliques ; les grandes pennes alaires, » ainsi que les pennes secondaires, sont d'un bleu verdoyant ; la » queue, composée de douze plumes, est d'un beau bleu de roi » changeant en vert doré ; en-dessous, ces plumes sont noirâtres. » Les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux ferru- » gineux. Les pieds sont rouges, le bec et les ongles noirs, et » l'iris d'un rouge orangé.

» La femelle, toujours moins forte de taille que son mâle, a
 » en général tout le plumage d'une couleur plus terne que ce der-
 » nier; le cou et le ventre ont une teinte vineuse : sur la nuque
 » est un grand espace roussâtre foncé. »

Les légères différences que présente notre individu sont d'avoir
 la couleur grise du ventre nuancée de rougeâtre, le dessous des
 ailes d'un gris sombre, et quatorze plumes à la queue au lieu de
 douze.

Sa longueur totale est de quinze pouces et demi; celle de la
 queue est de cinq pouces; l'aile, dans le repos, a neuf pouces dix
 lignes; le bec, un pouce.

COLOMBE PAMPUSAN. — COLUMBA PAMPUSAN. N.

PLANCHE 30.

*Columba, corpore rufo; caudâ transversè nigro fasciatâ; rostro nigro;
 pedibus rufulis.*

CETTE petite colombe habite l'archipel des Mariannes et vient
 de l'île de Guam, où elle est rare. On peut dire que l'ensemble
 de son plumage est roux; cependant il présente diverses nuances
 de cette couleur que nous allons décrire.

La tête est petite, d'un roux tirant sur le rougeâtre. Le cou,
 la poitrine et le ventre sont simplement roux; les plumes du dos
 reflètent un brillant métallique un peu verdâtre; les scapulaires et
 les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bor-
 dées d'un roux vif; l'extrémité des grandes pennes est brun clair.
 La queue a douze pennes; elle est assez longue, rougeâtre, avec
 une large ligne noirâtre vers l'extrémité.

Le bec, long de neuf lignes, est noir, mince, effilé, un peu

courbé à la pointe, qui a une teinte cornée ; les jambes sont longues et rousses ; le tarse a un pouce de long.

La longueur de cet oiseau est de dix pouces.

COLOMBE MACQUARIE. — COLUMBA MACQUARIE. N.

PLANCHE 31.

Columba longicauda ; capite , pectore uropygioque cinereo-cœruleis ; oculis nudis subflavis ; alis lunulis albidis notatis.

Nous n'avons point eu cet oiseau en notre possession ; nous le connoissons seulement d'après la figure qu'en a fait faire M. Macquarie, gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, qui a bien voulu la donner à M. de Freycinet.

Les différences que présentait cet oiseau avec tous ceux de son genre déjà connus au Port-Jackson, engagèrent M. Macquarie à le faire dessiner. La reconnaissance nous fait un devoir de le dédier à ce respectable gouverneur, qui eut la bonté de nous le faire connoître, et qui, lors de notre relâche à la Nouvelle-Galles du Sud, nous accueillit avec une affabilité extrême, et facilita, par tous les moyens qui étoient en son pouvoir, nos recherches d'histoire naturelle.

Cette nouvelle espèce de colombe à longue queue est représentée ici de grandeur naturelle. Sa longueur totale est d'un peu plus de sept pouces, sur quoi la queue en prend trois et demi. Son plumage, sans être très-brillant, offre diverses nuances agréables : ainsi, la tête, le cou, la poitrine, sont d'un cendré bleuâtre ; le ventre, d'un blanc sale ; le dos et le croupion, d'un brun clair. Les petites couvertures des ailes sont brunâtres et irrégulièrement parsemées de nombreuses taches oculaires blanches bordées de noir dans la moitié de leur contour ; les grandes couvertures sont

cendrées avec des taches comme ci-dessus à leur extrémité. Quelques lunules brunes se font remarquer vers le bout des grandes plumes alaires, qui sont d'un brun rougeâtre.

La queue est étagée, pointue ; la couverture supérieure et les premières plumes sont d'un cendré bleuâtre, comme la gorge. Les pieds sont rougeâtres, assez longs ; le bec est noir : l'œil est entouré d'un cercle aurore au milieu duquel se dessine le rebord noir et piqueté des paupières : l'iris est rougeâtre *.

* Nous ajouterons ici la description succincte d'une sorte de colomby-galline que nous vîmes, au Port-Jackson, à Régent-ville, maison de campagne que M. le docteur Jamieson possède sur les bords de la Nepean. Cet oiseau, moins gros qu'une poule, en a le port et la marche rapide. La tête, les ailes, le dos et la queue sont d'un ardoisé clair, la poitrine et le ventre blancs, marqués de taches triangulaires ardoisées ; deux lignes blanches, allant du cou au ventre, circonscrivent un plastron ardoisé. Nous donnerons à ce colomby-galline, dont nous n'avons vu la description nulle part, le nom de *Jamieson*.

GENRE MÉGAPODE — *MEGAPODIUS*. N.

Bec grêle, foible, droit, aussi large que haut, et aplati en-dessus à sa base; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, légèrement courbée à son extrémité; mandibule inférieure droite, point cachée par les bords de la supérieure.

Narines ovalaires, ouvertes, placées plus près de la pointe du bec que de sa base; fosses nasales longues, couvertes d'une membrane garnie de petites plumes; tour de l'œil nu; cou presque nu, garni de quelques petites plumes rares.

Pieds grands et forts, placés à l'arrière du corps; tarse gros et long, couvert de grandes écailles, comprimé sur-tout en arrière; quatre doigts très-alongés; trois en devant presque égaux, réunis à leur base par une petite membrane plus apparente entre le doigt interne et celui du milieu, qu'entre ce dernier et l'externe; le postérieur horizontal, posant à terre dans toute sa longueur.

Ongles très-longes, très-forts, plats en-dessus, très-peu recourbés, triangulaires, à pointe obtuse, presque comme ceux des ménures.

Ailes médiocres, concaves, arrondies; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes.

Queue petite, cunéiforme, dépassant à peine les ailes, et formée de douze pennes.

CE nouveau genre, que nous découvrîmes en décembre 1818, sur les îles des Papous, et que nous avons nommé *mégapode*, d'après son caractère le plus saillant, la grandeur de ses pieds, appartient à l'ordre des gallinacés, et semble faire le passage entre ceux-ci et les échassiers. La forme de ses doigts et de ses ongles le rapproche des ménures. Sa place la plus naturelle paroît être entre les cryptonyx et les tinamous; cette opinion est celle d'un savant ornithologiste, M. Temminck, qui considère les mégapodes comme les représentans des tinamous dans les contrées chaudes de l'ancien continent.

Ces oiseaux habitent les Moluques, les îles des Papous, les Mariannes et les Philippines. Nous tenons de MM. Dussumier et Calvo, que dans ce dernier lieu on les nomme *tavon*, mot qui en langage tagalle signifie *enfouir*, parce que les mégapodes déposent

leurs œufs dans le sable et abandonnent à la chaleur solaire le soin de les faire éclore. M. Galvo, amateur de la chasse et qui a fait un séjour de quinze ans dans ces îles, en qualité d'agent de la compagnie des Philippines, ajoute que le même trou ne renferme jamais qu'un seul œuf. Dès que le petit sort du sable, il se met à courir; la mère ne lui donne aucune espèce de soins. Quelquefois on trouve de jeunes poussins morts dans le sable à une assez grande profondeur.

Ces oiseaux sont timides, redoutent les chasseurs, et se cachent dans les touffes de bambous, d'où il est difficile de les faire sortir. Il en existe aux Philippines des espèces noires et rousses.

MÉGAPODE FREYCINET. — MEGAPODIUS FREYCINET. N.

BLÉVINE, en idiome de Guébé.

MANKIRIO, dans la langue des Papous.

PLANCHE 32.

Megapodius, corpore subnigro; rostro fusco, apice albido; collo ferè nudo subnigro; pedibus concoloribus.

CET oiseau habite les îles des Papous et provient de celle de Vaigiou. Les habitans de l'île Guébé avec lesquels nous avons eu des relations, nous ont dit qu'il étoit très-commun dans leur île, et qu'il pondoit des œufs excessivement disproportionnés à sa taille. En effet, ils nous en vendirent un grand nombre de très-gros et de couleur rougeâtre, qu'ils nous assurèrent provenir de ce mégapode.

Sur les îles Vaigiou et Boni, ces oiseaux paroissent vivre dans une demi-domesticité, à-peu-près comme les canards qui habitent les marais que traverse la petite rivière de Sèvre, dans le département de la Charente-inférieure. Les Papous, qui leur donnent

le nom de *mankirio*, nous en apportoit de vivans pour être mangés. Nous en avons chassé nous-mêmes dans la petite île Boni. Ils se tiennent dans les lieux humides, volent peu et en effleurant la terre.

L'individu que nous décrivons, et qui a vécu plusieurs jours à bord de l'*Uranie*, est vraisemblablement une femelle; car nous avons eu occasion d'en apercevoir un autre de couleur rousse, qui faisoit entendre une sorte de gloussement, et que nous supposons être un mâle. La démarche de cet oiseau est lente; ses pieds, placés en arrière, projettent son corps en avant, ce qui le rend comme voûté.

Sa longueur, du bec à l'extrémité de la queue, est de treize pouces. Tout son corps est d'un noir brun: cette couleur est un peu plus claire au ventre et sous les ailes. Les plumes de la tête, étroites, effilées, se relèvent un peu en huppe en arrière. La peau du cou est presque nue, brunâtre et recouverte de quelques petits bouquets de plumes courtes.

Les grandes plumes alaires se réunissent sur une petite queue ovalaire, convexe, qui ne les dépasse que d'un pouce, ce qui donne à l'oiseau la forme d'un ovale allongé. Le dos est légèrement convexe; les plumes qui le recouvrent sont longues et larges. La tête est petite: le bec a dix lignes de longueur; il est brun, un peu blanchâtre à la pointe. La peau qui embrasse la base de la mandibule supérieure, est noire, et couverte, ainsi que la membrane qui environne l'œil, de quelques petites plumes rares. Nous croyons l'œil noir.

Les tarses, gros et robustes, ont deux pouces cinq lignes de longueur; ils sont recouverts de larges écailles d'un brun très-foncé, formant un rang en avant et deux rangs en arrière qui se touchent immédiatement sous les losanges intermédiaires. Les doigts de ces oiseaux ressemblent à ceux des ménures; cependant leur doigt de derrière est proportionnellement plus long; et

dans les ménures, les articulations sont plus marquées et comme noueuses.

Des trois doigts de devant de ce mégapode, celui du milieu, le plus long, mesure deux pouces; il est réuni à l'intérieur par une membrane assez large, et à l'externe par une membrane très-petite. Le doigt postérieur horizontal, reposant sur le sol, a dix-huit lignes de longueur; les ongles, noirâtres, sont planes en-dessous: quelques-uns ont dans ce sens une ligne blanche au milieu.

Cet oiseau porte le nom du commandant de notre expédition, M. Louis de Freycinet, à qui nous l'avons dédié.

MÉGAPODE LA PÉROUSE. — MEGAPODIUS LA PÉROUSE. N.

SASSÉGNIAT, en langue marianraise.

PLANCHE 33.

Megapodius, corpore rufo; rostro nigricante, apice albido; collo nudo subflavo; tarsibus subflavis.

CETTE espèce, plus petite que la précédente, et à tarses moins élevés, habite l'archipel des Mariannes, où autrefois elle étoit très-commune. Les anciens habitans lui donnoient le nom de *sasségniat*. On nous dit même qu'elle vivoit en domesticité; mais à présent cet oiseau n'existe plus dans les îles principales; à Guam et à Rotta: il faut aller à Tinian pour le trouver; encore y est-il rare. Nous devons celui-ci à M. Bérard, qui le tua dans le voyage qu'il fit à cette île. La peau colorée de son cou et la couleur un peu moins sombre de ses plumes indiquent peut-être un mâle.

Ce mégapode est absolument semblable pour la forme à celui que nous venons de décrire; mais il n'a que neuf pouces et demi dans sa plus grande longueur.

Les plumes de la partie postérieure de la tête sont d'un brun clair, effilées, et susceptibles de se redresser un peu. Celles du dos et des ailes sont brunes, irrégulièrement mélangées de roux vers la pointe. Cette couleur rousse est plus claire sur et sous la queue, à la poitrine et au ventre.

Le bec est noirâtre en-dessus à sa base, et couleur de corne dans ses autres parties. La mandibule supérieure est plus courbée et plus pointue que dans l'autre mégapode.

Le caractère spécifique le plus saillant de cet individu est d'avoir la peau nue du cou de couleur jaune tirant sur le rougeâtre. Les tarsi sont jaunâtres, médiocrement forts, et les doigts noirs vers leur extrémité, ainsi que les ongles.

Nous avons dédié cette seconde espèce à la mémoire du célèbre et malheureux la Pérouse : nous nous félicitons d'être les premiers à rendre un pareil hommage à l'une des plus illustres victimes de la science.

GENRE HUITRIER. — *HÆMATOPUS*. Linn.HUITRIER NOIR. — *HÆMATOPUS NIGER*. N.

PLANCHE 34.

Hæmatopus, corpore toto nigro; alarum flexurâ nodo obtuso munitâ; rostro rubro; pedibus roseis.

C'EST avec quelques doutes que nous donnons comme espèce l'huître noir : en effet, quoiqu'il se montre dans une foule de lieux de l'hémisphère austral, on ne l'y voit jamais seul; il est toujours avec l'huître vulgaire ou l'huître à manteau. Sa couleur pourroit donc bien appartenir au jeune âge, comme cela paroît avoir lieu pour les cormorans à ventre blanc des terres magellaniques. Cette opinion est celle de M. Vieillot, que tendroit à confirmer une ou deux plumes blanches qu'on remarque à l'aile de plusieurs de ces oiseaux. Cependant, dans le but de contribuer à éclaircir ce point, nous devons dire qu'en septembre, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, et en février, mars et avril, aux Malouines, les huîtres noirs qui y furent aperçus, ne présentoient, à ces deux époques assez éloignées, nulle anomalie dans le plumage, nulle bigarrure qui pût indiquer une mutation de couleur, à l'exception de la plume blanche dont nous venons de parler, ordinairement cachée par les noires.

Ainsi, en attendant que de nouvelles et de meilleures observations nous fassent connoître la vérité, nous ferons remarquer que, dans l'espèce qui nous occupe, les diverses nuances du noir sont plus ou moins intenses; ce qui tient peut-être à l'âge ou

à la saison. Dans notre individu, cette couleur n'est pas très-foncée.

Sa longueur totale est de dix-huit pouces; celle du bec, de deux pouces dix lignes. Les ailes, très-longues, arrivent à un pouce de l'extrémité de la queue, qui est carrée; elles ont à leur pli un tubercule corné, arrondi comme celui du bec-en-fourreau, tubercule dont nous ne savons pas qu'on ait fait mention. Le bec est d'un jaune orangé vif; mais cette couleur perd de son intensité ou s'efface par la dessiccation. Les mandibules sont toujours écartées vers la pointe; c'est un caractère constant: l'inférieure offre en-dessous, un peu en avant des narines, un renflement très-saillant.

Les pieds sont charnus, de couleur rosée: les doigts sont larges, légèrement bordés; celui du milieu a vingt-une lignes de longueur; les tarses ont un peu plus de deux pouces. L'œil et les paupières sont orangés.

Les huîtres sont des oiseaux très-défiants, qui vivent en troupes nombreuses. Comme ils se nourrissent de petits crustacés et des mollusques qui habitent des coquilles, ils ne quittent presque jamais les bords de la mer; mais il ne faut pas croire que leur bec soit assez fort pour ouvrir les huîtres, comme leur nom semble l'indiquer. Le cri aigu et prolongé qu'ils poussent en s'envolant, les fait reconnoître de loin. Ils ont l'habitude de chasser la nuit; car dans nos courses nocturnes sur les plages désertes de l'île Dirck-Hatichs, c'est le seul oiseau que nous ayons rencontré. Ils ne nagent pas habituellement; toutefois lorsqu'ils sont trop pressés, ils n'hésitent point à le faire, et s'en acquittent assez bien. C'est ce dont nous fûmes témoins un jour, aux îles Malouines, en allant pour en ramasser un que nous avions abattu.

GENRE BEC-EN-FOURREAU. — *CHIONIS*. Forst.

BECE-EN-FOURREAU BLANC. — *CHIONIS ALBA*. Forst.

VAGINALIS ALBA. Gmelin, *Syst.* pag. 705.

VAGINALIS CHIONIS. Lath. *Syn.* pl. 89.

CHIONIS NECROPHAGUS. Vieill. *Nouv. Dict. d'hist. nat.*

PLANCHE 30.

Chionis, corpore toto albo; rostro apice subnigro; facie verrucis subflavis obsitâ; nodo alarum subflavo; pedibus crassis rubro-nigricantibus.

CET oiseau, dont l'espèce unique est le type du genre, est assez difficile à classer dans un ordre méthodique. Celui que nous avons donné au Muséum, où il ne se trouvoit pas auparavant, a été placé par M. Cuvier entre les foulques, avec lesquelles il a quelques rapports par la forme du bec, et les giaroles.

Les plages les plus reculées de l'hémisphère austral sont la patrie du bec-en-fourreau. Forster, qui l'a fait connoître le premier, le trouva sur la terre des États. Le nôtre, qui fut tué par M. Bérard aux îles Malouines, étoit alors occupé à se repaître de moules, dont la force de son bec lui donne la facilité d'ouvrir les valves. Sa chair fut mangée, et elle n'exhaloit aucune mauvaise odeur, comme celle des oiseaux de la même espèce que Forster se procura, et qui probablement s'étoient nourris de cadavres d'animaux à moitié corrompus.

Les diverses figures qu'on a données de cet oiseau, sont en général si mauvaises, que nous avons cru devoir en offrir une meilleure, faite d'après l'original réduit à mi-grandeur.

Tout son plumage est d'un blanc peu éclatant; les plumes du cou sont un peu soyeuses. Le bec est fort gros, légèrement arrondi, d'un blanc sale, noirâtre à la pointe; sa longueur est de quinze lignes; sa circonférence, de vingt-cinq à la base. La mandibule supérieure, un peu arquée, convexe, ne dépasse que de très-peu l'inférieure. Les plaques cornées qui entourent la base du bec sont immobiles, à l'exception, peut-être, de celle dont la mandibule supérieure est recouverte, qui paroît susceptible de mouvement. Les narines sont latérales et irrégulières; les joues nues, jaunâtres, avec des caroncules de la même couleur.

Les pieds, d'un noir rougeâtre, sont largement écailleux et charnus sur les bords, comme ceux des huîtres. Des trois doigts de devant, celui du milieu a vingt lignes de longueur; la membrane qui unit les deux extérieurs est courte. Les tarses ont dix-neuf lignes de hauteur; les ongles sont noirs.

L'aile dans le repos a neuf pouces et demi de longueur; son pli est muni d'un tubercule jaunâtre. Les extrémités des grandes plumes étant un peu usées, nous n'avons pu bien établir leur rapport de grandeur; cependant, nous croyons la seconde et la troisième les plus longues. Elles atteignent jusqu'à environ un pouce de la queue, qui est large et presque carrée.

La longueur totale de l'oiseau est de quinze pouces. La couleur de l'œil est blanchâtre ou plombée.

SOUS-GENRE GRÈBE. — *PODICEPS*. Lath.

GRÈBE ROLLAND. — *PODICEPS* ROLLAND. N.

PLANCHE 36.

Podiceps, rostro nigricante; cristâ nigrâ laxâ; genis albis; oculis ruberrimis coruscis; collo pectoreque fusco-nigricantibus.

Nous donnons à cet oiseau le nom d'un de nos compagnons, qui a rendu des services de plus d'un genre à l'expédition, soit en chassant pour l'histoire naturelle, ou bien en contribuant à nous nourrir par son adresse, après que nous fûmes naufragés sur les plages désertes des Malouines. C'est dans ces îles que M. Rolland, maître canonnier de *l'Uranie*, a tué le grèbe dont nous allons faire la description. Bougainville en parle sous le nom de plongeon à lunettes; mais ce n'est pas un plongeon proprement dit; et Pernetty fut frappé comme nous de l'éclat de ses yeux, dont l'iris est, dit-il, du plus beau rouge de cinabre carminé.

Le cou, le haut de la poitrine et le manteau sont d'un brun noir; les plumes du sommet de la tête sont noires, longues, et forment une huppe lâche au-dessus de l'occiput; l'espace entre le bec et l'œil est noir aussi. On remarque sur les côtés de la tête un petit pinceau de plumes blanches un peu écartées, qui contraste avec la couleur de la huppe et du cou. Le bas de la poitrine et le ventre sont d'un roux teinté de brun. Les ailes, blanches en-dessous, sont brunes en-dessus, avec un trait blanc plus ou moins apparent selon les individus; du roux et du brun se voient auprès de la queue, qui n'est autre chose qu'un petit faisceau de plumes soyeuses. Le bec et les ongles sont noirâtres.

Un très-jeune grèbe encore couvert de son duvet a le ventre blanc, le dos gris-brun et le cou rayé longitudinalement de blanchâtre et de brun. La tête a aussi plusieurs lignes en long.

Cet oiseau, de la taille du grèbe à bec cerclé, habite les rivières et les lacs d'eau douce. Rarement effrayé dans ces contrées, il n'est pas aussi difficile à tirer que les nôtres, qui d'ordinaire plongent avant que le plomb puisse les atteindre.

GENRE PÉTREL. — *PROCELLARIA*. Linn.

SOUS-GENRE PUFFIN.

PÉTREL BÉRARD. — *PROCELLARIA BÉRARD*. N.

PLANCHE 37.

Procellaria minuta, corpore supra nigricante, infra albido; rostro nigro, maculis albis notato; pedibus plumbei coloris.

Nous dédions cet oiseau à l'un des officiers de l'expédition, M. Bérard, dont l'adresse à la chasse nous a rendu beaucoup de services.

Ce pétrel, représenté de grandeur naturelle, a environ huit pouces dans sa plus grande longueur. Il a le port des damiers, c'est-à-dire qu'il est gros, court et ramassé. Il provient des îles Malouines, et il fut pris en venant se reposer à bord; chose excessivement rare, puisque c'est la seule fois que nous l'ayons vue pendant tout notre voyage.

Ses jambes sont assez longues, ses pieds largement palmés, son bec court, robuste, noir avec des taches blanches.

Il a la tête, les joues, le dessus du cou et des ailes, ainsi que le dos et la queue, d'un noir peu intense, avec des reflets. Quelques plumes d'un blanc sale, répandues çà et là sur ces parties, indiquent que l'oiseau n'avoit pas encore sa véritable livrée; le dessous de la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un blanc pur. Une plaque noirâtre s'avance de chaque côté du corps vers le milieu de la poitrine. Nous supposons, à la nuance des plumes qui la forment, qu'elles finissent par devenir blanches.

Les ailes sont de même longueur que la queue; l'œil est noir, et les pieds sont couleur de plomb. Il manque à cet oiseau l'onglet propre à sa famille, lequel, à cause de sa petitesse, aura peut-être été perdu lors de l'empaillage.

On trouve dans les manuscrits de Commerson, sous le nom de *procellarius falklandius*, un pétrel qui a quelques rapports avec celui-ci. Cependant il a le dos parsemé de plumes blanches qu'on ne voit pas dans le nôtre.

GENRE STERCORAIRE. Briss. — *LESTRIS*. Illig.

STERCORAIRE CATARACTE. — *LESTRIS CATARRACTES*. Temm.

LARUS FUSCUS. Brisson, tom. 6, pag. 165.

GOËLAND BRUN. Buffon, tom. 8, pag. 408.

PORT-EGMONT HEN. Cook.

LARUS CATARRHACTES. Gmel. tom. 1, pag. 603.

PLANCHE 38:

Lestris, supernè obscurè fuscus, capite et collo concoloribus, infernè griseus, fusco transversim striatus; remigibus majoribus, reatricibusque nigris, reatricibus lateralibus in exortu albidis. Briss.

Nous n'avons point cité toute la synonymie qui a été appliquée à cet oiseau, sur-tout celle qu'on trouve dans Gmelin, parce qu'il n'est pas sûr qu'elle appartienne bien à cette espèce. On peut exprimer le même doute touchant la figure qu'on voit dans Albin.

Les premiers oiseaux que nous aperçûmes le lendemain de notre naufrage aux îles Malouines, furent les stercoraires; ils venoient enlever près de nous les débris d'alimens qui sortoient du navire couché sur le côté. Ce sont eux que, dans ces mêmes parages, les matelots de Cook appeloient poules du Port-Egmont. Ce navigateur en a vu jusque dans les glaces polaires. Ils sont très-faciles à reconnoître à leur couleur brune, et, lorsqu'ils volent, à la large bandé blanche qu'ils ont sous les ailes. On les retrouva à la mer par cinquante et cinquante-quatre degrés de latitude Sud: M. Banks en a tué à la Nouvelle-Zélande et sur la Terre de Feu.

Notre individu a vingt-six pouces de longueur; son bec est noir et mesure vingt-une lignes. La couleur de la tête et du cou tire

sur le cendré; les plumes de la partie latérale et postérieure du cou sont effilées à leur pointe, et marquées, au milieu, d'une ligne longitudinale rousse. La poitrine et le ventre sont d'un brun cendré, tandis que le dos, les ailes et la queue ont une couleur brune foncée; le dessous des ailes est brun aussi, excepté vers le milieu, où les principales pennes sont traversées par une large bande blanche: dans le repos, il ne paroît à l'extérieur qu'une tache de cette couleur; mais quand l'oiseau vole, on l'aperçoit très-bien. Les ailes ne dépassent pas la queue.

Les tarses sont élevés de deux pouces et demi, noirs, garnis par devant d'un rang de larges écailles saillantes. Le doigt du milieu, qui est le plus long, a deux pouces neuf lignes; le postérieur, court, est assez élevé; les ongles sont très-forts, crochus et noirs; l'interne, très-robuste, relevé, est plus recourbé que les autres.

Un des stercoraires que l'on voit aux galeries du Muséum de Paris, a la tête moins grosse, le front moins élevé, le bec un peu plus alongé et moins brusquement recourbé; ce qui, joint aux plumes plus effilées de son cou, lui donne un air plus dégagé et le fait un peu ressembler aux grands oiseaux de proie terrestres: son plumage a aussi une teinte plus rousse.

SOUS-GENRE CANARD. — *ANAS*. Meyer.CANARD AUX AILES COURTES. — *ANAS BRACHYPTERA*. Lath.

RACE-HORSE. Wallis, Cook.

OIE GRISE OU DE PLEIN. Pernetty.

LOGGERHEAD DUCK. *Trans. philos.* tom. 66, part. 1.*ANAS CINEREA*. Gmel. tom. 1, p. 506.

PLANCHE 39.

Anas cinerea, subtus obscura; crisso albo; remigibus caudâque acutâ brevibus nigris; rostro, iridibus, tuberculo alarum et pedibus flavis.
Gmel.

CET oiseau, que sa grosseur a fait mettre parmi les oies, est un vrai canard. Il habite les îles Malouines, se tient presque constamment dans l'eau ou sur les rochers du rivage, et ne s'en écarte jamais pour aller paître dans les plaines environnantes, comme font les oies. Il se nourrit de petits coquillages et de vers.

Pernetty l'a bien reconnu pour être un canard; ce ne sont que les matelots du navire sur lequel il étoit, qui lui ont donné le nom d'oie grise ou de plein. Sonnini pense de même qu'il ne faut pas le confondre avec l'oie magellanique.

A l'époque où nous étions aux Malouines, dans les mois de février, mars et avril, quoique les couvées fussent à-peu-près achevées, ces oiseaux continuoient d'aller par couples; cependant il leur arrivoit quelquefois de se réunir en troupes de quarante à cinquante. Il n'est pas probable que ce fût pour émigrer, la nature leur ayant donné des ailes si courtes, qu'elles ne sauroient leur servir à s'élever dans l'air; mais en revanche, elles leur sont très-utiles, lorsque,

s'élançant dans la mer, ils en parcourent la surface avec une vitesse extrême : c'est ce qui arrive sur-tout quand on les blesse ; alors, comme l'ont remarqué Pernetty et Forstër, ils fuient tant qu'il leur reste un souffle de vie ; d'où leur est venu le nom de *race-horse* [cheval de course] que leur ont donné les marins anglais *.

C'est en chassant ces canards pour en faire notre nourriture, que nous avons observé qu'ils prennent un très-grand soin de leurs petits. Lorsque la couvée se met en marche, le père et la mère, semblables pour la couleur et la taille, se tiennent l'un devant, l'autre derrière, et la dirigent au large ou à terre, selon que la crainte du danger le leur suggère. D'autant plus défiants qu'ils ne pouvoient pas se soustraire rapidement à nos coups par le vol, il nous falloit employer plus d'une ruse pour les atteindre. Leurs plumes, petites et serrées, les préservoient souvent aussi de l'action du plomb. Le meilleur moyen étoit de les pousser à terre avec une ou deux embarcations ; alors ils ne pouvoient échapper. Leur chair n'est pas bonne, et ils sont si difficiles à plumer, que, pour avoir plutôt fait, on leur enlevait la peau.

Après avoir dit ce que nous savons des mœurs du canard aux ailes courtes, indiquons les caractères qui le distinguent de ceux de son genre.

Il est aussi grand que le tadorne ; sa longueur est de deux pieds deux pouces : son cou est long, et approche un peu de celui des oies ; mais ses jambes sont courtes et placées à l'arrière du corps.

Il a la tête, le cou, le dessus du dos, des ailes et de la queue, d'un cendré sombre ; cette teinte est un peu plus claire au cou, où les plumes sont plus effilées ; celles du dos seulement sont bordées de noir.

Les plumes de la gorge et de la poitrine sont d'un roux vif et

* Le canard aux ailes courtes paroît aussi habiter la côte occidentale de l'Amérique, dans les environs du détroit de Magellan, puisqu'il en est parlé dans la relation du naufrage du vaisseau le *Wager*. On ajoute même que les femmes indiennes filent le duvet de cet oiseau, et en font des couvertures qu'elles vendent aux Espagnols.

bordées de gris : dans le repos, la couleur rousse est très-peu apparente ; elle ne se montre à découvert que lorsque l'oiseau se développe et allonge le cou. Le ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur.

Quelques plumes secondaires, entièrement blanches, décrivent une bande sur l'aile. Les grandes plumes sont d'un gris foncé. Les ailes, petites, foibles, n'ont chacune que huit pouces et demi de longueur ; elles finissent à cinq pouces et demi de la queue, qui est peu longue, pointue et lisse dans les deux sexes.

Le bec a deux pouces cinq lignes de long ; il est brun à la base, mélangé d'orangé vers la pointe, qui a un écusson noir.

Comparativement aux autres canards, les jambes sont de moyenne grandeur, le tarse n'ayant que deux pouces cinq lignes ; il est orangé, de même que les doigts, qui sont longs et largement palmés.

Chaque aile est munie de deux épérons jaunes, obtus, dont l'inférieur, beaucoup plus saillant, est traversé par un petit sillon. Ces tubercules sont susceptibles de faire d'assez fortes meurtrissures lorsque ces oiseaux ne sont que blessés.

CHAPITRE VI.

Remarques sur les Oiseaux pélagiens et sur quelques autres Palmipèdes.

L'OCÉAN a ses oiseaux comme la terre. Forcés d'en parcourir sans cesse les solitudes pour y trouver leur subsistance, ils furent doués d'une puissance de vol extraordinaire, afin de pouvoir, en quelques heures, franchir des espaces immenses et se porter où l'instinct les appelle.

Parmi ces nombreuses tribus, il existe des distinctions de mœurs aussi tranchées que les caractères physiques qui servent à les classer : c'est ce qui nous détermine à ne donner le nom d'oiseaux pélagiens proprement dits qu'aux pétrels et aux albatros. On trouve les premiers dans toutes les mers, sous tous les méridiens et presque par toutes les latitudes. Excepté le peu de temps qu'ils donnent à la reproduction, tout le reste de leur vie est employé à parcourir l'océan, et à rechercher péniblement, au milieu des orages, une nourriture rare, presque aussitôt digérée que prise : ce qui semble mettre ces animaux sous la dépendance d'une seule fonction, celle de la nutrition. Ainsi nous avons vu précédemment toute une famille d'oiseaux à langue plumeuse que cette organisation particulière contraignoit à être sans cesse en action pour se nourrir. C'est vraiment de ces animaux qu'on pourroit dire avec justesse qu'au lieu de *manger pour vivre*, ils semblent *ne vivre que pour manger*.

Les frégates, les paille-en-queue, les fous, les noddis, quoique s'avançant quelquefois fort loin sur l'océan, ne méritent point le nom de pélagiens. Ce sont pour eux de simples excursions ; et, préfé-

rant aux ondulations des flots leurs rochers solitaires, ils y reviennent ordinairement chaque soir.

Avant de parler successivement de ces diverses espèces, nous dirons que la difficulté de se les procurer a fortement embrouillé leur synonymie. Des navigateurs de toutes les nations leur ont donné des noms différens et en ont fait des descriptions en les voyant seulement passer; de sorte que, excepté les espèces qu'on possède et dont on connoît avec précision les demeures habituelles, on doit se tenir en garde contre les méprises des nomenclateurs. Il seroit cependant utile de bien s'entendre sur les noms assignés à quelques-uns de ces oiseaux: tout n'étant pas encore découvert en géographie, la navigation, dans de certaines circonstances, pourroit en retirer des avantages.

C'est ce que l'expérience démontre chaque jour, principalement dans le grand Océan, ainsi que nous le dirons bientôt.

Nous étant particulièrement attachés à l'étude des oiseaux grands voiliers, et, dans nos navigations, leur ayant entendu donner des noms divers par les marins, comme ceux de coupeurs d'eau, de sardiniers, de manches de velours, de cordonniers, fous, &c., nous avons essayé d'abord de faire concorder cette synonymie avec celle des naturalistes: mais bientôt nous abandonnâmes cette idée, en voyant que les navigateurs ne s'entendoient pas bien entre eux sur les noms imposés aux mêmes individus, et que beaucoup de ces animaux nous manquoient pour les reconnoître. Ainsi nous nous bornerons à parler des habitudes de quelques-uns, et nous commencerons par les albatros.

Ces oiseaux sont bien connus. Les personnes qui sont allées jusqu'à l'extrémité Sud de l'Afrique, savent que ce sont les *moutons du cap* des navigateurs français. C'est le plus grand des palmipèdes: très-rare dans le nord, il appartient plus spécialement à l'hémisphère antarctique: encore n'est-ce pas dans nos mers qu'on l'aperçoit. Il faut dépasser l'équateur et visiter celles qui s'étendent

depuis la Chine jusqu'aux côtes d'Amérique. On dit qu'au Kamtchatka il y en a beaucoup.

Dans le Sud, on commence à voir des albatros au tropique, en petit nombre, il est vrai; nous n'en avons même aperçu qu'une fois de l'espèce chlororhynque, près du cap Frio, au Brésil. Ordinairement ils ne dépassent pas le trentième degré : on en trouve davantage à mesure qu'on s'élève en latitude. C'est du cinquante-cinquième au cinquante-neuvième parallèle que nous en vîmes le plus; et probablement que, dans cette direction, ils ne reconnoissent de limites que les glaces polaires. Ils parcourent tous les méridiens de cet espace immense, les coupent ou les prolongent avec la vitesse de l'aigle, suivant qu'ils trouvent plus ou moins de nourriture. Cependant ils ont des parages de prédilection : ce sont les extrémités les plus australes des deux continens, le cap Horn et celui de Bonne-Espérance, séjour des tempêtes ou de perpétuels frimas, où viennent se briser les flots de deux océans sans bornes. Tous les navigateurs, en voyant leurs troupes nombreuses, savent qu'ils sont peu éloignés du Cap de Bonne-Espérance. Le même signe se renouvela pour nous en approchant de la Terre de Feu. Nous avions franchi tout d'un trait l'espace qui sépare le Port-Jackson de l'Amérique : dès notre sortie, nous vîmes de ces oiseaux qui nous accompagnèrent presque constamment; et lorsque, par une grosse mer et au travers des brouillards, nous reconnûmes la Terre de Feu dans le voisinage du cap de la Désolation, leur nombre augmenta considérablement.

Ces oiseaux ayant une si grande dimension et passant très-près des navires, il seroit assez facile d'établir des espèces par la couleur du plumage, si les nuances n'en varioient pas à l'infini dans les deux sexes, selon l'âge et les saisons, comme il arrive dans les goélands. Ainsi nous nous contenterons d'indiquer par localités les espèces dont les caractères sont bien tranchés; et nous réunirons dans un même groupe, comme n'en constituant qu'une seule, le diomède

exilé [*diomedea exulans*], plusieurs individus sur lesquels on n'a encore que fort peu de données.

C'est par cette dernière espèce que nous commencerons, parce que nous la vîmes la première aux approches du Cap de Bonne-Espérance, dans le mois d'avril, et qu'elle nous accompagna, en allant à l'île de France, jusqu'à cent lieues en-deçà du tropique du Capricorne. Nous la retrouvâmes, à la fin d'août, à-peu-près dans les mêmes parages jusqu'auprès de la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande, par environ 26° en latitude. C'est encore à la même espèce qu'appartiennent les albatros du Port-Jackson et du cap Horn que nous vîmes dans ces mers depuis novembre jusqu'en février.

Les différences qu'ils nous ont offertes se réduisent à celles que nous allons indiquer pour chaque individu :

1.° Dos et couvertures des ailes d'un brun sale; ventre blanc. C'est probablement cette variété qui a servi de type pour l'espèce *diomedea spadicea*.

2.° Dos grisâtre; cette couleur s'étend sur les ailes et devient brune à mesure qu'elle approche de leur extrémité : le ventre est brun.

3.° Dos et poitrine d'une couleur blanche éclatante, ainsi que les couvertures des ailes : le reste de ces mêmes ailes est noir en-dessus. Il existe de légères variétés à cet égard dans le blanc, qui s'étend plus ou moins loin.

4.° Ailes brunes, ventre et dos blancs. Cet individu est principalement distingué par une raie noire sur l'extrémité de la queue; qu'il porte en éventail : peut-être est-ce une espèce différente. Il habitoit avec les précédens à quelque distance de la baie des Chiens-Marins.

5.° Par 36° de latitude nord, en allant des Mariannes aux îles Sandwich, nous vîmes un albatros beaucoup plus petit que les précédens, mais marqué comme eux de taches d'un gris blanc. Un

caractère constant pour tous les individus, c'est d'avoir le dessous des ailes blanc jusqu'à la pointe, qui est noire.

Les autres espèces bien distinctes sont : l'albatros brun de la Chine, qui, à cause de sa couleur et de sa petite taille, peut être pris, en le voyant voler, pour un grand pétrel; le fuligineux, que, pour peu qu'il approche des vaisseaux, on distinguera toujours du pétrel géant, à sa teinte brune plus foncée, à son bec blanc, et sur-tout au demi-cercle de la même couleur qu'il a autour des yeux^a. Nous nous en procurâmes deux individus dans le grand Océan, par des latitudes bien opposées, d'abord en allant des Mariannes aux îles Sandwich, par le trente-sixième parallèle Nord, puis par le cinquante-huitième Sud, à quatre cents lieues du cap Horn.

Vient ensuite le chlororhynque, que l'on reconnoît de loin, parce qu'il est plus petit que le *diomedea exulans*, et que, tout blanc du corps, les couvertures de ses ailes sont toujours noires. Ce signe ne varie jamais; il est plus saillant et pour le moins aussi positif que celui qu'on a tiré de la couleur du bec.

Cet oiseau n'approche jamais beaucoup les navires, comme les autres espèces. Nous l'avons vu près de la Terre de Feu, par 55° de latitude, dans la baie Française aux îles Malouines, et enfin, longeant la côte orientale d'Amérique, s'avancer jusque sous le tropique.

Les pétrels, infiniment plus nombreux en espèces que le genre précédent, sont aussi beaucoup plus difficiles à déterminer. Ces oiseaux sont les compagnons inséparables des marins pendant leurs longues navigations. On les trouve, comme nous l'avons dit, dans toutes les mers et d'un pôle à l'autre. Tournoyant sans cesse autour des vaisseaux, ils ne les abandonnent que quand le vent cesse de les pousser, et cela par un instinct dont nous parlerons après avoir

^a Cet oiseau a le corps d'un gris cendré, la tête, les ailes et le bout de la queue de couleur brune; un demi-cercle blanc autour de l'œil prend la largeur de la paupière; la mandibule inférieure offre une ligne membraneuse d'un blanc bleu; contre l'ordinaire, les pattes ont postérieurement des rudimens d'onglets.

L'envergure est de six pieds deux pouces.

fait mention des caractères physiques de quelques-uns d'entre eux.

Nous avons vu le plus commun et le mieux connu de tous, le damier, fréquenter en même temps, dans le mois de février, les parages brumeux des îles Malouines, par le cinquante-unième parallèle, et le beau ciel du Brésil, où nous le retrouvâmes encore en septembre. Ainsi, s'arrêtant en latitude vers les limites de la zone tempérée, il parcourt en longitude l'espace qui sépare l'Afrique du Nouveau-Monde et de la Nouvelle-Hollande. Ces oiseaux sont donc bien éloignés d'être relégués sous le quarantième degré de latitude australe, comme l'a dit Linné, sur le rapport des voyageurs; et nous-mêmes, à cet égard, nous ne faisons qu'avancer un fait, sans vouloir en inférer qu'ils ne poussent pas leurs courses plus loin que dans les parages où nous les avons vus. Dans certaines parties de l'histoire naturelle, l'époque n'est point encore arrivée, où, aidé d'un nombre suffisant d'observations précises, on pourra tirer des conclusions générales et invariables.

Il faut ajouter aux habitudes connues de ces oiseaux, celle de ne pouvoir plus s'envoler lorsqu'on les pose sur une surface plane, le pont d'un navire par exemple. Cependant leurs ailes ne sont pas très-longues ni leurs jambes très-courtes.

Après les damiers, le groupe qu'on rencontre le plus fréquemment est celui des très-petits pétrels, dont on possède quelques espèces dans les collections. Mais il s'en faut beaucoup que toutes soient connues.

Il ne nous reste rien à dire de l'oiseau de tempête [*procellaria pelagica*], le *satanicle* des matelots, qui se montre depuis les mers du Nord jusque vers le pôle Sud, sinon qu'on est bien revenu de l'opinion où l'on étoit que sa présence annonce la tempête.

Nous nous bornerons à indiquer quelques espèces différentes que les navigateurs confondent souvent, à cause de leur taille, avec celle-ci. Ainsi, sous l'équateur atlantique, par 25° de longitude Ouest, en octobre, nous vîmes pendant plusieurs jours de petits

pétrels noirs, à croupion blanc, ayant sur chaque aile une large ligne longitudinale d'un noir plus foncé.

Avant d'entrer au Cap de Bonne-Espérance, dans le mois de mars, des milliers de ces petits palmipèdes, noirs, tachés de gris en-dessus, se tenoient constamment dans notre sillage.

Sous la ligne équinoxiale, dans le grand Océan, par environ 150° de longitude à l'Ouest de Paris, nous fûmes suivis par une espèce noire à ventre blanc, à queue fourchue, qui voloît avec beaucoup de rapidité.

Enfin, après notre départ du Port-Jackson, nous dirigeant vers l'extrémité Sud de l'Amérique, nous en vîmes beaucoup de noirs à ventre blanc, mais dont la queue étoit carrée.

Passant des plus petits de ces oiseaux aux plus grands de la même famille, qui sont entre eux, pour les dimensions, ce qu'un moineau est à une oie, nous dirons que le pétrel géant habite depuis le cap Horn et au-delà jusqu'à celui de Bonne-Espérance, et que ses limites en latitude paroissent être celles de la zone tempérée, hors de laquelle on l'aperçoit très-rarement. Nous l'avons rencontré aux Malouines, où même il fit quelquefois partie des mauvais alimens qui composoient notre nourriture. Nous tenons du capitaine américain Orne, qui s'occupoit alors de la pêche des phoques dans ces parages, qu'au printemps ces pétrels venant en grandes troupes pondre sur la grève, son équipage se nourrissoit en partie de leurs œufs, dont il pouvoit charger des canots. D'après ce qu'a écrit Delano, autre capitaine américain, il sembleroit que ces oiseaux sont susceptibles de mettre beaucoup d'ordre dans l'arrangement général de leurs œufs, et que, vivant à cette époque comme en république, ils exercent tour-à-tour une surveillance toute particulière dans l'espèce d'établissement temporaire qu'ils forment. Le capitaine Orne, qui connoît parfaitement les Malouines pour les avoir fréquentées plusieurs fois, ne nous ayant point parlé de cette particularité, nous n'y accorderons que le

degré de croyance dû à un fait qui paroît extraordinaire et qu'on n'a point vu soi-même.

A la mer, le pétrel géant peut être pris pour l'albatros gris, dont il a la taille; toutefois, pour peu qu'il soit proche, on le distinguera facilement à la protubérance très-saillante que forment sur son bec les deux rouleaux de ses narines, protubérance qui, chez l'albatros, est à peine apparente.

Les caractères dont nous allons nous servir pour les espèces ou les variétés suivantes que nous avons à faire connoître, ne sont point assez exacts pour être donnés comme sûrs, puisque nous n'avons pu avoir à notre disposition les individus: c'est donc seulement d'après un examen attentif et souvent répété, auquel nous nous livrions lorsqu'ils passaient et repassaient à toucher notre bâtiment, que nous nous hasardons à les décrire; ce qui est bien insuffisant sans doute. Mais si l'on réfléchit qu'il n'y a que les albatros et les pétrels qui soient ainsi dans l'habitude d'accompagner les vaisseaux, il paroîtra aisé aux navigateurs d'appliquer aux uns ou aux autres ce que nous allons en dire, et de reconnoître les traits d'analogie qui existeroient entre les espèces qui s'offriront à leurs regards et celles que nous avons vues dans tels ou tels parages. Au reste, ce moyen, mis en pratique par des observateurs attentifs, est peut-être le seul à l'aide duquel on pourra éclairer l'histoire de ces oiseaux: car, comme ils n'entourent jamais les vaisseaux que quand la mer est agitée, il est assez facile de les tuer, et c'est ce que nous faisons quelquefois; mais il est rare qu'on puisse aller les chercher, sans compromettre l'existence des hommes qui s'y hasarderoient. D'un autre côté, la plupart des terres qu'ils fréquentent étant des rochers inaccessibles battus par les flots, on ignorera encore long-temps quelles sont leurs habitudes pendant la ponte et l'éducation de leurs petits.

Près du Cap de Bonne-Espérance, nous vîmes des pétrels gris, d'autres noirs avec une lunule blanche autour de l'œil; et entre ce

lieu et l'île de France, une grande espèce toute brune, qui parut en même temps qu'une plus petite dont la couleur étoit presque noire.

En allant de l'île Bourbon à la baie des Chiens-Marins, il s'en offrit successivement de tout noirs, d'autres joignant à cette couleur un ventre blanc avec des taches brunes sur la tête et le dos. La même espèce, sans taches brunes, nous a accompagnés depuis les Malouines jusqu'à Montévidéo, et de là au Brésil; de sorte qu'elle habite en-deçà et au-delà du Cap de Bonne-Espérance, jusqu'au détroit de Magellan.

Le pétrel cendré se trouve à la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande.

Non loin du Port-Jackson, nous rencontrâmes, en novembre, des troupes de ces oiseaux, qui suivoient la direction des bancs de poissons ou de certains mollusques, et pêchoient avec beaucoup d'activité: ils étoient noirs en-dessus, bruns en-dessous.

Par 53° de latitude Sud, aux environs de l'île Campbell, se montre un pétrel qui a la forme et le vol des damiers; sa couleur est grisâtre. C'est probablement cet oiseau que le capitaine Cook compare aussi au *procellaria capensis*, sans qu'il soit cependant de la même espèce.

On en voit d'à-peu-près semblables près des Malouines, avec cette différence que l'extrémité de leurs ailes est marquée en-dessus d'une tache noire et blanche. Il ressemble beaucoup au pétrel colombe.

C'est aux approches de cette même île Campbell que nous vîmes, pendant plusieurs jours, de grands pétrels dont le corps étoit blanc, le dessus des ailes, le dos dans sa largeur, le bout de la queue, noirs; en-dessous, les ailes étoient noires, avec une bande longitudinale blanche.

Une variété de ces oiseaux, au lieu d'avoir la tête blanche comme les précédens, l'avoit toute noire.

Peu après avoir laissé ce rocher, nous vîmes roder autour de nous un pétrel tout-à-fait différent, pour la forme et le vol, de ceux que nous avions vus jusqu'à ce jour. Il est fort gros, d'un noir très-foncé, avec quelques taches blanches à l'extrémité de l'aile, d'un vol peu agile; ce qui tenoit probablement à ce que ses ailes n'avoient pas le développement de celles des grands voiliers.

Toutes les fois que les navigateurs verront leurs vaisseaux entourés et suivis assez long-temps par des oiseaux de mer planant sans cesse, ils pourront être assurés que ce sont des pétrels. Les grandes espèces peuvent quelquefois être confondues avec les albatros; mais, comme nous l'avons dit, on pourra, si elles approchent assez, les distinguer à la proéminence de leurs narines.

Ces oiseaux doivent être considérés comme essentiellement pélagiens. Ils fréquentent toutes les mers, et, pour ainsi dire, dans toutes les saisons. On peut croire seulement que, dans celle des amours, ils s'éloignent moins des rochers où sont leurs petits, qui demandent une nourriture continue.

Il est indubitable que des poissons servent de proie aux albatros et aux pétrels : cependant nous ne les avons jamais vus poursuivre les poissons volans, et nous n'avons point trouvé dans leur estomac de débris de ces animaux, pas plus que de certains mollusques qui parfois couvrent les mers, et dont un seul suffiroit pour rassasier tout un jour un de ces oiseaux. Nous avons beau être entourés de méduses, de biphores, de physales, de vénelles, &c., ils ne s'en nourrissoient point et recherchoient avec activité d'autres alimens. Il n'en est pas de même des sèches et des calmars, dont nous trouvions toujours des fragmens dans leur ventricule.

Une circonstance qui n'a pu nous échapper pendant de longues navigations, c'est l'habitude, nous dirions presque la nécessité dans laquelle ils sont de fréquenter les mers agitées : la tempête même ne les effraie pas; et, lors du coup de vent, mémorable pour nous, que nous reçûmes dans le détroit de le Maire, nous voyions des

pétrels entourer le cadavre d'une baleine, voler contre le vent, et se jouer entre les montagnes mobiles d'une mer en fureur.

Le calme, au contraire, aplanit-il la surface de l'Océan, ils fuient vers d'autres régions, pour reparoître avec les vents. Ceci tient, on ne peut en douter, à ce que l'agitation des flots ramène à leur surface une plus grande quantité des animaux marins qui servent de pâture à ces oiseaux. C'est par la même raison qu'ils se tiennent dans le tourbillon que forme le sillage du vaisseau, que la mer soit grosse ou belle. Cette cause nous fut démontrée de la manière la plus évidente, en abordant au Cap de Bonne-Espérance. Nous étions accompagnés par une grande quantité de petits pétrels de la grandeur de ceux qu'on nomme ordinairement *alcyons*, qui n'occupaient en volant à fleur d'eau qu'une ligne exactement de la largeur de notre sillage. Par-tout ailleurs on n'en voyoit point. Nous fîmes bien attention qu'on ne jetoit rien de la corvette; et cependant nous les voyions à chaque instant lancer des coups de bec comme pour attraper quelque chose que nous ne pouvions distinguer.

La durée, la rapidité, la force et le mode même du vol de ces oiseaux, en général, ont toujours été pour nous un sujet d'étonnement et d'étude. Leur agilité à s'abattre sur leur proie, comme un harpon qu'on lance, à l'enlever avec le bec, leur prestesse à frapper du pied le dos des vagues écumantes, ou bien à parcourir leurs longs sillons mobiles, étoient quelquefois le seul spectacle que, pendant des mois entiers, pouvoient nous offrir les solitudes de l'Océan.

Encore un des caractères propres à ces palmipèdes, c'est que leur vol s'effectue presque toujours en planant. S'ils battent quelquefois des ailes, c'est pour s'élever avec plus de rapidité; mais ces cas sont rares. Ce mécanisme peut s'étudier principalement sur les albatros, comme étant plus gros et approchant davantage les navires. Nous nous sommes assurés, et nous avons fait observer à diverses

personnes de l'état-major de *l'Uranie*, que leurs ailes étendues et formant en-dessous une concavité, n'offroient point de vibrations apparentes, quelles que fussent les positions que prissent ces oiseaux, soit qu'effleurant la surface de l'onde, ils soumissent leur vol à ses ondulations, soit que s'élevant ils décrivissent de grandes courbes autour du vaisseau. Les oiseaux de proie terrestres, qui planent beaucoup, ont coutume de s'abaisser quand ils tiennent cette allure. Les albatros et les pétrels au contraire s'élèvent avec facilité, tournent brusquement sur eux-mêmes à l'aide de leur queue, et vont contre le vent le plus fort, sans que leur marche en paroisse ralentie et sans imprimer à leurs ailes le moindre battement sensible.

Cependant, il faut bien admettre une action, une impulsion quelconque sur le fluide qui les soutient, qu'on ne peut apercevoir, il est vrai, parce qu'elle ne s'opère probablement qu'à l'extrémité de très-longes leviers, mais qui n'en existe pas moins; car autrement on ne pourroit pas concevoir comment la progression de l'animal pourroit avoir lieu.

Quelques-uns de ces oiseaux grands voiliers ont des ailes si démesurément longues, qu'après s'être abattus sur les eaux, ils les tiennent étendues un instant. Lorsqu'elles sont serrées, elles nuisent à l'élégance des formes par le renflement qu'elles produisent vers la partie postérieure du corps. Mais c'est dans le vol que ces oiseaux déploient avec avantage leurs agréments naturels: ils sont doués, pour l'exécuter, d'une force prodigieuse; par 59° de latitude sud, où il n'y a presque pas de nuit quand le soleil est sous le tropique du capricorne, nous avons vu les mêmes pétrels voler sans interruption plusieurs jours de suite.

Les pétrels n'ont pas l'habitude de plonger pour atteindre leur proie; ils se reposent d'abord à la surface de la mer; et si l'animal qu'ils guettent se tient à une certaine profondeur, ils s'efforcent de le saisir en enfonçant sous l'eau une partie de leur corps.

Il doit résulter de tout ce que nous venons de dire, que la pré-

sence seule de ces oiseaux n'est point un signe assuré de l'approche des terres.

Après cette nombreuse famille, viennent les frégates, oiseaux bons voiliers, mais qui ne méritent pas le nom de pélagiens, d'après le sens que nous avons attaché à cette dénomination, fondée sur des habitudes particulières. En effet, les frégates s'éloignent peu des côtes; deux fois seulement nous en avons vu quatre très au large; et comme c'étoit dans des parages peu connus, nous soupçonnâmes qu'il existoit quelques rochers aux environs. Ce genre est très-circonscrit; les espèces que nous avons vues nous ont toutes paru se rapprocher infiniment de la plus ordinaire, le *pelecanus aquila*, même celles que les habitans des Carolines apportent en cadeau au gouverneur des Mariannes *. Par-tout les frégates font une grande consommation de nourriture: à Rio de Janeiro, où elles viennent jusque devant le palais du roi chercher leur pâture parmi les immondices de la rade, nous avons vu un de ces oiseaux qu'on avoit tué, rejeter de son estomac, en expirant, plus de deux livres de poisson.

Elles se tiennent le plus souvent dans les régions élevées, planent, ou battent des ailes d'une manière qui leur donne un air disloqué. Lorsqu'une proie se laisse apercevoir, elles descendent en tournoyant, fondent dessus, et, sans toucher à l'eau, l'enlèvent avec leur long bec.

Nous avons lu dans des relations de voyageurs, et souvent entendu dire à des marins, que plusieurs fois ils avoient vu très au large des frégates en grand nombre. La chose est possible: cependant il seroit convenable de s'assurer si c'étoit bien réellement cet oiseau tout noir, ou noir avec le ventre blanc, à longue queue fourchue, au cou alongé, avec ou sans le jabot rouge, volant fort haut et n'approchant presque jamais des vaisseaux. Pour nous, nous ne l'avons vu

* Ces oiseaux, donnés par un peuple doux et simple, étoient apprivoisés et nourris avec du poisson. Il y en a des individus au Muséum. La couleur fauve qui recouvre leurs ailes tient à leur jeune âge, ce qu'indiquent encore mieux des traces de duvet.

qu'aux approches de l'île de l'Ascension dans la Mer atlantique; à Rio de Janeiro; près de l'île Rose, que nous avons découverte dans le grand Océan; à Timor et dans quelques autres lieux, toujours près des terres.

Les autres oiseaux de mer dont nous avons à parler, non-seulement s'éloignent et diffèrent des espèces précédentes par les formes, mais encore par les mœurs. Leur énergie dans le vol est moins puissante; ils sont dans la nécessité de se reposer souvent, soit sur les eaux, soit à terre. En général, ils s'éloignent peu et en grandes troupes des lieux qu'ils ont choisis pour demeure; ils plongent ou s'abattent brusquement sur leur proie.

Nous mettrons les fous au premier rang. Quoiqu'on en trouve rarement au milieu de l'Océan, ils sont au moins aussi répandus à la surface du globe que les pétrels; avec cette différence que leurs espèces ne paroissent pas si régulièrement limitées à certains parallèles. La plus commune, celle qui est toute blanche avec le dessus des ailes noir [*pelecanus bassanus*], habite les côtes de France et d'Angleterre: on la retrouve au Cap de Bonne-Espérance, où nos navigateurs lui donnent le nom de *manche de velours*, comme les Portugais celui de *manga de veludo*. Le célèbre marin et hydrographe d'Après indique même la présence de ces oiseaux comme un des signes certains de l'approche de cette partie de l'Afrique.

Nous en vîmes de semblables à l'île de France; non loin des côtes de la Nouvelle-Hollande, en allant à la baie des Chiens-Marins; ils nous annoncèrent Timor, placé sous une latitude brûlante, et les îles Howe, qui précèdent le Port-Jackson; ils étoient en grand nombre devant Amboine, aux Mariannes, autour de l'île Rose; enfin, si nous voulions citer les lieux qu'ils fréquentent, il faudroit presque énumérer toutes les terres que nous avons visitées ou seulement aperçues.

Cette espèce, par le noir qui couvre ses ailes en tout ou en partie, est très-facile à distinguer, même de loin.

Il en est d'autres dont les couleurs incertaines varient avec l'âge : nous nous bornerons à les indiquer. Il n'en est pas de même du fou boubie [*pelecanus parvus*]. Sa taille moyenne, sa couleur toute brune, quelquefois avec le ventre blanc, le feront aisément reconnoître. Dans les mois de décembre et janvier, nous en vîmes beaucoup au Brésil; ils habitoient, à cette époque, les nombreuses petites îles de la rade de Rio de Janeiro; et chaque jour, lorsque la brise agitoit la surface de la mer, nous les voyions accourir par centaines à l'entrée de la baie, plonger de très-haut, en se laissant tomber, les ailes pliées, comme un corps inerte. Dans cet exercice, qu'ils renouvellent jusqu'à ce que leur énorme estomac soit rempli de poisson, ils demeurent de six à huit secondes sous l'eau. Il paroît nécessaire, pour que leur pêche réussisse, que les ondes soient un peu troublées; car, retirés pendant le calme, ils ne se montrent que sur les dix heures, lorsque les vents réguliers commencent à souffler.

Quand, trois ans après, nous revînmes dans les mêmes lieux, les mois de juillet, août et septembre se passèrent sans que nous vissions presque aucun de ces oiseaux. Ils avoient changé de demeure; quelques-uns seulement, qui n'avoient pas suivi l'émigration générale, se faisoient voir de temps à autre dans la rade.

Armés d'un bec très-fort et dentelé en scie, les fous sont susceptibles de faire des blessures d'autant plus dangereuses, qu'on a remarqué que, comme les hérons, ils s'élancent à la figure lorsqu'on veut les prendre après les avoir abattus.

Nous ne pouvons que faire mention d'une espèce que tua M. Bérard, en allant, dans les pros des Carolines, de Guam à Tiniàn. Elle étoit remarquable par la couleur rose des membranes qui recouvrent ordinairement la tête et le haut de la gorge. Les Carolinois, pour qui la chair de ces oiseaux est un mets friand, s'en régaloient avec un empressement tel, en se contentant de les présenter au feu pour faire tomber les plumes, que notre compagnon

put seulement nous apprendre, sur cette espèce nouvelle, ce que nous en rapportons.

Le signe le plus certain pour reconnoître les fous à la mer, seroit de les voir plonger et disparoître sous l'eau. Nous nous exprimons ainsi, parce qu'il existe d'autres oiseaux qui semblent plonger et qui ne font que s'abattre à la surface. Mais comme ceux dont nous parlons ne sont pas dans l'usage de recourir souvent à cette immersion, et que même nous ne nous en sommes aperçus qu'une seule fois, on les distinguera aisément à leur cou allongé, étendu dans la même ligne que le corps, à leur vol lourd, s'exécutant moitié en battant des ailes, moitié en planant. Ils tournent un petit nombre de fois autour du navire qu'ils vont reconnoître, en portant la tête de côté et d'autre, puis gagnent le large.

Avec d'Après, Bernardin de Saint-Pierre, Cook et Péron, nous dirons qu'il n'est pas d'oiseaux marins dont la présence soit un indice plus certain de la proximité des terres; cependant il faut ajouter que c'est lorsqu'ils se montrent en troupes. En effet, on en rencontre quelquefois d'errans au nombre de trois ou quatre: mais il est facile de voir alors qu'ils ne suivent pas une direction fixe et constante, comme ceux qui, chaque soir, retournent vers leurs rochers accoutumés; et, quand la nuit est close, on les voit se reposer sur l'eau. C'est ainsi qu'en allant des îles Sandwich à la Nouvelle-Galles du Sud, nous en vîmes à plusieurs reprises, d'abord deux, puis quatre, par 8° de latitude Nord, nous estimant à cinq cents lieues de toutes terres connues.

En suivant la direction du vol de ces oiseaux réunis en grand nombre aux frégates, aux hirondelles de mer, aux pétrels, certains navigateurs ont découvert des terres. C'est ce qui arriva au capitaine américain Delano, qui, à l'aide de ces indices, n'hésita pas de dire à son frère : *Allez reconnoître l'île ou les rochers qu'indiquent les oiseaux que vous voyez voler.* Il y alla et découvrit la petite île Pilgrim.

Nous aurions pu en faire autant, si, au lieu d'arriver directement sur l'île Rose, nous en eussions passé à une certaine distance. C'est le soir sur-tout, lorsque ces animaux, s'étant occupés le jour à pêcher, reviennent à leur gîte, qu'on peut tirer plus d'avantage de la direction qu'ils prennent.

Tous les marins parlent de fous qui, pendant les traversées, se reposent la nuit sur les agrès. Nous croyons le fait vrai dans quelques cas; mais le plus souvent on se méprend sur le genre de ces oiseaux, qui sont des noddis [*noddi noir*, *sterna stolidus*]. Aux yeux de personnes peu exercées à la méthode des naturalistes, ils peuvent bien passer pour des fous, dont ils ont un peu le port; cependant ils en diffèrent, en ce qu'ils sont moins grands, de couleur noire, avec une calotte blanche sur la tête; leur bec, moins fort, plus effilé, demeure toujours entr'ouvert à cause de la courbure des deux mandibules, et il est dénué de peau nue à sa base. On peut ajouter que leur vol tremblotant ressemble à celui d'un oiseau très-fatigué et qui est près de tomber.

Cependant des personnes qui avoient navigué plusieurs fois entre les tropiques, nous ont tellement dépeint les oiseaux qui, chaque soir, venoient se reposer sur leur navire, que nous n'avons pu nous refuser à reconnoître le boubie [*pelecanus parvus*]. Jamais semblable chose ne nous est arrivée. Seulement une fois, dans les Moluques, un fou d'un brun foncé vint se faire prendre à bord.

Nous joindrons dans un seul groupe, comme ayant des rapports de conformation, les paille-en-queues et les hirondelles de mer.

Les premiers, parfaitement connus des navigateurs pour annoncer l'approche des terres, habitent la zone torride, dont ils ne s'éloignent guère. Le plus loin qu'on les ait vus peut-être, hors de cette limite, est par le vingt-sixième parallèle Sud. Nous n'avons que peu de chose à dire sur ce bel oiseau aux plumes satinées, qui, dès qu'il aperçoit un navire, vient le reconnoître et planer au-dessus des mâts. On assure que, pour l'attirer, on n'a qu'à placer un

pavillon rouge au sommet du plus élevé, et qu'il approche jusqu'à le becqueter. Nous avouons que l'expérience n'a pas réussi. Nous savons cependant qu'à Bourbon on les fait venir sur la plage en agitant simplement un mouchoir. Du reste, à la mer, lorsqu'ils passent au-dessus du navire, on peut les tirer avec l'espoir qu'ils tomberont à bord. Nous en eûmes plusieurs ainsi, que nous dûmes à l'adresse de M. Bérard.

Les espèces les mieux connues sont le phaéton aérien, dont le plumage d'un beau blanc est plus ou moins tacheté de noir, selon l'âge, et le paille-en-queue à brins rouges, beaucoup plus gros et plus rare, dont le bec est assez ordinairement rouge aussi. On trouve ce dernier à l'île de France, à celle de Norfolk; on en a vu par 25° de latitude Sud; nous en avons souvent rencontré dans notre traversée des îles Sandwich à la Nouvelle-Hollande, sur-tout une fois, sous l'équateur, par 150° de longitude à l'Ouest de Paris. Il faut beaucoup d'attention pour distinguer en l'air les deux plumes rouges de leur queue.

On voit les paille-en-queues traverser l'île de France dans tous les sens. Ils se reposent sur les arbres et font leurs nids entre des rochers inaccessibles. Nous nous plaisions souvent à les voir, dans les profondeurs des cascades qu'offre cette île, tournoyer en faisant entendre leur voix criarde; la blancheur de leur plumage contrastoit admirablement bien avec la teinte noirâtre des rochers volcaniques. Le même spectacle nous a été offert sur l'île Bourbon, sur-tout auprès de la ville de Saint-Paul. Les jeunes, encore dans le nid, ramassés en boule et couverts d'un duvet d'une éclatante blancheur, ressemblent parfaitement à des houppes à poudrer, en duvet de cygne.

Ces oiseaux ont une manière de voler qui leur est particulière. Ils semblent, par leur tremblement, être épuisés de fatigue et toujours sur le point de tomber. Quelquefois ils planent, mais rarement. Ils s'abattent de très-haut, en s'abandonnant à l'impulsion de

leur propre poids, et saisissent le poisson sans plonger, comme les hirondelles et les martins-pêcheurs.

Les hirondelles marines parcourent l'Océan en petites troupes, comme les phaétons. On les reconnoît à leur vol oblique, irrégulier, en zig-zag, à leurs grandes ailes triangulaires pointues, et au peu de saillie de leur tête. Plusieurs espèces joignent à cela une queue fourchue. La plupart font entendre par intervalles des cris aigres. Ordinairement elles ne suivent ni n'entourent les vaisseaux, et ne font que passer.

On ne peut rien présager de la présence de quelques-uns de ces oiseaux vagabonds. Il n'en est pas de même lorsqu'ils apparaissent en grand nombre : réunis aux fous, ils nous annoncèrent dans le grand Océan l'île sablonneuse de Christmas, quoique nous en fussions assez éloignés. Dans les belles mers équatoriales, les hirondelles voyagent quelquefois la nuit ; car nous les entendions pousser des cris perçans.

Les îles et les côtes désertes en recèlent des milliers qui vivent en troupes. La baie des Chiens-Marins est le lieu qui nous en offre le plus à-la-fois. Ces hirondelles indiquent, ainsi que plusieurs autres espèces aquatiques, des plages poissonneuses : cependant, vu leur grand nombre, elles sont exposées à de longues abstinences, sur-tout lorsque la mer est orageuse, ce qui n'est point pour elles, comme pour les pétrels, un instant favorable à la pêche ; elles demeurent alors entassées en troupes sur le rivage.

Une espèce assez rare est la petite hirondelle toute blanche, dont les plumes sont soyeuses et satinées comme celles des paille-en-queues. Sparmann l'a figurée. Elle habite le Cap de Bonne-Espérance, les environs de l'île Christmas et les Mariannes : nous l'avons fréquemment observée à Guam. Elle pêche sur le rivage, et va se reposer sur les arbres ; mais les pieds palmés de cet oiseau sont si courts, qu'il a beaucoup de peine à s'y percher. Sa peau et le duvet qui la recouvre sont d'un noir foncé, de même que le

bec, dont la forme ne nous a pas paru être absolument la même que dans les autres hirondelles.

Il nous reste à parler des cormorans, des manchots, et de quelques autres palmipèdes qui, s'éloignant très-peu de terre, vivent dans les baies paisibles.

Pour cela, nous nous placerons aux îles Malouines, où, de toutes les parties de l'hémisphère austral, viennent se réunir des myriades de ces oiseaux. Nous y verrons les stupides cormorans couvrir de leurs essaims tous les rochers qui se projettent dans la mer. Nous les abattons à coups de fusil ou en leur lançant des pierres, sans que notre présence, ni le bruit, ni la vue de leurs compagnons blessés qui se débattoient, fussent capables de les inciter à fuir avec plus de hâte. Il est vrai que leurs petites ailes disproportionnées avec leur lourde masse, sont un obstacle physique à ce qu'ils puissent s'envoler facilement : s'élaner dans l'air est pour eux un travail pénible qu'ils n'exécutent que lorsqu'ils y sont forcés; alors on les voit étendre le cou, déployer leur queue, battre long-temps avec effort la surface de la mer, avant de pouvoir s'élever. La surprise, l'effroi, leur font rendre le poisson dont leur ample estomac est rempli.

Il règne beaucoup d'incertitude relativement aux diverses espèces de ces oiseaux, dont le plumage varie selon l'âge, le sexe, les localités; et peut-être les saisons. Par exemple, parmi les innombrables bandes qui habitent le Cap de Bonne-Espérance, on peut en reconnoître une espèce unique et très-distincte dans le *carbo cristatus*, dont la couleur paroît demeurer constamment brune.

Il n'en est pas ainsi de ceux de la baie des Chiens-Marins, du cap Horn et des Malouines, qui nous semblent ne former qu'une seule et même espèce, si variable, il est vrai, par la multiplicité des nuances, qu'on ne sait pas au juste quelle est celle qui lui est la plus ordinaire et qu'elle conserve après toute sa croissance: Voici ce que nous avons observé.

La baie des Chiens-Marins a des cormorans tout noirs, et d'autres qui ont le ventre blanc avec le tour des yeux jaune.

Ceux que nous avons vus, au cap Horn, tourner autour de nous, avoient de même le ventre blanc.

Aux îles Malouines, où notre séjour, prolongé assez long-temps après l'époque des couvées, nous permit de mieux observer ces oiseaux, nous avons remarqué que les jeunes, moins gros, sont d'un noir verdâtre. A mesure qu'ils grandissent, leur cou d'abord, puis la poitrine, deviennent d'un blanc soyeux. Il paroît que lorsqu'ils ont atteint tout leur développement, un des sexes conserve le jabot blanc. Quelques-uns portent autour des yeux et à la racine du bec des caroncules jaunâtres.

Des individus, beaucoup plus grands et plus gros, ont ces caroncules plus développées, le cou et la poitrine blancs.

L'incertitude qui existe sur la couleur la plus commune de ces oiseaux nous a empêchés d'en faire figurer quelques-uns.

Ce sont eux qui le plus ordinairement blanchissent de leur fiente les rochers qu'ils habitent, au point que dans l'éloignement on pourroit les supposer couverts de neige, sur-tout quand les localités peuvent favoriser cette illusion.

Les îles Malouines sont, sans aucun doute, l'endroit de l'hémisphère austral, et par conséquent de toute la terre, où il y a le plus de manchots [*aptenodytes demersa*]. Pernetty a déjà parlé de ces singuliers amphibies. Mais comme ils furent pour nous de la plus haute importance, puisqu'ils contribuèrent à nous nourrir, et que nous fûmes obligés de les chasser souvent et d'étudier leurs ruses pour nous en emparer, ce que nous avons à en dire pourra ajouter à ce qu'on sait déjà de leurs mœurs.

Les oiseaux nageurs ont ordinairement une portion du corps hors de l'eau; il n'en est pas de même des manchots, qui ne laissent paroître que la tête. Cette allure est analogue à leur conformation: ne pouvant voler pour atteindre leur proie, et contraints de la

poursuivre à la nage, il falloit que la nature leur donnât la faculté de se maintenir sous l'eau par leur propre poids, afin qu'ils pussent, dans l'occasion, consacrer toutes leurs forces à l'action de nager. Aussi s'en acquittent-ils avec une rapidité qui égale et surpasse même celle de certains poissons. Ils chassent encore en sautant à la manière des bonites, et les imitent en cela au point qu'en-dehors des Malouines, nous les primes d'abord pour une troupe de ces scombres.

Cet oiseau-poisson, qu'on nous passe ce terme, habite exclusivement les petites îles qui se trouvent enclavées dans les Malouines. L'instinct l'a déterminé à prendre cette précaution, afin que lui et sa progéniture ne devinssent pas la proie des chiens antarctiques qui se trouvent sur la grande terre.

Pour faire connoître la nature de ces petits îlots, nous choisirons un de ceux qu'on voit dans la baie Française, et que fort à tort on a nommé *île aux Pingouins* *.

Il peut avoir quatre milles de tour environ. Dans toute sa circonférence, et sur le bord de la mer seulement, règne un cordon d'une belle verdure sombre, que de loin on prendroit pour des arbres; ce n'est qu'en arrivant dessus qu'on reconnoît qu'elle est produite par de grands dactylis à larges feuilles. Ces plantes agglomérées en faisceaux par le bas, s'élèvent sur des tertres et croissent jusque sur le rivage de la mer. Chaque année leurs nombreuses feuilles se pourrissent en tombant et forment de nouvelles couches de détritrus qui exhaussent le contour de l'île.

Les manchots ont pris ces touffes d'herbes pour demeure pendant six mois de l'année, l'été et l'automne, c'est-à-dire, jusqu'à ce que leurs petits soient en état d'aller à la mer. Ils s'y sont tracé des sentiers en tous sens, dans lesquels les hommes mêmes peuvent circuler librement, en écartant le haut des feuilles avec

* C'est *île aux Manchots* que l'on devoit dire, les pingouins ne se trouvant pas dans l'hémisphère Sud. Il est vrai que le nom de *pingouins* fut donné d'abord aux *manchots* par les Hollandais.

la main. Leurs demeures sont des trous en forme de four, de deux à trois pieds de profondeur, dont l'entrée est assez large et très-basse. Il faut toute la force du bec de cet oiseau pour pouvoir les creuser dans des racines aussi tenaces. Quelques-uns sont tapissés d'herbes sèches. C'est là qu'ils déposent leurs œufs, d'un jaune sale, et gros comme ceux de dinde. Ils ne doivent être qu'au nombre de deux ou trois, autant que nous avons pu en juger par les jeunes qu'on rencontroit autour du mâle ou de la femelle.

De grand matin et le soir, tous les manchots sortent des trous et vont à la mer pêcher. Ceux qui ont l'estomac plein demeurent encore pendant quelque temps en troupes sur le rivage, où ils ont l'air de faire assaut à qui crierait ou brairait le plus fort : puis tous rentrent et demeurent pendant le jour au milieu des herbes ou dans leurs trous. Cependant on en voit quelques-uns qui, moins heureux que les autres dans leur pêche, regagnent l'île plus tard. Ces oiseaux prennent tant de nourriture à-la-fois, qu'ils sont souvent obligés d'en dégorger ; on trouve alors, dans les sentiers où ils ont passé, des fragmens de sèches et de poissons.

Lorsque les petits ont acquis un accroissement convenable, un beau jour, à une heure fixe peut-être, la troupe entière abandonne l'île et gagne la haute mer. Où vont-ils !... Nous n'en savons rien. Le capitaine Orne, qui habite souvent ces parages pendant toute l'année, pense qu'ils passent l'hiver à la mer. L'émigration s'est faite, en 1820, du 20 au 25 avril. Nous ne fûmes pas peu surpris, en allant pour les examiner une dernière fois, de ne trouver qu'un malheureux infirme, là où la veille nous eussions pu les compter par milliers. A cette époque, il n'y eut que notre curiosité de trompée : mais si pareille chose avoit eu lieu un mois auparavant, nous eussions été probablement obligés de nous passer de manger ce jour-là ; car, lorsque nous n'avions pas d'autres provisions, nous allions de suite sur cette île, que nous considérions comme notre magasin de réserve. Voici comment nous découvrîmes cette ressource.

Deux ou trois jours après notre naufrage, chargés avec M. Bérard de faire une excursion dans le but de trouver des vivres quelconques, nous nous dirigeâmes sur ce point, espérant y rencontrer des phoques : nous fûmes trompés dans notre attente. En approchant de l'île, nous entendions un bruit épouvantable. Comme il étoit à peine jour, nous ne pouvions distinguer ce qui le produisoit. Enfin, lorsqu'il fit plus clair, nous aperçûmes sur le rivage des centaines de manchots qui crioient tous à-la-fois. On jugera quel vacarme ce pouvoit être, quand on saura que le cri d'un de ces oiseaux est semblable à celui d'un âne, et presque aussi fort. Nous desirions bien nous en procurer, mais comment faire! Instruits par ce que nous avions déjà vu au Cap de Bonne-Espérance, qu'ils étoient fort durs à tuer, et qu'un coup de fusil bien ajusté n'en procuroit jamais qu'un ou deux, attendu que les blessés gagnent promptement la mer; voulant d'ailleurs utiliser davantage nos munitions, nous avons résolu d'abandonner cette chasse pour celle des oies. Mais en traversant les grandes herbes, nous rencontrâmes quelques manchots qui fuyoient devant nous dans leurs petites routes, et que nous tuâmes facilement. Dès-lors nous fûmes instruits de la manière dont il falloit s'y prendre pour en avoir : chaque fois que nous avons besoin de vivres, on se rendoit à l'île avec huit ou dix hommes, dont quatre étoient armés de bâtons courts; on s'avançoit en silence; et dès qu'on apercevoit ces oiseaux à travers les feuilles des graminées, on les assommoit. Un seul coup sur la tête suffisoit pour les abattre et les étourdir, mais non pas pour les tuer; car, si on les abandonnoit, ils revenoient à eux et s'échappoient; il falloit leur ouvrir la tête, pour être bien sûr qu'ils fussent morts. Lorsque ces malheureux animaux se voyoient surpris, ils pousoient des cris vraiment lamentables, et se défendoient en lançant des coups de bec qui pinçoient jusqu'au sang. Les jeunes déceloient ordinairement leur gîte par un cri particulier que nous savions reconnoître; nous étions alors

assurés d'en rencontrer trois ou quatre avec quelques vieux. C'étoit la saison de la mue pour ces derniers; nous les surprions quelquefois hâtant avec le bec la chute de la couche extérieure des plumes qui ne tomboient que lorsqu'elles étoient remplacées par d'autres. Des ricins dont ils ne peuvent pas toujours se débarrasser, les incommodent beaucoup.

Lorsqu'ils fuyoient à travers les labyrinthes de leurs sentiers, on auroit cru entendre trotter de petits chevaux. Nous les poursuivions avec tant d'ardeur, qu'ils nous échappoient rarement; et quand ils se réfugioient dans leurs trous, un des nôtres, armé d'un fer pointu terminé en tire-bouchon, les amenoit facilement en-dehors. Ceux de ces oiseaux qui dans ces instans revenoient de la mer, tomboient aussi en notre pouvoir; dès que nous apercevions au-dessus de l'eau leur tête en *camail*, pour nous servir de l'expression caractéristique du bénédictin Pernetty, nous nous cachions jusqu'à ce qu'ils fussent engagés, en s'aidant péniblement de leurs pieds arrondis et de leurs très-petites ailes, au milieu des pierres qui recouvrent la plage, et alors il nous étoit facile de les tuer. Dans l'espace de six heures, nous en prenions de soixante à cent vingt: ce dernier nombre fournissoit pour deux jours de vivres à l'équipage. Chaque manchot pesoit de dix à douze livres: mais comme il avoit une masse considérable d'intestins, qu'on étoit forcé de lui enlever la peau pour le faire cuire, et qu'il perdoit alors toute sa graisse, on n'en retiroit que trois ou quatre livres de viande tout au plus. C'est un très-mauvais aliment; et certes une dure nécessité pouvoit seule nous forcer à faire une guerre impitoyable à ces malheureux animaux. Quelques cochons que nous conservions et qui se nourrirent de leurs peaux huileuses, contractèrent un goût de sardine vraiment détestable.

Cette espèce de manchots, la même que celle du Cap, nous a offert un canal intestinal de vingt-quatre pieds de long, à prendre seulement de la fin de l'estomac, qui s'étend, comme on sait, chez cet

animal, jusqu'à la partie inférieure de l'abdomen; ce qui donne un tube digestif d'environ vingt-cinq pieds, dont le rapport avec l'oiseau, qui avoit dix-neuf pouces, est à-peu-près comme quinze est à un.

On rencontre aussi aux Malouines, mais rarement, le manchot huppé et le grand manchot [*aptenodytes patagonica*]; un de cette dernière espèce pesoit vingt-neuf livres. Ils s'avancent très au large; nous en vîmes deux ou trois entre l'île Campbell et le cap Horn. Il est vrai qu'ils ont la faculté de se reposer sur les flots de glaces flottantes qu'on trouve dans ces parages.

Les troupes d'oies qui paissent dans ces plaines herbeuses, et dont Bougainville a parlé très au long, nous furent d'un grand secours. Elles ne demeurent dans les îles de la baie Française que le temps nécessaire pour élever leurs petits, après quoi elles émigrent vers d'autres parages. A la fin d'avril, époque où nous quittâmes les Malouines, on n'en voyoit presque plus dans les prairies. Elles diffèrent de l'oie commune, non-seulement par le plumage et les tubercules qu'elles portent au pli de l'aile, mais encore par leur cri, qui n'est point retentissant; il a quelques rapports avec de petits éclats de rire. Nous remarquâmes qu'elles n'alloient à l'eau que lorsqu'on les y forçoit.

De petites sarcelles se tiennent dans les étangs d'eau douce, et les canards dans toutes les anfractuosités de la rade. Nous ne reconûmes que deux espèces de ces derniers: l'une, de moyenne grandeur, de couleur enfumée, voloit très-bien; l'autre, au contraire, très-grosse, a reçu, à cause de la petitesse de ses ailes, qui ne lui permet pas de s'élever dans l'air, le nom de *canard aux ailes courtes*. Nous le représentons *planche 39*. Leur extrême défiance les soustrayoit souvent à nos coups; mais la nécessité nous apprit bientôt qu'en les poussant à terre avec un canot, ils ne pouvoient nous échapper.

Il nous falloit bien imaginer diverses ruses afin de *faire des vivres*, comme disent les marins, pour cent vingt personnes privées de

toute autre espèce de nourriture. Mais les navigateurs qui fréquenteront cette terre pour se reposer et se procurer du gibier en abondance, feront bien de négliger ces canards, qu'on ne peut plumer, et auxquels on est forcé d'enlever la peau.

Des légions de goélands, d'alouettes de mer, d'huîtres revêtus de noir et de blanc ou tout noirs, se joignoient aux espèces que nous venons de citer, parmi lesquelles il ne faut pas omettre le stercoraire cataracte, qui est la poule du Port-Egmont des navigateurs anglais. Il sera facile de le reconnoître à la large bande transversale blanche qu'il a en-dessous des ailes, et qui contraste avec la couleur brune de son corps.

L'hémisphère austral nous a montré dans plusieurs lieux les espèces communes de mauves et de goélands, comme au Cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Hollande, à la baie des Chiens-Marins, aux îles Malouines, à Montévidéo et au Brésil, qui est la latitude la plus élevée par laquelle nous en ayons vu. A Rio de Janeiro, on en fait la chasse dans la rade, parce que leur chair y est autant estimée qu'on la dédaigne chez nous.

Quoique sans aucune ressource dans les solitudes des Malouines, d'où nous ne prévoyions pas sitôt sortir, nous n'abandonnâmes jamais l'étude de la nature; nous y trouvions une distraction puissante contre les inévitables et secrètes réflexions sur notre position, que l'hiver qui s'approchoit alloit rendre plus terrible. C'est dans nos chasses, en épiant les animaux, que nous surprenions quelquefois ces singularités de mœurs, ces habitudes sociales propres à chaque tribu, qui disparaissent et font place à l'effroi lorsque l'homme se montre à découvert.

Il résulte de ce que nous venons de dire des oiseaux de mer, relativement à l'utilité dont ils peuvent être pour la navigation, qu'il n'y en a qu'un très-petit nombre qui soit susceptible d'annoncer avec quelque précision, et dans de certaines circonstances, le voisinage des terres; qu'on ne doit tirer aucune induction

semblable de l'apparition de quelques espèces qui errent sur l'Océan pour y chercher leur nourriture. En indiquant les parages dans lesquels nous les avons rencontrées, nous n'avons point prétendu les leur fixer pour limites; celles que trop tôt on s'est empressé de vouloir leur assigner, ne reposent pas sur un assez grand nombre d'observations pour être exactes. D'ailleurs, les saisons, les calmes ou les vents, les font se rapprocher ou s'éloigner plus ou moins de certaines zones.

D'un autre côté, nous ne pouvons nous dissimuler que toutes ces déterminations de genres, mais sur-tout d'espèces, sont assez difficiles à appliquer, à la simple inspection, aux oiseaux de mer, pour les marins qui, étrangers à l'histoire naturelle, se sont déjà fait une nomenclature usuelle, excessivement variable, comme nous l'avons dit, et qui laissera long-temps du vague et de l'obscurité dans cette branche de l'ornithologie. Cependant s'il est possible de faire faire des progrès à l'histoire de ces oiseaux, on doit s'attendre à y voir contribuer avec succès quelques-uns des officiers de *l'Uranie*, qui, témoins de nos études en ce genre, y donnoient infiniment plus d'attention que n'ont coutume de le faire les personnes de leur profession. Nous citerons particulièrement M. Bérard, que son goût pour la chasse, joint à son adresse, portoit à nous procurer tous ceux de ces animaux qui s'offroient à ses coups. Cet officier, parcourant avec la plus grande distinction sa carrière, est parti pour un second voyage autour du monde : il explore en ce moment de nouvelles contrées, affronte de nouveaux dangers, et satisfait ce besoin impérieux pour l'homme de mer, de sensations fortes et sans cesse renouvelées.

CHAPITRE VII.

Des Reptiles.

LE petit nombre de ces animaux dont nous donnons les planches, atteste les pertes que nous avons faites : on devoit s'attendre, en effet, à nous voir rapporter des contrées équatoriales une ample récolte en ce genre.

L'aspect plus ou moins hideux de la plupart des reptiles, les blessures si promptement mortelles qu'ils sont susceptibles de faire, sont bien capables d'épouvanter. Mais, il faut en convenir encore ici, comme pour beaucoup d'autres choses, les voyageurs ont grandement abusé du droit de raconter.

Sans vouloir passer en revue tout ce qu'on a dit de ces animaux, nous nous contenterons de parler de quelques-uns. Ainsi, par exemple, lorsque nous allâmes pour la première fois au Brésil, nous nous attendions, d'après tout ce qu'on nous avoit débité, à rencontrer des serpens à chaque pas. Il faut croire que le hasard nous a mal servis, puisque, dans cinq mois de séjour à deux époques différentes de l'année, nous avons parcouru une foule de lieux divers, sans presque aucune précaution, et nous n'avons vu que quatre de ces reptiles : deux n'étoient pas venimeux ; le troisième nous échappa, et le dernier étoit la vipère brésilienne, nommée *chiarrague* à Rio de Janeiro, dont la morsure, selon ce que nous a rapporté M. Langsdorff, peut causer la mort à un homme dans l'espace de quatre heures. Nous ne disons pas que, dans certaines

circonstances , ces reptiles ne puissent se montrer en plus grand nombre ; mais ces cas sont rares et sortent de la règle commune.

De tous les points que nous avons explorés , la petite île de Rawak est celui où les serpens nous ont paru pulluler davantage ; ils glissoient avec vitesse entre les herbes ou tomboient du haut des cocotiers ; mais ils s'enfuyoient promptement à notre aspect. Dans un seul jour, on en tua cinq, et le reste disparut peu-à-peu sans qu'il arrivât d'accidens.

Le Port-Jackson a des couleuvres ^{et des pythons} de sept à huit pieds de long qui ne sont point dangereuses, et que l'on nous apportoit vivantes ; on y trouve aussi un serpent, nommé *diamant noir*, de grandeur moyenne, excessivement venimeux, puisque, si l'on en croit ce qui nous a été assuré, un homme, sur le bord de la rivière Macquarie, auroit péri de sa morsure en quinze minutes. Nous vîmes, à l'hôpital de Liverpool, un *convict* qui, blessé à la jambe par ce redoutable reptile, avoit enlevé lui-même d'un seul coup de rasoir toute la partie mordue. Nous avons déposé au Muséum de Paris la dépouille d'un individu de cette espèce.

L'île de France, Bourbon, les Sandwich, les Mariannes, n'ont point de serpens^a. Il est à remarquer que ces îles sont volcaniques ; et si, à l'appui de ce rapprochement, on citoit quelques-unes des Antilles, qui ont avec elles des rapports géologiques, on pourroit être d'abord disposé à penser que les terrains qui ont subi l'action du feu ne conviennent pas à ces animaux : mais la Martinique, qu'on sait en être infestée, est là pour déposer du contraire.

Si nous passons à un genre non moins redoutable par sa grandeur, sa force et sa voracité, celui des crocodiles, nous verrons encore qu'on a souvent exagéré le danger de s'en approcher. Sans doute nous n'irons pas jusqu'à nier que ces reptiles, poussés par la faim, ne

^a Du moins, s'il en existe à l'île de France, ils sont relégués sur l'îlot qui porte leur nom ; ce qui auroit besoin d'être confirmé.

A Guam, nous n'avons trouvé qu'une fois un très-petit typhlops, de deux à trois pouces de longueur.

soient quelquefois assez hardis pour attaquer l'homme sur la terre et en plein jour; mais il faut dire aussi que le plus souvent ils fuient à l'aspect de cet être supérieur et n'attendent pas ses coups. C'est du moins ce que rapportent plusieurs voyageurs, et ce que nous avons constaté à Timor, lorsque, dans les marais de Babao, nous fîmes une chasse à ces reptiles, qui y sont en grand nombre. Conduits par un Timorien à la vue perçante, qu'un des chefs de cette colonie hollandaise, M. J. M. Tielman, nous avoit donné pour guide, nous en vîmes trois; et malgré toutes nos précautions pour en approcher de très-près, afin de les tirer avec la certitude de les atteindre, nous ne pûmes y réussir: ces monstres amphibies s'enfuirent du plus loin qu'ils nous aperçurent, en regagnant la mer, sur les bords de laquelle ils se trouvoient. Voilà un fait dont fut témoin une partie de notre état-major. Cependant nous devons ajouter que les crocodiles se montrent assez fréquemment dans la rivière de Coupang, qu'ils viennent ordinairement de nuit sur le rivage, à la marée montante, et que, dans l'espace de cinq ans, nous a-t-on dit, cinq personnes avoient eu le malheur d'être dévorées par ces monstrueux reptiles, que quelques naturels ont encore en vénération. Nous trouvâmes, dans les marais de Babao, la tête osseuse d'un crocodile de l'espèce à deux arêtes [*crocodilus biporcatus*], que nous avons déposée dans les galeries d'anatomie comparée du Muséum.

Les timides lézards nous ont par-tout offert leurs nombreuses tribus, si l'on en excepte les îles Malouines. Nous nous rappelons tous qu'à Timor nous étions quelquefois éveillés par le cri singulièrement aspiré du gros gecko à gouttelettes, dont la couleur est fauve et le regard affreux.

Diverses espèces de ces reptiles abondent aux îles Mariannes, et, pour mieux dire, par-tout entre les tropiques. Aux Sandwich, cependant, ils sont en petit nombre. Le peuple les a en horreur. Sur l'île de Wahou, l'un de nous, revenant un jour chargé de col-

lections, avoit fixé sur son chapeau, avec une grosse épingle, un petit scinque à deux raies : à cette vue, trois ou quatre cents insulaires, assemblés auprès des jeux, les quittèrent pour l'entourer en témoignant leur étonnement. Il n'étoit point gêné dans sa marche, car il lui suffisoit d'avancer rapidement sur eux, pour que l'approche de l'animal qu'il portoit les fît reculer avec précipitation. Toutefois nous vîmes un de ces hommes qui avoit osé se faire tatouer sur les joues des figures de lézards; aussi le montrait-on avec des gestes où se peignoit l'effroi qu'inspirent ces reptiles, qui du reste sont aussi innocens là qu'ailleurs.

SOUS-GENRE TORTUE DE TERRE. — *TESTUDO*. Brongn.

TORTUE NOIRE. — *TESTUDO NIGRA*. N.

PLANCHE 40.

Testudo, toto corpore nigro; testâ gibbâ, scutellis dorsalibus priori posteriorique altiùs in medio elevatis, cunctis loriceæ margine striatis, lateribus subcarinatis.

LES enveloppes de cette tortue ont douze pouces de longueur et huit de largeur. La carapace est très-bombée, arrondie, et le disque composé de treize écailles; des cinq qui forment la rangée du milieu, deux ont un diamètre transversal plus considérable que les autres; plusieurs sont protubérantes à leur centre, mais sur-tout l'antérieure et la postérieure. Toutes sont régulièrement et concentriquement striées; ces stries suivent dans leur direction la forme des plaques.

Les bords de la carapace sont garnis de vingt-trois lames irrégulières, dont les deux premières forment, par leur disposition, une échancrure en avant. La postérieure, impaire, est plus large. Près des pattes de derrière, on en remarque deux qui se sont trouvées gênées dans leur développement. Celles qui correspondent aux membres et au cou se déjettent en-dehors. Ces lames, dans leur réunion avec le plastron, forment une carène arrondie.

Le plastron se compose de seize pièces, dont huit en avant, une paire beaucoup plus large au milieu, et six en arrière: les deux premières sont arrondies et courbées en bas; les postérieures assez profondément échancrées. Toutes offrent des stries concentriques et parallèles entre elles.

Le cou de l'animal est long; la tête grosse, élargie sur les côtés; les mandibules profondément dentées, très-saillantes, sur-tout l'inférieure, dont le bec plus aigu est logé sur celui d'en haut. L'œil est noir.

Les pattes de devant sont par-tout recouvertes d'assez larges écailles polygonales et arrondies : aux pattes de derrière, ces grandes écailles n'existent qu'en-dedans; celles du dehors sont excessivement petites. Les ongles, au nombre de cinq pour les premières et de quatre pour les dernières, sont séparés, forts, aplatis, et arrondis à leur extrémité. La queue est courte.

La couleur générale est noire, plus claire au centre des grandes plaques dorsales, ainsi que sur la tête et aux mâchoires. Les ongles sont d'un noir foncé.

Cette tortue vient de la Californie : elle fut donnée vivante, aux îles Sandwich, à M. de Freycinet, par M. Meek, capitaine du navire américain *l'Aigle de Boston*.

GENRE SCINQUE. — SCINCUS. Daudin.

SCINQUE JAUNE ET NOIR, *mâle*. — SCINCUS NIGRO-LUTEUS. N.

PLANCHE 41.

Scincus, corpore nigro, luteo variegato; caudâ tereti, apice obtusâ; pedibus æqualibus, digitis humanos simulantibus.

CE bel animal est le seul objet d'histoire naturelle échappé au naufrage, qui puisse rappeler à l'un de nous le fatigant voyage qu'il fit au-delà des Montagnes-bleues de la Nouvelle-Hollande.

Nous nous en procurâmes deux individus. Le premier, exposé dans un chemin sablonneux à un soleil ardent, digéroit les insectes dont son estomac étoit rempli. Ainsi, les précautions que nous prîmes pour en approcher doucement afin qu'il n'échappât pas, étoient bien inutiles, car nous le trouvâmes engourdi et donnant à peine quelques signes de vie. Le second se trouvoit absolument dans le même état, et nous pûmes le porter une grande partie de la nuit dans la poche sans que le mouvement du cheval le tirât de sa torpeur. Cette manière d'être paroît plus spécialement appartenir à l'espèce qui nous occupe, puisque nous en avons vu beaucoup d'autres très-agiles, quoique leur ventre fût gonflé par les alimens qu'ils avoient pris.

Ce scinque se fait d'abord remarquer par sa grande taille, qui est de dix-huit pouces, par sa grosseur, qui en a sept de circonférence, et par ses formes arrondies et raccourcies, relativement au développement total. La queue a cinq pouces de longueur, ce qui n'est pas tout-à-fait le tiers de l'animal.

La tête est triangulaire, aplatie, fortement renflée sur les joues;

le museau obtus, arrondi; les narines, larges, ovalaires, percées au milieu d'une écaille. La gueule est bien fendue; la langue, aplatie, très-légèrement bifurquée et pouvant saillir au-dehors. Les dents sont fortes, obtuses, comme usées, très-espacées sur-tout à la mâchoire inférieure, où elles sont au nombre de trente-deux: on en compte vingt à celle d'en-bas. Le conduit auditif est tapissé de fines écailles, et de plus grandes en recouvrent l'ouverture, qui est très-étroite et dirigée en arrière.

Au milieu de la tête sont placées quatre écailles impaires, en y comprenant celle du bout du museau, et douze symétriques, en retranchant celles des narines: toutes sont rugueuses, élevées et irrégulières. L'œil est jaune et les paupières squammeuses. On remarque à la mâchoire supérieure, du côté gauche, six lames écailleuses, quadrilatères, verticales, et cinq seulement à droite.

Les pattes antérieures et postérieures sont aplaties latéralement, coudées et dirigées en arrière; elles sont terminées par des espèces de mains, dont les doigts ont dans leur longueur les mêmes rapports que ceux de l'homme, et sont armés d'ongles épais, peu crochus, couverts en-dedans d'une seule rangée d'écailles. Nous avons dit que les membres étoient de même longueur; la seule différence que présentent ceux de derrière, c'est d'avoir les doigts moins larges et un peu plus longs que ceux de devant.

Le corps est aplati en-dessus, arrondi sur les côtés et sous le ventre. L'anus est situé un peu en arrière de l'insertion des extrémités postérieures. La queue, grosse, prismatique à son origine, finit par s'arrondir, et se termine en pointe obtuse.

Les écailles de la partie supérieure du corps, depuis la tête jusqu'à la queue, sont rugueuses et non luisantes; toutes sont osseuses, formées de plusieurs petites pièces réunies les unes aux autres: celles des parties latérales de la poitrine sont infiniment plus petites et plus minces; en général, elles sont ou arrondies ou subtriangulaires. Le dessous de la queue offre trois rangées d'écailles poly-

gonales, dont celles du milieu, beaucoup plus larges, affectent la forme et la disposition des écailles abdominales de certains serpens.

La couleur générale est noire; les côtés des joues, le dessous de la gorge, sont jaunes: des plaques de la même couleur, mélangées de verdâtre, occupent la poitrine, le ventre et le dessous de la queue.

Sur le dos, les taches sont d'un plus beau jaune, et se tiennent par des lignes déliées de la même couleur, au nombre de six ou sept, qui vont de l'occiput au bassin. La première maculature est impaire, et commence au haut du cou; elle est suivie de deux autres parallèles; puis de trois rangées composées de quatre et de trois taches, qui vont finir au bassin: la queue en est pareillement marquée; elles forment un demi-anneau en-dessus et sont alternes en-dessous. Sur les flancs, quelques-unes de ces taches ont un point noir au milieu. Les membres ont aussi sur leur longueur des lignes ponctuées de jaune.

On aperçoit mieux et plus distinctement l'arrangement de ces taches sur l'animal que dans le dessin, où elles paroissent un peu confuses; ce qui tient à ce qu'on ne peut pas voir tout le dos.

La grosseur de ce reptile, hors de proportion avec ses membres mal conformés, doit contribuer à son défaut d'agilité, et lui donner une allure rampante.

SCINQUE A FLANCS NOIRS. — SCINCUS VITTATUS. N.

PLANCHE 42, fig. 1.

Scincus, suprâ fuscus, subtùs albus; vittâ laterali nigrâ; caudâ quadrangulatâ, squamarum duplici serie distinctâ; pedibuspo sticis p enultimo digito longiore instructis.

LA longueur de ce reptile est de près de neuf pouces, y compris la queue, qui en forme plus de la moitié.

La tête est alongée, aplatie; le museau gros, arrondi; les dents peu saillantes et serrées; l'ouverture du conduit auditif ovalaire et libre; le dos plane. La queue, quadrilatère à son origine, légèrement arrondie ensuite, un peu comprimée latéralement vers la pointe, se présente, par la disposition des écailles, sous deux aspects différents, comme nous le dirons bientôt.

Les pieds de devant, moins longs que ceux de derrière, sont munis de doigts grêles, onguiculés et inégaux. Les extrémités postérieures sont absolument celles des lézards ordinaires, c'est-à-dire que le quatrième doigt dépasse de beaucoup les autres. Selon M. Cuvier, les espèces munies de ce caractère seroient susceptibles de former un nouveau genre, que nous proposerions de nommer *scincosaure* [*scincosaurus*], comme participant des scinques et des vrais lézards. Les deux individus que nous allons décrire en feroient partie. Il est même possible que ces animaux, qui proviennent de la Nouvelle-Hollande, remplacent sur cette terre les vrais lézards, qu'on n'y a pas, que nous sachions, encore trouvés.

Tout le dessus du corps est brun; la tête est couverte de taches noirâtres. On remarque sur l'occiput une sorte de croissant plus ou moins bien marqué, tourné en avant, de chaque côté duquel part une raie noire, prolongée bientôt par des points qui vont jusqu'au milieu de la queue. Une ligne semblable occupe toute l'épine dorsale.

Une bandelette noire, large d'environ trois lignes, prend au conduit auditif, parcourt les flancs, et vers le bassin dégénère en petits carrés, qui se touchent et finissent à la queue. Elle est parsemée de lignes transversales formées de taches blanchâtres, et bordée en-dessus, sur les côtés du dos, d'une raie blanche. Au-dessous de la bandelette noire existent des points irréguliers de la même couleur. Une semblable disposition se fait remarquer à l'extérieur des membres.

Le dessous du corps est d'un blanc bleuâtre, tacheté, de même

que le dedans des pattes, d'une foule de petites lignes longitudinales noirâtres formées de points très-rapprochés.

Les écailles sont luisantes et douces au toucher, sous le ventre sur-tout. Elles sont composées de plusieurs pièces, comme dans l'espèce précédente. Celles de la queue diffèrent selon l'endroit où on les examine : depuis le bassin jusqu'à son milieu, elles sont larges, un peu pointues et égales ; cependant, tout-à-fait en-dessous, il en existe une seule rangée d'un peu plus grandes et polygonales qui s'y prolongent jusqu'à l'extrémité. Les écailles du reste de la queue sont beaucoup plus petites, plus serrées, et ont cela de remarquable qu'à la rangée supérieure, elles deviennent très-larges et polygonales. Les taches qui viennent du haut du corps finissent à cette portion de la queue, dont l'extrémité est terminée par un petit cône pointu qui ne paroît point être l'effet d'une rupture.

C'est au point de jonction des deux parties squammeuses que la queue de cet animal se rompt très-facilement.

La langue nous a paru à peine divisée à sa pointe.

La rade de Sydney au Port-Jackson est la patrie de ce scinque. Ce ne fut pas sans peine que nous nous en procurâmes deux individus non loin de l'aiguade de *Neutral-Bay*. Il habite aussi sur l'île Bruny, près de l'île Van-Diémen.

SCINQUE QUEUE COMPRIMÉE. — SCINCUS COMPRESSICAUDA. N.

PLANCHE 42, fig. 2.

Scincus, caudâ compressâ; corpore longiori; dorso longitrorsum virgato lineâ subalbâ, nigricantibus lineis utroque comitatâ.

CE saurien a onze pouces de longueur, sur lesquels la queue en prend sept. La tête est triangulaire, très-aplatie en-dessous, légèrement convexe en-dessus. Le museau est obtus ; la mâchoire

supérieure recouvre un peu celle d'en-bas. L'œil est brun et les paupières jaunes. Le bord antérieur du méat auditif est garni d'une membrane à trois dentelures jaunâtres.

Les extrémités antérieures sont plus courtes que les postérieures. Elles ressemblent, pour la conformation des doigts, à celles des lézards proprement dits. Le thorax est très-aplati, de même que le dos. La queue, grosse à sa naissance, diminue insensiblement, et finit par être très-déliée à son extrémité : le dessus et le dessous en sont légèrement arrondis, mais les côtés sont comprimés, de sorte que son plus grand diamètre est vertical, comme on peut le voir par la coupe qui accompagne le dessin.

Une ligne droite blanchâtre parcourt le dos depuis le commencement du cou jusqu'à l'origine de la queue; cette ligne, divisée dans sa longueur par une strie brune, est accompagnée, à chaque côté, de deux raies plus larges ponctuées de blanc.

Les flancs, la partie supérieure de la queue, l'extérieur des membres, sont tachetés de points noirâtres, tandis que le dessous du corps, de la queue, et le dedans des pattes, reflètent une teinte bleuâtre.

Les écailles, quoique lisses, paroissent rugueusés; ce qui tient à ce qu'elles sont plus relevées, moins bien appliquées les unes sur les autres que dans l'espèce précédente; et comme la plupart sont blanches vers leur extrémité, elles ont l'air d'être encore plus inégales. Elles sont aussi formées de pièces juxta-posées. Ces diverses nuances font d'abord ressembler ce scinque au *lacerta muricata* de White, sur-tout quand on le voit par le dos; mais le plus léger examen suffit pour ne pas les confondre.

Le Port-Jackson est la patrie de ce scinque.

SOUS-GENRE RAINETTE. — *Hyla*. Laurenti.

RAINETTE FAUVE. — *Hyla fulva*. N.

Hyla, corpore fulvo; dorso lineâ longitudinali nigrâ notato.

CETTE rainette, qui est d'une grande taille, a une couleur générale fauve, parsemée de quelques légères marbrures de brun clair. Une ligne noirâtre prend entre les deux narines et finit au milieu du dos; une raie brune règne tout autour de la mâchoire inférieure; le derrière et les articulations fémorales sont d'un brun foncé; l'extrémité de chaque phalange est revêtue en-dessous de deux ou trois houppes visqueuses.

La patrie de cette rainette est le Brésil. Celle-ci a été trouvée à Rio de Janeiro, sur la route du jardin botanique.

CHAPITRE VIII.

Remarques sur quelques Poissons de mer.

LA nature de l'élément qu'habitent ces animaux, la difficulté de se les procurer, et celle non moins grande de les observer avec fruit, ont fait que leur histoire est une des parties de la zoologie qui offrent le plus de lacunes. Si, dans la classe la plus brillante et la plus belle, celle des oiseaux, qui de tout temps a attiré les regards et fixé l'attention, on ignore encore la patrie de certains d'entre eux; si l'on confond ou si l'on sépare à tort l'âge et les sexes, selon que les teintes varient, à combien d'incertitudes et de méprises n'est-on pas à plus forte raison exposé en ce qui regarde les poissons marins, qui, dans le milieu où ils vivent, peuvent si aisément se soustraire à nos moyens d'investigation. Quoique les voyages nautiques soient les plus propres à ce genre de recherches, par la facilité qu'ils donnent d'explorer les côtes, le temps manque toujours à ceux qui veulent observer. Former des collections est encore tout ce qu'on a pu faire jusqu'à présent.

Avant de faire connoître les espèces nouvelles que nous avons apportées, nous hasarderons quelques considérations générales, quelques remarques superficielles saisies à la hâte en sillonnant l'Océan; notions bien incomplètes sans doute, mais qui, jointes à celles qui viendront s'y rattacher par la suite, contribueront à combler les vides qui existent dans cette branche de l'histoire naturelle.

Comme les animaux qui parcourent la surface de la terre, plusieurs habitans de l'onde ont leurs contrées, leurs parallèles,

d'où ils ne s'éloignent guère, parce qu'ils y trouvent, selon la diversité de leur nature, la subsistance qui leur est propre, la fraîcheur et l'ombre ou la chaleur et la lumière qui leur conviennent. D'autres, ne se fixant nulle part, parcourent en vagabonds les vastes solitudes de l'Océan : ce sont ordinairement ceux qui, à l'instar des animaux carnassiers qui habitent la terre, font, au sein des ondes, une guerre perpétuelle aux espèces plus foibles, destinées à satisfaire leur voracité. A leur tête sont les squales, parmi lesquels se distingue le requin.

Ce n'est point pour répéter tout ce qu'on a dit d'un peu exagéré sur ce terrible animal, que nous allons en parler. Il est assez redoutable par lui-même, sans qu'il soit nécessaire de grossir encore l'effroi qu'il inspire. Nous n'avons à citer que quelques remarques faites sur le grand nombre de ceux que nous avons vus ou pris.

Quoi qu'on en dise, le vrai requin [*squalus carcharias*] nous a paru habiter presque toutes les mers. Il fréquente l'Océan atlantique, la Méditerranée, les rives de l'Inde, les Moluques, les plages de la Nouvelle-Hollande et celles des archipels du grand Océan. Dans tous ces lieux, nous avons comparé les espèces entre elles, et par-tout nous avons reconnu une identité parfaite de formes.

Les allures de cet animal sont naturellement lentes, et nous ne lui avons jamais vu la vivacité de certains autres poissons, même après qu'il a été légèrement blessé. Cette dernière circonstance donne lieu à remarquer, ou que sa sensibilité est très-obtuse, ou bien que le sentiment impérieux de la faim l'emporte sur la douleur; car on le voit revenir mordre et se prendre à l'appât qui l'a déchiré.

Sa voracité est extrême dans certains cas : dans d'autres, elle est nulle, sans qu'on puisse en donner de bonnes raisons. Nous avons vu des requins rôder autour du vaisseau des journées entières, refuser pendant long-temps la chair qu'on leur présentait, enfin se laisser prendre, et ne rien offrir dans leur tube digestif.

On a dit qu'ils ont la faculté de s'élaner hors de l'eau, pour saisir leur proie; nous ne l'avons jamais remarqué. On raconte l'histoire de ce matelot qui, en se baignant, fut poursuivi par un de ces animaux voraces: à ses cris, on lui lance une corde qu'il saisit, mais à peine a-t-il abandonné la surface de l'eau, que le requin furieux l'atteint et lui emporte une jambe. Nous nous arrêtons à combattre cette narration, parce qu'elle est évidemment contredite par tout ce qu'on sait des mouvemens que l'organisation des squales peut leur permettre. Par la position de leur gueule au milieu et au-dessous d'un long museau, ils ne peuvent saisir une proie qu'en se renversant sur le côté ou sur le dos. Or, nous le demandons, dans une posture aussi défavorable, cet animal peut-il s'élaner en soulevant une masse d'eau considérable qui pèse non-seulement sur son corps, mais encore sur ses immenses nageoires pectorales, dont la direction constamment horizontale est un des plus grands obstacles à la faculté qu'on lui prête de bondir hors de l'eau. Sans nous en tenir au raisonnement, nous avons voulu, à plusieurs reprises, recourir à l'expérience; et c'étoit toujours en vain que nous présentions au requin le plus affamé, une amorce à six pouces de la surface de l'eau; il l'abandonnoit alors sans faire la moindre tentative pour la prendre. Jamais ces poissons n'ont le corps et la tête au-dessus du niveau de la mer; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de montrer l'extrémité de leur nageoire dorsale; quelquefois, mais rarement, le lobe supérieur de celle de la queue; c'est même à ce premier signe que, dans le calme, on peut les reconnoître de loin.

Nous croyons aussi qu'on a trop accordé à la puissance de leurs mâchoires et à l'action tranchante de leurs dents. Certes, aucun poisson n'en a de mieux affilées; mais si l'on considère leur position très-oblique en arrière, qui fait que quelques-unes sont parallèles à l'axe du corps, et la manière dont elles se comportent les unes par rapport aux autres; si l'on examine le mécanisme des

mâchoires, qui, ne se correspondant pas, sont dans l'impossibilité de se fournir mutuellement un point d'appui, on verra qu'elles n'agissent pas perpendiculairement sur le corps à diviser, qu'elles ne peuvent le trancher net, s'il est très-résistant, comme un os, par exemple. D'après cela, nous regardons au moins comme exagéré ce qu'on rapporte d'hommes coupés en deux, ou qui ont eu les jambes emportées; de semblables faits mériteroient une confirmation authentique. Toutes ces rangées de dents crénelées, dirigées vers la partie postérieure, paroissent plus spécialement destinées à déchirer et à vaincre les efforts d'une victime encore vivante dans le gouffre qui l'engloutit. Les squales ne peuvent briser et démembrer un homme que lorsqu'ils sont plusieurs tirant en sens contraire. C'est ainsi qu'à Caienne on est encore effrayé de la mort vraiment horrible de notre malheureux confrère Robinet, qui, se baignant imprudemment trop au large, fut entraîné et dévoré par ces monstres. Le lendemain, on trouva ses membres épars sur le rivage.

Nous leur supposons l'odorat très-développé. Cependant, la finesse de ce sens ne les porte pas à suivre les navires où il y a des malades, comme le disent les matelots. Ils n'apparoissent jamais que dans les calmes; et, pour peu que les voiles s'enflent, il ne leur est plus permis de suivre le vaisseau.

Il seroit fastidieux de relever toutes les puérités qu'on a débitées sur les squales. Bien des marins ont encore l'imagination remplie de ce merveilleux que les premiers navigateurs répandoient sur tous les objets qui avoient frappé leurs regards dans des contrées lointaines.

Laissons ces tyrans de la mer, dont les formes hideuses décèlent la férocité, pour ne nous occuper que de ces belles espèces qui, vivant dans des ondes pour ainsi dire enflammées, approprient à leur substance l'éclat de la lumière, décomposent ses rayons et les reflètent de toutes les parties de leur corps en mille nuances aussi variées que brillantes.

Ce seroit à tort qu'on croiroit que les poissons fourmillent au milieu de l'Océan. Il a, comme la terre, ses solitudes et ses déserts, dans lesquels errent certaines espèces. Les coryphènes, la nombreuse famille des scombres, qui vivent de chasse, n'ont point de limites fixes, et le traversent en troupes dans tous les sens. Ceux-là exceptés, et quelques autres encore, il arrive quelquefois au navigateur de parcourir des espaces de mer immenses sans rencontrer un seul de ces animaux. Ce n'est réellement que sur les grands bancs sous-marins et aux approches des côtes qu'on les voit en grand nombre : ils y trouvent des abris et des lieux commodes pour y déposer leurs œufs.

Les régions équatoriales sont admirables par l'étonnante quantité de ces êtres animés qui pullulent de toutes parts. Sur ces fonds de peu de profondeur où l'œil pénètre sans obstacle, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou l'éclat des madrépores, des éponges, des alcyons et de tous ces animaux-plantes, ou bien les riches couleurs des poissons qui circulent dans ces parterres émaillés de l'Océan. C'est là qu'habitent les chétodons comprimés, les glyphisodons, les pomacentres, les acanthures, &c. Les localités se présentent-elles sous un aspect différent ; aux lieux calmes succède-t-il des côtes rocheuses battues par une mer profonde et limpide : alors s'offre l'éclatante tribu des balistes au nager vacillant et incertain, des labroïdes à lèvres charnues et rétractiles, des gomphoses, des diacopes, des scares, des caranx. Mais par-tout l'or et l'argent mêlent leur teinte aux couleurs du prisme ; par-tout dans la zone torride les mêmes dispositions ramènent les mêmes phénomènes. Ils se reproduisent à l'île de France, à Timor, dans les Moluques, aux Mariannes, dans les archipels de l'Inde et du grand Océan. Aux îles Mariannes sur-tout, où nous avons fait un long séjour, nous avons eu tout le loisir de contempler cette fécondité organique. A Guam, devant Agagna, existent des récifs de madrépores qui découvrent à mer basse : alors, on voit de pauvres femmes enlever les branches de

coraux, dans lesquelles se sont réfugiées toutes les petites espèces propres à ce climat, et les recevoir dans des paniers de feuilles de cocotier. La réunion de ces poissons forme le contraste de couleur le plus charmant qu'on puisse voir : il semble que l'imagination vagabonde d'un peintre ait tenté d'exécuter toutes les combinaisons de nuances que son art peut produire; et comme la plupart de ces riches parures ont été refusées aux poissons de la zone que nous habitons, on a long-temps douté, et l'on doute même encore, de l'exactitude des peintures de ceux d'Amboine que Renard nous a transmises. Nous pouvons assurer que s'il y existe des erreurs, c'est plutôt dans les formes que dans ces merveilleux reflets de couleurs qu'on diroit calculés à plaisir, et qui, pour le plus grand nombre des espèces, sont cependant reproduits d'après nature^a.

Il en est des poissons comme des oiseaux; des insectes, des végétaux; à mesure qu'on s'éloigne, dans les deux hémisphères, des parallèles où règnent une chaleur et une lumière constantes, on leur voit perdre successivement leurs belles couleurs pour en revêtir de plus sombres, analogues aux fonds et aux rochers qu'ils fréquentent. Ce n'est pas qu'entre les tropiques on ne rencontre quelquefois des espèces peu brillantes, comme des baudroies, des percis, des saurus et quelques pleuronectes, qui, fuyant la lumière, vivent habituellement à l'abri des fucus, dans les sables, ou sous la vase, et semblent en emprunter les couleurs ternes; de même que, sur certains points de notre climat tempéré, comme la Méditerranée et le golfe de Gascogne, on trouve des labres avec leur riche livrée : mais ce ne sont que des exceptions à la règle générale.

Déjà la baie des Chiens-Marins, quoique placée par environ 26° de latitude Sud, n'a plus de beaux poissons, mais de nombreux squales, d'où elle a tiré son nom, des tétrodons, des balistes peu

^a « C'est une grande merveille que la diversité prodigieuse de ces poissons, tous d'une beauté » inimitable, et dont les couleurs sont aussi vives que les plumes des perroquets et que les ailes » des plus charmans papillons. » (Renard, tome 2, note de la *planche 2.*) Et il ajoute : « Ces » belles couleurs se fanent comme les fleurs, quand les poissons sont hors de l'eau. »

brillans. Le Cap de Bonne-Espérance, situé par un parallèle encore plus élevé, nourrit des gades, d'énormes sciènes, et des essaims de chimères antarctiques, animal informe qui ne meut sa lourde masse qu'au fond des eaux. On le prend à l'hameçon; cependant, l'un de nous se souvient que, lors d'un voyage antérieur dans cette contrée, il en vit pêcher, avec la seine, une quantité si grande que tout un canot en fut rempli.

Les sillagos, les muges, les picarels et les sidjans, que l'on voit au Port-Jackson, ont tous des couleurs sombres. Il en est de même pour les poissons des Malouines. Il est vrai qu'à l'exception de quelques muges qui se cachent dans les trous des ruisseaux d'eau douce, ces plages n'offrent point de grandes espèces; elles ne sauroient s'y développer, parce que des milliers d'oiseaux aquatiques les dévorent en naissant. Chaque fois que nous jetions des filets, nous ne prenions pas dix livres de très-petites clupées, qui formoient l'espèce dominante. En évaluant à cinquante mille livres la consommation journalière de fretin que font ces oiseaux, nous croyons être au-dessous de la vérité; car l'estomac d'un manchot ou d'un cormoran bien repu en contient plus de deux livres.

Pendant tout le temps que nous demeurâmes sur les eaux bourbeuses et peu profondes de Rio de la Plata, l'équipage se nourrit des silures qu'on prenoit en abondance à la ligne. Ce poisson, qui dans les fleuves du nord acquiert un si grand développement, atteint à peine ici la longueur de deux pieds.

Bien que Rio de Janeiro soit sous le tropique, il offre peut-être une exception à la règle qui fait coïncider l'éclat des poissons avec la position des parallèles. La couleur de ceux que nous avons aperçus dans les marchés, est en général terne; ce sont des raies, la rhynobate sur-tout, quelques espèces de la famille des salmons, comme des curimates, des hydrocyns, des saurus, des scombres, &c. Nous n'y avons vu qu'une ou deux fois des labroïdes en petite quantité; mais les gals et les trichiures y abondent.

Les îles volcaniques des Sandwich, principalement celles qui n'ont point de ports, dont les eaux sont limpides, semblent être plus spécialement habitées par les labres. On ne voyoit pour ainsi dire que des poissons de ce genre dans les pirogues qui revenoient de la pêche. Ceux que nous représentons viennent d'Owhyhi et de Mowi. Les naturels les mangent crus au sortir de l'eau et encore palpitans. Lorsqu'ils pêchent à la ligne, ils ont la singulière habitude d'attacher une pierre près de l'hameçon pour le faire couler, mais de manière que lorsqu'il est au fond, elle puisse se détacher, en donnant un léger coup. Nous ne savons pas s'ils ont reconnu un avantage particulier à cette méthode, qui nécessite un nouveau caillou pour chaque fois qu'on retire la corde. Il sembleroit bien plus simple de l'y fixer à demeure.

Les labres ne paroissent point fréquenter en grand nombre les côtes coralligènes et herbeuses des Moluques et des Mariannes. Ils cèdent la place aux espèces que nous avons précédemment énumérées.

Dans ces belles mers où l'on navigue paisiblement, il nous est quelquefois arrivé de déplacer des poissons, qui, lorsque nous passions près de quelque île, prenoient notre navire pour leur rocher accoutumé, et le suivoient dans sa route. Nous avons vu, de cette manière, des chétodons, des glyphisodons, nous accompagner pendant près d'un mois. Dans le jour, ils fuyoient l'éclat du soleil et cherchoient l'ombre sous les flancs de la corvette. Ainsi, lorsque dans la haute mer on rencontre de petites espèces qui semblent comme perdues, c'est que, le plus souvent, elles y ont été entraînées par les courans, à l'abri des fucus ou de grands arbres déracinés. Ce besoin de se mettre à couvert leur est quelquefois funeste, quand le hasard les conduit dans des parages où il existe beaucoup de physalies : trompées par la vue des longs tentacules bleus de ces zoophytes, qui leur offrent l'apparence des plantes marines qu'elles affectionnent, elles s'en approchent

et sont frappées, au moindre contact, par une brûlante électricité qui les tue.

Les poissons ne nous ont jamais paru phosphorescens par eux-mêmes pendant leur vie : nous donnerons, dans un article relatif à la phosphorescence de la mer, les raisons qui ont pu quelquefois accréditer cette croyance.

Ces animaux sont sujets à rencontrer dans les eaux, des causes délétères inconnues qui instantanément en détruisent un grand nombre. C'est ainsi, par exemple, que M. Dussumier, négociant de Bordeaux, qui se plaît à contribuer aux progrès des sciences naturelles, a remarqué sur les côtes du Pégu, pendant plus de vingt lieues, une énorme quantité de centrisques de l'espèce *scutatus*, qui étoient morts; et que pareillement M. Salt a vu, en septembre 1809, par environ 8° de latitude Sud, à cinq lieues de la côte de Zanguebar, non loin du cap Delgado, le temps étant très-frais, un banc de plusieurs milliers de poissons morts qui flottoient sur l'eau. C'étoient principalement des spares, des labres et des tétrodons. Ils sembloient, d'après la vivacité de leurs couleurs et la rougeur de leurs ouïes, avoir cessé de vivre tout récemment. Le lendemain il rencontra encore un autre banc de poissons; mais ceux-ci étoient en putréfaction. (*Deuxième Voyage en Abyssinie*, traduction française, tome I, pag. 119 et 120.)

Dans l'état actuel de nos connoissances en zoologie, il est probable que c'est parmi les poissons qu'il y a le plus d'espèces à faire connoître, ce qui tient aux causes que nous avons indiquées au commencement de ce chapitre.

CHAPITRE IX.

Description des Poissons.

SOUS-GENRE ROUSSETTE. — *SCYLLIUM*. Cuv.

ROUSSETTE FREYCINET, *mâle*. — *SCYLLIUM FREYCINETI*. Cuv.

Scyllium, *naribus fimbriatis*; *pinnâ ani sub caudâ*, *pectoralibus ventralibusque latis, rotundatis*; *corpore subrubente, fusco annulato*. *

CE poisson, que nous avons rapporté de l'île Vaigiou, appartient à la division des roussettes étrangères de M. Cuvier : nous lui conservons le nom spécifique que ce savant lui a imposé dans les galeries du Muséum.

Notre individu a environ un pied de long; son corps, arrondi et gros en avant, devient effilé graduellement; son museau est obtus et arrondi; la bouche, peu éloignée, n'en est séparée que par les narines, qui sont frangées. Les lèvres sont saillantes, plissées; les dents petites, nombreuses, et sur plusieurs rangées. Les évents, beaucoup plus grands qu'ils ne le sont ordinairement dans ce sous-genre, sont placés très-près et au-dessous des yeux. Les quatrième et cinquième ouvertures des branchies sont plus rapprochées l'une de l'autre que les précédentes, et en partie cachées par la base des pectorales. Ces nageoires, de même forme que les ventrales, mais

un peu plus larges, en sont éloignées de neuf lignes. Les deux dorsales, de grandeur égale, sont triangulaires et obtuses; leur distance entre elles est de quatorze lignes. L'origine de la première correspond au milieu des ventrales. L'anale, petite, alongée et tout-à-fait reculée sous la caudale qu'elle touche, ne paroît être que son premier lobe. Cette dernière nageoire, comprimée, comme tronquée à son extrémité qui offre l'indication d'une échancrure, est formée de deux lobes distincts, dont le premier est le plus grand.

Les appendices génitaux sont peu saillans, ce qui doit faire supposer que cet individu est un jeune.

La peau est très-rude. Le fond de la couleur est rougeâtre, avec de larges anneaux d'un brun rougeâtre aussi, mieux dessinés vers la queue. Les dorsales ont chacune deux taches arrondies, de même teinte.

Les deux individus que nous avons déposés au Muséum ont un peu souffert.

SOUS-GENRE REQUIN. — *CARCHARIAS*. Cuv.REQUIN A NAGEOIRES NOIRES. — *CARCHARIAS MELANOPTERUS*. N.

SQUALUS CARCHARIAS MINOR. Forskal. *Flor. ægyp. arab. Amphibia*. p. 20.

SQUALUS USTUS. Duméril.

Ouï, en idiome de Guébé.

PLANCHE 43, fig. 1 et 2.

Carcharias subfulvus, pinnis omnibus apice nigris.

LE squalé dont nous donnons la figure, a été connu de Commerson, qui en a laissé dans ses manuscrits une esquisse au crayon, laquelle a été reproduite dans le grand ouvrage de M. le comte de Lacépède, à la *planche 8, figure 1* du *tome I.^{er}*, sous le nom de *squalé requin*.

Nous ne croyons pas que ce soit cet individu que Commerson ait voulu décrire sous le nom de *requin* proprement dit, car il ne fait que l'indiquer comme une variété, qu'il n'a pas vue plus grande que le dessin qu'il en donne. C'est cependant une espèce bien distincte : elle n'acquiert pas, il est vrai, les dimensions des grands squalés, mais nous nous sommes convaincus que sa longueur peut aller au-delà de quatre pieds.

Du reste ses caractères génériques diffèrent si peu de ceux du requin ordinaire, que nous emprunterons à M. de Lacépède ce que nous avons à en dire, en y ajoutant les particularités spécifiques du nôtre.

Sa longueur est d'à-peu-près vingt pouces ; le museau est aplati et très-rond vers le bout, bien qu'il paroisse pointu dans le dessin, où on le voit de profil ; mais la *figure 2* en donne une plus juste

idée, de même que de la configuration de la gueule. Les dents de la mâchoire inférieure sont pointues; celles d'en-haut, plus aplaties, triangulaires et découpées sur leurs bords.

« Toute la partie antérieure du museau est criblée, par-dessus et » par-dessous, d'une grande quantité de pores répandus sans ordre, » très-visibles, et qui, lorsque l'on comprime fortement le devant » de la tête, répandent une espèce de gelée épaisse et cristalline.

» Les ouvertures des branchies sont placées, de chaque côté, » plus haut que les nageoires pectorales. Ces branchies, semblables » à celles des raies, sont engagées chacune dans une membrane » très-mince.

» Toutes les nageoires sont fermes, roides, cartilagineuses. Les » pectorales, triangulaires et plus grandes que les autres, s'étendent » au loin de chaque côté. La première dorsale plus élevée et plus » étendue que la seconde, placée au-delà du point auquel corres- » pondent les nageoires pectorales, et égalant presque ces dernières » en surface, est terminée dans le haut par un bout un peu arrondi.

» Plus près de la queue, et au-dessous du corps, on voit les » deux nageoires ventrales, qui s'étendent jusqu'aux deux côtés de » l'anus, et l'entourent comme celles des raies.

» La seconde nageoire du dos et celle de l'anus ont à-peu-près » la même forme et les mêmes dimensions; elles sont les plus » petites de toutes, situées presque toujours l'une au-dessus de » l'autre, et très-près de celle de la queue.

» Au reste, les nageoires pectorales, dorsales, ventrales, et de » l'anus, sont terminées en arrière par un côté plus ou moins » concave, et ne tiennent point au corps dans toute la longueur » de leur base, dont la partie postérieure est détachée et prolongée » en pointe plus ou moins déliée.

» La nageoire de la queue se divise en deux lobes très-inégaux; » le supérieur est deux fois plus long que l'autre, triangulaire, » courbé, et augmenté auprès de sa pointe d'un petit appendice

» également triangulaire. Auprès de cette nageoire, se trouve, sur
» la queue, une petite fossette faite en croissant, dont la concavité
» est tournée vers la tête. »

Nous ajouterons que, dans le requin à nageoires noires, qui est un mâle, les appendices de la génération sont peu saillans, et que son museau est plus arrondi et moins pointu à l'extrémité que dans les autres individus du même sous-genre. Il diffère beaucoup encore pour la couleur, qui est d'un cendré jaunâtre, tandis qu'elle est d'un brun foncé dans le *squalus carcharias*. La sclérotique est verdâtre, l'iris jaune et la pupille transversale. Inférieurement, on remarque une double fausse paupière aussi rude que la peau extérieure et susceptible de recouvrir l'œil. Enfin, à l'extrémité de chaque nageoire est une tache noire, plus foncée sur la première dorsale, les pectorales et le lobe inférieur de la caudale.

Ce poisson provient de l'île Vaigiou.

Étant aux îles Mariannes, nous en avons vu, sans pouvoir nous en procurer, qui surpassoient celui-ci de plus du double en dimension. Les pêcheurs leur font la guerre pour les empêcher de manger ou d'effaroucher les poissons auxquels ils tendent leurs filets dans des endroits resserrés où l'eau est peu profonde.

Ces animaux nous ont paru avoir l'ouïe très-fine et bien meilleure que la vue; l'un deux que nous observions sur le rivage, arrivoit très-près du bord sans nous apercevoir, et ce n'étoit que lorsque nous venions à parler qu'il s'enfuyoit avec beaucoup de vitesse.

D'après ce que dit Commerson de ce squalo et d'après ceux que nous avons vus, nous ne pensons pas qu'il faille croire avec les Arabes, comme le dit Forskal, que la couleur noire de l'extrémité des nageoires soit susceptible de disparaître avec l'âge. D'ailleurs cette espèce a encore un caractère distinctif; c'est sa couleur, qui n'est jamais semblable à celle du requin ordinaire, quel que soit son âge.

SOUS-GENRE LEICHE. — *SCYMNUS*. Cuv.LEICHE LABORDE, mâle. — *SCYMNUS BISPINATUS*. N.

PLANCHE 44, fig. 1 et 2.

Scymnus, corpore cylindrico, nigricante; pinnis pectoralibus apice albidis, ventralibus spinatis.

CETTE leiche, qui n'a que sept pouces quatre lignes de long et dont la couleur est brune foncée, presque noire, est le seul individu de son espèce que nous ayons pu nous procurer à l'île de France. C'est très-probablement un jeune. Son corps est alongé, presque cylindrique; sa tête et son museau sont arrondis; ses narines, largement creusées sur les parties latérales de ce dernier, présentent une petite membrane qui semble les diviser comme en deux portions, dont la supérieure est arrondie. Les yeux sont grands, situés vers le sommet de la tête; les paupières ne sont point rondes et forment un angle en arrière; la pupille est jaune et orbiculaire. Les évents, placés à quelques lignes en arrière des yeux, forment comme un D majuscule, dont la convexité seroit tournée en avant; ils sont divisés par une membrane verticale. La bouche est à neuf lignes de l'extrémité du museau; elle est légèrement arrondie et paroît plus grande qu'elle ne l'est réellement, par les plis que forment les commissures des lèvres. La mâchoire inférieure n'a qu'une seule rangée de dents très-aiguës et tranchantes, un peu inclinées les unes à droite, les autres à gauche; la mâchoire supérieure en présente plusieurs rangées plus petites et droites. Les cinq trous branchiaux viennent peu après et se trouvent dans la direction de la commissure des lèvres; le dernier finit où com-

mencent les nageoires pectorales, qui sont peu grandes, arrondies, noires à la base et blanches dans le reste de leur étendue. La première dorsale, excessivement petite, est fort éloignée des pectorales; la seconde, plus allongée, a peu d'étendue en hauteur. La queue est allongée, grêle, et sa nageoire est arrondie dans les deux lobes qui la forment. Les ventrales, placées très en arrière, sont fort petites et terminées chacune par un aiguillon. Les appendices de la génération, qui se trouvent à leur partie interne, sont proportionnellement très-développés : à leur base se voit un petit prolongement creux et conique, qui est peut-être le fourreau de l'organe excitateur.

Nous dédions ce poisson à la mémoire d'un officier distingué de notre expédition, M. Théodore Laborde, mort pendant le voyage de *l'Uranie*.

Un autre très-petit individu femelle, pris par nous au Brésil, et nommé *scymnus brasiliensis* par M. Cuvier, a à-peu-près la forme du précédent; mais il se fait remarquer par la grosseur démesurée de sa mâchoire inférieure, par sa gueule plus rapprochée de l'extrémité de son museau, par la largeur plus grande de ses nageoires dorsales, et par l'absence d'aiguillon aux ventrales. Les deux lobes de la caudale sont aussi plus profondément divisés. Enfin, sa couleur est d'un brun plus clair, et l'on remarque une large bande d'un brun foncé sous la gorge.

SOUS-GENRE TORPILLE. — *TORPEDO*. Dumér.

TORPILLE ŒILLÉE — *TORPEDO* OCELLATA. N.

Torpedo, corpore orbiculari, subrubro, maculis fuscis notato.

LA baie de la Table, au Cap de Bonne-Espérance, est la patrie de cette petite torpille, dont le corps est presque entièrement orbiculaire. Son diamètre est de vingt-une lignes; sa queue, assez grande, large à son origine, a deux pouces quatre lignes de longueur; sa bouche est grande, ses mâchoires sont proéminentes, ses dents petites et aiguës. Le dessous du corps est d'un blanc rosé, et le dessus, rougeâtre, est parsemé de taches livides, irrégulières, plus foncées à leur contour qu'à leur milieu. Les yeux sont bordés de petites granulations. L'ouverture anale est large.



SOUS-GENRE MOURINE — RAÏA. Linn. ; MYLIOBATIS. Dumér.

RAIE A CINQ AIGUILLONS. — RAÏA QUINQUEACULEATA. N.

FANIHI TASSI, en langue des îles Mariannes.

MURCIELAGO DE LA MAR, par les Espagnols qui habitent cet archipel.

PLANCHE 43, fig. 3.

Raïa, rostro elongato in orbem desinente; corpore ocellis cœruleis notato; caudâ quinque aculeis longissimis crenatis armatâ.

Nous nous bornerons à fixer l'attention sur cette singulière espèce de raie, prise à Guam, une des îles Mariannes, et dont le dessin, fait sur les lieux par M. Arago, a malheureusement été perdu. Ayant seulement pu conserver la queue d'un animal aussi grand, nous l'avons déposée au Muséum, et nous n'avons pas hésité à la faire représenter dans nos planches.

La raie à laquelle cette queue appartenait, du poids d'environ cent livres, a le museau alongé et arrondi à son extrémité. Sa couleur générale est d'un brun foncé, parsemé de taches rondes d'un bleu céleste. La forme particulière de sa queue armée de cinq dards très-longs, barbelés et saillans à l'extérieur, nous a déterminés à lui donner le nom de *raie à cinq aiguillons*. Nous ne pouvons dire précisément quelle est la longueur de cette queue, parce qu'elle nous a paru tronquée par accident. On trouve dans Aldrovandi la figure d'un de ces poissons à deux aiguillons; mais jusqu'ici on n'en connoissoit pas qui en eussent cinq.

Les habitans des îles Carolines, qui, sans boussole et seulement à l'aide des étoiles, se hasardent dans de frêles esquifs à faire des traversées de cent lieues, montent sur un manche plusieurs de ces dards, et s'en servent, dans leurs pratiques superstitieuses, pour conjurer la tempête.

GENRE DIODON. — DIODON: Linn.

DIODON BLEU. — DIODON CÆRULEUS. N.

PLANCHE 65, fig. 5.

Diodon, dorso cæruleo; ventre nigro punctato; aculeis densis, basitriquetris.

CE poisson, dont la forme paroîtra toujours singulière, a été pris sous l'équateur, au Nord de la Nouvelle-Guinée, par 142° de longitude à l'Est de Paris. M. Taunay en a représenté les couleurs. Cependant nous ne pouvons indiquer exactement les caractères des nageoires, parce que l'individu s'étant conservé en boule dans l'alcool, elles se sont desséchées au point que nous n'avons pu compter que douze rayons à celle du dos et une vingtaine environ aux pectorales.

Mais le dos et les côtés de ce diodon colorés d'un beau bleu, son ventre argenté et ponctué de noir, le feront facilement distinguer des autres espèces. Ses nageoires sont arrondies; il a les yeux grands et argentés; et les piquans, fixés au corps par trois points triangulaires, sont très-développés en raison de la petitesse de l'animal.

Ayant parcouru long-temps les contrées équatoriales, nous avons rencontré beaucoup de ces poissons, qui ne se plaisent que dans les températures élevées. On ne les mange point : aux îles Mariannes, on en a même une certaine horreur, parce qu'on les croit venimeux. Seroit-ce parce qu'ils se nourrissent quelquefois de madrépores! Lors de notre séjour sur ces îles, nous trouvâmes dans l'estomac d'un de ces animaux plus d'une livre de débris pierreux du

madrépore prolifère. Un accident nous priva de faire les expériences qui auroient pu constater si sa chair est malfaisante ou non. Nous reviendrons sur cet objet lorsque nous traiterons des polypes à enveloppes pierreuses.

GENRE TÉTRODON. — TETRAODON. Linn.

TÉTRODON BARIOLÉ. — TETRAODON STRIOLATUS.

Tetraodon orbicularis; dorso fusco, lineis cærulescentibus notato; basi pinnæ dorsalis oculo lato maculatâ; caudâ rotundâ.

D. 9. P. 15. A. 8. C. 8.

CE tétrodon, ainsi que la plupart des individus de ce genre, a une forme bien difficile à déterminer. Cependant, comme il est de ceux qui se mettent promptement en boule au moyen de l'air qu'ils avalent, il est tout orbiculaire par-devant. Le sommet de la tête présente une saillie. La queue est forte, épaisse, et sa nageoire, légèrement arrondie, est composée de huit rayons; l'anale, qui est très-petite, en a le même nombre; la dorsale en compte neuf, et les pectorales en ont quinze.

Les épines qui recouvrent tout le corps de ce poisson sont petites et peu saillantes. La couleur du ventre est blanc jaunâtre; celle de la tête, du dos et de la queue, est brune avec des lignes bleuâtres symétriquement parallèles; sur le museau et la tête, elles forment des demi-cercles dont la concavité est tournée en arrière; sur les flancs, elles sont longitudinales et inégalement ondulées. A la base de la nageoire dorsale se voit une raie noire, au-dessous de laquelle est une large tache brune entourée d'un cercle bleuâtre.

La longueur de ce tétrodon est de trois pouces. Il habite l'île Timor.

TÉTRODON FUNÈBRE. — TETRAODON LACRYMATUS.

Tetraodon fuscus ; corpore et pinnis punctis albidis irroratis ; caudâ rotundâ.

Nous joignons ici le *tetraodon lacrymatus* , assez grande espèce ainsi nommée par M. Cuvier, parce que tout son corps est parsemé de gouttelettes blanches, serrées, sur un fond très-brun.

Il a sept pouces de longueur; sa forme est alongée; ses mâchoires sont très-fortes; toutes ses nageoires arrondies et couvertes aussi de taches blanches. Les petits piquans dont le corps est recouvert sont plus nombreux au ventre et sur le dos.

Nous l'avons rapporté des îles Sandwich.

SOUS-GENRE BALISTE. Cuv. — *BALISTES*. L.

Division des balistes proprement dits, dans laquelle la queue est armée d'épines courbées en avant, avec des écailles plus grandes derrière les ouïes.

BALISTE PRASLIN. — *BALISTES PRASLINENSIS*.

Commerson, *manuscrits*, 4.^e cah.

Lacépède, tom. 1, pag. 363.

SOUME, en idiome de Guébé.

PLANCHE 46, fig. 1.

Balistes, pinnâ dorsi primatâ radiatâ, triplici aculeorum ordine ad basim caudæ, lineâ purpureâ à suprema rostro ad basim pectoralium, maculâ latissimâ nigrâ medium utrinque latus occupante. Comm.

2.^e D. 24. P. 13. A. 21. C. 12.

• Nous donnons une figure de ce poisson, que Commerson n'a fait que décrire et qu'il a trouvé au milieu des rochers de l'île Praslin. Notre individu, dessiné sur le vivant par M. Taunay, provient de l'île Vaigiou. Sa forme est un losange allongé. Ses lèvres sont grosses, charnues, et son front élevé par la saillie des orbites. L'œil est jaune. Le fond de la couleur est jaunâtre. Les lèvres, le haut du museau et les deux plus longs rayons de la queue sont rosés. On remarque une bande bleu de ciel au-dessus de la lèvre supérieure : elle est côtoyée par une ligne rouge, qui l'abandonne pour se porter vers la nageoire pectorale, à l'extrémité d'un large triangle diversement coloré, qui part de l'œil. Les nuances de cette sorte de bandeau vertical sont le noir liséré de bleu, avec une

ligne semblable au milieu; deux bandes jaunes en forment l'extérieur. En arrière est une large plaque noire touchant à la nageoire de l'anus; une teinte de la même couleur se montre à la queue. La grosse épine dorsale est bleue.

A la partie supérieure on voit des vestiges irréguliers de la ligne latérale. L'os du bassin est carré et mobile.

Le plus fort des trois aiguillons de la première nageoire du dos, simplement rugueux en-devant, peut se cacher entièrement dans sa fossette. La seconde nageoire, arrondie, est composée de vingt-quatre rayons; celle de la queue en a douze, formant un arc de cercle au milieu, et dépassés sur les bords par deux plus longs. L'anale, à-peu-près de même grandeur que la dorsale, en a vingt-un, et les pectorales treize. Derrière les ouïes se trouvent trois écailles grandes, orbiculaires et striées; celles du reste du corps sont, en général, losangées; elles ne deviennent rhomboïdales irrégulières qu'au ventre, à la gorge et aux joues; toutes sont comme chagrinées.

La queue a trois rangs d'aiguillons sur les côtés : le supérieur, moitié moins long, n'est formé que de quatre épines.

BALISTE MÉDINILLA. — BALISTES MEDINILLA. N. •

PLANCHE 46, fig. 2.

Balistes, primo dorsali aculeo levi; maculâ nigrâ infra oculos et ante pinnam ani; vittâ latâ triangulari flavo-nigrâ, apice verso ad rostrum; caudâ rotundâ.

2.^e D. 25. P. 13. A. 21. C. 12.

CE poisson, dessiné sur le vivant par M. Taunay, a été perdu ensuite. Il provenoit des îles des Papous.

Sa partie supérieure est arrondie, peu élevée ; son ventre est saillant. La seconde nageoire du dos, celle d'en bas et la caudale sont noirâtres et arrondies. La première dorsale est noire ; le plus fort de ses aiguillons, court, pointu, épais et lisse.

L'extrémité des lèvres est rosée, avec un cercle bleu de ciel. Le reste de la couleur, jusqu'au-dessous du ventre, est d'un jaune sale, ainsi que le dos.

Au-devant de l'œil est une bande transversale triangulaire, ondulée, jaune, avec deux lignes d'un beau bleu. Vient ensuite une plaque noire embrassant l'œil dans la moitié inférieure de son orbite, et s'étendant jusqu'aux pectorales, qui sont blanches, avec une ligne rose à leur base. Une raie bleue, prenant au-dessus de l'œil, suit le contour de la plaque noire et va se rendre à la sommité du triangle que représente l'espèce de chevron brisé qui embrasse la partie postérieure de l'animal. Sa pointe est dirigée en avant, et il est formé par deux bandes noirâtres lisérées de jaune. Au-dessous de lui et sur le devant de la nageoire anale, se trouve une large plaque irrégulière d'un noir foncé.

La queue, de même couleur que les nageoires dorsale et anale, a de plus une teinte rougeâtre à son extrémité. Les écailles sont triangulaires et chagrinées.

Nous dédions ce baliste à Don Joseph de Médinilla y Pinéda, gouverneur des îles Mariannes, en reconnaissance de l'accueil si obligeant et si généreux que notre expédition et nous tous en particulier avons reçu de lui.

BALISTE LAMOUREUX. — BALISTES LAMOUREUX. N.

PLANCHE 47, fig. 1.

Balistes, corpore nigricante, lineis rubris duabus ex ore procedentibus, pluximis similibus suprâ recurvis, caudâ rotundâ lemniscatâ, cum duplici ordine aculeorum.

2.^e D. 29. P. 25. C. 12.

CE poisson a le corps allongé, noir, varié de lignes rouges dans l'ordre suivant : une première part du museau et se porte à la nageoire de l'anüs; une seconde commence à la lèvre supérieure, envoie une branche à la mâchoire d'en bas et se termine au-dessous des pectorales.

Quatre ou cinq autres plus déliées prennent naissance dans les environs de la première dorsale, décrivent en arrière une ligne parabolique, et remontent vers la nageoire dorsale, où elles se terminent. L'une d'elles, qui suit ce trajet, ne commence que vers la pectorale, de même que trois autres, qui, ne formant qu'une simple courbure, se portent vers la nageoire inférieure. Il y a un peu d'irrégularité dans les deux premières raies supérieures, tandis que les autres sont parallèles entre elles.

La queue est armée de cinq épines, sur deux lignes. Sa nageoire arrondie a six rayons épais colorés en rouge et quatre en bleu, qui alternent pour les couleurs; au milieu on en voit d'autres rougeâtres plus déliés.

Les nageoires du dos et de l'anüs sont assez étendues; leur teinte est jaune et leurs rayons rougeâtres, avec un point noir à la base de chacun. La supérieure en compte vingt-neuf et l'inférieure vingt-cinq. La grande épine dorsale est lisse, pointue,

et la membrane qui la soutient, jaune, avec une tache noire. Les pectorales, peu développées, sont rouges.

Les lignes qui, sur la surface du poisson, forment par leur croisement des losanges grenus, sont par-tout triples. L'œil est petit et l'extrémité du bassin peu saillante.

Nous obtînmes ce poisson des habitans des Carolines, lorsque nous passâmes entre leurs îles. M. Taunay le dessina sur-le-champ: mais la pénurie de vivres frais dans laquelle nous étions, ne nous permit pas de le conserver; et il fut donné, ainsi que plusieurs autres, à nos nombreux malades.

Nous l'avons dédié à l'auteur de l'Histoire des polypiers, M. Lamouroux, correspondant de l'Institut royal de France et professeur d'histoire naturelle à l'académie de Caen.

BALISTE OXLEY. — BALISTES JACKSONIANUS. N.

Balistes, corpore glauco, ovato, anticè rotundo; pinnis dorsi, ani, caudæque rotundis, maculatis.

2.° D. 27. P. 15. A. 22. C. 12.

CE très-petit baliste a une forme ovale, presque arrondie, le museau très-obtus et le bassin un peu saillant. Sa couleur est glauque, avec de légères taches noires aux nageoires et sur quelques parties du corps, lequel est recouvert de petites épines aiguës, recourbées en arrière et placées en quinconce. L'œil est argenté; derrière lui s'élève l'aiguillon de la première nageoire dorsale, qui est rugueux par-devant; la seconde dorsale, l'anale et la caudale sont arrondies: elles comptent, l'une vingt-sept rayons, l'autre vingt-deux, et la troisième douze; les pectorales en ont quinze.

On remarque au dos, sur les côtés de la rainure qui reçoit le premier aiguillon, des épines plus fortes que celles du corps.

La longueur de ce poisson est de quinze lignes; sa hauteur, de huit, et son épaisseur, de trois à-peu-près.

Nous l'avons pris dans la rade de Sydney, au Port-Jackson, et nous le dédions à M. John Oxley, ingénieur-géographe de la colonie.

BALISTE ANGULEUX. — BALISTES ANGULOSUS.

Balistes, corpore nigricante; rostro obtuso; aculeo dorsi robusto, antrosum spinoso; pinnis dorsi anique triangularibus; caudâ brevi, rotundâ.

2.^e D. 23. P. 15. A. 20. C. 12.

LA forme de ce baliste est subovale; son front est élargi, avec une petite carène au milieu; son museau arrondi; ses dents sont tranchantes et pointues; la bouche et l'œil sont petits. C'est assez en arrière de ce dernier que s'élève le court et fort aiguillon de la première dorsale, lequel offre en avant trois lignes d'épines. L'extrémité du bassin est saillante, rugueuse, et derrière sont d'assez fortes épines.

Les nageoires du dos et de l'anus sont élevées, triangulaires, obtuses, rejetées en arrière, et presque aussi grandes l'une que l'autre; cependant la première a vingt-trois rayons et la seconde n'en a que vingt; le lobe de la queue est quadrilatère et la nageoire arrondie; les pectorales, très-petites, dirigées en haut, sont formées de quinze rayons. Le corps est noir et recouvert de petits piquans écartés, à base triangulaire et penchés en arrière.

La longueur de ce poisson est de trois pouces; sa hauteur de vingt lignes et son épaisseur de six. Il habitoit les eaux des îles Sandwich.

SOUS-GENRE MONACANTHE. Cuv.

BALISTE PELLION. — BALISTES SPINOSISSIMUS. N.

PLANCHE 45, fig. 3-8.

*Balistes, corpore glauco, spinosissimo, punctis lineisque nigris sparso.*2.^e D. 25. P. 12. A. 23. C. 12.

CE baliste a le corps très-comprimé, suborbiculaire; le front forme avec l'axe longitudinal un angle de près de 45°, tandis que le dos et le ventre décrivent une ligne ronde. Le museau est allongé; les mâchoires sont fortes, munies de six dents en haut et de quatre en bas, lesquelles paroissent formées de deux plaques osseuses superposées. Les yeux sont grands, ronds, argentés, et placés au sommet du front. Toutes les nageoires sont arrondies et flexibles: la seconde dorsale, distante de près d'un pouce de la grande épine, a vingt-cinq rayons; l'anale, vingt-trois; les pectorales et la caudale, douze chacune; cette dernière est très-large. L'épine qui constitue la première nageoire du dos, a dix lignes de hauteur; elle est hérissée de piquans assez forts. L'os du bassin, très-extensible, est terminé par de petites pointes en forme de roue; et tout-à-fait à son extrémité est un petit appendice articulé et rugueux.

Le corps est couvert d'épines excessivement fines et pointues, toutes dirigées en arrière. Celles du ventre, des joues et du contour de l'œil sont multifides, quelquefois rayonnées, tandis que celles des autres parties n'ont que deux pointes ou bien une seule. Le côté qui s'implante dans la peau est concave. Les rayons

27*

des nageoires dorsale, caudale et anale sont aussi parsemés de petits aiguillons. On remarque çà et là de légers appendices charnus et flottans comme dans le baliste pénicilligère de Péron.

La teinte générale de cet individu, dans son état naturel, est un vert de mer clair parsemé de points noirs sur les joues et de lignes noires ponctuées et longitudinales sur le reste du corps : des taches pareilles existent sur les membranes qui réunissent les rayons des diverses nageoires, et l'on remarque près du dos deux macules noirâtres.

Ce baliste provient de la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande; il a été assez facilement pris à la main par l'un de nous, à une très-petite profondeur. Sa longueur est de cinq pouces dix lignes; sa hauteur, de quatre pouces, prise de l'extrémité de l'épine dorsale à celle du bassin.

Nous l'avons dédié à l'un des officiers de *l'Uranie*, M. Alphonse Pellion, qui a rendu à l'expédition des services importants et de plus d'un genre, comme on peut le voir par les beaux dessins dont il a enrichi l'Atlas historique, et par ceux qu'il a fournis, avec autant d'habileté que d'obligeance, à la partie zoologique de notre Voyage.

BALISTE FER-A-CHEVAL. — BALISTES HIPPOCREPIS.

Balistes, corpore elongato, nigricante; fasciâ nigrâ semicirculari lateribus; caudâ subrotundâ quatuor aculeis instructâ.

2.° D. 35. P. 13. A. 33. C. 12.

CETTE espèce est grande, allongée, ovoïde, de couleur noire, remarquable par une bande noir foncé en fer-à-cheval placée sur les flancs, et dont la convexité est dirigée en avant; bande d'où ce poisson a tiré son nom.

Son museau est gros : la mâchoire inférieure dépasse un peu celle

d'en haut; elle est munie de dents larges, dont quatre antérieures dirigées en arrière s'enfoncent profondément sous la mâchoire supérieure; les dents d'en haut sont plus étroites. L'œil est rond, jaunâtre; les narines ont deux orifices. Le grand aiguillon de la première dorsale n'a qu'un pouce de hauteur, ce qui est peu relativement à la grandeur du poisson; il est simplement rude: le second ne s'aperçoit pas. La distance entre eux et la seconde dorsale est de plus de deux pouces et demi. Cette nageoire, peu élevée, compte trente-cinq rayons flexibles, et l'anale, qui est de même forme, trente-trois. La queue est longue, épaisse, munie de quatre aiguillons dirigés en arrière, sur deux lignes égales: la nageoire est arrondie et formée de douze rayons; les pectorales, très-petites, en ont treize.

Le ventre est gros et saillant, et l'os du bassin très-mobile. La peau est chagrinée, à-peu-près comme dans les roussettes, et les grains en sont excessivement fins. Outre la ligne en fer-à-cheval dont nous avons parlé, il en existe d'autres longitudinales et de la même couleur, irrégulièrement placées sur le ventre et au-dessus de la nageoire de l'anus.

La longueur de ce baliste est de onze pouces, et sa hauteur de trois pouces neuf lignes.

Il habitoit l'île de France, d'où nous l'avons rapporté.

BALISTE FREYCINET. — BALISTES FREYCINETI. CUV.

Balistes, corpore ovato, aterrimo; aculeo dorsi lateribus uncinato; caudâ lunatâ, spinis sex in duplici ordine instructâ.

2.° D. 38. P. 13. A 35. C. 12.

CE monacanthé est ovalaire; sa couleur est d'un noir foncé. Les rugosités de sa peau sont beaucoup plus fines que celles de

l'espèce précédente. L'os du bassin est proéminent, très-mobile, et armé à son extrémité de petits aiguillons rayonnés. Le museau est obtus, les lèvres grosses, les mâchoires égales. On remarque au-dessus des narines, qui sont doubles, une bosse arrondie. L'aiguillon de la première dorsale est robuste, rugueux, long d'un pouce, hérissé sur ses bords de piquans dirigés en bas. La seconde dorsale est pourvue de trente-huit rayons, et l'anale de trente-cinq; les pectorales, petites, en comptent treize. Le lobe de la queue, assez allongé, est armé, sur les côtés, de six petits aiguillons dirigés en arrière sur deux lignes parallèles. La queue est arrondie et formée de douze rayons comme dans la plupart de ces poissons.

On aperçoit sur les joues, en avant des branchies, et à la partie supérieure du corps, des stries très-fines qui semblent être formées par des pores rapprochés; celle qui précède la pectorale décrit une courbe convexe en avant.

Sa longueur est de huit pouces; sa hauteur de trois, et son épaisseur, d'un pouce.

Ce poisson, que nous avons rapporté de l'île de France, a été dédié à M. Louis de Freycinet par M. Cuvier.

BALISTE SANDWICHIEŒ. — BALISTES SANDWICHIEŒNSIS. N.

Balistes, corpore subfulvo; rostro elongato, triangulari; pinnâ dorsali anteriore rugosâ, longissimâ; caudâ subæquali.

2.° D. 35. P. 13. A. 30. C. 12.

LE corps de ce baliste est très-comprimé; son museau, de forme triangulaire, est plus allongé que celui des deux monacanthes qui viennent d'être décrits. L'os du bassin est aussi plus saillant, et terminé de même par une petite roue dentée; cette portion de l'abdomen est brusquement coupée. La bouche est petite; les

mâchoires sont égales; l'os maxillaire supérieur présente une saillie remarquable; le front est arrondi; les narines petites, et l'œil placé près du sommet de la tête.

L'aiguillon de la première dorsale est rugueux, blanchâtre, presque droit, et très-long pour la grandeur de l'individu, car il a quatorze lignes; il est placé directement au-dessus de l'œil, ce qui n'a pas lieu dans les deux balistes précédens. La deuxième dorsale, triangulaire, allongée, a trente-cinq rayons. L'anale, qui est de même forme, en compte trente. Le lobe de la queue est petit, quadrilatère, sans épines; sa nageoire, presque carrée, a douze rayons; les pectorales en ont treize.

La couleur de ce poisson est d'un fauve tirant sur le noir. Sa peau, finement chagrinée dans la plus grande étendue de sa surface, est plus rugueuse à la base des nageoires dorsale et anale et à l'abdomen; elle paroît comme feutrée à la naissance de la queue.

La longueur de cet individu, dont le nom spécifique indique la patrie, est de six pouces deux lignes, et sa hauteur de deux pouces sept lignes.

SOUS-GENRE ALUTÈRE. Cuv.

BALISTE AYRAUD. — BALISTES AYRAUD. N.

PLANCHE 47, fig. 2.

Balistes, corpore virescenti elongato, tribus lineis longitrorsum distincto ; rostro prominente ; aculeo spinoso ; caudâ rotundâ.

LE nom imposé à ce poisson rappelle une des nombreuses victimes de la fièvre jaune parmi les médecins de la marine. C'est dans la dernière épidémie que M. Ayraud est mort à la Martinique, après avoir vu un de ses frères, enseigne de vaisseau, succomber à la même maladie.

Le corps de ce baliste est très-allongé, et la courbure de son dos est peu arquée. Son museau est saillant. L'aiguillon dorsal est long, aigu et dentelé des deux côtés: il est éloigné de la nageoire du dos, qui est concave et s'étend jusqu'à celle de la queue, dont la forme est arrondie.

Le dessous de la gorge présente un renflement. La nageoire de l'anus, de même grandeur que la supérieure, est irrégulière. Elles ont un grand nombre de rayons, dont nous ne pouvons assigner précisément la quantité, parce que l'individu a été perdu.

L'œil est grand, jaune, avec une bordure rougeâtre, et la nageoire pectorale est formée de quatorze rayons.

La couleur générale est verdâtre. Trois bandes longitudinales d'une teinte un peu plus foncée occupent la partie supérieure du corps. Les nageoires sont rougeâtres; celle de la queue est brune.

Ce baliste, long de huit pouces, que nous prîmes en sortant de

la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande, est dessiné par M. Taunay.

Malgré le peu de développement de la bouche de ces poissons, ils peuvent encore mordre avec beaucoup de force, comme l'un de nous a eu occasion d'en faire par lui-même l'expérience.

BALISTE QUEUE NOIRE. — BALISTES SPILOMELANURUS.

Balistes, corpore elongato, fulvo; rostro triangulari; aculeo dorsi recto, spinosissimo; caudâ subrotundâ, apice nigrâ.

2.^e D. 31. P. 10. A. 29. C. 12.

CET alutère a le corps allongé, comprimé, la tête triangulaire, le museau obtus, la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure, et toutes deux munies de dents larges et égales. Le ventre a peu de saillie.

L'aiguillon dorsal est court, quadrilatère, hérissé sur ses quatre faces de fortes épines dirigées en bas; il est placé en arrière de l'œil. La deuxième dorsale est élevée vers son milieu, de même que l'anale. La première de ces nageoires a trente-un rayons et la seconde vingt-neuf. La queue est allongée; sa nageoire est tant soit peu arrondie, avec une ligne noirâtre peu sensible à son extrémité. Les pectorales ont dix rayons.

La couleur de ce poisson est d'un fauve foncé vers le haut du corps et argenté sous la gorge et sous le ventre. Une ligne brune longitudinale prend à la commissure des lèvres, traverse l'œil, qui est argenté, et finit à la partie postérieure du corps.

Il provient du Port-Jackson. Sa longueur est d'un peu moins de quatre pouces, et sa hauteur d'un pouce seulement.

GENRE COFFRE. — *OSTRACION*. Linn.COFFRE MACULÉ. — *OSTRACION MACULATUS*. N.

Ostracion, corpore flavo-aureo, punctis nigris consperso; pinnâ dorsali radiis decem; caudâ rotundâ.

D. 9. P. 10. A. 9. C. 10.

LE plus grand ostracion de cette espèce que nous ayons vu n'avoit que dix-huit lignes de longueur, et nous en avons trouvé de bien plus petits encore en pleine mer, cantonnés dans des fucus, non loin du Cap de Bonne-Espérance. Cet individu, à corps quadrangulaire, sans épines, ne présente rien de remarquable parmi ceux de la division à laquelle il appartient. Ce n'est donc que par la couleur qu'il forme une espèce distincte. Le fonds de la sienne est un beau jaune d'or parsemé d'une foule de petits points noirs, ce qui donne beaucoup d'élégance à ce poisson. Les plaques de la cuirasse sont hexagonales, avec un petit tubercule obtus au milieu.

Les pectorales et la caudale sont arrondies; elles ont dix rayons: la dorsale et l'anale en comptent chacune neuf.

SOUS-GENRE CURIMATE. — CURIMATA. Cuv.

CURIMATE GILBERT. — CURIMATA GILBERT. N.

PLANCHE 48, fig. 1.

Curimata edentulus, maxillâ superiore longiore; pinnâ dorsali radiis undecim; maculâ nigrâ ad caudam.

B. 4. D. 11. P. 15. V. 9. A. 8. C. 22.

CETTE espèce, qui provient des eaux douces du Brésil, près de Rio Macacu, paroîtroit aimer, contre les goûts de la famille à laquelle elle appartient, les lieux marécageux; car c'est là que nous l'avons vu prendre. Elle a quelques rapports de forme avec les raïis qu'on trouve dans les mêmes localités, et plus encore avec le characin mélanure de Lacépède et de Bloch.

Le dos est saillant, arrondi; le ventre gros, la tête pointue. La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure, sous laquelle elle s'emboîte: elles n'ont point de dents visibles. L'œil est doré; l'ouverture des narines divisée en deux par une membrane. Les branchies sont soutenues par quatre rayons.

La première nageoire dorsale correspond aux abdominales: elle a dix rayons, dont le premier est fortifié à sa base par un petit renflement; la seconde est adipeuse et fort petite. Les pectorales ont quinze rayons, et les ventrales neuf; ces dernières ont leur base munie d'un appendice écailleux, comme les *mylètes*. L'anus est près de sa nageoire, laquelle, placée très en arrière, est composée de huit rayons. On en compte de vingt-un à vingt-deux à la caudale, qui est fourchue.

La ligne latérale simple, droite, est ponctuée. Les écailles sont grandes, arrondies et argentées; quelques-unes ont des stries dont l'ensemble forme des lignes longitudinales peu sensibles. Une tache noire occupe la base de la queue. D'autres taches plus ou moins apparentes, selon la position de l'animal, sont répandues sur le corps : les opercules et les joues sont lisses et argentés.

Ce poisson, représenté de grandeur naturelle, est dédié à la mémoire de M. Gilbert, chirurgien de la marine, mort de la fièvre jaune aux Antilles.

GENRE HYDROCYN. — HYDROCYN. Cuv.

PREMIÈRE DIVISION.

Une rangée serrée de petites dents aux maxillaires et aux palatins ; la première dorsale répond à l'intervalle des ventrales et de l'anale.

HYDROCYN FAUCILLE. — HYDROCYN FALCATUS. N.

SALMO FALCATUS. Bloch, pl. 385.

OSMÈRE FAUCILLE. Lacépède, t. 5, p. 237.

PLANCHE 48, fig. 2.

Hydrocyon bimaculatus, pinnâ ani triginta radiis, falcatâ.

B. 4. D. 11. P. 16. V. 8. A. 30.

MALGRÉ la différence de quelques-uns des caractères de ce poisson avec ceux du *salmo falcatus* qu'a décrit et assez mal figuré Bloch, c'est évidemment le même que nous représentons.

« La mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure, dit » M. de Lacépède; les dents en sont fortes et inégales; d'autres dents » pointues garnissent les deux côtés du palais; la langue est étroite » et lisse: un os court, large, dentelé et placé à l'angle de la » bouche, s'avance lorsqu'elle s'ouvre et reprend sa première » position lorsqu'elle se referme. Il y a deux orifices à chaque » narine; les opercules sont rayonnés; les écailles, assez minces, se » détachent facilement; la ligne latérale se courbe vers le bas; » l'anus est à une distance presque égale de la tête et de la caudale;

» on voit un appendice écailleux à chaque ventrale. La couleur générale est argentée, le dos violacé; chaque nageoire grise à sa base et brune vers son extrémité. »

Nous ajouterons que les deux grandes dents de la mâchoire d'en bas traversent celles d'en haut, et font saillie à l'extérieur; qu'une bandelette argentée occupe toute la longueur du corps depuis l'opercule jusqu'à la queue; on remarque à ses deux extrémités une tache noire: l'œil est rouge doré; et la membrane des branchies a quatre rayons.

A l'insertion de la première dorsale, qui est composée de onze rayons, le dos présente une élévation. L'adipeuse est petite, placée très-près de la nageoire de la queue, qui est fourchue.

L'anale a trente rayons, les abdominales huit et les pectorales seize.

M. Cuvier, qui a examiné une partie des intestins de ce poisson, dit « que l'estomac est grand, alongé, à cu-de-sac pointu. Le » pylore est tout près du cardia. Une vingtaine de cæcums garnissent la première moitié du duodenum. Le canal est court, » varie peu d'épaisseur et ne fait que deux plis. Le rectum est » séparé par une valvule, de l'intestin qui le précède. Le foie est » grand, formé de deux lobes très-inégaux. La vessie natatoire est » fort grande et divisée en deux par un étranglement, comme celle » des carpes.

» Son squelette offre vingt-deux vertèbres abdominales portant » toutes des côtes courtes, grêles et flexibles comme des filets, et » vingt vertèbres caudales, dont la dernière est élargie. C'est » sur les dernières abdominales et sur les premières caudales qu'est » élevée la dorsale: »

Les individus que nous avons déposés dans les galeries du Muséum, et qui proviennent du Brésil, ont de cinq à six pouces de longueur.

GENRE SAURUS. — SAURUS. Cuv.

SAURUS VARIÉ. — SAURUS VARIEGATUS. N.

SALMONE VARIÉ. Lacép. t. 5, pl. 3, fig. 3.

PLANCHE 48, fig. 3.

Saurus, corpore conico, plurimis maculis transversalibus notato; orbitis emarginatis; pinnâ ani radiis decem.

B. 14. 1.^{re} D. 13. P. 13. V. 8. A. 10.

LA dénomination de ce genre indique que les individus ont des rapports de ressemblance avec les lézards. En effet, leur forme allongée tout d'une venue, celle de la tête, et des mâchoires surtout armées de plusieurs rangées de dents excessivement aiguës, leur donnent l'air d'un reptile saurien. On les prendroit pour des scinques lorsque leurs nageoires sont rapprochées du corps.

Ce poisson, qui habite toujours la mer, a été retiré du genre saumon pour entrer dans les osmères de M. de Lacépède. M. Cuvier en a formé le genre saurus. Si l'on juge de ses mœurs par la disposition de ses dents, il doit être très-vorace, et par conséquent doué de beaucoup d'agilité.

Cette espèce, que Commerson a le premier fait connoître, avoit été jusqu'ici si mal représentée, que nous avons cru devoir en donner une figure plus exacte.

Son corps est allongé, cylindrique, légèrement aplati sous le ventre; sa bouche est très-fendue; les mâchoires, la langue et le palais sont hérissés de dents aiguës dirigées en arrière: ses orbites sont profondément échancrées à leur partie supérieure. Le dos

présente une carène sur laquelle est située la première nageoire du dos; cette nageoire, qui correspond aux ventrales, a treize rayons. L'adipeuse, très-petite, qu'on aperçoit à peine, parce qu'elle est toujours couchée, est placée au-dessus de l'anale. Les pectorales comptent treize rayons; les ventrales, très-développées, huit; et l'anale, qui l'est fort peu, dix. La caudale est fourchue; quatorze arceaux soutiennent la membrane branchiostége.

Le ventre de ce poisson a une teinte légèrement rosée; le dos est d'un gris sale, parcouru par huit ou neuf bandes transversales brunes, larges et irrégulières, lesquelles s'arrêtent vers le milieu du corps. L'œil est rouge et brillant.

La ligne latérale est droite, ponctuée et placée un peu au-dessus de la nageoire pectorale. Les écailles sont lâches et tombent facilement.

Commerson avoit trouvé à l'île de France l'individu qu'il a décrit; le nôtre provient des îles Sandwich.

SAURUS GRÊLE. — SAURUS GRACILIS. N.

Saurus, corpore gracili, elongato, maculis nigris notato; orbitis planis.

B. 10. 1.^{re} D. 12. P. 13. V. 9. A. 11. C. 19.

LE corps de cette petite espèce, long de quatre pouces et demi, va en diminuant et en s'arrondissant vers la queue. Sa tête est plus allongée, plus pointue que celle du précédent; et l'on ne remarque point d'échancrure au-dessus des yeux.

Les mâchoires sont coupées obliquement sur leur longueur, de dehors en-dedans, et garnies, ainsi que le palais, de plusieurs rangées de dents aiguës et très-fines qui paroissent malgré l'occlusion de la bouche: les plus grandes sont intérieures et les plus petites extérieures. Il n'y en a point au vomer.

Les couleurs de ce saurus sont ternes et tiennent beaucoup de celles du saurus varié; c'est un gris sale parsemé de taches irrégulières noirâtres, plus marquées sur les côtés et vers la queue.

Toutes les nageoires sont couvertes de lignes de points bruns, plus réguliers sur les pectorales, où ils forment trois raies transversales. Ces nageoires ont treize rayons; la première dorsale, douze; les ventrales, neuf: elles sont aussi plus petites que dans le saurus varié, et accompagnées à leur base d'une longue écaille. L'anale a onze rayons, et la caudale, qui est fourchue, environ une vingtaine. Ce poisson provient des îles Sandwich; on le trouve aussi à l'île de France.

Nous avons encore rencontré des saurus aux îles des Papous, à Timor, et, nous croyons, aussi au Brésil. L'alcool n'altère pas sensiblement leurs couleurs. Les membranes qui unissent les rayons des nageoires sont d'une délicatesse extrême et presque toujours déchirées. Ces poissons sont remarquables par leur mollesse: on les dirait habituellement remplis de matières digérées; ils en contiennent en effet beaucoup, et salissent promptement le vase dans lequel on les renferme.

SOUS-GENRE ORPHIE. — *BELONE*. Cuv.

ORPHIE ALMEIDA. — *BELONE ALMEIDA*. N.

Belone, maxillâ inferiore paulò longiore, cum appendice membranaceâ; pinnâ dorsali quatuordecim radiis; caudâ bifurcatâ.

B. 10. D. 14. P. 11. V. 6. A. 17. C. 15.

CE poisson a la tête un peu plus grosse que le corps, subtriangulaire, aplatie en-dessus et sur les côtés. Le corps est arrondi dans son milieu, prismatique vers la queue, qui est comprimée à son extrémité. Le bec est très-long; la mandibule inférieure est plus avancée que la supérieure, et munie d'un petit appendice membraneux flexible; elle présente en-dedans deux gouttières profondes, et, comme celle d'en haut, elle est armée de crochets droits et très-aigus, dans les intervalles desquels sont d'autres petites dents. Les crochets d'en bas débordent le maxillaire inférieur. La langue est membraneuse et en gouttière, comme celle des oiseaux. L'œil, grand, couleur d'or, est placé près de la commissure de la bouche; au-devant de lui est un large espace arrondi, au milieu duquel est une petite membrane flottante. Nous pensons que c'est là que doivent se trouver les orifices des narines, quoique nous n'ayons pu les découvrir. Les ouïes sont grandes, serrées, soutenues par environ dix rayons. Les pectorales sont petites, triangulaires et formées de onze. Les autres nageoires ont aussi fort peu d'étendue relativement à la grandeur du poisson. La dorsale et l'anale, très-rapprochées de l'extrémité de la queue, se correspondent et sont à-peu-près de même grandeur; la première

est formée de quatorze rayons et la seconde de dix-sept; la caudale, médiocrement fourchue, en compte quinze.

Les écailles sont petites, argentées; une rangée de plus grandes forme de chaque côté, à la partie inférieure du poisson, une petite bandelette carénée qui remplace la ligne latérale. Les joues et les opercules, recouverts d'écailles, reflètent une belle couleur nacrée. Le dos, le dessus de la tête et les mandibules sont d'un bleu verdâtre; le dessous du corps tire un peu sur le rougeâtre. Les arêtes sont vertes.

Ce poisson, déposé au Muséum de Paris, provient de la baie de Rio de Janeiro. Sa longueur est d'un pied cinq pouces, et son épaisseur d'un pouce.

Nous l'avons dédié à un jeune Portugais qui, par la noblesse de son caractère, son instruction et sa modestie, honore le pays qui l'a vu naître. D. Francisco d'Almeida, actuellement secrétaire de l'ambassade portugaise à Paris, a bien voulu, pendant notre séjour à Rio de Janeiro, nous fournir un grand nombre de renseignemens précieux sur la législation et l'état moral de cette contrée.

SOUS-GENRE PIMÉLODE. — *PIMELODUS*. Cuv.

PIMÉLODE QUÉLEN. — *PIMELODUS QUELEN*. N.

PLANCHE 49, fig. 3 et 4.

Pimelodus, pinnâ dorsali inermi, posticâ adiposâ prolixâ; cirris senis; duobus maxillaribus longissimis; plurimis transversis lineis; caudâ bifidâ.

B. 7. D. 7. A. 11. P. 9. V. 6. C. 18.

CE pimélode a la tête aplatie en avant, la nuque élevée et le corps comprimé sur les côtés; les mâchoires arrondies; la supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; six barbillons, dont les deux supérieurs, plus grands, s'enfoncent à leur origine dans une rainure qui ne dépasse pas les yeux, et arrivent jusque près de l'anale. Ils égalent probablement la longueur du corps chez quelques individus. La bouche est grande, arrondie, la langue large et obtuse; les dents petites, en cardes et très-nombreuses, les os pharyngiens en sont aussi munis. Les narines ne nous ont offert qu'une seule ouverture de chaque côté; les yeux sont ovales; les ouïes grandes et soutenues par sept rayons. L'opercule, très-mobile sur le préopercule, présente des stries rayonnées en forme de triangle.

La plaque de la nuque a trois pointes seulement indiquées; elle est recouverte d'une peau épaisse et ciselée. Ce poisson se fait remarquer par sa première nageoire dorsale, qui manque du fort aiguillon dentelé dont ce genre est ordinairement pourvu; elle a sept rayons branchus. Les pectorales en ont neuf, le premier

très-gros, osseux, et dentelé des deux côtés^a. Les ventrales et l'anale sont sans aiguillons : les premières prennent naissance où finit la dorsale ; elles ont six rayons : l'anale, couchée en arrière, en compte onze. L'adipeuse, peu élevée, mais très-longue, commence derrière la dorsale et finit à l'extrémité de la queue, dont la nageoire est médiocrement fourchue, et les lobes égaux.

La ligne latérale décrit d'abord une courbe au-dessus des pectorales, et se continue ensuite à droite. L'anus a deux ouvertures distinctes aussi grandes l'une que l'autre.

La couleur générale est brune, plus foncée sur les nageoires ; celle du dos offre une tache demi-circulaire qui en occupe le tiers inférieur. Le corps présente des teintes rougeâtres, et les muscles se dessinent en bandes transversales qui se réunissent à la ligne latérale comme sur un raphé.

La mâchoire inférieure, et le thorax en-dessous, sont d'un gris sale légèrement argentin.

Ce poisson porte le nom de M. l'abbé de Quélen, chanoine titulaire du chapitre royal de Saint-Denis et aumônier de l'expédition, à qui nous l'avons dédié.

Il provient du Brésil, et a des rapports avec le pimélode nhamdia ; mais il en diffère par sa première dorsale, qui a un plus grand nombre de rayons. Sa longueur est de huit pouces, sa hauteur de dix-sept lignes, et son épaisseur de huit lignes.

^a C'est, d'après M. Geoffroy Saint-Hilaire, l'os coracoïde des poissons, très-développé dans ce genre pour lui servir d'arme. (*Voyez* la *Philosophie anatomique* de ce savant professeur.)

SOUS-GENRE BAGRE. — *BAGRUS*. Cuv.BAGRE BARBU: — *BAGRUS BARBATUS*. N.

PIMÉLODE BARBU. Lacépède.

BARBUE, MÂCHOIRAN, par les matelots français.

PLANCHE 49, fig. 1 et 2.

Bagrus, pinnâ primâ dorsali radiis octo, cirris labialibus sex; caudæ lobo superiori elongato. Comm.

B. 5. 1.^{re} D. 8. P. 17. V. 6. A. 17. C. 18.

COMMERSON a décrit ce poisson. Comme lui, nous l'avons trouvé en abondance dans les eaux bourbeuses et peu profondes de l'immense Rio de la Plata. Nos matelots, qui le nommoient *mâchoiran*, ne jetoient pas leurs hameçons sans en prendre; et malgré la récente et terrible abstinence à laquelle nous venions d'être astreints sur les plages des îles Malouines, nous ne pouvions convenir, avec l'illustre compagnon de Bougainville, que sa chair fût exquise. Aussi ce poisson est-il peu estimé dans la ville de Montévidéo.

Nous empruntons à M. le comte de Lacépède, la description de ce poisson, qu'il a traduite sur les manuscrits de Commerson.

« La couleur générale du barbu est d'un bleu plus ou moins » foncé ou plus ou moins semblable à la couleur du plomb; la » partie inférieure de l'animal est d'un blanc argenté; les côtés » réfléchissent quelquefois l'éclat de l'or; quelques nageoires pré- » sentent des teintes d'incarnat. La couverture osseuse de la tête » est comme ciselée, et relevée par des raies distribuées en rayons; » la mâchoire supérieure dépasse et embrasse l'inférieure; de petites

» dents hérissent l'une et l'autre, ainsi que deux croissans osseux
 » situés dans la partie antérieure du palais, et deux tubercules placés
 » auprès du gosier; la langue est très-large, unie, cartilagineuse,
 » dure et attachée dans tout son contour; chaque narine a deux
 » orifices, et l'orifice postérieur, qui est le plus grand, est fermé
 » par une petite valvule que le barbu peut relever à volonté; une
 » carène osseuse et aiguë s'étend depuis l'occiput jusqu'à la première
 » dorsale; la ligne latérale, courbée d'abord en bas, est droite ensuite;
 » le ventre est gros, et devient très-gonflé et comme pendant, lorsque
 » l'animal a pris une quantité de nourriture un peu considérable.
 » Le premier rayon de chaque pectorale et de la première nageoire
 » du dos est dentelé de deux côtés, très-fort, et assez piquant
 » pour faire des blessures très-douloureuses, graves et si profondes
 » qu'elles présentent des phénomènes semblables à ceux des plaies
 » empoisonnées. La nageoire adipeuse est plus ferme que son nom
 » ne l'indique. On aperçoit au-delà de l'ouverture de l'anus un
 » second orifice. Le foie est rougeâtre, très-grand, et divisé en
 » plusieurs lobes; l'estomac, dénué de cæcums ou d'appendices; le
 » canal intestinal replié plusieurs fois; la vessie natatoire attachée au-
 » dessous du dos, entourée de graisse, et séparée en quatre loges.

» Lorsqu'on le tourmente ou l'effraie, il fait entendre une sorte
 » de murmure, ou plutôt de bruissement. »

Nous ajouterons que ce bagre a six barbillons, dont les deux supérieurs, plus longs, prennent naissance auprès de la commissure des lèvres. La première dorsale a huit rayons; les pectorales onze, le premier très-fort, légèrement courbé et fortement dentelé à sa partie interne. Les ventrales, petites et écartées l'une de l'autre, ont six rayons; l'anale, subtriangulaire, en compte dix-sept, et la caudale, très-fourchue, dix-huit; de ses deux lobes, le supérieur est le plus long.

La longueur de ce poisson est de cinq pouces et demi; et celle des forts aiguillons de la dorsale et des pectorales, de dix lignes.

SOUS-GENRE GALLICHTHE. — *CALLICHTHYS*. Linn.
CATAPHRACTUS. Lacép.

CALLICHTHE RUDE. — *CALLICHTHYS ASPER*.

Callichthys, capite depresso; corpore subcylindraceo; primâ pinnâ dorsali novem radiis; squamis rudibus, ciliatis; caudâ rotundâ.

1.^{re} D. 9. P. 8. V. 6. A. 7. C. 14.

CE singulier poisson, si bien revêtu de fortes plaques écailleuses, a le corps épais et subcylindrique, la tête très-large, très-aplatie et arrondie en devant; la bouche peu grande; les mâchoires égales et les dents presque imperceptibles; celles qui recouvrent les os pharyngiens sont plus marquées. La membrane buccale forme un repli demi-circulaire au palais. Les lèvres, proéminentes et charnues, ont de chaque côté de leur commissure deux longs barbillons qui peuvent loger leur base dans un sillon latéral. Les yeux sont très-petits et placés sur les bords de la tête; entre eux deux, et un peu en avant, s'ouvrent les narines.

L'ouverture des ouïes est étroite et susceptible d'être close par la membrane des branchies, qui dépasse de beaucoup l'opercule, lequel est très-petit. C'est probablement à cette disposition que ce poisson doit la faculté de pouvoir vivre hors de l'eau pendant quelque temps.

La première nageoire dorsale, légèrement arrondie, a neuf rayons, dont le premier, tronqué, est très-court; la deuxième, qui touche la caudale, n'a qu'un seul et fort rayon à son bord antérieur. Les pectorales, placées au bas de la poitrine, assez éloignées des ventrales, joignent presque l'opercule; elles ont un fort rayon osseux,

mousse et hérissé d'une foule de petites épines, et sept rayons branchus. L'os de l'épaule est large, épais, rugueux et très-saillant. Les ventrales correspondent à l'arrière de la première dorsale; elles sont grandes, arrondies, écartées l'une de l'autre. L'anus, placé à-peu-près au milieu du corps, s'ouvre dans leur intervalle et présente en arrière une petite languette charnue. La nageoire anale, petite et très-reculée, touche à la caudale et correspond à la seconde dorsale; elle compte sept rayons, dont le premier est rudimentaire. La caudale, arrondie, en a quatorze.

Le corps est cuirassé de chaque côté par deux rangées de plaques allongées, bombées, un peu obliquement placées d'arrière en avant, et qui, par leur réunion au milieu, forment un sillon représentant la ligne latérale. Elles sont très-serrées, rugueuses, ciliées sur leur bord; il y en a vingt-neuf à la rangée supérieure et vingt-huit à l'inférieure. La poitrine et le ventre sont nus, de même que la partie supérieure et antérieure du dos, tandis que la postérieure présente quelques petites écailles ciliées.

La tête est recouverte au milieu par un écusson irrégulier, entouré d'environ vingt plaques. Au-devant de l'écusson est une petite fossette ovale.

La couleur de ce poisson est brune sur toutes ses parties osseuses, et d'un violet foncé au ventre, au bout du museau et sur une portion du dos. Sa longueur est de six pouces, sa hauteur de treize lignes, et son épaisseur d'à-peu-près autant, ce qui le rend comme carré par-devant.

Les deux individus que nous avons déposés au Muséum, habitoient les eaux douces du Brésil; ils proviennent d'un ruisseau qui coule devant la ferme de Santa-Anna, sur le chemin qui conduit de Rio de Janeiro à la colonie suisse.

CALLICHTHE BARBU. — CALLICHTHYS BARBATUS.

Callichthys, rostro elongato, setigero; fronte elevato; primâ pinnâ dorsali elevatâ triangularique; caudâ bifurcatâ.

B. 4. 1.^{re} D. 9. P. 11. V. 6. A. 8. C. 13.

CETTE espèce a le front et la nuque fort élevés, la tête grosse, le museau allongé et pointu; la bouche petite, la mâchoire inférieure moins avancée que celle d'en haut; les lèvres proéminentes et pourvues de quatre barbillons; l'œil assez grand, rond, situé au sommet de la tête; les narines s'ouvrent au-devant de lui. Les joues sont parsemées d'assez longs poils rudes.

Le corps est arrondi, gros par-devant, aminci en arrière; la première dorsale est élevée, triangulaire, pointue, formée de neuf rayons, dont le premier seul est osseux et le plus court; la seconde, très-éloignée, n'est formée que d'une épine. Les pectorales, placées au bas de la poitrine, sont très-longues, pointues; elles dépassent les ventrales et atteignent presque l'anale; leur premier rayon, très-gros et très-fort, un peu recourbé et couvert de petites soies roides, se termine en un filament charnu. Les ventrales et l'anale sont petites; les premières ont au milieu d'elles l'anus; la dernière, touchant à la queue, a huit rayons mous. La caudale, longue et fourchue, en a treize.

Ce poisson est entièrement couvert de chaque côté par deux rangées de plaques osseuses, qui se touchent sur le dos et sous le ventre. La rangée supérieure en compte vingt-six et l'inférieure vingt-trois, sans y comprendre l'os de l'épaule, qui est très-large, et quelques petites écailles, au nombre de six environ, qui embrassent la base de la caudale. Une plaque triangulaire et pointue termine le sommet de la tête.

La couleur de ce callichthe est d'un brun rougeâtre plus clair sous le ventre. La dorsale et la caudale sont tachetées de brun foncé.

Sa longueur n'est que de trois pouces, sa hauteur de sept lignes, et sa plus grande épaisseur de six.

Cette espèce diffère essentiellement de la précédente par la hauteur de sa tête, par son museau alongé et non aplati, par ses longues pectorales, sa queue fourchue, les poils de ses joues, et enfin par la disposition de ses quatre rangées de plaques qui se touchent toutes entre elles. D'après la grandeur de ses ouïes dépourvues d'une membrane flexible, susceptible de les clore, nous ne pensons pas qu'elle jouisse comme l'*asper* de la faculté de vivre quelque temps hors de l'eau.

Notre individu habitoit aussi les eaux douces du Brésil, et il fut pris par l'un de nous dans les petits ruisseaux qui arrosent, près de Rio de Janeiro, la ferme de *Mandioca*, appartenante à M. Langsdorff, consul de Russie.

SOUS-GENRE TURBOT. — *RHOMBUS*. Cuv.TURBOT A LONGS FILETS. — *RHOMBUS MACROPTERUS*. N.

PLANCHE 50.

Rhombus, corpore oblongo, maculis fuscis consperso; capite levi; pinnâ pectorali radiis longissimis desinente.

NOUS ne connoissons que ce pleuronecte et le *mancus* de Broussonnet qui aient à une des nageoires pectorales des rayons aussi prodigieusement longs. Ils n'ont de commun entre eux que ce caractère; car le nôtre est ovalaire comme une sole et le sien arrondi comme une plie. Le premier a la tête lisse; la mâchoire approchant la dorsale, plus alongée que l'autre: c'est le contraire dans le *mancus*, qui de plus a un appendice à la lèvre d'en haut. Nous ne nous arrêterons point sur une foule d'autres termes de comparaison qui serviroient à les différencier, et nous dirons que le turbot à longs filamens a une couleur fauve bleuâtre, avec des taches irrégulièrement arrondies sur le dos seulement.

La dorsale prend entre les deux yeux, et laisse un espace libre entre elle et la queue: on y compte quarante rayons dont les pointes ne dépassent pas la membrane qui les soutient. L'anale en a un peu plus de trente qui finissent vis-à-vis ceux de la dorsale; ils ne commencent qu'à environ dix lignes des ventrales, lesquelles touchent presque l'opercule.

La pectorale supérieure a quatre rayons filamenteux qui, séparés à un pouce de leur naissance, s'étendent jusqu'à la queue, dont la nageoire est arrondie.

Ayant perdu ce poisson, nous ne pouvons que reproduire le dessin qu'en fit M. Taunay à l'instant où l'on nous l'apporta. On verra qu'on a oublié de marquer la ligne latérale : peut-être même n'étoit-elle pas apparente, comme cela arrive dans quelques pleuronectes. Toutefois cette espèce est si rare, que nous n'avons pas hésité à la faire graver telle qu'elle est.

Nous la rencontrâmes parmi les nombreux poissons que, chaque jour, les habitans des îles des Papous nous apportoient, lorsque nous étions mouillés sur l'île Rawak.

SOUS-GENRE MONOCHIRE. — *MONOCHIRUS*. Cuv.MONOCHIRE RAYÉ. — *MONOCHIRUS LINEATUS*.

Monochirus, corpore orbiculari, supra fusco cum maculis lineisque transversalibus subnigris; caudâ latâ, rotundâ.

B. 6. D. 52. P. 4. V. 4. A. 42. C. 16.

LE corps de ce poisson est orbiculaire, assez épais; sa bouche, peu grande, a de fines dents du côté opposé aux yeux; ceux-ci sont rapprochés l'un de l'autre, de manière que le supérieur est un peu antérieur. La nageoire du dos, composée de cinquante-deux rayons, commence au-dessus de la mâchoire supérieure et finit au lobe de la queue, dont elle est distincte ainsi que l'anale. Cette dernière, séparée des ventrales seulement par l'anus, a quarante-deux rayons. Les ventrales, petites, distinctes l'une de l'autre, éloignées de l'extrémité de la mâchoire inférieure de quatre lignes, ont seulement quatre rayons. Ce nombre est aussi celui de la pectorale supérieure, qui est excessivement petite et touche l'ouïe. La caudale a seize rayons; elle est très-large, arrondie sur ses bords, et finit en pointe.

La ligne latérale est droite, visible des deux côtés; les yeux sont bleuâtres, avec un contour jaune; les écailles sont fines, serrées; vers le contour supérieur de la tête, on en remarque une petite série de plus larges et finement ciliées. La couleur de ce poisson est d'un brun sombre, avec des taches brunes et blanches sur tout le corps, lequel est traversé par cinq à six lignes déliées et noivrâtes. La face inférieure est blanche, et la queue marquée de points bruns.

Nous l'avons pris dans la baie de Rio de Janeiro.

Son diamètre longitudinal est de trois pouces quatre lignes; le transversal, de deux pouces et demi; et son épaisseur, de deux à trois lignes.

Quelques individus, en tout semblables par la couleur et la forme, offrent de légères différences dans le nombre des rayons.

SOUS-GENRE PLAGUSIE. — *PLAGUSIA*. Browne.

PLAGUSIE MARQUETÉE. — *PLAGUSIA TESSELLATA*.

Plagusia, corpore elongato, anticè et posticè acuminato; maculis fuscis transversalibus; pinnâ pectorali radiis quatuor minimis.

D. 99. V. 4. A. 78.

CE poisson a le corps très-allongé, la tête un peu pointue, la bouche petite, les yeux très-rapprochés sur une même ligne et de couleur bleue. Sa partie postérieure est acuminée. Les nageoires verticales se réunissent à la caudale; la dorsale, qui prend naissance au-dessus des yeux, est formée de quatre-ving-dix-neuf rayons, et l'anale de soixante-dix-huit. Les ventrales, très-petites et assez distinctes, en ont quatre. Le contour de l'ouverture des branchies présente de petites villosités; les écailles sont très-petites. La ligne latérale, droite en-dessous, n'est pas apparente en-dessus.

La couleur de ce poisson est brune, avec des bandes transversales peu indiquées de la même couleur. Sa longueur est de quatre pouces, sa largeur d'un pouce, et son épaisseur de trois lignes.

Il provient, comme le précédent, de la baie de Rio de Janeiro.

SOUS-GENRE ANGUILLE. — *ANGUILLA*. Cuv.; *MURÆNA*. Lacép.

ANGUILLE MARBRÉE. — *ANGUILLA MARMORATA*. N.

PLANCHE 51, fig. 2.

Anguilla, maxillâ inferiore longiore; tubulis duobus rostro; viginti radiis pinnæ pectorali; corpore variegato.

CETTE anguille a le museau aplati, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; cette dernière est munie de deux petits tubes à son extrémité. Plusieurs rangées de dents aiguës garnissent les deux mâchoires et le vomer. Les ouïes sont très-larges; la nageoire pectorale, assez petite, a vingt rayons; la dorsale naît loin des branchies; elle enveloppe la queue de même que l'anale, qui prend naissance un peu après le conduit des excréments. L'une et l'autre sont tellement adipeuses, qu'il est impossible d'en compter les rayons.

La couleur générale est brune sur le dos, avec des marbrures blanchâtres; le dessous du ventre est plus blanc.

Ce poisson, qui a dix-huit pouces de longueur, provient de l'île Vaigiou.

SOUS-GENRE OPHISURE. — *OPHISURUS*. Lacép.OPHISURE LONG MUSEAU. — *OPHISURUS ROSTRATUS*. N.

PLANCHE 51, fig. 1.

Ophisurus, rostro acuminato; dentibus magnis, recurvis; corpore supra fusco, subtus argenteo.

CE poisson, long de trois pieds, vient de la petite île Rawak. Il fut pris de nuit, et depuis a été tellement maltraité, que nous ne pouvons détailler les caractères des nageoires, du dos et de l'anus. Mais nous ferons remarquer qu'il a les mâchoires excessivement longues, très-déliées, ce qui donne une grande ampleur à sa gueule armée de dents fortes et crochues. Tout-à-fait à l'extrémité des mâchoires, on en voit six ou huit en bas, trois en haut, beaucoup plus grandes que les autres. Le palais en a de même une rangée, tandis que celles des côtés sont à peine marquées.

La membrane des branchies a dix-neuf rayons; on en compte environ seize à la nageoire pectorale. La ligne latérale est assez large.

La couleur de ce poisson est brune sur le dos, et d'un blanc argenté sous le ventre.

OPHISURE ALTERNANT. — OPHISURUS ALTERNANS. N.

PLANCHE 45, fig. 2.

Ophisurus, corpore subcompresso, cærulescente, annulis et oculis fuscis alternatim notato; caudâ compressâ.

LA forme très-grêle de cet ophisure, jointe à son bariolage, lui donne, plus qu'à tous ceux du même genre, de la ressemblance avec un serpent d'eau. Il est un peu comprimé latéralement; sa queue l'est davantage; sa tête est petite et son front se courbe brusquement. La mâchoire supérieure se termine carrément; elle est munie, de chaque côté de son extrémité, de deux petits appendices tubulés qui communiquent avec les narines; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle d'en haut: toutes deux ont plusieurs rangées de dents; il s'en trouve aussi sur le vomer. Les yeux sont recouverts d'une membrane diaphane. Les branchies forment sous les tégumens un renflement considérable, et s'ouvrent de chaque côté par un trou placé à quatorze lignes du museau.

La nageoire dorsale naît sur le sommet de la tête et se termine à dix lignes de l'extrémité de la queue, tandis que l'anale ne commence qu'à un pouce et demi avant la partie moyenne du corps; elle paroît aussi s'approcher moins de l'extrémité de la queue que la précédente; l'une et l'autre ont peu de largeur et décroissent insensiblement, au point qu'on les aperçoit à peine vers le bout de la queue. L'anus précède immédiatement la nageoire de ce nom. Les pectorales sont rudimentaires, et si petites, qu'il faut une loupe pour les voir; elles sont placées de chaque côté de l'ouverture des branchies, dont elles semblent former le rebord postérieur.

Le fond de la couleur de ce poisson est bleuâtre: trente an-

neaux bruns et complets sont répartis sur toute sa longueur ; le premier traverse le museau ; ils alternent avec des taches rondes de même couleur, inégalement et irrégulièrement placées ; car il y en a tantôt une, tantôt deux, dans l'intervalle que laissent entre eux les anneaux ; d'autres fois il ne s'en présente pas du tout, comme en avant des neuf premiers ; dans un endroit seulement, vers le tiers antérieur, trois de ces taches tendent à former un anneau. Nul doute que l'âge ne doive apporter des changemens dans le plus ou moins grand nombre de bandelettes colorées dont est revêtu cet animal, que nous supposons être un jeune. Les deux nageoires ont seulement des taches brunes dans les espaces qui correspondent aux anneaux. La ligne latérale est très-marquée.

Ce poisson a vingt pouces de longueur. Nous l'avons rapporté de l'île Guam. Ses mouvemens sont assez lents dans l'eau. Un autre individu beaucoup plus petit et plus grêle, mais en tout semblable pour la forme et pris dans le même lieu, a trente-deux cerceaux bruns sans taches dans les intervalles.

SOUS-GENRE MURÈNE. — *MURÆNA*. Thunb.;
MURÆNOPHIS. Lacép.

MURÈNE PINTADE. — *MURÆNA MELEAGRIS*. Shaw.

PLANCHE 52, fig. 2.

Muræna, corpore nigricante; maculis creberrimis albis irrorato;
maxillâ superiore longiore.

Nous conservons à ce poisson le nom latin que Shaw lui a donné, ainsi que la phrase spécifique qui exprime bien ses principaux caractères. Nous en avons fait faire un dessin exact parce que la figure contenue dans l'ouvrage du naturaliste anglais (tome VII, planche 220) ne correspond point à la description placée à côté.

Notre individu a quinze à dix-huit pouces de longueur. L'ouverture de la bouche est de grandeur médiocre; les mâchoires sont armées de dents aiguës dirigées en arrière; celles de devant plus longues et plus fortes. La branche inférieure, un peu moins avancée que la supérieure, offre de chaque côté du museau deux petits tubes creux par lesquels il peut jaillir un liquide. Les narines sont placées au-dessus des yeux, lesquels sont grands et voilés. Les ouvertures branchiales s'ouvrent à un pouce un quart de la commissure des lèvres. La nageoire du dos commence en avant des branchies et va s'unir à l'anale à l'extrémité de la queue, qui est aplatie et pointue. L'anus est placé un peu en avant de la moitié du corps, et aussitôt commence la nageoire anale.

La couleur générale est d'un brun clair, moins foncé sous le ventre, parsemé de taches rondes blanches, de grandeur inégale;

elles augmentent de dimension vers la queue, où elles sont plus alongées, sur-tout à la partie inférieure.

Le bord libre des deux nageoires est parcouru par une ligne entrecoupée d'un noir foncé qui forme comme des taches.

Nous avons pris cette murène dans la baie de Rio de Janeiro.

MURÈNE PRAT-BERNON. — MURÆNA VARIEGATA. N.

PLANCHE 52, fig. 1.

Muræna, maxillâ inferiore longiore; corpore plurimis guttis subnigris inæqualibus sparso.

LA longueur de cette espèce est d'environ deux pieds : sa tête est grosse, élevée ; ses yeux sont voilés ; ses dents égales, peu aiguës, dirigées en arrière. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure, à l'extrémité de laquelle on remarque deux petits tubes. L'ouverture des branchies est distante de près de deux pouces et demi de la commissure des lèvres ; la dorsale naît un demi-pouce en avant de cette ouverture par une ligne insensible : cette nageoire, adipeuse, très-peu élevée d'abord, prend successivement plus de développement, et va se terminer à l'extrémité de la queue avec celle de l'anus, dont l'origine prend un peu au-delà de la moitié postérieure du corps.

La teinte générale est noirâtre, ce qui est dû à une multitude de taches de cette couleur, irrégulières et très-rapprochées.

Nous prîmes cette murène à l'île Guam, lorsqu'elle dormoit sur les rochers du bord de la mer. On en trouve aussi sur la côte de Coromandel. Nous l'avons dédiée à la mémoire de M. Prat-Bernon, élève de la marine de première classe, mort dans les premiers jours de notre voyage.

MURÈNE MARBRÉE. — MURÆNA MARMORATA. N.

Muræna, corpore compresso, subluteo, marmorato; maxillis æqualibus.

LE corps de ce poisson est comprimé. Sa couleur est d'un jaune rougeâtre recouvert de lignes irrégulières affectant une disposition annelée. La bouche est bien fendue, garnie de dents petites et serrées. On aperçoit sur le vomer deux crochets mobiles dirigés en arrière, dont le postérieur est plus grand. L'œil est près de l'extrémité du museau. Les narines sont tubulées. L'ouverture des branchies est à six lignes de la commissure des lèvres. L'anus est placé au milieu du corps, tout près de la nageoire anale; celle du dos prend naissance près du sommet de la tête.

La longueur de cette murène est de six pouces : elle habitoit les îles Vaigiou et Rawak.

MURÈNE DENTÉE. — MURÆNA CANINA.

Muræna, corpore cylindraceo, nigricante; capite crasso; maxillâ superiore longiore; dentibus longis, acutis.

LE corps de cette murène est moins comprimé que celui de l'espèce précédente; il est uniformément noirâtre. La tête est grosse, large; la bouche grande, bien fendue; les mâchoires armées de dents longues, aiguës et recourbées en arrière, d'où lui vient son nom spécifique; l'inférieure, un peu moins longue que la supérieure, s'emboîte sous cette dernière. Le vomer est garni de deux crochets mobiles susceptibles de se coucher tout-à-fait en arrière. Les narines sont tubulées; les yeux grands; l'ouverture des branchies est à un peu plus de six lignes de la commissure des lèvres. L'anus est plus près

de la tête que de l'extrémité de la queue; il touche sa nageoire. La dorsale prend naissance au-dessus de la tête.

Cette espèce, dont la longueur est de sept pouces et demi, habite comme la précédente les îles Vaigiou et Rawak.

EN terminant cet ordre de poissons anguilliformes, nous parlerons des leptocéphales, que nous avons rencontrés dans presque toutes les mers.

C'est toujours très au large, soit que la mer fût calme ou agitée, que notre filet a amené ces singuliers poissons. Ils semblent en effet fuir les côtes, sur les rochers desquelles leur mollesse extrême ne pourroit résister. Ils sont transparens et gélatineux; et quoique mieux organisés que certains mollusques, ils semblent doués de moins de vie; car leurs mouvemens sont très-lents et un rien les fait mourir.

Les dents longues et pointues, prolongées en avant, dont leurs mâchoires sont armées, doivent leur servir à peu de chose, puisqu'ils manquent de la vivacité nécessaire à la poursuite d'une proie. Leurs grands yeux bleu de ciel occupent toute la tête et contrastent avec la blancheur du corps.

Il paroît constant que ces animaux changent de peau; car nous en avons pris de plus ou moins mous; et l'enveloppe extérieure de quelques individus conservés dans l'alcool, s'est naturellement séparée sous le ventre dans toute la longueur. Alors on voit le nouvel animal beaucoup plus gélatineux et plus blanc, avec l'indice de toutes les lignes transversales qui le caractérisent, lesquelles sont formées par les côtes; une bande opaque indique le canal vertébral.

Les individus que nous avons pris avoient de six à huit pouces de longueur; le plus grand nombre appartenoit à l'espèce connue sous le nom de *morissien*. D'autres individus nouveaux ont été nommés *tænia* par M. Cuvier. Il est à remarquer que l'esprit de vin

altère les couleurs de quelques-uns et les rend noirâtres, tandis que d'autres conservent toujours leur blanc mat.

On trouve des leptocephales dans l'Océan atlantique, aux environs du Cap de Bonne-Espérance, dans les Moluques, près des côtes de la Nouvelle-Guinée, des îles de l'Amirauté et des Carolines.

SOUS-GENRE BLENNIE. — *BLENNIUS*. Cuv.BLENNIE PONCTUÉ. — *BLENNIUS PUNCTATUS*. N.

Blennius, corpore elongato, compresso, plumbeo, punctis fuscis irrorato; maxillis æqualibus; dentibus caninis quatuor; operculo supra emarginato.

B. 6. D. 28. P. 14. V. 3. A. 18. C. 11.

LA forme de la tête et du corps de ce blennie lui donne quelque ressemblance avec les rasons connus sous le nom de *coryphènes*; en effet, sa tête est grosse, son museau coupé verticalement, et son corps comprimé sur les côtés.

Les yeux sont placés au sommet de la tête, près l'un de l'autre, et surmontés chacun d'un assez long tentacule pointu. La bouche est grande, la langue obtuse, charnue; les mâchoires presque égales; les dents longues, aplaties, excessivement fines et serrées, sur une seule rangée demi-circulaire, après laquelle, en haut et en bas, sont deux crochets forts et coniques.

La nageoire du dos est très-élevée, de même que celle de l'anus; toutes deux finissent près de la queue: la première a vingt-huit rayons, et la seconde dix-huit. Les pectorales, larges et arrondies, en ont quatorze, et la caudale, de même forme, onze. Les ventrales, placées sous la gorge, ont trois rayons bien distincts. Les ouïes sont larges et soutenues par six rayons. L'opercule est échancré à sa partie supérieure.

La couleur de ce blennie est plombée, marquée de points bruns irréguliers. La mollesse de son corps un peu altéré, n'a pas permis de voir la direction de la ligne latérale. On distingue seulement

sur la peau les stries musculaires formant des triangles réguliers dirigés en avant.

La longueur de ce poisson est de trois pouces et demi; sa hauteur, de sept lignes. Son estomac contenoit des polypiers flexibles.

Il est indiqué venir de la baie des Chiens-Marins; mais nous n'en sommes pas sûrs, parce qu'ordinairement, dans les lieux où existent les blennies, on les voit sauter à la surface des eaux et se fixer aux rochers en formant ventouse avec leur abdomen et leurs nageoires pectorales et ventrales, ce que nous n'avons point remarqué à la baie des Chiens-Marins.

BLENNIE FISSICORNE. — *BLENNIUS FISSICORNIS.*

Blennius, corpore fusco, subcylindraco; cirris ocularibus elongatis, ramosis, binis; operculo supra emarginato; lineâ laterali cubitatâ.

D. 26. P. 13. V. 2. A. 18. C. 13.

CE petit blennie a la tête médiocrement grosse, le corps arrondi en avant, légèrement aplati en arrière, où il finit en pointe. Le front est large, oblique; les narines sont écartées, l'inférieure tubulée. Les tentacules oculaires sont longs, grêles, avec quelques légères ramifications à leur base. Les mâchoires sont égales, et, après leur simple rangée de dents, viennent quatre crochets coniques. L'opercule est un peu échancré à sa partie supérieure: cette disposition, qu'on retrouve dans presque tous les blennies, ne seroit-elle pas propre à favoriser le séjour momentané que ces poissons font dans l'air! En effet, en rapprochant la partie inférieure de leur opercule, ils ferment leurs ouïes de manière à ne laisser qu'une légère ouverture, pourvue d'une membrane, dans l'échancrure que nous signalons. Ce qui n'est formé qu'accidentellement

dans les blennies, existe toujours dans les baudroies, dont l'ouverture des branchies est fistulaire, et qui, comme on sait, peuvent vivre long-temps hors de l'eau.

La nageoire dorsale prend naissance au niveau de l'opercule; quoique tous ses rayons soient mous, elle paroît formée de deux parties contiguës, dont la première a onze rayons, et la seconde, arrondie et fixée au lobe de la queue, quinze. Les pectorales et la caudale sont arrondies; elles ont chacune treize rayons; l'anale en a dix-huit, et les ventrales, deux. L'anus est large et son appendice petit.

La ligne latérale, placée à la partie supérieure, est droite d'abord, se courbe brusquement et reprend ensuite sa première direction. La couleur de ce poisson est brunâtre, et le bord des nageoires noirâtre. Son séjour dans l'alcool l'a couvert d'un dépôt blanc.

Sa longueur est de deux pouces. Nous croyons l'avoir pris dans la baie de Rio de Janeiro.

SOUS-GENRE SALARIAS. — *SALARIAS*. Cuv.SALARIAS FRONT BOSSU. — *SALARIAS GIBBIFRONS*.

Salarias, capite obtuso, fronte gibboso, verticali; corpore marmorato; pinnis nigro punctatis; lineâ laterali interruptâ.

D. 32. P. 14. V. 2. A. 20. C. 12.

CETTE espèce est remarquable par son front obtus, arrondi, tronqué, et tellement avancé qu'il forme un angle de plus de 90°; de sorte que les narines se trouvent tout-à-fait dirigées en avant. Au premier abord, à peine aperçoit-on la bouche placée au bas de cette tronçature; cependant elle est grande et élargie transversalement. La mâchoire supérieure recouvre l'inférieure; les dents, excessivement petites, ne sont visibles qu'à la loupe; la mâchoire inférieure seule a deux crochets.

Les yeux sont larges, placés au sommet du front, dirigés obliquement l'un vers l'autre, et surmontés de deux petits cils membraneux. Les opercules sont échancrés à leur partie supérieure, où se remarque une membrane fine; ils sont réunis sous la gorge par une membrane commune, immédiatement après laquelle viennent les ventrales, qui sont petites et bifides. Les pectorales sont arrondies, légèrement acuminées, et formées de quatorze rayons, dont les supérieurs sont les plus petits. La dorsale prend naissance au sommet du front et s'étend jusqu'à l'extrémité de la queue; elle est composée de deux lobes distincts et continus, dont le premier a douze rayons et le second vingt. Le ventre est saillant. L'anus et son appendice sont fort petits; il touche presque la nageoire de son

nom, laquelle a vingt rayons; la caudale en a douze. La ligne latérale est interrompue.

Ce poisson, assez agréablement nuancé, a le corps rougeâtre marbré de brun; la tête et la gorge sont pointillées de la même couleur. Toutes les nageoires, mais principalement celles du dos, de la queue et de l'anus, sont marquées de points très-noirs formant des lignes longitudinales un peu irrégulières. Sa longueur est de trois pouces cinq lignes, et sa hauteur, à la saillie du ventre, de neuf lignes.

Nous l'avons rapporté des îles Sandwich.

SOUS-GENRE CLINUS. — *CLINUS*. Cuv.CLINUS BAZET. — *CLINUS* NUCHIPINNIS.

Clinus, corpore fusco, marmorato; fronte ciliato; maculâ violacéâ in apice operculi; caudâ subrotundâ.

B. 6. D. $\frac{18}{12}$. P. 14. V. 3. A. $\frac{2}{18}$. C. 13.

CE clinus a la tête petite, les nageoires grandes, le corps comprimé, très-mou, le museau un peu pointu, la bouche très-grande, les mâchoires égales pourvues de dents à crochets, derrière lesquelles en sont d'autres plus petites, de même qu'au palais et aux os pharyngiens. Les lèvres sont lâches et peuvent recouvrir totalement les mâchoires. Les yeux sont rapprochés du sommet de la tête; leur conjonctive, à la partie supérieure de laquelle adhère un petit faisceau de cirres membraneux, a beaucoup de laxité. On en remarque également un de chaque côté au-dessus de la tête et au-devant de la nageoire dorsale. Les orifices des narines sont écartés l'un de l'autre; les ouïes sont grandes et soutenues par six rayons dont les supérieurs dépassent en arrière le bord de l'opercule. L'os qui supporte les arcs branchiaux fait une saillie tranchante dans le contour de l'opercule. La nageoire dorsale, continue dans toute sa longueur, est cependant comme formée de deux parties, dont la première plus longue a dix-huit rayons aiguillonnés, et la seconde, plus élevée, douze branchus; le dernier adhère à la base de la queue. L'anale a deux rayons aiguillonnés et dix-huit mous; la caudale, arrondie, en compte treize; et les pectorales, de même forme et portées sur un pédicule court et écailleux, en ont quatorze; les ventrales trois.

Les écailles sont fines et serrées; la base des nageoires dorsale et anale en est couverte. La ligne latérale, droite d'abord, s'incline fortement vers le bas pour reprendre ensuite sa première direction.

La couleur générale de ce poisson est brun foncé; le corps est marbré; le bord des nageoires du dos, de l'anus et des pectorales est violacé; une tache de la même couleur occupe le haut de l'opercule; la nageoire de la queue est ponctuée de brun.

La longueur de ce clinus est de cinq pouces; sa hauteur, de treize lignes, et son épaisseur, de quatre.

Ce clinus, qui se nourrit de petits crustacés, et que nous avons pris dans la baie de Rio de Janeiro, est dédié à M. Bazet, médecin français attaché à la colonie suisse du Brésil.

Un autre individu, entièrement semblable dans son organisation, n'en diffère que par sa couleur plus uniformément sombre et sans marbrures.

SOUS-GENRE PÉRIOPHTHALME. — *PERIOPHTHALMUS*. Schn.

PÉRIOPHTHALME FREYCINET. — *PERIOPHTHALMUS FREYCINETI*. Cuv.

Periophthalmus, corpore fusco; capite crasso, albido punctato; dentibus validis; pinnâ dorsali radiis quatuor, apice albidâ.

1.^{re} D. 4. 2.^o D. 14. P. 16. V. 6. A. 14. C. 12.

GRANDE espèce à corps cylindrique par devant, comprimé par derrière, où il s'amincit en pointe. La tête est large, arrondie, obtuse en face, le front presque vertical, les yeux placés à son sommet, rapprochés l'un de l'autre et munis de paupières lâches. Les narines sont près des yeux. La bouche est très-grande, arrondie; les lèvres sont amples et molles; la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure, sous laquelle elle s'emboîte; toutes deux sont munies sur le devant de longs crochets, et de dents coniques sur les côtés. Les crochets supérieurs sont les plus longs; derrière eux est une rangée d'autres dents petites et obtuses. Les os pharyngiens en sont aussi couverts. La langue est arrondie, et la membrane buccale forme un large repli au palais. Les opercules, bombés, présentent dans leur intérieur une assez large excavation, qu'augmente encore l'ampleur de la membrane branchiale disposée de manière à ne laisser qu'une petite ouverture aux ouïes.

Les pectorales, arrondies et munies de seize rayons, sont portées sur des espèces de bras écailleux dont l'origine est couverte par des opercules. Les ventrales, placées sous la gorge, réunies entre elles par une membrane, forment un disque concave. La première dorsale, distante de seize lignes de la seconde, est élevée, peu large et soutenue par quatre rayons flexibles; la seconde en

a quatorze articulés ; ce nombre est aussi celui de l'anale, au-devant de laquelle est placé le petit appendice charnu qu'on retrouve dans tous les mâles de cette famille et de celle des blennies. La caudale, alongée, arrondie, a douze rayons ; elle paroît pointue dans le repos.

Les écailles sont lisses, assez grandes, serrées et agréablement striées lorsqu'on les examine à la loupe. Toute la tête en est couverte, ainsi que les joues. La ligne latérale, presque droite, occupe le milieu du corps.

La couleur générale de ce périophthalme est sombre, brun foncé sur la partie supérieure du corps et les nageoires, blanchâtre et comme nacrée sous le ventre, d'un rouge sale vers la queue. La tête est marquée de points blancs. La première dorsale a une tache blanche à son extrémité, et l'anale est blanchâtre.

Ces poissons habitent l'embouchure des rivières de l'île Timor ; ils se logent dans les trous et sont très-défiants. Ils sont remarquables aussi par la facilité qu'ils ont de pouvoir rester long-temps à l'air libre, et de courir avec une étonnante rapidité sur l'eau et la vase, en s'aidant de leurs nageoires pectorales et ventrales ; ce qui leur donne l'air d'avoir de vrais bras pour faciliter leur marche ; et comme dans cette action les pectorales sont dirigées en avant et en bas, elles élargissent en même temps qu'elles bouchent l'ouverture operculaire, qui, par ce moyen, peut contenir l'eau dont l'animal a besoin pendant tout le temps qu'il demeure à l'air. Les ventrales lui donnent la facilité de s'appliquer sur les corps lisses. On remarque que, pendant qu'il est hors de l'eau, ses yeux deviennent plus saillans, ce qui a lieu aussi dans les blennies. Il est probable que la finesse de la peau de la partie interne des bras sert à faciliter le sens du toucher.

Le périophthalme Freycinet, ainsi nommé par M. Cuvier dans les galeries du Muséum, fut tué par l'un de nous d'un coup de fusil, dans la rivière de Babao. Sa longueur totale est de sept pouces ; sa hauteur, de seize lignes, prise au ventre, qui est assez saillant ; et son épaisseur, de huit lignes.

SOUS-GENRE ÉLÉOTRIS. — *ELEOTRIS*. Gronov. et Cuv.

ÉLÉOTRIS NOIR. — *ELEOTRIS NIGER*. N.

PLANCHE 60, fig. 2.

Eleotris, corpore nigricante; capite plagioplateo; maxillâ inferiore longiore; præoperculo aculeato.

1.^{re} D. 6. 2.^e D. 10. P. 15. V. 6. A. 9. C. 32.

CE poisson a la tête grosse, aplatie, la queue presque aussi large que le corps, le museau arrondi, la bouche dirigée en haut, et les mâchoires garnies de plusieurs rangées de dents aiguës; l'inférieure se portant au-devant de la supérieure, qu'elle dépasse un peu; la langue est large, lisse et détachée. Les yeux, placés très-près du sommet de la tête, ont leur orbite qui saille en avant.

L'opercule est fixé dans tout son contour supérieur, et le préopercule présente un aiguillon dirigé en bas et en avant.

La première nageoire du dos a six rayons flexibles, penchés très-obliquement en arrière comme les dix de la seconde. La caudale, alongée et très-légèrement arrondie, en a environ trente-deux, et l'anale neuf.

Les ventrales, éloignées l'une de l'autre, ont six rayons, et chacune des pectorales quinze. Les membranes de ces dernières sont flexibles et portées sur un pédicule charnu couvert d'écailles.

L'anus, placé un peu en avant de la nageoire qui en porte le nom, a par derrière un appendice assez alongé.

Les écailles sont arrondies, serrées; toute la tête et les opercules en sont recouverts; le ventre est saillant et arrondi. La couleur

de ce poisson est d'un brun presque noir, ainsi que l'indique son nom.

Sa longueur est de trois pouces et demi; nous en avons rapporté un autre individu de plus grande taille. Ils proviennent de Vaigiou.

GENRE SILLAGO. — *SILLAGO*. Cuv.SILLAGO MACULÉ. — *SILLAGO MACULATA*. N.

PLANCHE 53, fig. 2.

Sillago subrosea; corpore arcuato, maculis obliquis septem vel octo supernè infuscato; maculâ basi pinnæ pectoralis.

B. 6. 1.^{re} D. 12. 2.^e D. 20. P. 16. V. 6. A. 21. C. 18.

CE poisson, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, est courbé en arc. Cette disposition de forme, jointe à ses lèvres allongées, protractiles, et à ses grands yeux, lui donne un air stupide. La mâchoire inférieure s'emboîte sous la supérieure; les dents sont nombreuses et en velours. La langue est tellement reculée au fond du gosier, qu'on diroit que l'animal en est privé. Les narines, placées au sommet de la tête, au-devant des yeux, ont deux ouvertures séparées. L'iris est doré en bas et noir en haut. L'opercule est presque arrondi, et l'aiguillon caractéristique n'est seulement qu'indiqué. A peine aperçoit-on les dentelures des préopercules, qui forment, en se terminant sous la gorge, deux sillons larges et lisses se prolongeant jusqu'au bout de la mâchoire. Les opercules sont couverts d'écaillés, et la membrane des branchies compte six rayons dont, l'extérieur est le plus large.

La première dorsale en a douze, allongés, flexibles à leur extrémité, diminuant insensiblement de hauteur jusqu'au dernier, qui est très-court et se lie par une membrane étroite avec la seconde nageoire, laquelle a vingt rayons mous, couchés en arrière. La queue, légèrement échancrée, en compte dix-huit; les pectorales

seize; les thoraciques, éloignées l'une de l'autre, six; et l'anale, vingt-un flexibles.

La ligne latérale se courbe d'abord et se dirige ensuite droit vers la queue. Les écailles forment des losanges allongés dont le plus grand diamètre est vertical. La couleur générale est rosée. Une bande argentée prend naissance au-dessus de la nageoire pectorale et finit à la queue. Le corps est marqué en-dessus de sept ou huit taches noirâtres, irrégulières et obliques; et la nageoire pectorale en a une de la même couleur à sa base.

La longueur de ce poisson est d'environ huit pouces. Nous l'avons pris dans la rade de Sydney, au Port-Jackson.

SOUS-GENRE LABRE. — *LABRUS*. Cuv.LABRE ARAGO. — *LABRUS* ARAGO. N.

PLANCHE 65, fig. 2.

Labrus, corpore toto viridi; macularum aurearum triplici ordine pinnis dorsi et ani; caudâ rotundâ.

D. 21. P. 15. A. 14. C. 19.

CE joli poisson a le corps allongé, un peu arrondi, et le front élevé. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas; toutes deux ont des dents aiguës.

La dorsale prend très-près du front, et laisse un espace entre elle et la nageoire de la queue; elle est composée de vingt-un rayons égaux: l'anale, moins étendue, mais de même forme, en compte quatorze; les pectorales, environ quinze; et la caudale, qui est arrondie, à-peu-près dix-neuf.

La couleur générale de l'individu est verte; la tête offre trois lignes violettes bordées de rouge, et les joues trois autres de couleur orange, se dirigeant sous la mâchoire inférieure. L'œil est noirâtre.

Le milieu du corps présente des raies rougeâtres qui, partant d'en haut et d'en bas, viennent se croiser au centre. Six taches noires et arrondies couvrent la queue: les rayons de la nageoire caudale sont alternativement verts et rouges.

L'intervalle de chaque membrane qui réunit entre eux les rayons de l'anale et de la dorsale, est taché de trois points aurore, placés les uns au-dessus des autres, et dont l'ensemble forme trois lignes parallèles à l'animal. Les pectorales et les ventrales sont rosées.

Cet individu, dessiné au sortir de l'eau par M. Taunay, a été ensuite perdu. Les couleurs ont été appliquées avec exactitude; mais il semble y avoir quelque incorrection dans la ligne latérale, qui ne nous paroît pas être celle des labres.

Ce poisson se trouve dans les eaux des îles des Papous. Nous l'avons dédié à M. Jacques Arago, dessinateur de l'expédition.

SOUS-GENRE GIRELLE. — *JULIS*. Cuv.

Division de celles qui ont des pores à la tête.

GIRELLE GAIMARD. — *JULIS* GAIMARD. N.

INARÉA LOUAÏNÉ, dans la langue des îles Sandwich.

PLANCHE 54, fig. 1.

Julis, corpore rubro; primo radio pinnæ dorsalis longissimo, flexibili; pinnâ ani quindecim radiis; caudâ rotundâ, fulvâ.

B. 5. D. 21. P. 12. V. 6. A. $\frac{3}{12}$ C. 14.

CE beau poisson a le corps allongé, arrondi par le haut, presque aplati sur les côtés; ses mâchoires, également avancées, sont armées chacune de deux rangées de dents; les extérieures, plus grandes et dirigées en avant; quatre de celles-ci sont en crochets et font saillie au-dehors. Les deux crochets inférieurs sont reçus dans l'écartement de ceux d'en haut; la langue est courte, et l'on voit une membrane demi-circulaire au palais. L'œil est arrondi, rougeâtre, et l'orbite striée dans la partie inférieure de son contour. Les joues sont lisses; l'opercule se termine par un prolongement membraneux, irrégulier et obtus; les ouïes ont cinq rayons. Sept ou huit pores forment sur le sommet de la tête, de chaque côté, une ligne courbe, prenant un peu en avant des narines jusque derrière l'œil; d'autres, au nombre de sept ou huit, bordent également la partie inférieure de l'orbite; enfin, on en compte sept autour de l'opercule. La nageoire dorsale, dont l'origine correspond au pro-

Voyage de l'Uranie. — Zoologie.

longement de l'opercule, est composée d'abord de deux rayons flexibles plus longs que ceux qui suivent : de ces deux rayons, le premier est beaucoup plus allongé ; viennent ensuite sept autres rayons épineux, et enfin douze branchus, qui font en tout vingt-un. Cette nageoire est rouge, avec deux petits lisérés bleus, et a des points bleus aussi à sa base. L'anale, beaucoup moins étendue, a trois aiguillons et douze rayons articulés ; son limbe est jaune, tranché de trois raies bleues, et sa base est d'un rouge ponctué de bleu. La caudale a quatorze rayons ; elle est légèrement arrondie et d'un beau jaune, avec deux rangées de points d'un bleu foncé à son origine. Douze rayons disposés en triangle forment les pectorales, qui sont nuancées de rose et de jaune, avec une tache brune dans l'aisselle. C'est aussi la couleur des ventrales qui ont de plus une ligne bleue longitudinale. L'anus, placé plus près de la nageoire de son nom que des précédentes, a son orifice bleu de ciel.

La couleur générale du corps est d'un beau rouge de carmin, avec des points bleus irréguliers vers la partie postérieure et la queue. Le ventre, le thorax et une portion de l'opercule en remontant vers la nuque, offrent une teinte brune : une large tache jaune occupe les flancs. Les joues et les lèvres sont rosées, tandis que la base du préopercule et de l'opercule reflète une belle couleur bleu de ciel. Une bandelette ondulée, d'abord verdâtre, puis bleue, part du premier rayon de la dorsale, est à moitié divisée par l'œil, et vient finir sur le museau ; elle passe sur l'extrémité antérieure d'une autre bandelette beaucoup plus large, blanchâtre au milieu, rosée sur les bords, qui se porte vers la pointe postérieure de l'opercule ; enfin, une troisième de la même couleur, un peu courbée en haut, prend à la lèvre supérieure et se termine au contour operculaire : on remarque dans cet endroit un point blanc.

Deux lignes partant du sternum se dirigent, la première, qui est

rosée, vers la base de la nageoire pectorale, et la seconde, de couleur bleu de ciel, vers les ventrales.

Les écailles sont serrées, médiocrement larges. La ligne latérale est près du dos et en suit le contour; elle n'est point interrompue, mais brusquement coudée; et avec un peu d'attention, il est facile d'en suivre la trace.

La longueur de ce poisson est de neuf pouces et demi. Il provient des eaux limpides de Mowî. Il fut dessiné, au sortir de la mer, par M. Taunay. Mais depuis, le bocal dans lequel il étoit s'étant cassé, il s'est trouvé altéré au point que des insectes y avoient déposé leurs larves, lorsqu'il fut remis dans l'alcool. Il est au Muséum d'histoire naturelle.

GIRELLE RAIE AURORE. — JULIS BALTEATUS. N.

O-OUA MAAOU VÉLA, en idiome sandwichien.

PLANCHE 56, fig. 1.

Julis, pinnis ani et dorsi subflavis; fasciâ sublavâ longitudinali et latâ; dentibus oris commissuræ.

B. 5. D. $\frac{2}{12}$. P. 13. V. 6. A. $\frac{4}{13}$. C. 13.

ON reconnaîtra cette girelle à sa forme ovoïde, à son museau allongé, à ses mâchoires arrondies, garnies de dents égales; aux deux dents supérieures aiguës qui, de la commissure de la bouche, font saillie au-dehors. Mais c'est principalement l'examen de ses couleurs qui fournira les principaux caractères. Ainsi la tête, et le corps en long, jusqu'au milieu, sont verdâtres; une large raie longitudinale aurore, bordée de violet, prend depuis l'opercule jusqu'à la queue. La poitrine, le ventre, les nageoires pectorales, ventrales, anale, sont d'un jaune sale, tandis que celles du dos et de la queue sont aurore.

Trois raies violettes traversent les joues en long : la première correspond à la ligne latérale ; la seconde ou moyenne prend sous l'œil et se continue avec celle qui côtoie la bande aurore. La dernière commence à la lèvre inférieure, se courbe en haut et suit le même trajet que la première.

L'œil est jaune ; les narines doubles ; la membrane branchiostège a cinq rayons, et la ligne latérale ponctuée fléchit brusquement vers la queue.

La nageoire du dos, régulière, est composée de neuf aiguillons et de douze rayons flexibles. L'anale a deux piquans et treize rayons branchus : ce nombre de rayons est aussi celui des pectorales et de la caudale, qui est arrondie.

Les écailles du corps sont larges : les joues en sont dépourvues.

C'est à l'île Mowî que nous avons pris ce poisson. Il y paroît commun, et nous en avons remis plusieurs individus au Muséum.

Il est figuré de grandeur naturelle.

GIRELLE DUPERREY. — JULIS DUPERREY. N.

PLANCHE 56, fig. 2.

Julis cyanocephalus ; corpore fasciâ rubrâ transversè notato ; caudâ valdè bifurcatâ.

B. 6. D. $\frac{8}{14}$ P. 15. V. 6. A. $\frac{2}{11}$ C. 14.

CETTE girelle a, au premier aspect, beaucoup de rapports avec le labre cyanocéphale de Bloch ; mais si, comme lui, elle a la tête d'un bleu foncé, elle en diffère par une large bande rougeâtre qui vient après les opercules. Les nageoires ne sont pas non plus les mêmes : celle de la queue sur-tout, au lieu d'être arrondie, comme dans la girelle tête bleue, a deux longs filamens qui la font ressembler

à la queue d'une hirondelle. La forme de la nôtre est oblongue; sa tête, arrondie, finit en pointe; ses mâchoires sont égales, armées de dents, dont celles de devant, plus longues que les autres, se trouvent recouvertes dans l'état naturel par des lèvres rétractiles. Les os pharyngiens ont aussi des dents. Les narines sont doubles; l'œil petit. L'opercule, divisé inférieurement en deux pièces, se termine par une pointe obtuse. La tête est garnie d'un grand nombre de pores: on en remarque deux rangées autour des yeux, trois rangées sous la gorge et quelques-uns d'épars sur le préopercule. La membrane des branchies a six rayons.

La nageoire du dos en a huit aiguillonnés, moins élevés que les mous, qui sont au nombre de quatorze; l'anale a deux aiguillons et onze rayons articulés; les pectorales en comptent quinze; les ventrales, qui sont très-petites, six; et la caudale, qui est carrée, quatorze. La ligne latérale, après avoir suivi la courbure du dos jusqu'à la queue, s'incline brusquement en escalier sans s'interrompre. D'espace en espace, deux petites branches latérales dirigées vers l'arrière s'ajoutent à chaque ponctuation.

Les écailles paroissent finement striées; leur limbe est arrondi. Nous en avons compté vingt-cinq depuis l'opercule jusqu'à la queue.

Sous l'opercule et derrière la nageoire pectorale, on remarque deux membranes formant le cu-de-sac.

Nous avons déjà dit que la couleur bleu foncé de la tête étoit circonscrite par l'opercule: la même teinte existe sur la dorsale, l'anale, au milieu de la nageoire de la queue, à la base et à l'extrémité des pectorales; le reste du corps est brun, avec des stries transversales de la même couleur.

On pêche ce labroïde aux îles Sandwich.

Nous l'avons dédié à M. Louis-Isidore Duperrey, officier de l'*Uranie*, qui commande, en ce moment, une expédition scientifique autour du monde.

GIRELLE GEOFFROY. — JULIS GEOFFROY. N.

PLANCHE 56, fig. 3.

Julis, corpore subcæruleo, oculis numerosissimis sparso; pinnis ani et dorsi latis; caudâ rotundâ.

B. 5. D. $\frac{2}{11}$ P. 11. V. 6. A. $\frac{2}{13}$ C. 15.

CE poisson a le front élevé, arrondi; le museau peu avancé; la mâchoire supérieure dépassant un peu celle d'en bas: les dents de devant sont plus longues que les autres et saillantes; on en remarque une déviée en-dehors à chaque commissure de la bouche; l'ouverture des narines, à peine sensible, touche l'œil. L'opercule se termine par une pointe membraneuse. On compte environ vingt-cinq pores sur le museau, le préopercule et dans le contour de l'orbite.

La queue est large; la nageoire caudale, légèrement arrondie, a quinze rayons. Les nageoires du dos et de l'anale ont la même forme: la première, qui prend en avant au sommet de la tête, est composée de neuf rayons aiguillonnés et de onze articulés trifides; la seconde en a quinze, dont deux épineux; les pectorales, onze; et les thoraciques, réunies à leur base, six.

La membrane qui soutient les branchies a cinq arceaux. La ligne latérale ponctuée et ramifiée se courbe brusquement à sa fin, sans discontinuer son trajet jusqu'à la queue.

La couleur générale est d'un bleuâtre foncé. Chaque écaille est légèrement ponctuée de la même couleur. Tout le corps est parsemé de lunules bleues bordées de brun, irrégulières sur la queue et les thoraciques, mais décrivant trois ou quatre lignes à la dorsale et à l'anale. Les pectorales sont jaunes; cette couleur est plus marquée à leur base. On voit sur le front, les joues et la gorge,

plusieurs lignes et points bleus; quatre de ces raies, parallèles entre elles, descendent obliquement des environs de l'œil vers la bouche. Les membranes qui unissent les trois premiers rayons de la dorsale, sont tachées de jaune.

Cette girelle, représentée de grandeur naturelle, habitoit les eaux des îles Sandwich. Plusieurs individus ont été déposés au Muséum.

Nous l'avons dédiée au généreux ami de M. Haiüy, à l'auteur de la Philosophie anatomique, M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire.

GIRELLE TÉNIANOTE. — JULIS TĒNIANOTUS. Cuv.

Julis, corpore compresso; fronte elevato; spinis pinnæ dorsalis novem; ventralibus filamentosis; caudâ rotundâ. •

D. $\frac{2}{14}$ P. 11. V. 6. A. $\frac{3}{13}$ C. 12.

CETTE girelle a le corps très-comprimé; le front élevé, arrondi; la bouche placée bas, les dents fortes; deux crochets à chaque mâchoire par devant. L'œil est situé au sommet de la tête; les narines s'ouvrent par deux orifices au-devant de lui. On remarque seulement quelques pores au-dessus de l'orbite. Les pectorales, arrondies, comptent onze rayons; les ventrales, placées au-dessous, en ont six, dont le second, filamenteux, s'étend jusqu'à l'anale. Cette dernière nageoire a trois rayons aiguillonnés et treize branchus. La dorsale, qui prend au haut du front, est égale dans toute sa longueur et formée de vingt-trois rayons, dont les neuf premiers sont épineux, avec une petite pointe à la membrane qui les soutient. La caudale, arrondie, est composée de douze rayons.

Les écailles sont très-larges, flexibles. La ligne latérale est interrompue. Quoique les couleurs de ce poisson aient été altérées par l'alcool, on aperçoit encore sur les joues trois bandes violacées,

des points noirs à la queue, une tache de la même couleur au-devant de la nageoire dorsale, et d'autres taches le long de cette nageoire et de celle de l'anus.

Longueur, quatre pouces trois lignes; hauteur, un pouce; épaisseur, trois lignes.

Nous l'avons rapporté de l'île Vaigiou.

Nous pensons que cet individu pourroit bien être notre labre Arago (*pl. 65, fig. 2*), qui fut perdu après avoir été dessiné, au sortir de l'eau et avec toutes ses couleurs, par M. Taunay. Si les couleurs de la girelle ténianote ne paroissent pas être semblables en tout point, c'est qu'elles ont été altérées d'abord par la liqueur et par une dessiccation qu'elle a ensuite subie. Nous indiquons nos doutes, afin qu'on puisse rectifier notre erreur, si cette espèce vient à se retrouver.

GIRELLE AXILLAIRE. — JULIS AXILLARIS.

Julis, corpore roseo; maculâ luteâ in axillâ; punctis nigris duobus basi caudæ; caudâ subrotundâ.

B. 5. D. $\frac{2}{12}$ P. 13. V. 6. A. $\frac{1}{12}$ C. 12.

CETTE espèce a le corps assez élevé et le ventre saillant; le front présente, entre les yeux, un petit enfoncement ovalaire; le museau est obtus; les mâchoires égales, protractiles et recouvertes par les lèvres. Les dents sont aplaties et bien rangées: la bouche est petite; chaque côté de sa commissure est muni d'un crochet horizontalement dirigé en avant comme chez les girelles raie aurore et Geoffroy. Les os pharyngiens ont aussi des dents. Les orifices des narines sont doubles et excessivement étroits. Au-devant d'eux se trouvent quelques pores; on en voit d'autres, écartés, autour des yeux et sur le préopercule.

Les nageoires pectorales, placées un peu plus haut que le milieu

du corps, petites, triangulaires et arrondies à leur pointe, ont treize rayons; les ventrales, plus petites encore, six; la dorsale, peu élevée, est formée de neuf aiguillons et de douze rayons flexibles; l'anale en a deux des premiers et douze des derniers; la caudale, légèrement arrondie, a aussi douze rayons.

Les écailles, serrées, ont une forme de losange. La ligne latérale est branchue : après s'être fortement courbée vers la queue, elle se termine sur une large écaille triangulaire pointue. Ce poisson a une teinte rosée; tout le corps et la tête, principalement en-dessus, sont garnis de très-petits points bleuâtres; le dos est enfumé, de même qu'un plastron qui couvre le front et le museau. Le ventre, la gorge, les nageoires et les yeux tirent sur le jaune; une tache d'un jaune plus éclatant occupe l'aisselle un peu au-dessus des pectorales et très-près de l'opercule, d'où le nom d'axillaire donné à cette espèce. Le lobe de la queue est marqué, de chaque côté, de deux petits points noirs cerclés de jaune; une tache brune se voit à la base des pectorales.

Longueur, quatre pouces trois lignes; hauteur, dix-neuf lignes; épaisseur, six lignes.

Nous l'avons rapporté des îles Sandwich et déposé au Muséum.

SOUS-GENRE CHEILION. — *CHEILIO*. Lacép.CHEILION DORÉ. — *CHEILIO AURATUS*.

Lacép. tom. 4, pag. 433.

IROU, dans la langue des îles Sandwich.

PLANCHE 54, fig. 2.

Cheilio, corpore elongato, fusco-flavo; vittâ mediâ longitudinali nigrâ; rostro elongato; caudâ rotundâ.

B. 6. D. 23. P. 11. V. 6. A. 15. C. 14.

LE genre cheilion est peu nombreux en espèces. Nous avons cru devoir donner une figure de celle-ci, que Commerson a fait connoître et qu'a décrite M. de Lacépède.

Ce poisson sera toujours facile à reconnoître à sa forme très-alongée: son diamètre vertical, pris de l'extrémité d'un rayon de la nageoire du dos à celle de l'anus, n'est que le sixième de la longueur totale, qui, dans cette espèce, est de six pouces.

La tête s'unit au corps par une ligne insensible. Le museau est très-pointu; la mâchoire supérieure, munie de deux crochets, dépasse l'inférieure. Les lèvres sont charnues et extensibles; les narines ont deux ouvertures; l'œil est grand; l'iris couleur d'or. L'opercule se termine en une assez longue pointe émoussée; il est recouvert de quelques écailles, de même que le contour de l'œil. Six rayons soutiennent la membrane des branchies.

La nageoire dorsale, par-tout de la même hauteur, est composée de vingt-trois rayons égaux, dont aucun n'est épineux. Il en est ainsi de l'anale, qui en a quinze. La caudale, arrondie,

en a quatorze , et les pectorales sont composées de onze rayons.

La ligne latérale n'est point interrompue ; elle se courbe d'abord un peu et parcourt la partie moyenne du corps jusqu'à la terminaison de la queue. D'espace en espace , elle offre de petites ramifications.

Ce poisson est brun rougeâtre dans la moitié supérieure du corps ; sous le ventre il est jaune. La séparation de ces deux couleurs est indiquée par une bande noire longitudinale. La nageoire de la queue, l'anale et les pectorales sont jaunes, tandis que la dorsale participe de la couleur brune du haut du corps.

Les écailles, dans leur imbrication, paroissent carrées, quoique leur pointe soit aiguë.

Commerson dit que la chair du cheilion doré de l'île de France est blanche et agréable au goût, mais peu recherchée, parce que ce poisson est très-commun au marché. Apparemment que pendant les trois mois de séjour que nous avons faits dans cette île, en mai, juin et juillet, ce n'étoit pas l'époque de la pêche de ce poisson, car nous n'avons point eu occasion de l'y voir.

L'individu que nous avons fait représenter de grandeur naturelle, provient des îles Sandwich ; il est petit, comparé à celui que possède le Muséum.

SOUS-GENRE ANAMPSÈS. — *ANAMPSES*. Cuv.ANAMPSÈS CUVIER. — *ANAMPSES* CUVIER. N.

OPOURÉ, dans la langue des îles Sandwich.

PLANCHE 55, fig. 1.

Anampses, corpore subviridi suprâ, subtùs purpureo, punctis albis amussim lineato; caudâ rotundâ.

B. 5. D. $\frac{2}{13}$ P. 12. V. 6. A. $\frac{3}{13}$ C. 14.

Nous offrons à M. G. Cuvier le tribut de notre reconnaissance pour les conseils qu'il a bien voulu nous donner, en lui consacrant, dans la classe qu'il a le plus travaillée, l'espèce elle-même qui lui a servi à l'établissement de ce nouveau sous-genre.

Ce beau poisson, dont une esquisse a été faite sur le vivant par M. Taunay, a le corps ovoïde et très-comprimé; le front assez brusquement abaissé; le museau saillant et pointu; les mâchoires presque égales; les lèvres charnues; la bouche petite, sans autres dents que quatre crochets aplatis, écartés et faisant saillie au-dehors; les deux d'en bas sont reçus dans l'écartement que présentent les deux d'en haut. Les dents pharyngiennes sont fortes. Les narines sont doubles, petites; l'œil est grand, rond, avec quelques pores à son contour. La tête et les joues sont sans écailles; l'opercule présente des stries rayonnées, et se termine en arrière et en haut par une assez longue pointe membraneuse.

Les nageoires, légèrement arrondies, du dos, de l'anus et de la queue, sont rosées; les deux premières avec quatre lignes longitudinales déliées, ondulées et verdâtres. Dans des individus plus

petits, ces lignes ne sont encore que des points. Cette teinte verdâtre existe aussi au haut de la tête, sur les flancs et à l'extrémité de la caudale. La poitrine et le dessous du ventre, jusqu'au milieu de l'anale, sont d'un beau rouge pourpre ponctué de blanc. Ces couleurs, jointes au jaune pur des pectorales, aux taches rouges qu'on observe sur les joues et aux douze lignes longitudinales formées par des points blancs comme réunis en chapelet, forment entre elles des contrastes qui tendent à embellir ce poisson. D'autres points blancs plus petits et irréguliers avoisinent la dorsale.

Les écailles du corps sont larges, arrondies et membraneuses; celles qui recouvrent la nuque sont petites et triangulaires. La ligne latérale, placée haut, se recourbe brusquement sans s'interrompre; elle offre quelques ramifications.

La nageoire du dos, uniforme dans sa courbure, a neuf aiguillons et treize rayons; ce dernier nombre est aussi celui de l'anale, qui a de plus trois épines. Les pectorales, pourvues d'une tache brune à leur base, ont douze rayons, et les ventrales six; ces dernières sont réunies entre elles et au corps par une membrane. La caudale a quatorze rayons; elle est légèrement arrondie.

Cette espèce provient de l'île Mowi. Nous en avons déposé plusieurs individus au Muséum. Les plus grands que nous ayons vus avoient près de huit pouces de longueur.

SOUS-GENRE CHEILINE. — *CHEILINUS*. Lacép.

CHEILINE SINUEUSE. — *CHEILINUS SINUOSUS*.

Cheilinus, rostro acuminato; corpore subviridi, fasciis nigricantibus undulatis transversè notato; caudâ rotundâ.

B. 5. D. $\frac{2}{11}$ P. 11. V. 6. A. $\frac{3}{9}$ C. 15.

Le corps de ce poisson est moins élevé par derrière que par devant: la tête est conique; le museau allongé et pointu; les lèvres épaisses; la bouche médiocrement grande, les mâchoires égales, pourvues de dents fortes et longues et de deux crochets recourbés en avant; les deux supérieurs plus écartés pour recevoir ceux d'en bas dans leur interstice. Les os pharyngiens ont aussi des dents. Les narines sont à peine perceptibles. Les ouïes sont plus ouvertes que dans les labres proprement dits. Les pectorales, arrondies et munies de onze rayons, sont aussi placées plus bas et plus près des ventrales; ces dernières, appuyées sur une large écaille et couvertes à leur base par d'autres écailles triangulaires, sont fixées au corps par une membrane. La dorsale a neuf aiguillons qui augmentent de grandeur en avançant du côté de la queue, et onze rayons branchus très-inclinés en arrière. Cette dernière disposition existe aussi pour l'anale, laquelle a douze rayons, dont trois aiguillonnés. Ces deux nageoires sont presque entièrement revêtues de larges et longues écailles triangulaires; et la membrane qui soutient les rayons aiguillonnés, est découpée en pointe derrière chacun d'eux. Le lobe de la queue est fort large; la nageoire caudale, arrondie, a quinze rayons qui sont enveloppés de chaque côté par deux très-larges écailles.

La ligne latérale, droite, ramifiée, tout-à-fait interrompue vers

la fin de la dorsale, reprend un peu plus bas, et se continue jusque sur l'écaïlle inférieure qui embrasse la queue: les écaïlles qui recouvrent toute la tête et le corps sont larges, arrondies et lâches.

Le fond de la couleur de cette cheiline est verdâtre, coupé transversalement par cinq larges bandes noirâtres, irrégulières, dont trois parcourent le corps et les nageoires, une le lobe de la queue, et la dernière couvre presque entièrement la nageoire caudale. Les rayons aiguillonnés du dos et de l'anús sont verdâtres.

Longueur totale, trois pouces et demi; hauteur du corps, un pouce; épaisseur, quatre lignes.

Nous avons rapporté cette espèce des îles Sandwich. On la trouve aussi à Madagascar, où elle acquiert un plus grand développement.

SOUS-GENRE GOMPHOSE. Lacép. — *ELOPS*. Commers.;
GOMPHOSUS. Cuv.

GOMPHOSE LACÉPÈDE. — *GOMPHOSUS TRICOLOR*. N.

PLANCHE 55, fig. 2.

Gomphosus, corpore viridi; pinnis ventris, dorsi, caudæ et ani flavis, pectoralibus vittâ cæruleâ notatis; caudâ paululum bifurcatâ.

B. 5. D. $\frac{8}{14}$ A. $\frac{2}{12}$ P. 15. V. 6. C. 12.

CE genre, dont Renard a donné le premier une figure incorrecte, n'a été bien décrit que par Commerson, qui a rapporté des mers de l'Inde et de Taïti les deux seules espèces connues jusqu'à nous, le *cæruleus* et le *variegatus*. L'archipel des îles Sandwich nous a fourni le *tricolor* et le *pectoralis*. Il est à remarquer que ces îles, quoique très-éloignées de Taïti, se trouvent avoir avec elle les plus grands rapports, non-seulement par le sol, la ressemblance qu'ont entre eux leurs habitans, mais encore par une foule de productions de la nature que les voyageurs y ont observées. Le singulier genre de poissons qui nous occupe, rare en espèces, en est un exemple.

Les gomphoses ont la tête lisse. Ce qui est remarquable en eux est le prolongement de leurs intermaxillaires et de leurs mandibulaires, en forme de tube, que Commerson a comparé à un clou, et qui a quelque ressemblance avec le butoir d'un sanglier ou plutôt avec le bec d'un oiseau. Le gomphose Lacépède a le corps alongé, épais, un peu arqué sur le dos et davantage au-dessous du ventre. Sa tête est médiocre; le front est convexe, arrondi; on voit, en avant des yeux,

deux saillies osseuses; le museau est arrondi à son extrémité; les mâchoires sont égales, munies de dents en crochet, les antérieures un peu plus grandes que les autres; le pharynx en est aussi pourvu. Les lèvres sont épaisses, rétractiles, et une seconde espèce de lèvre surnuméraire, moins avancée et lâche, recouvre la mâchoire supérieure. L'œil est petit et rapproché des orifices des narines, qui sont doubles; l'antérieure paroît comme recouverte d'un très-petit appendice membraneux. Le sous-orbitaire présente un demi-cercle de stries rayonnées. Les opercules, membraneux, se dirigent en pointe en arrière, et se réunissent sous la gorge à l'aide d'une membrane épaisse; ils offrent, dans le haut, des stries ramifiées. Les ouïes sont serrées; nous n'avons distingué que cinq rayons à la membrane des branchies. Les pectorales, larges, triangulaires, formées de quinze rayons, s'insèrent à la moitié de la hauteur du corps; elles correspondent aux ventrales, très-petites et pointues. La dorsale et l'anale sont peu développées: la première, moins élevée devant que derrière, a huit aiguillons et quatorze rayons branchus; la seconde en a quatorze, dont deux épineux. Le lobe de la queue est large, comprimé, et prolongé au-delà des deux nageoires dont nous venons de parler. La caudale, légèrement échancrée, a douze rayons.

La ligne latérale, après avoir suivi la convexité du dos, s'incline brusquement vers la queue et devient horizontale. Dans son cours, elle est marquée de petites raies divergentes, dont quelques-unes sont ramifiées, principalement celles qui avoisinent sa courbure.

Tout le corps et le dessus du front sont recouverts de larges écailles, assez serrées, membraneuses, un peu triangulaires à leur pointe et striées à leur surface; de plus petites occupent la base des nageoires du dos, de l'anus et de la queue; et une autre écaille, excessivement large, se voit au-dessus des pectorales.

Le fond de la couleur de ce gomphose est un vert bleuâtre; le bout du museau, l'œil, la partie antérieure du dos et toutes

les nageoires, sont d'un beau jaune; une bande d'un bleu céleste traverse les pectorales, et deux lisérés violacés bordent la dorsale et l'anale. Les deux rayons extrêmes de la caudale sont bleuâtres. Une tache d'un bleu foncé se voit à la partie inférieure de l'aisselle, et toutes les écailles de ce poisson sont marquées d'une tache de la même couleur.

Ce gomphose a huit pouces de long, deux de hauteur et neuf lignes d'épaisseur. La distance de l'œil au bout du museau est d'un pouce et demi. Il provient de l'île Mowi.

Nous l'avons dédié à M. de Lacépède, au savant ichthyologiste à qui l'on doit l'établissement du genre gomphose.

GOMPHOSE COMMERSON. — GOMPHOSUS PECTORALIS.

Gomphosus, corpore nigricante; pinnis omnibus subflavis; pinnâ dorsali fusco maculatâ; caudâ subæquali.

B. 5. D. $\frac{8}{14}$ A. $\frac{2}{12}$ P. 14. V. 6. C. 14.

Ce gomphose a les plus grands rapports avec le précédent pour la forme du corps: son museau est tout aussi alongé; mais ses mandibules ne sont point égales, et la supérieure dépasse de beaucoup celle d'en bas. Les dents, petites et serrées, sont coniques; celles de devant, un peu plus grandes, sur-tout à la mâchoire supérieure, où l'on remarque deux crochets. Les os pharyngiens ont aussi des dents. Nous n'avons point remarqué de langue, à moins que l'on ne veuille considérer comme cet organe le long repli membraneux qui occupe toute la gouttière que forme le maxillaire inférieur.

Le double repli des lèvres est semblable à celui du *tricolor*. L'œil est plus petit; le sous-orbitaire et le haut de l'opercule sont couverts de stries divergentes. Les narines sont doubles. Les opercules, membraneux, pointus en arrière, touchent les pectorales et

vont se réunir sous la gorge. La ligne du front est surbaissée et un peu carénée. Les pectorales, larges, subtriangulaires, sont formées de quatorze rayons; les ventrales sont petites et pointues: la nageoire dorsale a huit rayons épineux et quatorze rameux; les premiers, accompagnés d'une pointe membraneuse, sont plus élevés que les seconds: l'anale a deux rayons épineux et douze articulés. Ces deux nageoires paroissent plus larges que dans l'espèce précédente; elles sont recouvertes d'écaillés à leur base. La caudale, élargie et droite, est composée de quatorze rayons. La ligne latérale est presque droite jusqu'à l'endroit de sa courbure: chacun de ses points est formé de trois ramifications. Les écaillés de ce gomphose sont larges, assez serrées, membraneuses sur leur bord et striées à leur milieu; une, très-large, surmonte les pectorales, et de très-alongées recouvrent la base de la caudale. La couleur générale du corps est un brun très-foncé, tandis que les nageoires sont d'un jaune très-clair, les pectorales exceptées, dont le limbe seul est de cette dernière couleur. Le premier et le dernier rayon de la caudale sont bruns, de même que la base de la dorsale et de l'anale. De plus, on remarque trois ou quatre taches brunes sur cette dernière nageoire, et une tache noire au-dedans de l'aisselle. L'œil est blanchâtre.

Longueur, sept pouces et demi; hauteur, vingt lignes; épaisseur, huit lignes; distance de l'œil au bout du museau, un pouce et demi.

Il provient des mêmes lieux que le précédent.

Nous avons dédié ce gomphose à la mémoire du célèbre Com-merson.

GENRE RASON. — *Xyrichthys*. Cuv.RASON LÉCLUSE. — *Xyrichthys* LECLUSE. N.

PLANCHE 65, fig. 1.

Xyrichthys roseus; spinis pinnæ dorsalis novem; lineâ laterali duobus punctis cæruleis utrinque intermissâ; caudâ subrotundâ.

B. 5. D. $\frac{2}{14}$. P. 11. V. 6. A. $\frac{2}{14}$. C. 12.

LA forme de ce poisson est alongée, très-comprimée sur les côtés, presque sans courbure au dos ni au ventre. Le front va en s'arrondissant jusqu'au museau. Les lèvres sont charnues; les mâchoires égales, protractiles, garnies de plusieurs rangées de dents coniques. Quatre forts crochets font saillie en avant; les deux d'en bas sont reçus dans l'écartement de ceux d'en haut. Les os pharyngiens ont aussi des dents. Les joues sont lisses; et l'opercule, arrondi, se termine en haut par une pointe obtuse. L'œil est rouge et placé au sommet de la tête. La partie supérieure du corps est légèrement rosée; l'inférieure, d'un blanc bleuâtre, ainsi que la tête. Une teinte de la première couleur se fait remarquer sur le bord de la nageoire d'en haut et à l'extrémité de la caudale. L'anale est rougeâtre. Deux points bleu d'outremer, peu éloignés l'un de l'autre, se voient aux deux côtés de la ligne latérale, laquelle est très-près du dos, et interrompue avant de se terminer à la queue.

La nageoire dorsale, uniforme dans son étendue, a neuf aiguillons peu saillans et quatorze rayons articulés; les pectorales, onze; la caudale, qui est légèrement arrondie, douze; et l'anale, seize, dont les deux premiers sont épineux. Les ventrales, peu développées,

sont retenues à l'abdomen par une membrane; leur premier rayon est aiguillonné et court. Les écailles sont petites et arrondies.

Ce poisson a six pouces de longueur, sur un peu plus d'un et demi de hauteur. Nous l'avons rapporté de l'île Owhyhi. M. Taunay en a fait une esquisse sur le vivant.

Nous l'avons dédié à la mémoire de M. de Lécuse, chirurgien de la marine, mort de la fièvre jaune.

GENRE CHROMIS. — *CHROMIS*. Cuv.CHROMIS DU BRÉSIL. — *CHROMIS BRASILIENSIS*. N.

Chromis, spinis dorsalibus quindecim; maculâ nigrâ in utroque latere; caudâ rotundâ, punctis conspersâ.

B. 5. D. $\frac{11}{12}$. P. 14. A. $\frac{1}{9}$. C. 16.

CE poisson a le dos arrondi, la tête grosse, le front élevé, le museau obtus, la bouche placée bas, petite, les lèvres et les intermaxillaires protractiles; les mâchoires égales, munies d'une rangée de petites dents en crochet, derrière lesquelles en sont d'autres en carde; il y en a aussi aux os pharyngiens. Nous n'avons pu trouver qu'une ouverture à chaque narine.

Les pectorales sont larges, pointues, formées de quatorze rayons. Le deuxième rayon des ventrales, filiforme, atteint jusqu'à la nageoire de l'anus; cette dernière se prolonge en pointe en arrière, et a douze rayons, dont trois aiguillonnés. La dorsale a quinze épines et douze rayons mous: sa partie postérieure se prolonge aussi en arrière; elle offre cela de particulier que chaque aiguillon est accompagné d'une petite pointe membraneuse.

Les écailles sont arrondies, serrées, un peu bombées; la ligne latérale, courbée d'abord, s'interrompt brusquement vers la queue pour reparoître ensuite plus bas. La couleur générale de ce chromis est jaunâtre. Une large tache noire est empreinte sur chaque flanc. Le museau est brun; des taches de cette couleur se voient au limbe de la dorsale, des pectorales et de l'anale. Ces deux dernières sont ponctuées; mais c'est sur-tout à la queue que cette

moucheture a le plus de régularité ; car là les points décrivent des lignes demi-circulaires, comme le contour de cette nageoire.

Longueur, cinq pouces ; hauteur, dix-huit lignes ; épaisseur, sept lignes.

Nous avons pris cette espèce dans la baie de Rio de Janeiro.

GENRE SCARE. — *SCARUS*. Linn.

SCARE DE VAIGIOU. — *SCARUS VAIGIENSIS*. N.

Scarus, corpore elongato; capite compresso; pinnâ dorsali undeviginti radiis; caudâ lunatâ.

B. 5. D. 19. P. 12. V. 6. A. 10. C. 14.

CE petit scare a le corps effilé, le dos peu élevé, la nageoire dorsale haute, la tête alongée, le front aplati, le museau arrondi, obtus, les dents peu saillantes, les yeux jaunes.

Les pectorales sont petites, arrondies, de même que la caudale; les premières ont douze rayons et la dernière quatorze. La dorsale en a dix-neuf, tous très-flexibles; et l'anale, dix.

La tête et le corps sont couverts de larges écailles subtriangulaires; celles qui embrassent le lobe de la queue sont beaucoup plus alongées. La ligne latérale est ramifiée et interrompue vers sa fin.

La couleur de ce poisson est verdâtre, avec une large tache brune sur le front; le corps est tacheté de brun-rougeâtre, de même que la nageoire de l'anus. La caudale et la dorsale sont vert de mer.

Sa longueur est de trois pouces cinq lignes; sa hauteur, de dix lignes; et son épaisseur, de quatre.

Nous l'avons rapporté de l'île Vaigiou.

SCARE A DENTS ÉPINEUSES. — SCARUS SPINIDENS.

Scarus, capite crasso; dentibus spinosis; ventre prominenti; caudâ rotundâ.

B. 4. D. 20. P. 12. V. 6. A. 12. C. 12.

CE scare, dont la tête est grosse mais peu élevée, ressemble beaucoup aux labres proprement dits. Son museau est obtus; sa mâchoire supérieure se dirige un peu en haut, et l'inférieure s'arrondit pour aller à sa rencontre: elles sont égales entre elles, armées de dents pointues, dont les supérieures sont en crochet et rayonnantes; les plaques pharyngiennes ont aussi des dents. Les lèvres sont rétractiles; la langue obtuse, cartilagineuse; le front aplati; les yeux grands, rapprochés et placés au sommet de la tête. Les joues sont écailleuses, le bord de l'opercule membraneux, et les ouïes bien ouvertes. La courbure du dos est à peine sensible, tandis que le ventre forme au contraire une saillie très-remarquable. Les nageoires dorsales, pectorales et ventrales se correspondent à leur origine: la première a vingt rayons mous; les secondes, arrondies, en ont douze, de même que l'anale et la caudale; les ventrales sont petites.

Les écailles, larges, assez serrées et membraneuses, sont arrondies; plusieurs d'entre elles, très-longues, couvrent la base des rayons de la queue, qui est ronde. La ligne latérale est ramifiée, presque droite jusque vers le lobe de la queue, où elle se courbe fortement sans s'interrompre.

La couleur de ce scare est verdâtre, avec des taches rougeâtres sur les écailles; le sommet de la tête est brun; la caudale et les pectorales sont ponctuées de brun pâle.

Sa longueur est de trois pouces dix lignes; sa hauteur, de quatorze lignes, et son épaisseur, de cinq.

Nous l'avons rapporté de l'île Vaigiou.

Voyage de l'Uranie. — Zoologie.

GENRE PICAREL. — *SMARIS*. CUV.PICAREL RAILLIARD. — *SMARIS MAURITIANUS*. N.

PLANCHE 44, Fig. 3.

Smaris, corpore plumbeo; spinis pinnæ dorsalis novem; caudâ valdè bifurcâ.

B. 6. D. $\frac{2}{10}$. P. 19. V. 6. A. $\frac{3}{12}$. C. 20.

CE smaris a quelques rapports de forme avec le *clupea sprattus* de nos côtes; il a le dos un peu arrondi, la tête assez grosse, l'œil grand, très-rapproché de la commissure des mâchoires, dont l'inférieure dépasse un peu la supérieure; toutes deux n'ont que des dents à peine perceptibles. Les narines ont chacune deux orifices. Les ouïes sont grandes, et l'opercule présente en arrière une pointe membraneuse sur laquelle repose un piquant osseux. La membrane branchiostége a six rayons; le premier arceau branchial seul est pectiné dans sa partie concave.

La nageoire dorsale, élevée d'abord, décroît insensiblement jusque près de la queue; elle est formée de neuf rayons simples et de seize branchus. L'anale en a trois des premiers et douze des derniers; les pectorales en ont dix-neuf. Les ventrales sont réunies au corps par une membrane, et la caudale est très-fourchue. On remarque, vers les dernières vertèbres de la queue, une saillie osseuse sous-cutanée, formant un petit crochet immobile, dirigé en arrière. L'anus occupe la partie moyenne du corps.

Les écailles sont lâches; celles qui recouvrent la tête sont plus serrées; les abdominales offrent de légères stries, formant des lignes

longitudinales qu'on ne peut voir qu'en les examinant attentivement. La ligne latérale, presque droite, est placée vers le tiers supérieur du poisson.

La couleur de ce smaris est plombée en-dessus et sur les flancs, et légèrement argentée sous le ventre. Sa longueur est de quatre pouces.

Nous l'avons rapporté de l'île de France, et dédié à M. Railliard, l'un des officiers de *l'Uranie*.

GENRE GERRÈS. — GERRES. Cuv.

GERRÈS DE VAIGIOU. — GERRES VAIGIENSIS. N.

Gerres, corpore argenteo subluteo; ore protractili; spinis pinnæ dorsalis novem; squamis latis; caudâ valdè bifurcâ.

B. 6. D. $\frac{2}{11}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

CE poisson est ovoïde, médiocrement comprimé; sa tête est grosse, assez large, couverte d'écailles; ses yeux sont très-grands et de couleur d'or. Les narines ont deux orifices. Lorsque la bouche est dans le repos, elle est très-oblique en haut et paroît comme pointue; mais, par la faculté qu'a l'animal de faire saillir ses intermaxillaires, comme les sublets et les filous, elle s'allonge de huit lignes, et son ouverture devient alors inférieure. En l'examinant dans cet état, on voit qu'elle est peu grande et que les mâchoires sont égales; les dents sont petites, en velours, et dirigées sur plusieurs rangées en arrière; il y en a aussi sur les os pharyngiens. Les ouïes, grandes et bien détachées, sont soutenues par six rayons.

Le dos présente une courbure uniforme, avec une carène remarquable par-devant. La dorsale, très-élevée d'abord, décroît successivement; elle est formée de neuf aiguillons et de onze rayons: l'anale, très-petite, a trois des premiers et huit des seconds. Les pectorales, longues et effilées, en ont seize, et les ventrales six. Ces deux dernières sont accompagnées, à leur origine, par un long appendice écailleux. La caudale, très-profondément fourchue, a dix-sept rayons.

La couleur de ce poisson est d'un blanc sale argenté. Ses écailles, très-larges, tiennent fort peu. La ligne latérale, légèrement courbée, traverse une série d'écailles plus petites et arrondies.

Sa longueur est de cinq pouces deux lignes: sa hauteur, d'un pouce cinq lignes; et son épaisseur, de six lignes.

Il habite les îles Rawak et Vaigiou, d'où nous l'avons rapporté.

GERRES PETITE BOUCHE. — GERRES GULA.

Gerres, corpore argenteo subrubro; oculis magnis; ore protractili; squamis longitudine punctatis; pectoralibus longis, angustis; caudâ bifurcâ.

B. 6. D. $\frac{2}{11}$. P. 13. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 19.

CETTE espèce a le corps moins oblong que celui de la précédente: son front est beaucoup plus élevé, et l'arête qui en part est plus arrondie et plus saillante. Le dos est aussi plus courbé, et l'œil infiniment plus grand. Du reste, la bouche est absolument semblable à celle du *vaigiensis*.

La nageoire dorsale, garnie de chaque côté de sa base par une bandelette membraneuse recouverte d'écaillés, a neuf aiguillons et onze rayons; l'anale, qui est petite, trois des premiers et huit des seconds; les pectorales, très-longues et effilées, en ont treize, et les ventrales six: un long appendice écaillé accompagne la base de ces nageoires. La caudale, profondément échancrée, a environ dix-neuf rayons.

La couleur de ce gerrès est un rougeâtre argenté; l'œil reflète une belle couleur d'or. Ses écaillés sont très-larges, assez serrées, et ponctuées de manière à former des stries longitudinales. La ligne latérale est légèrement arquée.

Longueur, cinq pouces; hauteur, un pouce six lignes; épaisseur, six lignes.

Nous l'avons pris dans la baie de Rio de Janeiro. Il habite aussi la Martinique, où il est connu sous le nom de *petite bouche*.

GENRE PENTAPODE. — *PENTAPODUS*. Cuv.PENTAPODE BANDELETTE. — *PENTAPODUS VITTA*. N.

PLANCHE 44, fig. 4.

Pentapodus, corpore supra fusco; vittâ longitudinali nigrâ; spinis dorsalibus denis; caudâ bifurcâ.

B. 6. D. $\frac{10}{10}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{4}$. C. 17.

CE poisson, qui a de la ressemblance avec les harengs, a la tête grosse, les yeux larges à pupille jaune, le museau arrondi, légèrement pointu, les mâchoires égales, les dents fines et nombreuses, avec quatre crochets par-devant; la langue est rudimentaire; chaque narine a deux ouvertures, et l'on remarque tout autour, ainsi que sous la gorge, une foule de pores arrondis. Le préopercule est strié en-dessus vers le bord, sans être dentelé. L'opercule est muni, à sa partie supérieure, d'une pointe assez forte, mais peu apparente. Les arcs branchiaux sont pectinés dans leur concavité; le plus extérieur présente trois appendices mobiles et comme osseux.

La nageoire supérieure, légèrement arrondie, commence à l'opercule et finit à la queue; en s'abaissant, elle est comme cachée entre les écailles qui bordent sa base; elle est formée de dix aiguillons et de dix rayons simples; les pectorales en ont seize et les ventrales six. Les rayons de ces dernières, très-longs, couverts à leur base par des écailles larges et triangulaires, sont aplatis et se recouvrent obliquement entre eux comme des jalousies. L'anus touche presque la nageoire de son nom, laquelle, peu étendue, a

trois épines et huit rayons mous; la caudale, grande et fourchue, en a dix-sept.

. Le corps est couvert d'écaillés assez larges et assez serrées, très-finement ciliées sur leur bord, comme on peut le voir dans celle qui est figurée grossie. L'opercule et le préopercule en sont également revêtus, mais elles y sont plus denses. La ligne latérale, légèrement courbée, avoisine le dos. En l'examinant avec attention, on voit que chaque point est formé d'un axe d'où partent de petites branches supérieures et inférieures dirigées en arrière. La couleur de ce poisson est brun ardoisé en-dessus, s'éclaircissant et passant à l'argenté à mesure qu'on descend vers le ventre. Il est remarquable par une bande noire qui part de la mâchoire supérieure, reprend derrière l'œil, arque un peu et s'étend en s'élargissant jusqu'à la nageoire de la queue. Vers cette région, elle traverse la ligne latérale.

Sa longueur est d'un peu plus de sept pouces, et sa hauteur de deux.

Nous l'avons rapporté de la baie des Chiens-Marins.

Une variété de cette espèce, prise dans le même lieu, a le ventre et les flancs plus clairs et plus argentés; on remarque aussi vers l'extrémité de la dorsale une tache brune. Du reste, même forme et même nombre de rayons aux nageoires.

GENRE BOGUE. — *BOOPS*. Cuv.BOGUE TRICUSPIDÉ. — *BOOPS TRICUSPIDATUS*.

Boops, corpore ovoïde, compresso, fusco; rostro obtuso; dentibus tricuspidadatis; caudâ bifurcatâ.

B. 6. D. $\frac{15}{14}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{3}{12}$. C. 17.

LE corps de ce poisson est ovale allongé, comprimé; il a le front peu élevé, caréné; le museau obtus; les mâchoires arrondies, pourvues d'une rangée de dents extérieures serrées, aplaties, à trois pointes, et derrière ces dents on en voit d'autres en velours très-petites; les os pharyngiens en sont aussi pourvus. Les orifices des narines sont doubles et très-rapprochés des yeux. La membrane des branchies a six rayons.

La dorsale est composée de quinze rayons articulés, et de quatorze branchus; l'anale a trois des premiers et douze des derniers; les pectorales quatorze, et la caudale, qui est fourchue, dix-sept. Les ventrales, placées un peu en arrière des pectorales, atteignent jusqu'à l'anus.

Les écailles sont denticulées, plus hautes que larges, peu adhérentes; l'opercule, le préopercule et le sommet de la tête en sont recouverts. La ligne latérale décrit deux courbures; l'une, antérieure, vers le dos, et l'autre, en bas et en arrière, moins marquée vers la queue.

La couleur de ce bogue est brune en-dessus, un peu plus foncée au museau, et rougeâtre au ventre.

Sa longueur est de quatre pouces; sa hauteur, de quinze lignes; et son épaisseur, de quatre.

Nous l'avons pris à la baie des Chiens-Marins.

SOUS-GENRE SARGUE. — *SARGUS*. CUV.SARGUE HUMÉRAL. — *SARGUS HUMERIMACULATUS*. N.

Sargus, corpore rubente; humeris ocello nigro; squamis rotundis longitrossum lineatis; caudâ paululum bifurcâ.

B. 5. D. $\frac{13}{12}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{3}{11}$. C. 17.

CE sargue a le museau obtus, coupé presque verticalement; le haut du front et de la nuque, taillé en carène, s'élève beaucoup en s'arrondissant. La bouche est petite, protractile et placée très-bas presque au niveau de la ligne abdominale. La mâchoire inférieure s'emboîte sous celle d'en haut: la première a huit dents incisives, légèrement bifurquées; la seconde n'en présente que six. Derrière ces dents, on en voit plusieurs rangées d'autres, arrondies et en pavé. Les os pharyngiens en sont hérissés.

L'œil est grand, de couleur d'or, et placé au sommet de la tête. L'orbite fait en avant une saillie sous laquelle on aperçoit l'orifice supérieur de la narine, percé en fente, et long de deux lignes; l'inférieur est très-petit et arrondi. Le contour de l'opercule présente une pointe peu saillante, un peu au-dessus des pectorales. La membrane branchiostège a cinq rayons.

Les nageoires dorsale et anale ont peu d'élévation, vu la grandeur du poisson; la première a treize rayons aiguillonnés, dont l'antérieur est immobile et dirigé en avant comme dans les sidjans. Les douze rayons qui viennent ensuite sont articulés. L'anale a trois rayons épineux, dont le moyen est très-fort, et onze branchus. Les pectorales en ont quatorze; elles sont longues, falciformes, placées au bas du corps, et atteignent jusqu'à l'anale. Les

ventrales ont à leur base et de chaque côté un long appendice écailleux et pointu. La caudale, peu échancrée, a dix-sept rayons.

Le haut de la tête et les joues sont recouverts d'écailles : celles du corps, larges, arrondies, un peu lâches, présentent des stries dont l'ensemble forme des espèces de lignes longitudinales peu apparentes. La courbure de la ligne latérale est peu considérable.

La couleur de ce poisson est un rougeâtre argenté assez brillant. Le dessus de la tête est brun ; une tache noire et ronde occupe l'origine de la ligne latérale, au-dessus de l'épaule ; une autre tache linéaire se fait remarquer au milieu de la caudale ; on en voit aussi plusieurs au contour de la membrane de la nageoire dorsale.

La longueur de ce sargue est de six pouces et demi ; sa hauteur, de deux pouces trois lignes ; et son épaisseur, de huit lignes.

Il a été pêché dans la rade de Rio de Janeiro. Un autre individu, en tout semblable, n'a que onze rayons articulés à la dorsale.

SOUS-GENRE DAURADE. — *CHRYSOPHRYS*. Cuv.DAURADE UNICOLORE. — *CHRYSOPHRYS UNICOLOR*. N.

Chrysophrys, corpore compresso, roseo; dorso elevato; pinnis pectoralibus longis; caudâ valdè bifurcâ.

B. 6. D. $\frac{12}{17}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{2}$. C. 17.

LE corps de ce poisson est comprimé; le front et le dos, très-élevés, décrivent un demi-cercle, tandis que la ligne de la poitrine et de l'abdomen est presque droite. Le museau est obtus; la bouche médiocrement grande; les mâchoires sont égales, avec plusieurs rangées de petites dents coniques; la supérieure présente en avant quatre crochets recourbés, et l'inférieure, six plus petits. Les os pharyngiens ont aussi des dents. L'œil est très-grand, placé au sommet de la tête; au devant de lui sont les deux orifices des narines, assez éloignés l'un de l'autre, le supérieur ovalaire et l'inférieur arrondi. L'opercule présente vers son bord supérieur un rudiment d'aiguillon couvert par la membrane.

La nageoire dorsale, médiocrement élevée, se cache, quand elle est immobile, dans une rainure propre à la recevoir; elle est formée de douze rayons aiguillonnés et de onze articulés: l'anale, qui est petite, en a trois des premiers et neuf des derniers. Les pectorales, placées un peu bas, au-dessus des ventrales, sont effilées, très-longues, et atteignent jusqu'au milieu de l'anale; elles ont quinze rayons. Les ventrales ont à leur base un appendice écailleux; la caudale est grande et profondément fourchue.

Les écailles qui couvrent la tête et le corps sont larges et peu

38*



serrées. La ligne latérale forme une légère courbure ; les points qui la composent sont très-rapprochés.

La couleur de ce chrysophrys est d'un rose tendre, par-tout argenté. Il abonde et vit en troupes dans la vaste baie des Chiens-Marins. Nous en prîmes beaucoup à l'hameçon, à l'île Dirck-Hatichs ; les plus grands pouvoient avoir environ un pied de longueur.

GENRE DENTÉ. — *DENTEX*. Cuv.DENTÉ A SIX DENTS. — *DENTEX HEXODON*. N.

Dentex, corpore rubescente; spinis dorsalibus decem; utraque maxillâ dentibus majoribus sex; caudâ bifurcatâ.

B. 5. D. $\frac{10}{10}$. P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

LE corps de ce poisson a la forme d'un ovale allongé; ses flancs sont arrondis, son museau très-obtus, sa bouche grande. Six crochets, dont le devant de chaque mâchoire est armé, ont fait donner à cette espèce le nom d'*hexodon*: derrière ces crochets sont de petites dents en velours; il y en a aussi aux arceaux des branchies et sur les os pharyngiens. La langue est petite et charnue. L'œil, placé au sommet du front, est de couleur d'or; les narines s'ouvrent chacune par deux orifices.

La nageoire supérieure, peu élevée, a dix aiguillons et le même nombre de rayons branchus; l'anale est petite, et en a trois des premiers et huit des seconds. Les pectorales, peu développées, ont dix-sept rayons, de même que la caudale, qui est fourchue. Les ventrales ont dans leur intervalle, et de chaque côté de leur base, des appendices écailleux et triangulaires. L'anus est éloigné d'un demi-pouce de sa nageoire.

Les écailles sont larges et serrées; leur plus grande étendue est dans le sens vertical. Les joues en sont couvertes, de même qu'une partie de la nageoire de la queue. La ligne latérale est fort peu courbée, placée très-haut et branchue.

La couleur de cet individu est un rouge tendre uniforme et

argenté. Sa longueur est de sept pouces et demi; sa hauteur, de deux pouces, et son épaisseur, de onze lignes.

Cette espèce habite l'île Timor. Il est probable qu'elle se tient à de grandes profondeurs, ce que semble indiquer la portion d'estomac qui fait saillie dans la bouche; phénomène qui arrive à la plupart des poissons brusquement soustraits à la forte pression à laquelle ils sont habitués.

DENTÉ DE VAIGIOU. — DENTEX VAIGIENSIS. N.

Dentex, spinis pinnæ dorsalis nonis; rostro acuminato; maxillis æqualibus; squamis latis ciliatis; caudâ bifurcatâ.

B. 6. D. $\frac{1}{9}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{3}{9}$. C. 17.

CETTE espèce, plus petite que la précédente, a le corps comprimé, la tête grosse, le front abaissé assez brusquement; le museau allongé, pointu. Les mâchoires sont égales, et la supérieure a quatre crochets: le palais et les arceaux des branchies ont aussi des dents. La membrane qui soutient les branchies a six rayons. L'œil est grand et doré.

La nageoire du dos a dix aiguillons et neuf rayons; celle de l'anus douze rayons, dont trois sont épineux. Les pectorales, assez longues, pointues, en ont douze; et la caudale, qui est fourchue, dix-sept. Les ventrales sont entourées d'écaillés triangulaires à leur insertion.

Les écaillés sont larges et peu serrées. La ligne latérale est très-légèrement courbée.

La couleur de ce poisson est d'un blanc argenté, mêlé de taches brunes, plus foncées sur le museau et à la base de la nageoire de la queue.

Sa longueur est de quatre pouces et demi; sa hauteur, de quatorze lignes. Nous l'avons rapporté des îles Vaigiou et Rawak.

GENRE LUTJAN. — *LUTJANUS*. Cuv.LUTJAN DEMI-CERCLÉ. — *LUTJANUS SEMICINCTUS*.

Lutjanus, rostro elongato, conico; spinis dorsalibus decem; corpore griseo, vittis fuscis semicincto; caudâ, vix bifurcâ, maculâ nigrâ in lobo distinctâ.

B. 7. D. $\frac{12}{14}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{5}$. C. 17.

CE poisson a le corps allongé, assez gros; le dos peu élevé, la tête conique; le museau allongé, obtus; les mâchoires égales, la bouche grande, les lèvres extensibles, et celle d'en haut bordée de noir. La langue est longue et bien détachée. Les dents de la première rangée sont aiguës, mais peu longues; celles qui viennent après sont en velours; la mâchoire supérieure en a six en crochet sur le devant; le vomer, les parties latérales des maxillaires, les arcs branchiaux et les os pharyngiens sont aussi pourvus de dents. L'œil est grand et de couleur d'or. Les orifices des narines sont éloignés l'un de l'autre. Les ouïes sont très-ouvertes et soutenues par sept rayons. Le préopercule est dentelé; l'opercule se termine par une pointe membraneuse en arrière, et il est surmonté par une plaque osseuse denticulée.

Les pectorales, placées bas, sont allongées, pointues et formées de quinze rayons; les ventrales en ont six. L'anus est un peu éloigné de sa nageoire, laquelle a trois aiguillons et neuf rayons branchus. La dorsale en a dix des premiers et quatorze des derniers; la caudale, à peine fourchue, en a dix-sept.

Les écailles sont peu grandes, peu serrées, et ciliées sur leur bord; les joues, le museau et le sommet de la tête en sont dépourvus. La ligne latérale décrit une courbe dans toute sa longueur.

La couleur du corps est d'un gris bleuté, plus pâle et argenté sous le ventre, brune au sommet de la tête, où elle forme un triangle dont la pointe est en avant. Sept à huit bandelettes brunes ceignent le haut du corps jusqu'à vers son milieu; de petites lignes très-fines et brunâtres en sillonnent en long la partie inférieure. L'extrémité du lobe de la queue est tachée de brun.

La longueur de ce lutjan est de quatre pouces cinq lignes; sa hauteur, de quinze lignes; et son épaisseur, de six. Nous l'avons rapporté des îles Rawak et Vaigiou.

LUTJAN UNIMACULÉ. — LUTJANUS UNIMACULATUS. N.

Lutjanus, corpore elongato, maculâ nigrâ notato; rostro conico; maxillis æqualibus; spinis pinnæ dorsalis decem; caudâ paululum bifurcâ.

B. 7. D. $\frac{10}{14}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{9}$. C. 17.

ON reconnoîtra cette espèce à la grosseur de sa tête, à son museau alongé, conique et obtus à la pointe; à sa bouche grande, à ses mâchoires égales, munies d'une rangée de dents fortes et coniques sur les côtés, derrière lesquelles en sont d'autres en carde. La mâchoire supérieure présente sur le devant quatre crochets. Le vomer, le palais, les branchies et le pharynx ont aussi des dents. Les orifices des narines sont éloignés l'un de l'autre. L'œil, placé près du sommet de la tête, est grand et de couleur d'or. Le préopercule est dentelé: l'opercule se termine par une pointe membraneuse; il est surmonté d'une pièce osseuse denticulée.

La nageoire dorsale est formée de dix forts aiguillons et de quatorze rayons mous; l'anale a trois des premiers et neuf des seconds. Les pectorales, très-pointues, rapprochées des ventrales,

ont seize rayons. La caudale, à peine échancrée, en a dix-sept.

Les écailles sont serrées et ciliées sur leur bord ; leur plus grand diamètre paroît être le vertical. Les opercules, la base des nageoires du dos, de l'anus et de la queue, sont recouverts par de plus fines écailles. La ligne latérale est très-peu courbée.

La couleur de ce lutjan est jaunâtre, un peu plus brune sur la tête et le dos, argentée sous la gorge et le ventre. Une tache noire, ovoïde, est placée sur la ligne latérale, à la partie postérieure du corps.

Longueur, quatre pouces trois lignes ; hauteur, quinze lignes ; épaisseur, six lignes.

Ce poisson nous a été fourni par les habitans des îles Rawak et Vaigiou.

GENRE DIACOPE. — *DIACOPE*. Cuv.DIACOPE CALVET. — *DIACOPE TIMORIENSIS*. N.

PLANCHE 57, fig. 1.

Diacope, corpore rubro, aurato; pinnâ dorsali radiis quinque et viginti; pinnâ ani undecim; caudâ rectè terminatâ.

B. 7. D. $\frac{11}{4}$ P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

LE nom donné à ce poisson est encore celui d'un des médecins de la marine morts de la fièvre jaune. Cette maladie sévit avec beaucoup de violence sur le navire dont M. Calvet étoit le chirurgien-major; car son collègue, M. Vidal, y succomba aussi^a.

Ce diacope est comprimé latéralement; son dos est très-arrondi, sa bouche grande: ses mâchoires, presque égales, sont armées par devant de dents aiguës, derrière lesquelles on en trouve d'autres plus petites; la lèvre supérieure est un peu rétractile. Chaque narine s'ouvre par deux ouvertures assez éloignées l'une de l'autre, au-devant de l'œil, qui est grand et de couleur d'or.

Le préopercule est finement dentelé dans tout son contour; l'opercule, lisse au contraire, se termine en arrière par une pointe membraneuse, aplatie, sur laquelle est appliqué un aiguillon peu apparent. Ces deux pièces sont recouvertes d'écailles. A leur partie inférieure, se montrent plusieurs rayons des branchies, qui dans cet individu sont au nombre de sept.

^a M. Calvet, si digne de nos regrets par son instruction, son caractère et son courageux dévouement, s'enferma avec un officier de la marine atteint de la fièvre jaune, pour lui donner ses soins. L'officier mourut. On trouva l'histoire de sa maladie complètement rédigée par ce médecin; elle se terminoit par ces mots: *Le 13, mort. M. Calvet mourut le 14. (De la Fièvre jaune observée aux Antilles et sur les vaisseaux du Roi; par M. Kéraudren. Paris, 1823.)*

La nageoire du dos, arrondie, composée de vingt-cinq rayons, en a onze fortement aiguillonnés, le premier plus petit; des quatorze articulés, quelques-uns sont plus longs et embrassés à leur base par de nombreuses écailles, ce qui leur donne l'air d'être supportés par un appendice charnu. Il en est de même pour la nageoire de l'anais, qui a trois forts aiguillons, celui du milieu infiniment plus développé, lesquels sont suivis de huit rayons articulés.

La queue semble sortir de l'espace d'échancrure que forment entre elles ces deux nageoires. Ses rayons, au nombre de dix-sept, sont coupés droit, et recouverts, assez loin de leur base, par de petites écailles formant des bandes longitudinales symétriques et séparées.

Les pectorales, falciformes, atteignent le milieu de l'anais; elles ont seize rayons, et les ventrales six, dont le premier, plus court est aiguillonné.

La ligne latérale suit la courbure du dos. Les écailles sont petites, serrées, denticulées sur leurs bords, comme chez les mulles.

La couleur générale est un rouge brillamment doré. Au milieu de la partie supérieure de la nageoire dorsale paroît une strie noirâtre.

Ce diacope a été pêché à la ligne dans la rade de Coupang, à Timor : quoiqu'il n'y eût que quatorze brasses d'eau, dès qu'il fut à l'air, on vit sortir son estomac boursoufflé, comme dans les poissons qui, vivant à de très-grandes profondeurs, supportent une pression considérable.

DIACOPE DE VAIGIOU. — DIACOPE VAIGIENSIS. N.

Diacope, corpore supra arcuato, subluteo, lineolis fuscis obliquè superpositis; aculeis dorsalibus decem; rostro subacuto.

B. 6. D. $\frac{10}{17}$. P. 14. V. 6. A. $\frac{3}{9}$. C. 17.

LE dos de ce poisson décrit une courbure régulière : son front est élevé; son museau allongé, pointu; sa bouche assez grande,

placée bas. Ses mâchoires sont égales, avec plusieurs rangées de dents, dont les extérieures sont plus fortes et coniques; le vomer, les maxillaires sur les côtés, les arcs branchiaux et le pharynx, en sont aussi pourvus; la mâchoire supérieure a quatre crochets par devant. La langue est grande et bien détachée, l'œil ovoïde et jaune verdâtre. Les narines sont à égale distance de l'œil et du museau. La base du préopercule est arrondie en roue dentelée; au-dessus de l'opercule est une pièce osseuse denticulée.

La nageoire du dos, médiocrement élevée, est formée de dix rayons aiguillonnés et de quinze articulés; l'anale en a trois des premiers et neuf des seconds; les pectorales, triangulaires et pointues, en ont quatorze, et la caudale, qui n'est qu'échancrée, dix-sept.

Les écailles sont grandes, pressées, denticulées sur leur bord; les inférieures présentent de petites stries qui forment des lignes longitudinales. Les joues en sont recouvertes; mais le front et le museau sont lisses. La ligne latérale suit la courbure du dos et devient droite à l'extrémité de la queue.

La couleur de ce diacope est jaunâtre : cette teinte est plus claire sur le ventre, où elle passe à l'argenté; la gorge est blanchâtre. Le dos est couvert de petites lignes brunes et obliques. Les nageoires ventrales et anale sont d'un assez beau jaune; les premières ont à leur base un appendice membraneux recouvert d'écailles. La dorsale est blanchâtre, avec une ligne noire sur le limbe de sa membrane. Lorsque les lobes de la caudale sont réunis, on voit dans son milieu une tache brune.

La longueur de ce poisson est de cinq pouces trois lignes; sa hauteur, d'un pouce et demi; et son épaisseur, de sept lignes.

Nous l'avons rapporté de l'île Vaigiou.

DIACOPE RAYÉ. — DIACOPE LINEATA. N.

Diacope, corpore griseo, lineis fuscis obliquè ornato; aculeis dorsalibus decem; pectoralibus longis; caudâ bifurcatâ.

B. 7. D. $\frac{10}{3}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

CETTE espèce a à-peu-près la même forme que la précédente; c'est-à-dire que le dos est élevé, arrondi; le museau pointu et allongé; les mâchoires égales, armées de plusieurs rangées de dents, dont les plus extérieures sont les plus longues; on en trouve aussi au palais et sur les arceaux des branchies. Les narines sont à égale distance des lèvres et de l'œil. Ce dernier est grand, un peu ovoïde, recouvert d'une conjonctive lâche. Le bas du préopercule est dentelé et arrondi; l'opercule s'allonge en pointe membraneuse, et l'on voit au-dessus une plaque osseuse dentelée.

La dorsale, assez élevée, a dix rayons aiguillonnés et quinze qui ne le sont pas; l'anale, trois épineux et huit branchus; la caudale, dix-sept; elle est fourchue et son lobe allongé. Les pectorales, triangulaires, pointues, placées près des ventrales, atteignent jusqu'à l'anus; elles sont formées de seize rayons.

Les écailles, serrées et striées sur leur bord, ont plus d'étendue en hauteur qu'en largeur. La ligne latérale suit le contour du dos.

La couleur de ce poisson est gris de lin. Un grand nombre de petites lignes brunes rapprochées se dirigent obliquement d'arrière en avant. La gorge et le ventre sont argentés. La dorsale a des taches noirâtres sur le bord de la membrane qui unit ses rayons. La caudale est brune.

Longueur, quatre-pouces; hauteur, quatorze lignes; épaisseur, quatre lignes.

Il habite les îles Rawak et Vaigiou.

GENRE BODIAN. — *BODIANUS*. Bloch et Lacép.

BODIAN ONDULÉ. — *BODIANUS UNDULOSUS*.

Bodianus, corpore lineis inæqualibus in longitudinem undulato; spinis dorsalibus undecim; maxillâ inferiore longiore; pinnis omnibus rotundis; caudâ lunatâ.

B. 7. D. $\frac{11}{17}$ P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{12}$ C. 17.

CE poisson a le corps allongé, comprimé; le dos peu courbé; le museau pointu, conique; la mâchoire inférieure dépassant un peu la supérieure; les dents petites et aiguës : en haut sont deux crochets écartés de manière à recevoir la mâchoire d'en bas. Le palais et les arcs branchiaux ont aussi des dents. La langue est étroite, flexible et bien détachée; l'œil, placé près de l'extrémité du museau, est ovalaire, et recouvert d'une conjonctive lâche et noirâtre. Le préopercule, finement dentelé en haut, l'est plus fortement en bas; l'opercule a trois aiguillons et une pointe membraneuse dirigés en arrière. Les ouïes sont très-lâches et grandement ouvertes.

Les nageoires sont arrondies : la dorsale a onze rayons épineux et dix-sept branchus plus élevés; l'anale, quinze, dont trois sont aiguillonnés; les pectorales, rapprochées des ventrales, en ont quinze; et la caudale, qui est arrondie, dix-sept. L'an us est distant de quatre lignes de sa nageoire.

Les écailles sont excessivement fines et rapprochées; les opercules et le haut de la tête en sont recouverts. La ligne latérale est presque droite.

La couleur générale de ce bodian est un brun clair, recouvert de

lignes longitudinales irrégulières, ondulées, d'une teinte brune peu foncée. Le museau est noirâtre, de même que toutes les nageoires sur leur bord. Plusieurs lignes brunes parcourent les joues en long : on en remarque une noire qui part des intermaxillaires et va finir au préopercule.

Sa longueur est de quatre pouces neuf lignes ; sa hauteur, de quatorze lignes ; et son épaisseur, de cinq.

Nous l'avons rapporté des îles Vaigiou et Rawak.

GENRE SERRAN. — *SERRANUS*. Cuv.

SERRAN BOURIGNON. — *SERRANUS BORBONICUS*. N.

PLANCHE 57, fig. 2.

Serranus, corpore cæruleo ferè nigro; pinnis omnibus et basi caudæ luteis; duodecim vel quindecim punctis cyaneis in utroque latere.

B. 7. D. $\frac{11}{16}$ P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{8}$ C. 17.

CETTE espèce est encore dédiée à l'une des nombreuses victimes que la fièvre jaune a moissonnées parmi les médecins de la marine : c'est un hommage dû à la mémoire d'un de nos collègues, dont l'esprit et l'amabilité ont mérité tous nos regrets.

Le corps de ce poisson, à l'exception de la queue, est d'une couleur bleue si foncée, qu'elle en paroît noire; l'extrémité de la queue, ainsi que toutes les nageoires, sont d'un beau jaune : le bleu anticipe un peu et décrit une ligne sur la base de la dorsale; il tache aussi l'insertion de l'anale et de la pectorale. La lèvre supérieure est rayée de jaune, et douze ou quinze points d'un beau bleu d'outremer occupent le milieu de chaque flanc.

Le ventre est proéminent, la tête grosse; le museau un peu pointu, les lèvres égales, et la bouche presque verticale. Les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de dents fines et aiguës; le palais en a aussi, de même que les arceaux intérieurs des branchies. On en voit deux beaucoup plus fortes à l'extrémité de chaque maxillaire. La langue est lisse, détachée et pointue.

Les narines sont doubles, et s'ouvrent devant l'œil, dont l'iris est d'un jaune verdâtre. Le préopercule est finement dentelé dans une

partie de son contour ; et l'opercule, qui se termine en une pointe allongée, charnue, est muni de trois aiguillons, dont le plus long occupe le milieu.

Les branchies, saillantes au dehors, montrent cinq de leurs rayons. La ligne latérale suit la courbure du dos et finit à la queue. Les écailles sont fines.

La nageoire du dos est formée de onze rayons aiguillonnés et de seize articulés, plus longs et dirigés en arrière, assez près de la caudale, qui en a dix-sept presque également longs. L'anale est petite, arrondie, composée de onze rayons, dont les trois premiers sont fortement épineux ; les ventrales en ont six ; les pectorales, arrondies, dix-sept. L'anus est près de la nageoire de son nom.

La longueur de ce serran est de sept pouces et sa hauteur de trois. Il provient de l'île de Bourbon, et a été dessiné sur le vivant par M. Taunay. La figure que nous en donnons a des rapports avec celle de l'holocentre gymnose de M. de Lacépède (*tom. III, planche 27, fig. 2*), dont notre individu pourroit bien n'être qu'une variété.

SERRAN RAYONNANT. — SERRANUS RADIANS. N.

PLANCHE 58, fig. 2.

Serranus subfulvus, plurimis nigricantibus vittis transversè, tribus longitrorsum, utrinquè virgatus; præoperculo bilobato, echinato.

B. 7. D. $\frac{10}{12}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{5}$. C. 17.

LA forme de ce poisson est allongée. La courbure du dos, peu sensible, devient plus marquée depuis la nuque jusqu'au bout du museau. La mâchoire inférieure dépasse celle d'en haut ; toutes deux sont munies d'une première rangée de dents crochues, re-

courbées en arrière, et d'une seconde rangée de crénelées comme celles qui sont au palais.

Les narines sont doubles; l'œil grand, doré, et placé au sommet de la tête. Le préopercule est divisé en deux parties arrondies, hérissées de longues épines aiguës divergentes; l'opercule, terminé par une longue pointe, a deux aiguillons, et les branchies sont soutenues par sept rayons.

La nageoire dorsale, qui commence au point où finit le prolongement de l'opercule, est uniforme, composée de dix rayons aiguillonnés et de douze branchus. La caudale en a dix-sept; elle est fourchue, et le lobe supérieur dépasse un peu l'inférieur.

Les pectorales et les ventrales s'insèrent au-dessus les unes des autres; les premières ont quinze rayons, les dernières six; l'anale dix, dont trois épineux. L'anus est peu distant de cette dernière.

Le fond de la couleur de l'animal est jaunâtre. Ses côtés sont marqués chacun de huit ou neuf raies transversales noirâtres de diverses largeurs, qui sont coupées d'abord par une bande longitudinale de la même couleur, au-dessous de laquelle en sont deux autres jaunâtres et beaucoup moins larges. Les points d'intersection de ces lignes acquièrent une teinte plus foncée. De plus, trois ou quatre autres raies, bleuâtres, parcourent obliquement les joues.

La ligne latérale n'a qu'une très-légère courbure. Les écailles sont fines, arrondies, profondément dentelées et striées.

Cette espèce habite les eaux de Rio de Janeiro. Notre serra est représenté de grandeur naturelle.

SERRAN BANDELETTE. — SERRANUS VITTA. N.

PLANCHE 58, fig. 3.

Serranus subalbus; vittâ longitudinali nigrâ; plurimis lineis fuscis, supra in obliquum, infra in longum prolatis.

B. 7. D. $\frac{19}{13}$. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

LE dos de ce serran décrit un arc assez élevé. Ses mâchoires un peu alongées sont égales; celle d'en bas a des dents de même longueur, et la supérieure est munie de deux crochets qui sortent en dehors quand la bouche est close. Derrière ces premières rangées de dents, il y en a d'autres en velours, de même qu'au palais et sur les arcs des branchies. La langue est alongée, bien détachée et lisse.

Les narines ont chacune deux orifices; les yeux, rapprochés, très-grands, sont placés au sommet de la tête. Le préopercule et l'opercule sont couverts de fines écailles: l'un n'a que deux petits aiguillons; l'autre est dentelé. La membrane branchiostége a sept rayons.

La nageoire du dos, plus élevée à son origine, devient uniforme ensuite; elle a dix aiguillons et treize rayons branchus: celle de la queue, médiocrement échancrée, a dix-sept rayons. Le lobe supérieur est un peu plus long que l'autre.

L'anale, étroite, placée très en arrière, est formée de trois aiguillons et de huit rayons. L'anus est plus près de cette nageoire que des ventrales. Celles-ci ont à leur base une écaille triangulaire alongée. Les pectorales sont en faux et dépassent les ventrales. Toutes les nageoires sont incolores.

Les écailles, très-fines et serrées, reflètent à la partie supérieure

du poisson une couleur brune, sur laquelle tranchent de petites lignes obliques d'une teinte plus foncée, qui aboutissent à la ligne latérale et paroissent formées de points rapprochés.

Au milieu du corps, une bande noire assez large part de l'œil et va se terminer à la queue. Au-dessous de cette bande, on remarque plusieurs lignes semblables à celles du dos, pour la forme et la couleur, mais qui sont longitudinales : elles deviennent graduellement moins apparentes, à mesure qu'elles se rapprochent du ventre, qui finit par être d'un blanc argentin.

La ligne latérale suit la courbure du dos et traverse la bande noire.

Ce serran est représenté de grandeur naturelle. Nous l'avons rapporté de l'île Vaigiou.

SERRAN BOURSIN. — SERRANUS RADIALIS.

Serranus, corpore supra fusco, infra albido subroseo; vittis transversalibus fuscis; præoperculo valdè armato; caudâ paululum bifurcâ.

B. 6. D. $\frac{1}{3}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 16.

CE serran a beaucoup de rapports avec notre *radians* : comme lui, il est allongé, épais, arrondi, avec des couleurs ternes, mais différemment disposées, de même que les épines du préopercule.

Cette espèce a la tête grosse, conoïde, le museau obtus, le front très-peu élevé ; les mâchoires égales, l'inférieure remontant un peu vers la supérieure. Elles sont munies de plusieurs rangées de dents très-fines, à l'extérieur desquelles sont de petits crochets espacés ; ceux d'en haut recouvrent les inférieurs. A la réunion des intermaxillaires se trouve un petit espace dépourvu de dents. Le vomer, le palais et les arceaux des branchies ont aussi des dents. La langue est aplatie et bien détachée.

Les yeux sont grands, ovalaires, placés au sommet de la tête,

et recouverts d'une conjonctive lâche. Les narines ont deux orifices un peu distans l'un de l'autre. Le préopercule présente en arrière et inférieurement un prolongement arrondi, garni de pointes rayonnantes; le reste de son étendue est finement dentelé. L'opercule a deux piquans couchés sur un appendice membraneux. Les ouïes sont larges, et la membrane qui les soutient a six rayons.

La ligne du dos est presque droite. La nageoire dorsale, sans être divisée, présente cependant deux lobes distincts, dont le premier a dix rayons épineux, et le second, treize articulés. L'anale, petite, en a trois des premiers et huit des derniers; les pectorales, qui sont larges, ont seize rayons; ce nombre est aussi celui de la caudale, qui est grande.

Ce poisson est brun en-dessus. Des bandes transversales et irrégulières de cette couleur descendent jusqu'à l'abdomen. La poitrine et le ventre sont rosés, de même que les nageoires inférieures; la dorsale a des taches brunes en arrière, et la caudale plusieurs lignes transversales de la même teinte. Les écailles du corps sont rondes, serrées et finement striées sur leur bord; celles qui recouvrent les opercules et les joues sont plus fines. La ligne latérale est presque droite.

La longueur de ce serran est d'un peu plus de six pouces; sa hauteur, de quinze lignes, et son épaisseur, de dix. Il provient du Brésil.

Un autre individu de la même espèce se faisoit remarquer par une teinte plus rougeâtre.

Ce poisson est dédié à la mémoire de M. Boursin, médecin de la marine, mort de la fièvre jaune, qui, lorsqu'il en fut atteint, désespérant de sa guérison et voulant que sa maladie ne fût fatale qu'à lui-même, se renferma dans sa chambre, refusa tout secours et expira le surlendemain.

GENRE PLECTROPOME. — *PLECTROPOMA*. Cuv.PLECTROPOME PONCTUÉ. — *PLECTROPOMA PUNCTATUM*. N.

PLANCHE 45, fig. 1.

Plectropoma, corpore fusco, maculis subcæruleis longiusculis perfuso; aculeis octo in pinnâ dorsi; maxillâ inferiore longiore; caudâ æqualiter desinente.

B. 7. D. $\frac{8}{7}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{2}{9}$. C. 16.

CE poisson a le corps allongé, un peu aplati; les chairs molles, la tête grosse, le front abaissé assez brusquement, les lèvres extensibles, la bouche grande, la langue mince, allongée et bien détachée. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure; toutes deux sont munies de plusieurs rangées de dents dirigées en arrière, de même que le vomer et les arcs branchiaux. En avant de chaque mâchoire sont deux forts crochets. Les yeux sont grands, placés au sommet de la tête et rapprochés l'un de l'autre. L'orifice de chaque narine est double. Les ouïes, très-écartées, permettent de voir dans l'intérieur de la bouche; leur membrane est lâche et soutenue par sept rayons. Les dentelures du contour du préopercule sont à peine perceptibles; mais les trois pointes dirigées en bas, qui forment le caractère de ce genre, sont très-visibles. L'opercule a deux aiguillons très-saillans dont l'inférieur repose sur un prolongement membraneux taillé en pointe et dirigé en arrière.

La nageoire du dos, petite d'abord, s'élève ensuite en s'arrondissant; elle est formée de huit aiguillons et de onze rayons flexibles. Celle de la queue est grande, carrée, et composée d'environ seize rayons. Ce nombre est aussi celui des pectorales,

lesquelles sont placées un peu bas. L'anale est petite; elle a deux aiguillons et neuf rayons. L'anus, placé plus près de cette nageoire que des pectorales, laisse apercevoir dans son ouverture un cu-de-sac dirigé en avant.

Les écailles de ce poisson sont fines et assez serrées sur le corps; celles qui couvrent la tête et la base des nageoires du dos, de l'anus et de la queue, le sont davantage. La ligne latérale décrit vers son milieu une forte courbure dirigée en bas.

Le fond de la couleur est un brun très-légèrement rougeâtre, agréablement parsemé d'une infinité de taches alongées bleuâtres, placées sans ordre par devant, et formant des lignes régulières vers la queue. Ces taches sont plus petites et rondes sous la gorge et sur la membrane des nageoires dorsale, caudale et anale. La membrane qui soutient les rayons épineux de la nageoire supérieure est presque noire, de même que la partie supérieure de la sclérotique.

La longueur de ce plectropome est de six pouces et demi.

Nous l'avons rapporté de l'île de France. Il a des rapports avec le bodian tacheté de Bloch; mais ce n'est pas la même espèce; il en diffère par sa forme générale, par ses couleurs, et sur-tout par la disposition de sa queue, qui est terminée carrément.

GENRE PRISTIPOME. — *PRISTIPOMA*. Cuv.PRISTIPOME SIX LIGNES. — *PRISTIPOMA* SEXLINEATUM. N.

Pristipoma flavo-argenteum; spinis dorsalibus duodecim; lineis fuscis longitudinalibus sex; caudâ bifidâ.

B. 6. D. $\frac{1}{10}$. P. 16. V. 6. A. $\frac{3}{17}$. C. 17.

LA tête et le corps oblongs de ce pristipome, son museau obtus, sa couleur argentée, ses petites écailles, et ses six bandelettes étroites, le font ressembler à notre esclave six lignes. (*planche 60, figure 1*). Du reste, ces deux genres, qui ne diffèrent que parce que les esclaves ont une légère séparation dans la nageoire du dos, ne devroient être que fort peu éloignés l'un de l'autre. Quoiqu'il en soit, le corps du pristipome est comprimé; sa tête décrit une ligne oblique jusqu'à l'origine de la dorsale; le dos est presque droit; la bouche est grande, arrondie; les mâchoires égales, garnies d'une rangée de dents fines, derrière lesquelles en sont d'autres plus petites. La langue est peu saillante; les narines ont deux orifices éloignés l'un de l'autre; l'iris est argenté; le sous-orbitaire a des dentelures en avant, de même que le préopercule; l'opercule a deux piquans dirigés en arrière; les ouïes sont grandes, leur membrane a six rayons, la plupart visibles à l'extérieur. Comme dans les térapons, l'os de l'épaule est dentelé au-dessus des pectorales.

La dorsale, élevée, arrondie, disparoît presque entièrement dans une rainure quand l'animal est en repos; elle a douze aiguillons, dont ceux du milieu sont plus longs, et dix rayons; les pectorales, seize rayons; les ventrales, six; et l'anale, quatorze, en y comprenant les

trois épineux. La queue est alongée ; sa nageoire, légèrement échancrée, a dix-sept rayons.

La couleur de ce poisson, d'un bel argenté sous le ventre, devient plus foncée au dos ; les nageoires sont blanches ; la dorsale seule présente quelques taches noirâtres sur son bord. Six lignes longitudinales presque noires ornent le corps de ce poisson ; les quatre supérieures se réunissent sur la tête. Toutes les écailles sont excessivement fines et tombent facilement. La ligne latérale décrit une légère courbure ondulée et affecte ensuite une direction droite.

Nous avons rapporté de la rade de Sydney, au Port-Jackson, trois pristipomes, dont le plus grand a quatre pouces de longueur et quatorze lignes de hauteur, sans y comprendre la dorsale. Ces trois individus sont parfaitement semblables, à quelques légères différences près dans le nombre des rayons des nageoires du dos et de l'anus.

GENRE SCOLOPSIS. — *SCOLOPSIS*. Cuv.SCOLOPSIS RAYÉ. — *SCOLOPSIS LINEATUS*. N.

KATBOTTO, en idiome de l'île Guébé.

PLANCHE 60, fig. 3.

Scolopsis, capite crasso; utroque latere tribus recurvis lineis subnigris in longitudinem virgato.

B. 5. D. $\frac{10}{9}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{7}$. C. 17.

CETTE espèce a la tête courte, le front aplati, le museau très-obtus. Ses mâchoires sont également avancées, rétrécies, armées de dents aiguës à crochet simple. Les yeux, très-grands, occupent toute la largeur de la tête; ils sont recouverts d'une membrane lâche. Au bas de chaque orbite est un fort aiguillon mobile, avec deux autres plus petits, tous dirigés en arrière. Le préopercule est dentelé, et l'opercule a un aiguillon; l'un et l'autre sont couverts d'écailles. La membrane des branchies a cinq arceaux.

Trois larges raies longitudinales et noirâtres occupent la partie supérieure du corps. La première part du front, et finit après avoir côtoyé les deux tiers de la nageoire dorsale; elle ne se réunit point sur le front à celle du côté opposé; là une ligne blanche les sépare. Il n'en est pas de même de la seconde, qui, après avoir formé avec la raie correspondante un demi-cercle vers le même point, traverse et noircit la partie supérieure du globe de l'œil, et va aboutir à l'extrémité de la nageoire du dos. Enfin, la troisième décrit une courbe pareille sur le bout du museau, couvre le

milieu de l'orbite, se marie un instant avec la seconde ligne, et l'abandonne pour aller aboutir au haut de la queue.

La nageoire du dos a dix rayons aiguillonnés et neuf qui ne le sont pas; la caudale, échancrée, en a dix-sept de ces derniers; les pectorales, quinze, et l'anale, dix, dont les trois premiers sont épineux.

Chez quelques-uns de ces poissons, ces bandes sont quelquefois interrompues dans deux endroits, et l'espèce de membrane conjonctive qui couvre l'œil est susceptible de beaucoup d'extension.

Les écailles sont larges, d'un blanc sale un peu argenté. La ligne latérale se courbe vers le dos.

Ces animaux, qui proviennent des petites rivières salées de Vaigiou, nous rappellent l'adresse d'un Portugais élevé parmi les Malais, qui nous les procura en les frappant à coups de sabre pendant la nuit, à la lueur d'une torche.

D'après les couleurs de cette espèce, on pourroit la confondre au premier aspect avec l'*holocentre esclave* de Bloch, si un examen attentif ne venoit pas bientôt faire connoître les différences génériques qui caractérisent ces poissons.

SOUS-GENRE SCORPÈNE. — *SCORPÆNA*. Schn.SCORPÈNE DE VAIGIOU. — *SCORPÆNA VAIGIENSIS*. N:

PLANCHE 58, fig. 1.

Scorpæna, corpore fusco, maculis imparibus subnigris notato; binis tentaculis naribus præfixis; fronte retrorsùm depresso.

B. 7. D. $\frac{14}{11}$ P. 13. V. 6. A. $\frac{3}{5}$ C. 17.

LE corps de ce poisson est élevé, sa tête grosse; derrière le front, qui est arrondi, on remarque un enfoncement, puis une bosselure, au-dessus de laquelle la dorsale prend naissance. La mâchoire inférieure est un peu moins avancée que celle d'en haut; les dents sont presque imperceptibles et serrées; le palais et les arceaux des branchies en sont munis. On voit à l'orifice antérieur de chaque narine un tentacule charnu, très-mou, aplati et peu long. L'œil est très-grand, recouvert d'une membrane sur laquelle est tracé un cercle de points noirs, qui semble indiquer les limites de l'agrandissement de la pupille. Le contour postérieur du préopercule est dentelé, l'inférieur aiguillonné. L'opercule est triangulaire, allongé, avec une seule épine: il est débordé en bas par le dernier des sept rayons branchiostéges.

La nageoire du dos est arrondie; elle est formée de quatorze forts aiguillons et de onze rayons branchus: les pectorales, larges et arrondies, ont treize rayons, la caudale dix-sept, et les ventrales six; ces dernières sont fixées au corps par une membrane. L'anus occupe le milieu de l'espace compris entre elles et la nageoire de son nom, laquelle a cinq rayons mous et trois aiguillonnés,

dont le second, très-long et très-fort, atteint le milieu de la caudale.

La ligne latérale, très-peu courbée, est placée assez près du dos; les écailles sont denticulées sur leur bord libre, qui est un peu relevé.

La couleur générale de cette scorpène est brune, avec de nombreuses maculatures : une entre autres, plus saillante, coupe transversalement la base de la queue, et deux plus larges couvrent la nageoire de l'anus. Les taches des pectorales et des ventrales tendent à former trois lignes régulières.

Ce poisson, placé dans le genre scorpène, en diffère cependant sous plus d'un rapport. Il est représenté de grandeur naturelle, et provient de l'île Vaigiou.

SCORPÈNE DE RAWAK. — SCORPÆNA RAWAKENSIS. N.

Scorpæna, ore imberbi; capite subcavernoso, aculeis armato; corpore maculis subnigris notato; caudâ rotundâ.

B. 7. D. $\frac{13}{9}$ P. 19. V. 6. A. $\frac{1}{2}$ C. 23.

CETTE scorpène a le corps allongé, assez épais; le dos médiocrement élevé, la tête grosse, caverneuse, formant plus du tiers du poisson, armée de forts piquans, dont quatre au-dessus des orbites, cinq sur une seule rangée au sous-orbitaire; les autres irrégulièrement placés. Les narines ont quatre grands orifices. La laxité de toutes les pièces de la tête laisse à ce poisson la faculté d'ouvrir une large gueule. Les mâchoires sont égales; l'inférieure remonte vers la supérieure; les intermaxillaires sont écartés en avant pour recevoir une protubérance de la mâchoire d'en bas. Les dents sont en velours : il y en a sur le vomer, les branchies et les os pharyngiens.

Les nageoires pectorales sont larges, arrondies, couvertes d'écaillés à leur base, et formées de dix-neuf rayons, dont les inférieurs touchent aux ventrales; ces dernières sont arrondies aussi. L'anale, placée en arrière, a trois aiguillons et six rayons; la dorsale en a treize des premiers et neuf des derniers. La caudale est orbiculaire; elle a vingt-trois rayons, dont six, placés à la base, sont aiguillonnés.

Les écailles sont serrées, plus hautes que larges. La ligne latérale est presque droite; on voit à son origine un grand piquant, ainsi qu'à l'os de l'épaule.

Ce poisson, comme la plupart de ceux de ce genre, a des couleurs sombres; il est tacheté de larges plaques brunes irrégulièrement placées sur la tête, le corps, les nageoires du dos et de l'anus. La pectorale et la caudale sont mouchetées de points de la même couleur.

Sa longueur est de trois pouces et demi; sa hauteur, d'un pouce; l'épaisseur du corps est de six lignes, et celle de la tête, de huit.

Nous l'avons rapporté des îles Rawak et Vaigiou.

SCORPÈNE DE GUAM. — SCORPÆNA GUAMENSIS. N.

Scorpæna, ore imberbi; corpore elevato; capite subcavernoso, aculeis armato; maculâ nigrâ in operculo.

B. 7. D. $\frac{13}{9}$ P. 19. V. 6. A. $\frac{3}{8}$ C. 23.

CETTE petite espèce, semblable à la précédente par la disposition des nageoires et le nombre de leurs rayons, n'en diffère que parce que son dos est un peu plus élevé et que les aiguillons du sous-orbitaire sont moins nombreux. La nageoire dorsale présente aussi quelque différence, en ce qu'elle paroît comme formée de deux parties distinctes, dont la première a douze rayons épineux, et la seconde un épineux et neuf branchus.

Le corps, sur un fond brunâtre, est marqué de bandes transversales brunes, irrégulières, et d'une tache noire sur l'opercule, ce qui forme le caractère distinctif de cette espèce, dont la longueur est de deux pouces trois lignes et la hauteur de huit lignes.

Ce poisson habite l'île Guam, d'où nous l'avons rapporté.

SCORPÈNE DU PORT-JACKSON.— SCORPÆNA JACKSONIANA. N.

Scorpæna, transversim fasciata; spinis dorsalibus sexdecim; caudâ subæquali.

B. 6. D. $\frac{16}{8}$ P. 14. V. 6. A. $\frac{3}{5}$ C. 12.

CETTE espèce a le corps allongé, la tête grosse et obtuse, hérissée d'épines peu saillantes. Les orbites, élevées, forment un sinus au milieu du front; les yeux sont grands, la pupille jaune. Les narines n'ont que deux ouvertures. La bouche est grande; les mâchoires sont égales et munies de plusieurs rangées de très-petites dents; il y en a aussi au fond de la gorge et sur les arcs branchiaux. On voit au-dessus de la mâchoire supérieure, de chaque côté, un long aiguillon mobile dirigé en arrière; des quatre qui couvrent le préopercule, un seul est bien saillant; ceux de l'opercule sont peu visibles. La membrane branchiostége a six rayons.

La nageoire dorsale, très-élevée, est formée de seize forts aiguillons et de huit rayons branchus; l'anale a huit rayons, dont trois épineux; les pectorales, quatorze; les ventrales, six, et la caudale, douze: cette dernière est presque carrée.

La ligne latérale est droite, et l'anus est à égale distance des ventrales et de la nageoire de son nom. Les écailles sont fines et serrées.

La couleur de ce poisson est brune en-dessus et d'un rosé sale en-dessous; quatre bandelettes verticales, presque noires, se par-

tagent l'étendue du corps; une très-large, inégale, prend à la poitrine; une seconde, au milieu de la nageoire de l'anus; la troisième termine le lobe de la queue, et la dernière en traverse la nageoire: des taches de la même couleur couvrent la tête, les joues et les diverses nageoires.

Longueur totale, un peu plus de trois pouces.

Cette espèce habite la rade de Sydney, au Port-Jackson.

SOUS-GENRE PTÉROÏS. — *PTEROÏS*. Cuv.PTÉROÏS ZÈBRE. — *PTEROÏS ZEBRA*.

Pteroïis, dorso elevato, carinato; spinis dorsalibus tredecim; cirris binis longissimis suprà oculos; vittis transversalibus quinque.

B. 7. D. $\frac{13}{11}$ P. 17. V. 6. A. $\frac{3}{7}$ C. 12.

ON reconnoîtra ce ptéroïis à la grosseur de sa tête armée d'épines, à l'élévation de son dos, qui est caréné, aux deux longs filamens qui s'élèvent au-dessus des orbites, et aux cinq larges bandettes de couleur rougeâtre qui traversent le corps. Les mâchoires sont presque égales, armées de petites dents; l'inférieure, moins large, va à la rencontre de la supérieure, et s'insère dans un angle rentrant que cette dernière fait à son extrémité. L'œil est grand; les orbites, saillantes, forment une gouttière au sommet de la tête; les joues ont plusieurs barbillons. Le préopercule a trois épines; les ouïes, bien détachées, sont soutenues par sept rayons.

Les pectorales, larges, composées de dix-sept rayons, s'étendent jusqu'au lobe de la queue; les ventrales, qu'elles touchent presque, atteignent jusqu'à la nageoire de l'anus: cette dernière a trois aiguillons et sept rayons branchus; la dorsale en a treize des premiers, dont ceux du milieu sont très-élevés, et onze des seconds; la caudale, pointue, en a douze. Toutes ces nageoires sont traversées par des raies ponctuées, de même couleur que celles du corps. La tête en est aussi couverte, et l'une de ces raies occupe l'œil.

La longueur de ce poisson est de deux pouces et demi; sa hauteur, de neuf lignes, et son épaisseur, de cinq.

Nous l'avons pris dans la baie de Coupang.

Voyage de l'Uranie. — Zoologie.

GENRE MULLE OU SURMULET. — *MULLUS*. Linn.

MULLE MULTIBANDE. — *MULLUS MULTIFASCIATUS*. N.

MOUANO, en idiome sandwichien.

PLANCHE 59, fig. 1.

*Mullus, cirris geminis; maculis quinque fuscis, transversis; alterâ
ponè oculum; caudâ bisulcâ.*

B. 3. 1.^{re} D. 7. 2.^e D. 9. P. 15. V. 6. A. 7. C. 15.

CE mulle, qui a pour patrie les îles Sandwich, a le corps légèrement arrondi, les mâchoires égales, les dents fines et séparées. Les deux barbillons ne dépassent pas l'opercule; l'os qui les supporte est très-proéminent. L'œil est couleur d'or, et les narines n'ont qu'une seule ouverture. L'opercule a un aiguillon court, mais acéré: il est recouvert, ainsi que les joues, de larges écailles; inférieurement, il est débordé par une portion de la membrane des ouïes.

La première nageoire du dos est triangulaire et armée de sept rayons aiguillonnés, dont le premier est plus court et plus fort: la seconde en a neuf articulés; le dernier, beaucoup plus long, et divisé en deux par la base, se porte très-obliquement en arrière. La queue est fourchue, à lobes égaux, avec quinze rayons recouverts d'écailles à leur origine. Les pectorales en ont le même nombre; l'anale, sept dirigés en arrière; et les ventrales, six, avec une écaille alongée et pointue de chaque côté de leur base.

La ligne latérale est peu courbée: sur toute sa longueur, et de distance en distance, de petits groupes de rayons forment

comme des fragmens d'étoile. Ce caractère est commun à plusieurs espèces de ces poissons; ainsi que d'avoir des écailles larges et très-finement dentelées sur les bords, de sorte que, comme le remarque M. de Lacépède, on éprouve une résistance en promenant la main, de la queue vers la tête de l'animal.

Celui qui nous occupe, de couleur rougeâtre, a une tache noirâtre derrière l'œil; une légère ligne semblable passe au-dessus de l'orbite: cinq bandes perpendiculaires de la même couleur règnent de distance en distance sur toute la longueur du corps dans sa partie supérieure. Deux ou trois petites raies jaunes se font remarquer à la nageoire de l'anüs et à la deuxième dorsale: le dernier rayon de celle-ci est alongé et noir.

On trouve, à la page 29 du singulier et intéressant *Recueil des poissons* de Renard, un mulle qui approche beaucoup de celui-ci. Ce seroit le même, que cela ne nous auroit point empêchés de le faire représenter, parce que les figures de ce livre, bonnes à consulter pour connoître quel étoit alors l'état de la science, sont loin de suffire aujourd'hui.

C'est à Owhyhi que nous nous procurâmes le nôtre. Nous vîmes la femme d'un chef de cette île se régaler d'un de ces poissons, ainsi que de beaucoup d'autres: l'apprêt n'en étoit ni long ni recherché, car elle les dévorait crus de la manière la plus dégoûtante; on avoit seulement l'attention de les tremper dans de l'eau de mer, apparemment pour en faciliter la déglutition.

GENRE ATHÉRINE. — *ATHERINA*. Linn.

ATHÉRINE DU BRÉSIL. — *ATHERINA BRASILIENSIS*. N.

Atherina, corpore rubente, fasciâ longitudinali argenteâ; pinnâ ani radiis viginti, primâque dorsali quatuor spinis; caudâ bifurcatâ.

B. 5. 1.^o D. 4. 2.^o D. 8. P. 14. V. 6. A. 20. C. 17.

CETTE athérine a le corps alongé, épais; le dos droit; le ventre saillant, décrivant même une courbure; le sommet de la tête large et aplati, le museau proéminent, la mâchoire inférieure plus courte et plus rétrécie que la supérieure, au-devant de laquelle elle se porte; toutes les deux sont armées de petites dents très-pointues, dont les plus extérieures sont les plus saillantes. L'œil est grand, doré; les narines sont larges; les ouïes bien fendues, soutenues par cinq rayons; les joues et le sommet de la tête couverts d'écailles, lesquelles sont arrondies dans cette dernière partie.

Les pectorales, placées très-haut, au niveau de la partie supérieure de l'opercule, sont larges, subtriangulaires, formées de quatorze rayons. Les ventrales, courtes, et placées plus en arrière, sont séparées par une écaille triangulaire et accompagnées latéralement par un appendice écailleux. L'anus précède de quelques lignes la nageoire de son nom, qui est grande et composée de vingt rayons. Le lobe de la queue est alongé, épais; sa nageoire, fourchue, a dix-sept rayons. Les deux dorsales, très-petites et bien séparées, correspondent à l'anale: la première, à peine perceptible, a quatre rayons épineux; la seconde, un peu plus développée, huit branchus.

Les écailles du corps de ce poisson sont larges et très-serrées. La ligne latérale est presque droite; peut-être y en a-t-il deux en

partie masquées par l'éclat de la large bandelette argentée que l'on voit dans toute l'étendue du corps.

Le fond de la couleur est rouge tendre, plus foncé au-dessus de la ligne latérale, avec une tache brune au bout du museau et à l'extrémité de la queue. La tête est argentée.

Nous avons rapporté de la baie de Rio de Janeiro des individus qui avoient une longueur de trois à cinq pouces. La hauteur du corps, dans les plus grands, est de onze lignes, et l'épaisseur, de six.

ATHÉRINE DU PORT-JACKSON. — *ATHERINA JACKSONIANA*. N.

Atherina, corpore gracili, elongato; rostro acuminato; primâ dorsali elevatâ, radiis septem; caudâ valdè bifurcatâ.

B. 5. 1.^{re} D. 7. 2.^o D. 12. P. 14. V. 6. A. 20. C. 17.

CETTE athérine a, comme la précédente, le corps alongé, arrondi, mais plus grêle; la tête effilée, aplatie en-dessus; la mâchoire inférieure plus courte que celle d'en haut; toutes deux munies de dents petites et pointues; l'œil grand, rond, de couleur d'or. Mais ce qui distingue sur-tout cette espèce de l'autre, c'est sa première nageoire dorsale, élevée, et correspondante à l'intervalle qui sépare les ventrales de l'anale: elle est formée de sept rayons; la seconde dorsale en a douze; les pectorales, quatorze; l'anale, vingt; et la caudale, profondément fourchue, dix-sept.

Les écailles sont très-fines, argentées, si peu adhérentes que le moindre contact les enlève. Le fond de la couleur est rougeâtre, marqué de taches brunes sur le bout du museau, le sommet de la tête, le haut du corps et les nageoires pectorales et caudale. Les joues et l'opercule sont argentés. La bandelette éclatante, de même couleur, qui occupe ordinairement le corps de ce poisson, est ici bleuâtre dans sa partie supérieure; elle est parcourue par la ligne

latérale, qui est presque droite. On remarque au-devant de l'œil une ligne demi-circulaire de pores assez grands.

La longueur de cet individu est de quatre pouces et demi; sa hauteur, de six lignes, et son épaisseur, de quatre.

Nous l'avons pris dans la rade de Sydney, au Port-Jackson.

ATHÉRINE D'ENDRACHT. — *ATHERINA ENDRACHTENSIS*. N.

Atherina, corpore brevi, subcylindraceo, vittis punctatis longitudinalibus notato; capite crasso, quadrato; oculis magnis; primâ pinnâ dorsali radiis quinque.

1.^{re} D. 5. 2.^e D. 10. P. 15. V. 6. A. 12. C. 17.

CETTE espèce, très-différente des deux précédentes, a le corps gros, assez court; la tête large, carrée, aplatie, et se rapprochant beaucoup de celle des muges. En dessus, le crâne forme une saillie triangulaire dont la pointe est dirigée en avant. La bouche est grande; la mâchoire inférieure, un peu plus courte que la supérieure, se porte au-devant de celle-ci. Les dents sont en velours et sur plusieurs rangées; il y en a aussi sur le vomer. L'œil occupe presque toute la tête, et l'orbite fait même saillie en-dessus. Les narines sont à l'extrémité du museau, latéralement placées, et susceptibles d'être confondues avec de larges pores qui s'ouvrent près d'elles. L'opercule et le préopercule sont lisses et argentés.

Les nageoires pectorales, placées haut, ont quinze rayons; la première dorsale correspond à l'intervalle qui sépare les ventrales de l'anale; elle a cinq rayons, et la seconde, dix; l'anale, peu étendue, douze, et la caudale, qui est fourchue, dix-sept.

Les écailles sont larges, si peu adhérentes, que le moindre contact les fait tomber, même du vivant de l'animal. La ligne latérale est droite.

La couleur de ce poisson est fauve, argentée sous le ventre, marquée de taches noires au-dessus de l'œil sur le haut du corps et à la queue. On remarque inférieurement trois petites stries longitudinales formées de séries de points noirs; d'autres stries semblables, mais moins colorées, sillonnent le haut du corps. La bande argentée est moins saillante que dans les espèces précédemment décrites.

Cet individu étoit femelle, d'où provenoit peut-être la saillie de son ventre. Sa longueur est de quatre pouces; sa hauteur, de neuf lignes, et son épaisseur, de cinq.

Nous l'avons rapporté de la baie des Chiens-Marins, à la terre d'Endracht.

ATHÉRINE DE VAIGIOU. — *ATHERINA VAIGIENSIS*. N.

Atherina, corpore subcylindraco, vittis punctatis longitudinalibus notato; capite crasso, quadrato; pinnâ anali radiis quatuordecim.

1.^{re} D. 5. 2.^e D. 11. P. 18. V. 6. A. 14. C. 17.

CETTE athérine a les plus grands rapports avec celle de la terre d'Endracht. On pourroit, dans ce genre, former une division de celles à tête alongée et une autre de celles qui l'ont aplatie et carrée. L'espèce décrite ici appartiendroit à la seconde division.

Comme la précédente, elle est peu alongée, arrondie; sa bandelette argentée est peu saillante. Ses écailles présentent aussi des stries ponctuées qui forment des lignes longitudinales.

La première dorsale correspond à l'intervalle des ventrales et de l'anale; elle est formée de cinq rayons, et la seconde de onze. Les pectorales en ont dix-huit; l'anale, quatorze: cette dernière correspond à la seconde dorsale. Le lobe de la queue est arrondi

et sa nageoire fourchue. L'œil est doré. Le haut du corps est brunâtre, et sa partie inférieure argentée, de même que le préopercule.

La longueur de ce poisson est de quatre pouces; sa hauteur et son épaisseur, de six lignes.

Nous l'avons rapporté des îles Vaigiou et Rawak.

GENRE MUGE ou MULET. — *MUGIL*. Linn.MUGE CHRÉTIEN. — *MUGIL VAIGIENSIS*. N.

PLANCHE 59, fig. 2.

Mugil, pinnâ dorsali anteriore radiis quatuor, fortiter aculeatis, posteriore octo radiatâ; squamis magnis; punctis plurimis longitrorsum.

B. 3. 1.^{re} D. 4. 2.^e D. 8. P. 14. V. 6. A. $\frac{2}{8}$. C. 16.

CE poisson a la tête large, excessivement aplatie; le museau court et arrondi, ce qui lui donne l'aspect de celui de certains squales; la bouche petite, comparée au volume du corps; la lèvre inférieure lisse et la supérieure crénelée. L'œil est très-grand; le peu d'intervalle qui existe entre lui et la bouche est occupé par une petite plaque saillante, arrondie et dentelée. Les narines ont chacune deux ouvertures rondes, et l'opercule est entièrement recouvert de cinq rangs de larges écailles.

La première nageoire du dos a quatre fortes épines qui peuvent se loger dans une rainure que borde de chaque côté une longue écaille; la seconde a huit rayons articulés; la queue, qui est à peine fourchue, en a seize; les pectorales, quatorze, et les ventrales, six. Une membrane unit la base de ces dernières au corps, et elles sont recouvertes et accompagnées d'écailles alongées, plus ou moins pointues; de sorte que, gênées dans quelques-uns de leurs mouvemens, elles ne peuvent former, comme celles de certains poissons, un angle droit avec le corps. L'anale est composée de dix rayons, dont deux aiguillonnés, accolés l'un à l'autre, sont peu sensibles.

Les écailles sont larges, peu serrées : nous en avons compté vingt-quatre, depuis la base de la pectorale jusqu'à la queue : leur bord est uni ; mais on voit sur le milieu une ligne déliée, dont l'ensemble forme sept à huit raies longitudinales, c'est-à-dire, autant que l'animal a d'écailles dans sa largeur.

La couleur de ce poisson est jaunâtre, un peu plus foncée en-dessus ; sa longueur est de quinze pouces. Nous l'avons rapporté de l'île Vaigiou, et dédié à la mémoire de M. Chrétien, chirurgien de la marine, mort de la fièvre jaune aux Antilles.

MUGE FERRAND. — MUGIL ARGENTEUS. N.

PLANCHE 59, fig. 3.

Mugil, pinnâ anteriore dorsi radiis quatuor, pinnæ posteriori proximâ; ventre prominenti; squamis argentatis.

1.^o D. 4. 2.^o D. 8. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{10}$ C. 15.

LA Nouvelle-Hollande a aussi ses muges : ce petit individu vient du Port-Jackson. Il est remarquable par sa forme comprimée latéralement, par la rectitude de son dos et l'ampleur de son ventre ; par ses écailles fines et nacrées, ce qui lui donne une couleur argentée ; par ses deux dorsales, moins éloignées l'une de l'autre que dans l'espèce précédente, puisque l'aiguillon de la première touche presque à la seconde. Le préopercule est couvert d'écailles, et l'opercule est lisse et brillant.

La bouche est grande, les lèvres crénelées, les narines doubles, et l'orbite armée, sur le devant, d'un appendice osseux dentelé. La ligne latérale est sensible.

La première nageoire du dos a quatre aiguillons saillans, lors même qu'ils sont couchés, parce qu'il n'existe pas de sillon pour

les recevoir. On en compte huit à la seconde et quinze à la queue, qui est fourchue. Les pectorales en ont quinze aussi. Les ventrales sont réunies entre elles par une membrane. L'anüs est très-près de la nageoire de son nom, qui a treize rayons, dont trois épineux.

La membrane des ouïes a de quatre à cinq rayons ; ce caractère est susceptible de varier dans ce genre. Nous avons dédié ce poisson à M. Ferrand, l'un des officiers de notre expédition.

SOUS-GENRE ESCLAVE. — *TERAPON*. Cuv.ESCLAVE SIX LIGNES. — *TERAPON* SEXLINEATUS. N.

PLANCHE 60, fig. 1.

Terapon, corpore oblongo, argenteo; pinnâ dorsali bipartitâ; lineis longitudinalibus nigricantibus utrinquè sex.

B. 6. D. $\frac{13}{10}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{10}$ 10. C. 16.

LE corps de ce poisson est oblong, son dos presque droit, son museau obtus, et son front assez brusquement courbé. La lèvre supérieure est un peu rétractile; les mâchoires sont égales, armées d'abord d'une rangée de dents régulières divisées en trois pointes, et de plusieurs autres rangées en velours, placées derrière celles-ci.

L'œil est grand; les narines s'ouvrent chacune par deux ouvertures. Le préopercule est dentelé dans son contour, et l'opercule a deux piquans aigus: tous deux sont recouverts d'écailles très-fines.

La première nageoire du dos a onze rayons très-acérés: il y en a un pareil nombre à la seconde, qui n'est, à proprement parler, que la même nageoire sous une autre forme; mais le premier seul y est aiguillonné, tous les autres sont flexibles. Les rayons aiguillonnés peuvent seuls se loger dans une rainure qu'offre le dos.

La queue, peu échancrée, a seize rayons; les pectorales, quinze, et l'anale, qui est petite et très-rapprochée de la queue, trois épineux et dix articulés.

Les écailles, petites, reflètent une couleur bleu nacré à la partie supérieure du corps, et blanc nacré à la partie inférieure. Derrière l'aiguillon de l'opercule est une plaque osseuse, lisse.

Le corps est marqué de six lignes longitudinales, dans l'ordre suivant : sur la nuque se trouve une arête parcourue par une ligne noire qui, arrivée à la dorsale, se divise de chaque côté pour se perdre au milieu de cette nageoire; une autre raie paroît au-dessous de celle-ci; puis une troisième, qui, unie à celle du côté opposé entre les deux narines, va finir à l'extrémité de la dorsale; la quatrième traverse l'œil, qu'elle colore, et aboutit à la queue; la cinquième, moins sensible, part de la bouche, et se termine de même; la dernière enfin, seulement indiquée, ne prend que de la nageoire pectorale jusqu'à celle de l'anus.

La ligne latérale côtoie la troisième bande, traverse la quatrième pour la suivre parallèlement jusqu'à la queue, où elle se perd.

Cet individu, qui a environ six pouces de longueur, provient de la baie des Chiens-Marins.

Nous ferons mention d'une autre espèce qui ressemble beaucoup à celle-ci, parce qu'elle a six bandes, mais qui en diffère par la forme de son corps, beaucoup plus élevé et moins long, par ses dents à une seule pointe, par son unique nageoire dorsale, composée de douze aiguillons et neuf rayons; les pectorales en ont treize, et la caudale, quinze. Du reste il existe quelques variétés dans les individus de la même espèce que nous avons déposés au Muséum, relativement au nombre des rayons des nageoires, de celle du dos sur-tout.

ESCLAVE DE TIMOR. — TERAPON TIMORIENSIS. N.

Terapon subruber; spinis pinnæ dorsalis duodecim; tribus utrinque vittis longitudinalibus fuscis; maculâ nigrâ in pinnâ dorsali; caudâ bifurcatâ.

B. 6. D. $\frac{12}{10}$. P. 12. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

CE poisson a la tête grosse, le museau obtus, arrondi, l'œil

grand et de couleur d'or, le dos élevé, le ventre saillant, la nageoire de la queue large et fourchue. Sa couleur est argentée, avec une légère teinte rosée. Trois bandes brunes courbes et longitudinales parcourent ses flancs ; une large tache noire occupe la nageoire du dos.

A ces détails suffisans pour faire reconnoître ce térapon, nous ajouterons que ses mâchoires, égales, ont une rangée de petites dents derrière lesquelles en sont d'autres plus nombreuses et en velours ; que les orifices de ses narines sont grands, sur-tout les supérieurs ; que le sous-orbitaire est dentelé et le préopercule muni de forts piquans dans tout son contour. Le sommet de l'opercule est armé d'une longue et grosse épine ; un peu au-dessus en est une autre très-petite, et plus haut se voit une plaque osseuse dentelée. La membrane des branchies est soutenue par six rayons dont quelques-uns paroissent au-dehors.

Les nageoires pectorales et anale, d'une petitesse remarquable par rapport à la grandeur du poisson, ont, les premières, douze rayons, et la dernière, onze, dont trois épineux. La première dorsale a onze aiguillons, dont les trois premiers sont très-petits ; la seconde, plus basse, a un aiguillon et dix rayons branchus : on compte dix-sept rayons à la caudale.

Les écailles sont petites, serrées, arrondies, argentées ; elles ont chacune à leur milieu une petite tache blanche. En les examinant à la loupe, on s'aperçoit qu'elles sont dentelées sur leur bord libre ; ce qu'on sent très-bien en promenant la main dessus en sens contraire de leur direction. Celles qui couvrent les bords de la rainure où se loge en partie la nageoire dorsale, sont alongées et forment une ligne distincte. La ligne latérale occupe le haut du corps : elle n'a qu'une légère courbure jusque vers la queue, où elle est droite.

Les trois bandes brunes dont nous avons parlé ne dépassent pas le devant de l'opercule ; elles se réunissent sur la nuque. Cette

disposition rend ce poisson facile à reconnoître lorsqu'on le voit nager dans une eau paisible. L'inférieure de ces bandes, qui est la moins marquée, ne va pas au-delà des pectorales.

Longueur, huit pouces; hauteur, deux pouces et demi.

Nous l'avons pris dans la rade de Coupang.

SOUS-GENRE APOGON. — *APOGON*. Lacép.

APOGON A BANDES. — *APOGON FASCIATUS*. N.

Apogon, primâ pinnâ dorsali septem radiis; vittis longitudinalibus nigricantibus utrinquè quatuor; caudâ longâ, crassâ, cum pinnâ subæquali.

B. 6. 1.^{re} D. 7. 2.^e D. $\frac{1}{10}$. P. 13. V. 6. A. $\frac{2}{5}$. C. 17.

CE poisson a la tête grosse, l'œil grand, le haut du corps élevé en même temps qu'il est arrondi par les flancs, le ventre saillant, la queue longue et épaisse : la nageoire de celle-ci est large, peu étendue et presque carrée, ce qui lui donne une forme assez particulière. Le museau est obtus, surbaissé, la bouche grande, les dents petites et en velours. Le préopercule est dentelé, avec un rebord antérieur uni; l'opercule a deux pointes membraneuses dirigées en arrière. Les ouïes, très-ouvertes, ont six rayons.

Les pectorales, petites, sur la même ligne que les ventrales, ont treize rayons : ces dernières ont leur base revêtue d'une large plaque écailleuse, ovulaire. L'anale, assez longue, a deux rayons épineux, dont le premier est très-petit, et neuf branchus; la première dorsale, qui est élevée, a sept aiguillons, et la seconde, plus haute encore, a un aiguillon et dix rayons; on compte dix-sept rayons à la caudale.

Les écailles sont grandes, lâches, beaucoup plus hautes que larges, et ciliées; les joues en sont recouvertes. La ligne latérale, dont les points sont très-rapprochés, se courbe d'abord, puis devient droite.

Les couleurs de cet apogon sont très-tranchées. Sur un fond rougeâtre, se dessinent quatre bandes longitudinales noirâtres, dont

trois parcourent le corps dans toute son étendue; la supérieure ne règne que sur les deux nageoires d'en haut; la moyenne traverse l'œil; elles viennent se réunir à la tête, qu'elles font paroître plus brune: une bandelette de la même couleur entoure les deux mâchoires.

Longueur, deux pouces et demi; hauteur, neuf lignes; épaisseur, trois lignes.

Nous l'avons rapporté de l'île Guam.

APOGON BRUN. — APOGON FUSCUS. N.

Apogon, capite crasso; corpore fusco, maculâ subnigrâ ad caudam; oculis magnis; dorso elevato; caudâ subæquali.

B. 6. 1.^{re} D. 7. 2.^e D. $\frac{1}{10}$. P. 13. V. 6. A. $\frac{2}{3}$. C. 17.

CET individu, moins richement coloré que le précédent, en diffère aussi par son dos moins élevé, sa tête beaucoup plus grosse, dont les yeux bien plus grands occupent presque toute la largeur. Sa bouche est grande, oblique en haut; ses mâchoires égales; ses dents sont petites et en velours. Les orifices inférieurs des narines sont rapprochés l'un de l'autre. Le préopercule est dentelé, et la pièce qui le précède est lisse. L'opercule est un peu frangé sur ses bords. La membrane branchiostége a six rayons.

Les pectorales, petites, placées au niveau des ventrales, ont treize rayons: ces dernières offrent, à leur réunion en dessous, une large plaque écailleuse ovulaire. L'anus est caché entre les écailles de l'abdomen; l'anale a deux épines et neuf rayons. La première dorsale a sept aiguillons; la seconde, un seul, et dix rayons branchus qui s'étendent jusqu'à l'extrémité du lobe de la queue, dont la nageoire, cunéiforme, a dix-sept rayons.

Les écailles sont grandes et ciliées; la tête et les joues en sont recouvertes. La ligne latérale présente deux courbures.

La couleur de ce poisson est brune en-dessus, jaune doré inférieurement, avec quelques points de la même teinte vers les joues. Une tache noirâtre demi-transversale se voit au lobe de la queue.

Sa longueur est de deux pouces et demi, dont la tête prend le tiers; sa hauteur, de dix lignes; et son épaisseur, de quatre.

Il provient des mêmes lieux que le précédent.

SOUS-GENRE SCIÈNE. — *SCIÆNA*. Lacép.SCIÈNE OPERCULAIRE. — *SCLÆNA OPERCULARIS*.

Sciæna, corpore elongato, fusco-argenteo, valdè compresso; præoperculo fortiter aculeato; caudâ subrotundâ.

B. 7. 1.^o D. 10. 2.^o D. $\frac{1}{29}$. P. 18. V. 6. A. $\frac{3}{8}$. C. 17.

LE corps de cette sciène est allongé, plus élevé dans sa partie antérieure, et décroissant rapidement jusqu'à la queue, où il est excessivement comprimé. La tête est grosse, renflée; le museau très-obtus et arrondi; la bouche grande, la langue petite. La mâchoire supérieure, protractile, recouvre l'inférieure: l'une et l'autre sont pourvues de plusieurs rangées de petites dents en crochet. Les os pharyngiens et les arceaux des branchies ont aussi des dents. Les orifices des narines sont ronds et grands. Le contour du préopercule est armé de piquans, dont deux plus forts, dirigés en arrière et en bas, d'où ce poisson tire son nom spécifique. Au-dessus du front est une arête assez vive.

Les deux dorsales, médiocrement élevées, se touchent: la première a dix aiguillons; la seconde, un seul, et vingt-neuf rayons branchus. La queue est longue et effilée; sa nageoire, légèrement arrondie, a dix-sept rayons; les pectorales, petites, falciformes et rapprochées des ventrales, en ont dix-huit: l'anale a deux aiguillons et huit rayons; elle se trouve placée à égale distance des ventrales et de la caudale.

Les écailles sont rapprochées et denticulées; la tête et les joues en sont couvertes. La ligne latérale, d'abord recourbée en haut, devient droite dans le reste de son étendue.

La couleur générale de ce poisson est brun argenté. On remarque sur le dos des lignes obliques peu sensibles, dirigées d'arrière en avant, et formées de points bruns. Chaque rayon des nageoires dorsales a aussi un point de cette couleur à sa base.

Sa longueur est de cinq pouces; sa plus grande hauteur, de treize lignes, et l'épaisseur de sa tête, de huit.

Nous l'avons pris dans la baie de Rio de Janeiro.

GENRE PERCIS. — *PERCIS*. Schn.PERCIS MONNOT. — *PERCIS NEBULOSA*. N.

Percis leucophæa; pinnâ dorsali indivisâ, cum maculâ nigrâ; caudâ bifurcatâ.

B. 6. 1.^{re} D. 5. 2.^e D. 22. P. 17. V. 6. A. 19. C. 17.

CETTE espèce a la tête grosse, raccourcie, arrondie; le corps un peu comprimé latéralement; la queue fourchue; les opercules armés de deux piquans, dont l'un est double; le préopercule largement dentelé; la mâchoire inférieure munie par devant de six crochets très-recourbés, qui recouvrent une semblable rangée de dents implantées sur l'intermaxillaire, et derrière lesquelles il y en a d'autres en carde. La langue est osseuse, peu large.

Les yeux sont rapprochés et placés vers le sommet de la tête. La membrane des branchies a six rayons; les nageoires pectorales en ont dix-sept, les ventrales, six. La première dorsale, réunie à la seconde, commence sur la nuque, au-dessus des pectorales; elle est marquée d'une tache noire, et a cinq aiguillons recourbés: la seconde, qui vient immédiatement après, étend ses vingt-deux rayons jusqu'à la caudale, qui en a dix-sept ou dix-huit. Cette dernière est fourchue, filamenteuse aux deux bords.

L'anale a dix-neuf rayons; ils sont reçus, comme ceux de la dorsale, dans une rainure, où ils ne paroissent presque pas, lorsque l'animal les couche le long du corps.

La ligne latérale est droite. On remarque au-dessus des opercules deux lignes osseuses, saillantes, dirigées obliquement d'avant en arrière. Les écailles sont serrées.

La couleur du poisson est d'un gris sale en dessus, blanchâtre sous le ventre. Une tache écailleuse, fine et argentée, occupe l'origine de chaque pectorale.

Ce percis a huit pouces de longueur; il se nourrit de petits crustacés, et habite les eaux peu profondes de la vaste baie des Chiens-Marins. Nous l'avons dédié à la mémoire de M. Monnot, chirurgien de la marine, mort de la fièvre jaune aux Antilles.

GENRE PERCOPHIS. — *PERCOPHIS*. Cuv.PERCOPHIS FABRÉ. — *PERCOPHIS BRASILIENSIS*. N.

PLANCHE 53, fig. 1 et 2.

Percophis, corpore elongato, cylindraco, cinereo suprâ, subtus roseo; maxillâ inferiore longiore; caudâ æquali.

B. 7. 1.^o D. 9. 2.^o D. 32. P. 19. V. 6. A. 42. C. 17.

CE nouveau genre, établi par M. Cuvier d'après un individu que nous avons rapporté du Brésil, tire son nom de sa ressemblance avec les percis, et de celle qu'on peut lui trouver avec un serpent, lorsque l'animal a ses nageoires supérieures et inférieures cachées dans les rainures propres à les recevoir.

Ce percophis a le corps alongé, effilé, cylindrique au milieu, comprimé vers la queue. La tête est tout-à-fait aplatie; elle forme avec les ouïes le quart de la longueur du poisson. Le museau est alongé, pointu, la bouche grande. La mâchoire inférieure dépasse de beaucoup celle d'en haut, sur laquelle elle se replie. Toutes deux sont armées de dents fortes et crochues, recourbées en dedans; les supérieures, plus grandes, très-fines, présentent d'abord plusieurs rangées sur l'intermaxillaire, dont l'extérieure est plus saillante, et dix crochets à l'extrémité de cet os; puis viennent d'autres rangées sur le maxillaire et le vomer. Les arceaux des branchies ont aussi des dents. La mâchoire inférieure n'a qu'une seule ligne de crochets espacés, entre lesquels se trouvent de petites dents; son extrémité est munie d'un court appendice charnu. La langue, aplatie et bien dégagée, s'élargit vers la pointe.

Les narines ont chacune deux ouvertures. Les yeux sont grands, rapprochés et placés au sommet de la tête. Les opercules sont allongés, sans piquans, et ils s'élargissent comme deux ailes. La membrane des branchies a sept rayons; et les branchies, quatre feuillets et demi.

La première dorsale est distante d'un pouce de la seconde; elle correspond aux deux tiers postérieurs des pectorales, et a neuf aiguillons. Les trente-deux rayons de la seconde occupent presque tout le dos et se terminent près de la queue, dont la nageoire, carrée, a dix-sept rayons. Les pectorales, très-larges, ont dix-neuf rayons. Les ventrales, placées tout-à-fait sous la gorge et au devant des pectorales, les touchent un peu dans le repos. L'opercule recouvre une portion de la base des ventrales.

L'anus, qui a deux ouvertures, est placé au point où se terminent les pectorales. L'anale a quarante-deux rayons prolongés jusqu'à la queue.

La ligne latérale est droite. Les écailles, arrondies, très-serrées, présentent cela de particulier, que les supérieures sont rudes et ciliées, à-peu-près jusqu'à la ligne latérale; et que celles d'en bas n'ont point ces deux caractères: la tête et les opercules en sont recouverts.

La couleur générale de ce percophis est grise en dessus et jusqu'au-dessous de la ligne latérale, où commence une teinte rosée un peu argentée. Sa longueur est de quatorze pouces, et il habite la rade de Rio de Janeiro. A la taille effilée de ce poisson, au développement de ses nageoires, au nombre de ses dents aiguës et à la grandeur de sa gueule, on juge qu'il doit être vorace et dangereux pour les petites espèces.

Nous l'avons dédié à M. Fabré, l'un des officiers de *l'Uranie*.

SOUS-GENRE PLATYCÉPHALE. — *PLATYCEPHALUS*. Bloch,
éd. de Schn.

PLATYCÉPHALE D'ENDRACHT. — *PLATYCEPHALUS*
ENDRACHTENSIS. N.

Platycephalus, capite corporeque maximè depressis; aculeis duobus suborbitalis; maxillâ inferiore longiore; caudâ rotundâ, trivittatâ.

B. 7. 1.^o D. 6. 2.^o D. 14. P. 20. V. 6. A. 14. C. 14.

LA tête et une partie du corps de ce poisson sont larges et excessivement aplaties; le reste va en s'amincissant et s'arrondissant. La tête a la forme d'un triangle arrondi par devant; la bouche est grande; les mâchoires sont armées de dents aiguës; celles de l'intermaxillaire et du vomer sont en carde et celles des maxillaires en crochet; il y en a aussi sur les arceaux des branchies. La langue est large, membraneuse, en forme de spatule; les yeux sont grands, placés au-dessus de la tête. L'orbite est épineuse, de même que la partie postérieure du crâne. Les sous-orbitaires présentent en avant et en arrière deux forts aiguillons réunis par leur base et dirigés dans ces deux sens; il s'en trouve aussi un au milieu. Les ouïes sont grandes, très-mobiles et soutenues par sept rayons. L'opercule, membraneux, surmonté d'une épine, recouvre la base des pectorales, qui sont larges, arrondies et pourvues de vingt rayons; ces nageoires s'appuient en partie sur les ventrales, lesquelles sont fixées par une pièce osseuse appartenant à l'épaule. L'anale, qui touche la caudale, a quatorze rayons.

La première dorsale, formée de six rayons, correspond aux ventrales; la seconde, à-peu-près de même grandeur que l'anale,

en a quatorze ; c'est aussi le nombre de la caudale, qui est arrondie : toutes ces nageoires sont très-flexibles et couchées en arrière. Les écailles sont très-fines et légèrement argentées. La ligne latérale est droite.

La couleur et la forme de ce poisson indiquent qu'il vit au fond des eaux ; en effet, on a de la peine à le distinguer des sables sous lesquels il se cache ; il est grisâtre en-dessus, nacré et un peu rougeâtre en-dessous. Ses yeux sont argentés. La queue présente trois bandelettes longitudinales noirâtres.

C'est de la baie des Chiens-Marins, dans la terre d'Endracht, que nous avons rapporté cette espèce, dont la longueur est de sept pouces ; la largeur, d'un pouce trois lignes pour la tête, et d'un pouce seulement pour le corps. Son épaisseur est de quatre lignes.

GENRE BAUDROIE. — *LOPHIUS*. Linn.

SOUS-GENRE CHIRONECTE. Cuv.

BAUDROIE GÉOGRAPHIQUE. — *LOPHIUS GEOGRAPHICUS*. N.

PLANCHE 65, fig. 3.

Lophius, fronte unicorni; corpore subflavo, maculis nigricantibus distincto; caudâ rotundâ, tribus vittis notatâ.

VOICI un poisson dont les couleurs sont aussi bizarres que les formes. Son corps est allongé, sa bouche presque verticale; sur le front est un appendice charnu frangé. La première nageoire du dos est étroite; la seconde, beaucoup plus étendue: elles sont sémi-dipeuses comme toutes les autres, c'est-à-dire qu'on n'aperçoit pas leurs rayons au travers de l'épaisseur des membranes qui les recouvrent. La caudale est arrondie, de même que l'anale. Les ventrales, réunies sous la gorge, s'écartent pour former des espèces de pieds à trois digitations. Les pectorales, assez larges, présentent cinq rayons, sous lesquels vient aboutir l'ouverture étroite des branchies.

L'œil est petit. Le fond de la couleur de l'animal est jaunâtre, marqueté irrégulièrement de taches et de lignes noires bordées de blanc. La caudale a trois de ces bandes, parallèles, régulières, suivant son contour, avec un point blanc à chaque bord; l'anale en a seulement une, accompagnée d'une tache de même couleur: la plus considérable de ces maculatures prend à la nageoire dorsale, descend jusqu'à la pectorale, et va former un rond près de

45*

la queue : l'abdomen est parsemé de petits lobes charnus blanchâtres.

Cette baudroie fut pêchée et dessinée par M. Taunay, dans un calme, sous la Ligne, près de la Nouvelle-Guinée. Elle se trouvoit cantonnée, avec d'autres petits poissons, dans une touffe de fucus de même couleur qu'elle. Elle est représentée de grandeur naturelle.

SOUS-GENRE THON. — *THYNNUS*. Cuv.THON BICARÉNÉ. — *THYNNUS BICARINATUS*. N.

PLANCHE 61, fig. 1.

Thynnus, corpore elongato, lineis lateralibus duabus notato; pinnulis superioribus septem, sex infra; pinnâ primâ dorsali cæruleâ; caudâ bicarinatâ.

CE beau scombres, dessiné par M. Taunay, habite la baie des Chiens-Marins. Il est très-allongé; la mâchoire supérieure dépasse l'inférieure, et les dents sont aiguës.

La première nageoire du dos, composée de douze aiguillons, prend naissance au milieu des pectorales: il existe une légère séparation entre elle et la seconde, qui est fortement échancrée; puis viennent sept autres petites nageoires. Les pectorales, assez larges, sont en faux. L'anale, pointue, décroît insensiblement, et finit par toucher la première des six petites nageoires inférieures; la caudale est en croissant, avec ses lobes à-peu-près égaux. Sur les côtés de la queue, on voit deux petits osselets tranchans, d'où ce poisson a tiré son caractère spécifique. Toutes ses nageoires sont brunes, excepté la première dorsale, qui est bleu de ciel.

Le dessus de la tête est verdâtre, ainsi que le ventre, les côtés et la queue. Le contour du dos est bleu; après quoi vient une large bande longitudinale irrégulière, de couleur rose, au-dessous de laquelle on en voit une autre violacée. Les yeux sont jaunes. Deux lignes latérales, légèrement arquées en sens contraire, partent des pectorales; l'une passe près du dos, et l'autre côtoie la partie inférieure du ventre. Ce poisson est représenté de grandeur naturelle.

SOUS-GENRE CARANX. — *CARANX*. Lacép.CARANX SIX BANDES. — *CARANX SEXFASCIATUS*. N.

PLANCHE 65, fig. 4.

Caranx flavo-viridis; fasciis transversalibus sex; lineâ laterali anticè duplici.

B. 7. 1.^{re} D. 9. 2.^e D. $\frac{2}{17}$. P. 21. V. 6. A. $\frac{1}{17}$. C. 15.

CE poisson a le corps ovalaire, très-comprimé, le ventre un peu saillant, le museau obtus, arrondi, la bouche grande, placée bas, les mâchoires égales avec une rangée de petites dents. L'œil est grand, de couleur d'or; les narines ont chacune deux orifices très-rapprochés.

Le ventre est d'un jaunâtre argenté; les joues et le dos sont verdâtres. Six bandes transversales de la même couleur, mais plus foncée, occupent le corps et finissent en pointe vers l'abdomen.

La première nageoire du dos, touchant presque à la seconde, est formée de neuf aiguillons, dont le premier est immobile, tout-à-fait couché et dirigé en avant, comme dans les sidjans; caractère qu'aucun naturaliste ne paroît avoir remarqué. Au devant de la seconde dorsale sont deux petits aiguillons précédant dix-neuf rayons branchus peu élevés. Les pectorales, en faux, ont vingt-un rayons; les ventrales, six; et l'anale, dix-huit, dont le premier seul est aiguillonné. Au-devant d'elle est la petite nageoire, soutenue par deux épines. On compte environ quinze rayons à la nageoire de la queue, qui est fourchue, et sept à la membrane branchiostége.

La ligne latérale est double par devant. La supérieure se courbe brusquement en haut pour devenir ensuite horizontale vers le

milieu du corps; simple d'abord, elle ne tarde pas à devenir carénée jusqu'à l'extrémité de la queue. L'inférieure, de moitié moins étendue, horizontale, part de l'opercule et se termine à la carène écailleuse.

Cette espèce a deux pouces trois lignes de longueur, et dix lignes de hauteur. Elle a été dessinée, au sortir de l'eau, par M. Taunay, et nous croyons qu'elle habite les îles des Papous.

CARANX DE L'ILE-DE-FRANCE. — CARANX MAURITIANUS: N.

Caranx, corpore elongato, argenteo; maxillâ inferiore longiore; caudâ bifidâ.

B. 7. 1.^o D. 8. 2.^o D. 27. P. 20. V. 6. A. $\frac{1}{3}$. C.

CETTE espèce, bien différente de la précédente, a le corps très-longé et arrondi, comme les scombres, ou plutôt comme les clupées; son museau est saillant, obtus à l'extrémité; sa bouche grande, sa langue bien détachée. Les mâchoires sont munies de dents excessivement petites; l'inférieure dépasse un peu celle d'en haut. L'œil est grand, de couleur d'or, pourvu en arrière d'une membrane lâche et flottante. Les orifices des narines sont fort rapprochés; l'opercule, denticulé supérieurement, a son bord découpé en deux pointes membraneuses.

Les nageoires du dos sont assez élevées; la première a huit rayons, dont un seul, le premier, est aiguillonné et précédé d'une épine dirigée en avant qu'on aperçoit sous la peau; la seconde en a vingt-sept, avec un seul aiguillon aussi. Il n'y a que les premiers rayons qui soient réunis par une membrane; les autres se terminent en fausses nageoires. Il en est de même pour l'anale, qui a vingt-trois rayons précédés aussi par une épine. Les pectorales et les ventrales sont petites; les premières ont environ vingt rayons. La queue est profondément fourchue.

Le corps de ce poisson est d'un blanc argenté sur le ventre, les flancs et la tête; le dos est bleuâtre. Les écailles, excessivement fines, sont à peine apparentes. La ligne latérale, étroite d'abord, se courbe vers le haut et devient horizontale vers le milieu du corps, où elle est munie d'écailles larges et carénées. Comme dans l'espèce précédente, le commencement de l'arc de cette ligne est soutenu par une autre très-fine.

Nous avons rapporté ce caranx de l'Île-de-France. Il a beaucoup de rapport avec le *scomber crumenophthalmus* de Bloch. Sa longueur est de quatre pouces; sa hauteur, de dix lignes, et son épaisseur, de quatre.

Nous indiquerons, sous le nom de scombres du Brésil [*scomber brasiliensis*], une grande et belle espèce, fort bonne à manger, commune à Rio de Janeiro, et que l'on pêche en dehors de la baie, en décembre et janvier. Ce poisson, long de trois pieds, a le corps assez effilé, arrondi; la tête grosse, les dents petites, le museau obtus. Sa couleur est noirâtre sur le dos et légèrement argentée au ventre. La première nageoire dorsale, assez élevée, composée d'environ dix-sept rayons, touche à la seconde, laquelle est divisée en trente-quatre petites fausses nageoires, se tenant entre elles par une membrane commune: la dernière de ces fausses nageoires, très-longue, déliée et recourbée, atteint le lobe de la queue. L'anale a vingt rayons; les pectorales sont assez larges, mais peu longues; les ventrales petites; la caudale est grande et fourchue. Les écailles sont excessivement fines.

Ce scombres, que nous n'avons pu conserver, pourroit être placé dans le sous-genre thon, quoique plusieurs caractères l'en éloignent.

SOUS-GENRE CITULE. — *CITULA*. Cuv.CITULE PLOMBÉE. — *CITULA PLUMBEA*. N.

Citula, corpore subcompresso, plumbeo; primâ spinâ dorsali antrorsum recumbente; maculâ nigrâ in operculo.

B. 7. i.^{re} D. 8. 2.^e D. $\frac{1}{21}$. P. 22. V. 6. A. $\frac{1}{18}$. C. 16.

LE corps de ce poisson est ovalaire, comprimé; sa tête grosse, son museau obtus, arrondi; ses mâchoires sont presque égales, quoique l'inférieure paroisse plus avancée lorsque la bouche est ouverte; elle se porte vers la supérieure, qui est protractile. Les dents sont petites, aiguës, écartées; derrière la première rangée en sont d'autres plus fines. Le vomer, les maxillaires, le pharynx, les arcs branchiaux et la langue ont aussi des dents. L'œil est grand, rond; le préopercule est dentelé et l'opercule a une pointe mousse; les branchies ont sept rayons.

La première nageoire dorsale, susceptible d'être reçue dans une fossette, est formée de huit aiguillons, dont le premier, peu apparent, immobile, est couché obliquement en avant. La seconde dorsale, qui vient immédiatement après, se prolonge jusqu'à la queue; ses rayons sont au nombre de vingt-deux, dont le premier est aiguillonné; le deuxième, le troisième et le quatrième s'allongent en faux. L'anale a la même forme que la dorsale; elle est précédée de deux aiguillons courts, et formée de dix-huit branchus. Les pectorales, pointues, ont vingt-deux rayons; la caudale, seize. Cette dernière est très-fourchue et portée sur un pédicule arrondi.

Les écailles de ce poisson sont tellement fines, qu'on ne peut les distinguer que quand elles sont sèches. La ligne latérale est

double; les plaques écailleuses et imbriquées qui recouvrent sa terminaison, ont une arête dirigée en arrière.

La couleur générale est plombée, plus sombre sur le dos, plus claire sous le ventre, où elle est argentée. Une tâche noirâtre se fait remarquer à l'opercule; une ligne de la même couleur borde les lèvres; un repli membraneux, en forme de capuchon, qui recouvre la tête, a une teinte brune. La chair de cette citule est molle et d'assez mauvais goût.

Elle habite l'île-de-France. Sa longueur est de cinq pouces; sa hauteur, d'un pouce neuf lignes, et son épaisseur, de quatre lignes.

Un autre individu, que nous avons pareillement rapporté de cette île, en tout semblable pour la couleur et la forme des nageoires, n'en diffère que par l'absence de tache à l'opercule, et parce que sa seconde dorsale a vingt-trois rayons au lieu de vingt, et l'anale vingt au lieu de dix-huit. Il est aussi un peu plus petit que le précédent.

SOUS-GENRE SÉRIOLE. — *SERIOLA*. Cuv.SÉRIOLE BIPINNULÉE. — *SERIOLA BIPINNULATA*. N.

PLANCHE 61, fig. 3.

Seriola, corpore elongato, viridi; duabus vittis longitudinalibus cœruleis; pinnulâ unicâ suprâ et infrâ; caudâ valdè bifurcatâ.

B. 7. 1.^o D. 6. 2.^o D. $\frac{1}{3}$. P. 20. V. 6. A. $\frac{2}{16}$. C.

CETTE sérieole, plus petite qu'un maquereau, en a la forme et la rondeur. Son dos décrit une courbure alongée; son museau est légèrement pointu, sa bouche médiocrement grande: ses mâchoires sont presque égales, et ses dents en velours sur plusieurs rangées; l'intermaxillaire et le maxillaire supérieur en sont munis, de même que les arceaux des branchies et toute la surface de la langue. Cette dernière est large, excessivement aplatie et bien détachée. La membrane interne de la bouche forme à la mâchoire d'en haut un repli semi-lunaire, libre et dirigé en arrière. Les narines ont chacune deux orifices. L'œil est grand et de couleur d'or. La membrane des branchies a sept rayons.

En général, les nageoires sont petites, excepté la caudale, qui est profondément fourchue. La première dorsale, peu élevée, a six aiguillons; et la seconde, qui va toujours en décroissant vers la queue, offre un rayon épineux et vingt-cinq branchus; l'anale, de même forme, a deux aiguillons, dont l'antérieur très-petit, et seize rayons mous: après ces deux nageoires, on remarque en haut et en bas, une pinnule formée de deux rayons unis par une membrane. Les pectorales, correspondant aux ventrales, ont de dix-huit à vingt

rayons, et ces dernières, six. L'anus, peu éloigné de la nageoire de son nom, est placé à l'arrière du corps.

Les écailles sont fines; elles recouvrent les joues et le préopercule, mais l'opercule est lisse. La ligne latérale, d'abord droite et tracée haut, se courbe et devient horizontale en se terminant à la queue.

La couleur de ce poisson est d'un beau vert, plus foncé sur le dos, et devenant un peu argenté sous le ventre. Deux bandelettes longitudinales d'un bleu verdâtre le parcourent dans toute sa longueur; la supérieure aboutit à l'œil, et l'inférieure à la commissure des mâchoires.

Notre individu, dont M. Taunay avoit pris les couleurs sur le vivant, provenoit des îles des Papous. Celui qui est au Muséum a été rapporté par Péron; on ignore sa patrie. Sa longueur est de neuf pouces.

Il existe dans les manuscrits de Commerson un dessin de cette espèce fait par Sonnerat, et qui paroît avoir échappé à M. de Lacépède, parce qu'il est mêlé parmi des oiseaux. Cette figure seroit très-bonne s'il n'y manquoit pas la première nageoire dorsale.

SOUS-GENRE LICHE. — *LICHIA*. Cuv.LICHE QUIEBRA. — *LICHIA QUIEBRA*. N.

QUIEBRA ACHA. Parra, pl. 12, fig. 2.

Lichia, corpore compresso, oblongo, argenteo; primo aculeo dorsali antrorsum recumbente; pinnulis pinnâque dorsali coadunatis in unum; maxillis æqualibus; caudâ bifurcatâ.

B. 7. 1.^{re} D. 6. 2.^o D. 20. P. 16. V. 5. A. 21. C. 18.

C'EST probablement ce beau poisson que le naturaliste espagnol Parra a voulu indiquer dans son ouvrage, comme provenant de la Havane. L'ayant aussi trouvé dans les eaux du Brésil, nous croyons devoir en donner une description plus détaillée.

Son corps est comprimé, ovalaire, alongé. La courbure que décrit le dos est peu élevée et présente en devant une carène qui se termine sur le museau, lequel est court et obtus. Les mâchoires sont égales et l'inférieure se porte vers le haut. Les dents sont coniques, excessivement fines, et sur deux rangées seulement; la langue, qui est libre et longue, le palais et les arceaux des branchies, en sont aussi munis. Les narines, fort petites, s'ouvrent par deux orifices ovalaires qui se touchent. L'œil, de couleur d'or, est placé près de la réunion des mâchoires. Les branchies sont soutenues par sept rayons.

La première nageoire du dos est composée de six aiguillons, dont l'antérieur, immobile, est dirigé en avant. Les rayons de la seconde nageoire, d'abord plus élevés, dégénèrent bientôt en pinnules réunies par des membranes et formant une nageoire continue de vingt rayons, dont le dernier est plus flexible et plus alongé.

L'anale, de même forme et de même grandeur que la précédente, a vingt-un rayons ; les pectorales, larges et courtes, en ont seize ; les ventrales, cinq : ces dernières peuvent se cacher presque entièrement dans une petite rainure propre à les recevoir ; il en est de même des deux forts aiguillons placés au-devant de l'anale. Le lobe de la queue est mince et arrondi ; sa nageoire, fourchue, est formée de dix-huit rayons.

Les écailles, d'une petitesse excessive, ne sont pas visibles à l'œil nu. La peau offre de légères stries longitudinales. La ligne latérale forme au-dessus des pectorales un angle obtus, puis devient droite et à peine sensible dans le reste de son étendue.

La couleur de cette liche est celle d'une lame d'argent éclatante. Le dos et le dessus de la tête ont une teinte plombée. L'opercule et les joues sont lisses.

Sa longueur est de huit pouces ; sa hauteur, d'un pouce dix lignes, et son épaisseur, de six lignes.

GENRE SIDJAN. — *AMPHACANTHUS*. Schn.SIDJAN MARBRÉ. — *AMPHACANTHUS MARMORATUS*. N.

PLANCHE 62, fig. 1 et 2.

Amphacanthus, corpore ovato, leucophæo, lineolis sinuosis sparso.

B. 4. D. $\frac{14}{10}$. P. 18. V. $\frac{2}{3}$. A. $\frac{7}{5}$. C. 17.

LE corps de ce poisson est ovalaire, très-comprimé ; le museau arrondi, coupé droit ; la bouche peu grande, avec une membrane lâche au palais. Les mâchoires, dont la supérieure recouvre l'inférieure, sont garnies de dents à deux ou trois pointes. L'œil est grand, rond, blanchâtre ; l'orbite, saillante, forme sur le devant et en haut une arête. Les narines sont doubles. Le préopercule est dentelé, couvert d'écaïlles ; on en voit aussi sur le haut de l'opercule. La membrane des branchies a quatre rayons.

La nageoire du dos est composée de quatorze forts aiguillons acérés, placés alternativement à droite et à gauche d'une large rainure qui les reçoit quand ils s'inclinent en arrière. Le premier est tout-à-fait couché en avant et immobile ; les autres rayons, au nombre de dix, sont articulés. L'anale, dont l'origine correspond à-peu-près au milieu de la dorsale, s'emboîte de même dans une rainure ; elle a sept aiguillons et neuf rayons mous. La queue est étroite ; ses dix-sept rayons forment le croissant et sont recouverts d'écaïlles à leur base. Les pectorales ont dix-huit rayons ; les ventrales, cinq, dont le premier et le dernier sont épineux ; de plus, elles sont unies au corps par une membrane.

La ligne latérale, placée haut et légèrement ondulée, suit le

contour du dos et finit à l'extrémité de la queue; les écailles sont d'une finesse extrême. La couleur de ce sidjan est grisâtre, plus foncée sur le dos et plus claire au ventre, où elle tire sur l'argenté; des lignes brunes en forme de méandres parcourent le corps d'une manière assez agréable.

Cet individu, qui est une femelle, habitoit Guam; son estomac contenoit beaucoup de débris de polypiers flexibles dont ces animaux se nourrissent. Il est représenté de grandeur naturelle, et a été déposé au Muséum. La longueur des plus grands que nous ayons vus étoit de six à sept pouces.

SIDJAN MAGNAHAC. — AMPHACANTHUS ARGENTEUS. N.

PLANCHE 62, fig. 3.

Amphacanthus, corpore elongato, compresso, argenteo, suprâ rufo; caudâ bifurcâ.

D. $\frac{14}{10}$. P. 18. V. $\frac{3}{2}$. A. $\frac{7}{9}$. C. 17.

CE petit sidjan diffère des espèces que nous avons à faire connoître, principalement par sa couleur et par la forme alongée de son corps et de sa tête. Du reste il est très-comprimé, et a les nageoires semblables, pour le nombre des rayons, à celles des autres espèces.

Son front n'est point élevé : ses mâchoires sont presque égales; toutefois les dents inférieures s'emboîtent derrière celles d'en haut; elles sont rangées uniformément sur une seule ligne demi-circulaire. L'œil est doré; les orifices des narines sont écartés l'un de l'autre, et les os de la tête, au-dessus des orbites, sont striés.

La partie supérieure de ce poisson est d'un brun jaunâtre; toutes les nageoires sont de couleur blonde, et le reste du corps d'un bel

argenté, ainsi que les joues. Les écailles sont inapercevables, et la ligne latérale, presque droite, est fort rapprochée du dos.

Les pectorales correspondent aux ventrales : les premières ont dix-huit rayons ; les secondes, cinq : la caudale, échancrée, portée par un court pédicule, en a dix-sept ; la dorsale, quatorze épineux et dix branchus ; l'anale, sept des premiers et neuf des derniers.

Ce poisson n'est peut-être qu'un jeune de l'espèce précédente. Il a reçu, aux îles Mariannes, le nom de *magnahac*, que nous lui conservons, et il est d'une très-grande utilité aux indigènes de cet archipel. En effet, à des époques, nous dirions même à des jours fixes de l'année, ces petits sidjans, que nous n'avons jamais vus avoir plus de deux pouces et demi de longueur, apparoissent par myriades sur les côtes de Guam. Tous les insulaires s'empressent de les pêcher au filet et d'en faire une ample provision ; car il paroît que ces poissons ne font que passer, puisque trois ou quatre jours après il n'y en a plus. On les fait sécher au soleil, et on les sale, ou bien on les conserve dans un mélange de vinaigre et de plantes aromatiques.

SIDJAN NÉBULEUX. — AMPHACANTHUS NEBULOSUS. N.

Amphacanthus, corpore compresso, subovato, nebuloso-nigricante ; caudâ subfurcatâ.

B. 5. D. $\frac{14}{1}$. P. 16. V. $\frac{3}{3}$. A. $\frac{7}{6}$. C. 17.

CE sidjan a le corps alongé, très-comprimé ; le museau arrondi, surbaissé ; la mâchoire supérieure recouvre totalement l'inférieure ; la bouche est petite, et les dents sont régulièrement placées sur une même ligne. L'œil est grand, jaunâtre ; le devant de l'orbite est

saillant et a une pointe à sa partie supérieure. Les orifices des narines, de forme ronde, sont éloignés l'un de l'autre.

La nageoire dorsale a quatorze rayons épineux, le premier dirigé en avant et immobile, et onze rayons branchus qui touchent la queue. L'anale a sept aiguillons et dix rayons; les pectorales, seize, et les ventrales, cinq; ces dernières sont unies à l'abdomen par une membrane, et leurs premier et dernier rayons sont épineux. La caudale, à peine échancrée, a dix-sept rayons.

Les écailles sont d'une ténuité extrême. La ligne latérale est placée près du dos, dont elle suit la courbure.

La couleur de ce poisson est d'un brun foncé un peu plus clair vers le ventre. On remarque à la queue, du côté droit seulement, deux ou trois petits points noirs qui pourroient bien être accidentels et ne point faire partie de la teinte naturelle.

La longueur de ce sidjan est de cinq pouces trois lignes; sa hauteur, d'un pouce sept lignes, et son épaisseur, de trois lignes. Il habite la baie de Sydney au Port-Jackson.

SIDJAN MACULÉ. — AMPHACANTHUS MACULOSUS. N.

Amphacanthus, corpore ovato, compresso, cinereo; caudâ bifurcatâ.

B. 5. D. $\frac{14}{11}$. P. 16. V. $\frac{2}{3}$. A. $\frac{7}{10}$. C. 17.

TOUTES les espèces de ce genre se ressemblent tellement par la forme, la disposition des nageoires et le nombre de leurs rayons, que, lorsqu'elles ne présentent pas des teintes différentes, il est difficile de les bien caractériser. C'est ce qui nous arrive pour cet individu, qui tient le milieu entre le sidjan marbré et le nébuleux. Son dos est plus élevé que celui de ce dernier, ce qui lui donne une forme ovulaire; mais du reste, le museau, les dents, les

mâchoires, les nageoires, sont semblables. La caudale est un peu plus échancrée.

La tête est brune; le haut du corps est brun clair; la gorge et le ventre sont d'un blanc légèrement argenté.

La longueur de ce sidjan est de cinq pouces; sa hauteur, d'un pouce dix lignes, et son épaisseur, de trois lignes. Il provient du même lieu que le précédent.

GENRE ACANTHURE. — *ACANTHURUS*. Bloch.ACANTHURE ARGENTÉ. — *ACANTHURUS ARGENTEUS*. N.

PLANCHE 63, fig. 2.

Acanthurus, corpore perlucido, leviter striato; genis argenteis; caudâ vix bifurcatâ, maculâ subnigrâ ad basim.

D. $\frac{8}{31}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{28}$ C. 17.

DANS cet acanthure, le front est oblique, couché en arrière, et la bouche, au lieu d'être placée inférieurement, est située au milieu de l'extrémité de l'ovale que forme le corps. Le thorax est un peu saillant.

Les joues et le sternum sont argentés. Le reste du corps est translucide, un peu jaunâtre, avec des lignes brunes longitudinales peu sensibles, et des stries transversales excessivement fines, remplaçant les écailles. On voit aussi de ces stries sur les lames brillantes de la tête et de la poitrine, mais dirigées en sens contraire; c'est-à-dire que leur concavité regarde en arrière.

La ligne latérale est continue, sans ramification. Une tache brune existe à l'extrémité de la queue; les dards qui l'accompagnent sont très-pointus, et sa nageoire, peu fourchue, est composée de dix-sept ou dix-huit rayons: celle du dos en a trente-un précédés de huit aiguillons; l'anale, vingt-huit avec trois aiguillons, et les pectorales, quinze, sans y comprendre le rudiment osseux accolé à la partie supérieure de la nageoire. Les ventrales sont réunies au corps par une membrane.

Il est probable que la transparence de ce poisson tient au jeune

âge, ce dont nous n'avons pu nous assurer, n'en ayant point eu de plus grands en notre possession.

Il habite l'île Guam et il est représenté de grandeur naturelle.

ACANTHURE STRIÉ. — ACANTHURUS STRIATUS. N.

PLANCHE 63, fig. 3.

Acanthurus, corpore rubescente, in longum fasciato; caudâ bifurcatâ.

D. $\frac{2}{3}$. P. 15. V. 6. A. $\frac{3}{4}$. C. 16.

CETTE espèce, qui a des rapports avec le *rayé*, mais qui n'est pas la même, a le front élevé et perpendiculaire, la bouche petite, et les dents différentes de celles que nous avons ordinairement observées chez les acanthures. Elles sont blanches, longues, séparées les unes des autres et dentelées d'un seul côté; ainsi celles qui correspondent au côté droit, le sont à droite, et *vice versâ*. La dent du milieu de la mâchoire d'en haut seulement l'est des deux côtés, comme nous l'avons fait figurer en *a*.

La nageoire du dos, assez élevée, a neuf aiguillons et trente-trois rayons; l'anale compte trois des premiers et environ vingt-quatre des derniers. Les pectorales en ont quinze, les ventrales, six, et la caudale, seize; cette dernière, profondément fourchue, a son lobe supérieur plus alongé que celui d'en bas.

La ligne latérale se courbe d'abord en haut et s'infléchit vers l'aiguillon de la queue, qui est aigu, noir et reçu dans une rainure où il peut disparaître presque entièrement.

Sur le vivant, la couleur de ce poisson est d'un brun rouge sillonné longitudinalement de neuf bandes de la même couleur, mais plus foncée.

Il est représenté de grandeur naturelle, et très-probablement dans le jeune âge. Ses dents sont grossies.

Cet acanthure et le précédent fréquentent l'archipel des Mariannes; ils sont du nombre de ceux qui chaque année viennent pendant quelques jours, comme le *sidjan magnahac*, fournir abondamment à la nourriture des habitans de l'île Guam, sur-tout l'acanthure strié, dont on prend des millions, qu'on fait sécher au soleil sur des claies, et qu'on assaisonne ensuite avec du vinaigre, de l'huile de coco, des herbes marines et des plantes aromatiques. Mais comme le vinaigre qu'on retire de la sève du cocotier n'est pas assez fort pour conserver long-temps ces préparations par des températures aussi élevées, elles se gâtent promptement. C'est ce qui nous arriva, quelques jours après notre départ, pour celles que nous avions reçues. Il est vrai que l'odeur désagréable pour nous qu'elles exhaloient, est comptée pour peu de chose par les Mariannais, peu délicats sur ce point.



SOUS-GENRE ASPISURE. — *ASPISURUS*. Lacép.ASPISURE LAMARCHE. — *ASPISURUS CAROLINARUM*. N.

PLANCHE 63, fig. 1.

Aspisurus, corpore maculis irregularibus notato; spinis pinnæ dorsalis quinque; pinnis caudæ et ani rubris; caudâ bifurcatâ.

D. 2. P. 12. V. 6. A. $\frac{3}{1}$. C. 17.

ON reconnoîtra cet aspisure à sa forme élevée et comprimée latéralement, à son front haut; à son museau alongé, terminé par des lèvres renflées, arrondies et rouges; à la nageoire de sa queue, élargie en croissant. Son corps, de couleur brune, est parsemé de longues et larges taches plus claires, irrégulières, dont une, plus considérable, parcourt la partie inférieure de l'animal, depuis le commencement de l'anale jusqu'au lobe de la queue, qui est rouge, de même que les deux épines qu'on y remarque: la plaque osseuse triangulaire, placée au milieu d'elles, est blanche.

La caudale, composée de dix-sept rayons, est frangée à son extrémité, de couleur cendrée, avec une bandelette jaune et blanche. La dorsale occupe toute la partie supérieure; elle a cinq rayons fortement aiguillonnés: nous n'avons pu nous assurer du nombre des articulés. La membrane qui unit ces derniers, recouvre leur pointe; elle est presque noire, avec un liséré blanc sur le contour, et un bleu à sa base. L'anale, très-longue aussi, est rouge, avec deux petites bandelettes noires; elle a trois aiguillons et environ trente-un rayons mous; les pectorales en comptent douze, et les ventrales, six.

L'œil est brun ; une ligne blanchâtre en part pour se porter au museau. L'opercule est arrondi, et le préopercule coupé presque droit. Les écailles sont à peine perceptibles.

La longueur totale de l'individu est d'un peu plus de six pouces. Il nous fut cédé par les habitans des Carolines lorsque nous passâmes parmi leurs îles. Nous ne pûmes le conserver, parce qu'il fut donné aux malades que nous avions ; mais M. Taunay le dessina sur-le-champ. A Guam, M. Arago représenta au trait un aspisure qui a les plus grands rapports avec cette espèce. Nous n'avions encore vu de figures de ces poissons que dans Renard.

Nous avons dédié celui-ci à M. Lamarche, premier lieutenant de l'expédition, actuellement capitaine de frégate et sous-gouverneur du collège royal de marine à Angoulême.





